



HAL
open science

Grammairiens et philosophes dans l'antiquité gréco-romaine

Brigitte Pérez-Jean, Michel Griffe

► **To cite this version:**

Brigitte Pérez-Jean, Michel Griffe (Dir.). Grammairiens et philosophes dans l'antiquité gréco-romaine. Presses universitaires de la Méditerranée, 248 p., 2008, 978-2-84269-838-6. hal-03050816

HAL Id: hal-03050816

<https://hal.science/hal-03050816>

Submitted on 24 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Grammairiens et philosophes
dans l'Antiquité gréco-romaine

Textes réunis et présentés par
Brigitte PÉREZ et Michel GRIFFE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MÉDITERRANÉE

Sommaire

Michel GRIFFE et Brigitte PÉREZ Grammaire et philosophie, philosophes et grammairiens	7
I Le grammairien en question	13
Bernard SCHOULER Un métier : la grammaire	15
Jean-Baptiste GOURINAT Cornutus : grammairien, rhéteur et philosophe stoïcien	53
Michel GRIFFE L'image du grammairien chez Aulu-Gelle	93
II Grammaire, philosophie, théologie	133
Jean LALLOT Les choses et les mots. Une lecture du chapitre I des <i>Catégories</i> d'Aristote	135
Alain LERNOULD De la grammaire à la théologie (Grammaire et philosophie dans le néoplatonisme tardif)	157

III Grammaire, rhétorique et linguistique	181
Marc BARATIN	
Usage linguistique et réflexion sur les usagers : un exemple de croisement entre grammaire et philosophie chez Varron	183
Pierre CHIRON	
Aspects grammaticaux et philosophiques du <i>De figuris demosthenicis</i> de Tibérios	199
Béatrice BAKHOUCHE	
Écriture, réécriture, doxographie : la théorie de la vision dans quelques textes latins	221
Index nominum antiquorum	243

Avant-propos

Grammaire et philosophie, philosophes et grammairiens

Michel Griffe et Brigitte Pérez

Comme en témoigne l'étymologie, la grammaire est née en Grèce avec la diffusion progressive de l'écriture phénicienne à partir du IX^e siècle avant J.-C et de son enseignement aux enfants dans les cités. Sa généralisation est officielle à Athènes en 403. Nous sommes très mal renseignés sur cette tradition scolaire qui, sans doute fort peu théorique, se réduisait à des exercices pratiques.

Indépendamment de la pédagogie de l'écriture et de la lecture, s'est développée chez les philosophes une réflexion savante sur le langage. À l'inverse des sophistes qui se flattaient d'enseigner l'art séduisant mais trompeur de la persuasion, les philosophes se demandent à quelles conditions le langage permet d'atteindre la vérité. Ainsi Platon est-il à l'origine de la théorie de la prédication : une assertion vraie ne peut résulter que du rapprochement d'un nom et d'un prédicat verbal : « ciel » n'est ni vrai ni faux, « le ciel est bleu » peut prendre une valeur de vérité. Aristote a précisé la valeur du prédicat verbal en lui reconnaissant une dimension temporelle. Avec les Stoïciens, la grammaire conquiert un statut bien défini dans la philosophie entre la logique et la dialectique. Elle perfectionne ses concepts, les catégories grammaticales entre autres et l'étymologie des mots, sans devenir pour autant une science du langage indépendante.

La perspective change à l'époque hellénistique où, après les conquêtes d'Alexandre, le grec est diffusé sur l'ensemble du bas-

sin oriental de la Méditerranée. Il est probable que la langue qu'on appelle *koiné* (la langue commune) n'ait pas été — au moins au début — aussi unifiée que le mot lui-même pourrait le laisser croire. Les dialectes ont dû longtemps subsister dans les régions hellénophones et la diversité des substrats « barbares », indoeuropéens ou sémitiques, a dû fortement marquer le grec exporté dans les nouveaux territoires. Ainsi a-t-on vu naître une exigence de normalisation : on s'est demandé quel était le bon grec qu'il fallait parler et écrire (*l'hellenismos*).

De ce fait, la réflexion sur la langue a quitté le domaine de la philosophie pour devenir affaire de spécialistes. Ces spécialistes, on les trouve à la cour des rois hellénistiques où ils ont eu à cœur de rassembler dans des bibliothèques un nombre considérable de manuscrits qu'il fallait d'abord trier, puis corriger et commenter lorsque le texte n'était pas immédiatement clair. Pergame, Alexandrie, Athènes, Rhodes sont devenus des hauts lieux de la grammaire. Le premier traité que nous ayons conservé, la *Technè grammatikè* de Denys le Thrace, date de la fin du II^e siècle avant J.-C. C'est une description sommaire du grec en quinze pages, sans syntaxe. Cette dernière ne sera traitée exhaustivement que beaucoup plus tard, au II^e siècle après J.-C. par Apollonios Dyskole. À cette date est pratiquement fixée la doctrine qui sera reprise, à quelques nuances près, par tous les grammairiens grecs et latins.

La grammaire a eu à Rome un succès considérable au point d'y devenir une affaire d'État. Les élites politiques estimaient qu'on ne pouvait prétendre gouverner le monde sans maîtriser le latin, appelé à devenir la première langue administrative de l'empire. La *latinitas*, pendant exact de *l'hellenismos*, est devenue une préoccupation majeure des classes dirigeantes. César composait un traité sur l'analogie pendant les longues soirées d'hiver sous sa tente en Gaule. Au témoignage d'Aulu-Gelle, les doctes s'étrépaient pour des questions d'étymologie dans l'antichambre de l'empereur en attendant la salutation. Quintilien, le grand théoricien romain de la rhétorique, se perdait quelque peu dans les subtilités des théories grammaticales de son temps, mais il se disait convaincu de

l'utilité de la discipline et en recommandait vivement l'apprentissage aux jeunes Romains bien nés. C'est ainsi que l'enseignement de la grammaire à un haut niveau, celui des études chez le *rhetor* et du post-doctorat, dirions-nous aujourd'hui, est devenu une véritable profession, distincte de la philosophie et rivale de celle-ci. De la tradition philosophique elle conserve l'exigence systématique, des nécessités de l'enseignement elle a acquis une ambition normative. Depuis, ce couple n'a pas cessé de vivre au cours des siècles en imbrication plus ou moins étroite : il n'est pas lointain le temps où la grammaire générative transformationnelle prétendait pouvoir révolutionner l'enseignement scolaire. Aujourd'hui la linguistique s'efforce de préserver son indépendance tant à l'égard de la philosophie que de l'école. Elle abandonne à l'enseignant le soin d'adapter les recherches savantes à sa pratique pédagogique avec toute la prudence qui s'impose et poursuit son minutieux travail de recherche loin de l'agitation du *forum*.

L'objectif de notre colloque était de proposer un échange entre grammairiens et philosophes sur leurs lointains prédécesseurs, à l'occasion de la publication de la traduction du *Contre les grammairiens* de Sextus Empiricus par Catherine Dalimier dans le volume *Contre les professeurs*. Les grammairiens y ont trouvé une image du statut social de la grammaire aux premiers siècles de notre ère et l'ont comparée avec celle qu'en donne notamment Aulu-Gelle à Rome. Les philosophes se sont plutôt intéressés aux rapports entre le scepticisme de Sextus et les disciplines d'enseignement, dans le *Contre les professeurs*, et particulièrement dans le premier des six traités.

Quel que soit l'intérêt philosophique de l'ouvrage de Sextus, on peut se demander pourquoi les grammairiens occupent en volume une place équivalant à l'ensemble des cinq autres traités. Alors que la distinction fondamentale entre les disciplines d'enseignement passe depuis Platon et Isocrate par l'opposition philosophie *versus* rhétorique, on peut se demander pourquoi les *grammatikoi* sont en première ligne dans l'attaque contre les professeurs, si ce n'est en raison de l'ordre même de l'*enkuklios paideia*. Est-ce à dire qu'au

II^e ou au III^e siècle, rhétorique et philosophie sont réconciliées du moins dans les philosophies dominantes ? Quoi qu'il en soit des rapports complexes entre ces deux disciplines, Sextus condamne la rhétorique au livre II de son ouvrage tandis que la partie de la grammaire dite « grammaticistique » peut trouver grâce à ses yeux au premier livre.

Notre question commune fut alors : quel a été le statut de la grammaire à l'époque de Sextus à la fois pour la société et pour les philosophes aussi bien les sceptiques que les dogmatiques. Nous en sommes venus à la réflexion sur *latinitas/hellenismos*. Nous sommes passés par la question de la place de la rhétorique. Peut-on dire que grammairien et rhéteur, au-delà de la distinction de Sextus et de l'*enkuklios paideia*, sont des *philologoi* et qu'il fallait réactiver l'opposition *philologos/philosophos* de l'article de Jean Pépin dans *La vie de Plotin* de Porphyre ?

Il nous aurait fallu faire ici une place à Plutarque, le polygraphe, et une plus large à Favorinus, l'homme des paradoxes. N'est-ce pas à partir de Plutarque que les oppositions entre disciplines se résolvent ?

Du côté de l'aspect institutionnel, la réalité des carrières de tel ou tel penseur comme Aulu-Gelle ou Cornutus apporte nécessairement un éclairage. L'appartenance aux grandes écoles philosophiques pourrait paraître déterminante : Plutarque et Favorinus sont académiciens, Cornutus est stoïcien, mais on sait qu'à l'époque d'Antiochus d'Ascalon les deux écoles ont tendance à se rapprocher. Les Épicuriens, comme l'a montré David Blank, sont la source de la plus grande part des critiques de Sextus contre les grammairiens. Il y aurait ainsi un large consensus sur l'utilité et les contenus de la grammaire dans le vaste mouvement de domination philosophique du stoïcisme.

Enfin, si l'on ne peut faire abstraction de la rhétorique pour aborder les rapports entre grammaire et philosophie, il faudrait aussi pour le II^e siècle ne pas oublier la médecine avec Galien et avec les écoles médicales rivales qui s'intéressent à la philosophie et particulièrement au scepticisme.

Les diverses contributions à ce volume ont de fait élargi le champ de recherche jusqu'à l'antiquité tardive en particulier avec Libanios. Le néoplatonisme qui devient à son tour la philosophie dominante ne saurait passer sous silence la question fondamentale de la théologie, même lorsque le philosophe s'interroge sur la grammaire. De même une théorie éminemment physique comme celle de la vision ne saurait être appréhendée sans mettre en parallèle l'histoire des doctrines et la diversification littéraire et linguistique qui joue son rôle dans la transmission.

Ainsi, ces actes n'apportent pas seulement des points de vue d'historiens, mais des regards croisés sur des disciplines d'enseignement qui ont eu à s'affronter par l'intermédiaire de leurs représentants antiques, regards portés par des représentants contemporains de disciplines très proches, mais encore considérées comme bien différentes dans le monde des antiquisants.

Première partie

Le grammairien en question

Un métier : la grammaire

Bernard Schouler

Le quatrième siècle de notre ère, époque sur laquelle cette contribution dirige l'éclairage, semble politiquement, sociologiquement, culturellement bien éloignée des moments où les grands grammairiens se distinguèrent, à Alexandrie ou en Asie. Toutefois, l'image que je vais essayer de donner de la place que les grammairiens occupent dans la société, même si elle est prise alors que s'achève la civilisation antique et que se forge lentement la civilisation byzantine, révèle peut-être des aspects qui ont prévalu durant de longues périodes de l'Antiquité.

1 Grammaire et aristocratie provinciale

Sous le règne de Julien, le sophiste Libanios écrit à un des rejetons d'une des plus grandes familles d'Antioche, qui entretient des relations assez étroites avec la sienne. Son correspondant, Celsus (I-3)¹, avait été un de ses élèves à Nicomédie. Il est alors gouverneur de la Cilicie, et l'ancien professeur lui écrit afin qu'il n'applique pas avec la dernière rigueur les édits de l'empereur, — que le sophiste, en théorie, approuve sans réserve, — et n'assujettisse pas son ami Séleukos 1 aux obligations curiales, qui grèvent financièrement les propriétaires de grands domaines ruraux. Pour plaider la cause de cet ami, le sophiste exalte la figure de son épouse, Alexandra, qu'il présente comme une femme cultivée dont le rayonnement

1. Voir en annexe p. 50 la liste des personnages mentionnés.

frappait tous ceux qui lui rendaient visite¹. L'admiration dont elle est l'objet de la part des cercles littéraires d'Antioche rappelle qu'il existait dans ce quatrième siècle de notre ère, en Syrie, des femmes qui brillaient par leur savoir, leur culture, leur intelligence, et qui n'étaient en aucun cas coupées de la *paideia* hellénique. Mais il est aussi important de signaler que cette Alexandra appartient à une famille de grammairiens, qu'il faut classer parmi les grandes familles d'Antioche qui montraient leur attachement aux cultes traditionnels et qui étaient peu disposées à embrasser la nouvelle religion. Le mariage d'Alexandra avec Seleukos, important curiale de Cilicie, est caractéristique des alliances que nouent entre eux les membres des grandes familles de l'aristocratie provinciale. Le père d'Alexandra, dont nous ignorons le nom, est grammairien, et son frère a hérité du métier paternel. Ce frère d'Alexandra se nomme Kalliopos (V-3). Il n'est pas anodin qu'un grammairien donne à son fils le nom d'une des Muses, celle qui patronne la poésie épique, alors que l'activité poétique et l'activité grammaticale sont très souvent menées conjointement. C'était afficher les liens que la famille entretenait avec la culture littéraire, à une époque où celle-ci est l'objet d'une double agression, celle des techniciens de la bureaucratie et celle, moins redoutable peut-être, des chrétiens. Le fait d'avoir un nom apparemment prédestiné est l'indice de l'existence de dynasties, le métier se transmettant, comme chez les médecins, de père en fils. Nous trouverons plus loin un grammairien du nom de Didymos², et parmi les correspondants de Libanios figure un médecin Hygieinos, exerçant à Constantinople³. Les médecins sont du reste souvent désignés par une périphrase emphatique, οἱ ἰατρῶν παῖδες, les fils des médecins⁴. Cette évocation préliminaire d'Alexandra permet d'apercevoir le prestige dont jouit la

1. Sur la personnalité d'Alexandra, voir SCHOULER 1985, p. 129-133.

2. Ce nom assez répandu fut celui d'un grammairien alexandrin (milieu du 1^{er} siècle avant J.-C. — milieu du siècle suivant) célèbre pour sa productivité (entre 3 500 et 4 000 ouvrages selon les sources). Sur le jeu de mots qu'il pouvait entraîner, voir PATILLON 1997, p. 134, note à Théon 99, 1-4.

3. Libanios, *Ep.* 78 écrite en 359.

4. Voir SCHOULER 1973, p. 194 (*Or.* 25, 33).

grammaire. Les rejetons de nobles familles n'hésitent pas à la pratiquer et ceux qui en font leur métier restent généralement fidèles aux anciens cultes.

2 Le grammairien enseigne à des enfants

Pourtant le grammairien semble à première vue occuper dans la société et la culture une place moins prestigieuse que celle du philosophe ou du sophiste, en raison de la plus grande technicité de sa parole et de ses publications, et du fait même que son enseignement se situe à un niveau inférieur. Le grammairien prépare les enfants ou les adolescents à l'entrée dans l'école de rhétorique. S'il s'associe à un sophiste, ce ne peut être que dans une position légèrement en retrait, voire subordonnée.

Revenons à Kalliopios et à son père. En 361, le père et le fils travaillent en étroite collaboration avec le sophiste Libanios. La formation dont le fils a bénéficié ne se limite pas à la grammaire, puisqu'il a été condisciple de Libanios au moment où l'un et l'autre apprenaient l'éloquence auprès du maître Zénobios¹. Kalliopios et son père assurent conjointement la formation d'Arrabios, le propre fils de Libanios², lequel s'appellera par la suite Kimon. L'expression « l'un et l'autre façonnent Arrabios³ » suggère quelque chose de plus que le simple apprentissage de la lecture. Le bâtard de Libanios est alors âgé de cinq ou six ans.

De nombreux témoignages relient le métier de grammairien à l'enfance. Il apparaît donc que des grammairiens prennent en charge des enfants très jeunes. Sextus Empiricus le soulignait : « Nous sommes livrés à la grammaire depuis l'âge des balbutiements et de nos premiers langes⁴. » Nicolas de Damas était un enfant prodige. Avant même que la barbe ne lui pousse, « il n'avait été surpassé par personne dans l'exercice de la grammaire, et grâce

1. Libanios, *Ep.* 625, 4.

2. Libanios, *Ep.* 625, 6 et 678, 2.

3. Libanios, *Ep.* 625, 6 πλάττουσι γὰρ τὸν Ἀρράβιον ἄμφω.

4. Sextus Empiricus, *Adversus Mathematicos* (désormais A. M.) I, 41.

à elle dans la pratique de la poésie sous toutes ses formes¹ ». Ausone rapporte que le grammairien Ammonius ι, qui portait un nom évidemment fréquent en Égypte, dont il était probablement originaire, enseignait les premiers éléments, donc la grammaire, aux enfants à Bordeaux².

3 Articulation de la grammaire et de la rhétorique

Comment s'articulent les disciplines qui forment l'enseignement primaire (τὰ γράμματα ou parfois γραμματιστική), l'enseignement secondaire (ἡ γραμματική) et l'enseignement supérieur, où dominent la rhétorique et la philosophie ? En théorie les choses sont claires. L'enfant fréquente d'abord le maître d'école, le γραμματιστής, pour apprendre à lire et à écrire les lettres, τὰ γράμματα. De nombreux enfants font ce premier apprentissage à la maison, avec un précepteur. La pratique de la lecture et de l'écriture étant bien acquise, l'enfant est alors confié au grammairien. Lorsque les bases grammaticales sont acquises, le sophiste prend en charge la formation rhétorique. L'enseignement de la philosophie vient ensuite, mais il est moins couramment demandé.

En fait, il est malaisé de tracer la limite d'âge entre les trois niveaux. Il semble que l'accès aux subtilités grammaticales se soit situé assez tôt. Le grammairien assure donc une très longue et très complète formation linguistique, qui s'achève normalement vers quinze ans. Car la fréquentation de l'école d'éloquence suppose non seulement une certaine maturité intellectuelle, mais aussi, très souvent, un éloignement par rapport à la famille, car les parents n'hésitent pas à envoyer leurs enfants auprès de sophistes renommés, souvent à plusieurs centaines de kilomètres de leur résidence. La norme semble avoir été de passer une année ou deux chez un sophiste local avant de s'inscrire chez un maître aussi renommé,

1. Nicolas de Damas (cité et traduit dans HADOT 1984, 35-36).

2. Ausone, *Prof.* 10, 35 : *prima elementa*.

par exemple, que Libanios¹. On vu que les parents de Kelsos, vivant à Antioche, n'ont pas hésité à envoyer leur fils étudier chez leur compatriote Libanios, qui enseignait alors à Nicomédie.

4 Le contenu de l'enseignement grammatical

Tous les témoignages présentent cet enseignement comme l'étude des anciens poètes, à tel point que la périphrase ordinaire pour désigner le grammairien est « celui qui s'occupe des poètes ». Lorsque Libanios est visé par une cabale à Constantinople, son meneur, le sophiste concurrent Bmarchios, s'efforce d'entrainer dans son camp, outre ses collègues sophistes, « ceux qui s'occupent des poètes² ».

Le grammairien Diphilos « introduit les anciens poètes dans l'esprit des jeunes gens³ ». Libanios a fait des études approfondies de grammaire auprès de ce Didymos. Celui-ci fit faire de solides études de rhétorique à son fils, qu'il voua très tôt à cette discipline, puisqu'il lui donna le nom de Rhetorios. C'est à ce dernier que Libanios confia une lettre dont le destinataire était un agens in rebus, Klematios II.

Rhetorios que voici fut un de mes élèves, et moi j'ai suivi l'enseignement de son père. De la sorte, grâce à celui-ci, j'ai acquis la connaissance des poètes, et le fils, grâce à moi, celle des orateurs⁴.

Quand Libanios fait l'éloge d'Harpokration, il use d'une expression similaire, toutefois construite non plus avec le verbe εἰσαγγεῖν mais avec le verbe ἐντίθημι.

Cet Harpokration est un bon poète et un excellent enseignant, habile à placer dans l'esprit des enfants « les œuvres des anciens »

1. Libanios, *Ep.* 340 : le sophiste d'Antioche félicite son collègue de Tarse, Aresios, qui lui a adressé les fils de Hierios III, trois excellents élèves (cf. *Ep.* 1403). Sur l'origine géographique des étudiants de Libanios, voir PETIT 1957, p. 112-115. Certains viennent de provinces relativement éloignées, comme l'Arménie, la Cappadoce et la Galatie.

2. Libanios, *Or.* 1, 44.

3. Libanios, *Ep.* 969.

4. Libanios, *Ep.* 317.

et capable de se hisser à la hauteur de leurs œuvres. Il a passé sa vie sans discontinuer dans les livres¹.

Le contexte montre qu'il s'agit des œuvres poétiques : Harpokration est un bon poète, encore meilleur enseignant.

Le Spartiate Nikoklès, dont le jeune Julien a suivi l'enseignement, est titulaire d'une chaire officielle à Constantinople. Souvent présenté à tort comme un sophiste², il enseigne la grammaire, comme le précise fort justement l'historien Socrate³. Vis-à-vis de Julien, alors adolescent, son rôle, selon Libanios, a consisté à mettre dans l'esprit du futur empereur les profondes pensées que recèlent la poésie homérique et les œuvres des autres poètes. Une fois devenu adulte et philosophe, celui-ci en aura une authentique connaissance. Ce dont il est question est l'opposition entre la férocité barbare et la philanthropia hellénique. Le rôle du grammairien en l'occurrence semble avoir été de faire lire et apprendre par cœur des textes dont l'enfant ne pouvait encore percevoir toute la portée, mais qui le ferait accéder par la suite à tous les raffinements moraux que contient la paideia hellénique⁴.

Libanios écrit en 355 à Themistoklès, philosophe athénien résidant à Constantinople. Il est question d'Olympios I-4. Celui-ci est médecin et en même temps un érudit particulièrement versé en grammaire. Il est d'Antioche, il est un de ses anciens élèves, mais il vit à la cour, à Constantinople ou à Rome.

De nouveau le savant Olympios est chez vous, de nouveau se déroulent ces rencontres (σύλλογοι) ces entretiens (διάλογοι) et ces banquets (σύμποσια) qui mériteraient d'être consignés par écrit, au

1. Libanios, *Ep.* 364, 5.

2. Entre autres par le *PLRE*. Voir MARTIN 1979 p. 215, note à *Or.* 1, 31. WINTJES 2005 p. 78-80 estime que Nikoklès est tenu pour un sophiste en raison de sa notoriété à Constantinople et de son influence sur le sénat. Un tel rôle semble plus convenir à un sophiste qu'à un grammairien.

3. Socrate, *Histoire Ecclésiastique* 3, 1, 10.

4. Libanios, *Or.* 15, 27. Au grammairien Nikoklès la portée des textes homériques n'échappe nullement, mais Julien, présenté dans ce texte comme un *prosēbos* ou un *neos*, n'a pu que « recevoir ». L'enseignement est souvent présenté comme un don : le maître donne, l'élève reçoit.

cours desquels un sophiste discours sur la rhétorique, un grammairien sur les poètes, toi et Themistios sur une question de philosophie, tandis qu'Olympios s'exprime d'abondance sur tous les sujets, avec pureté, séduisant tous ceux qui participent à ce festin par l'élégance de ses expressions et donnant au plaisir de l'écouter plus de saveur qu'aux mets servis sur la table¹.

Mais il est évident que l'étude d'Homère, d'Hésiode, de Pindare, des tragiques, d'Aristophane ou de Ménandre donnait lieu à un enseignement complémentaire nécessairement linguistique pour l'essentiel. Thémistios, philosophe, fils d'un philosophe, est un grand ami de Libanios. Il a constamment plaidé pour la pratique de la *philanthropia* dans le gouvernement, a joué le rôle de l'intellectuel de cour, a fait de riches mariages, et n'a pas reculé devant les tâches politiques puisqu'en 358-359, en tant que Proconsul Urbis Constantinopolitanae, il est responsable du ravitaillement en blé de la population. Or, quand il prescrit pour le philosophe le mépris des choses humaines et affirme la supériorité de la philosophie sur les autres activités intellectuelles, il insiste sur la stricte spécialisation de sa fonction, au point de s'en prendre aux sophistes et aux grammairiens qui voudraient aussi se faire passer pour philosophes.

Il n'est pas possible que le pilote soit en même temps un marin et un pilote, ni non plus que le médecin soit en même temps maître de gymnastique et médecin. Ce qui est nécessaire, c'est que le pilote supervise les rameurs et qu'il leur donne des ordres, et que le médecin fasse de même avec les pédotribes, sans qu'ils soient l'un et l'autre ni rameur ni pédotribe. De la même façon, il faut, j'en suis convaincu, que les philosophes supervisent certains enseignants, et certains enseignements, par exemple les orateurs et les grammairiens², sans pour autant pratiquer eux-mêmes la rhétorique et la grammaire. En réalité il serait risible que celui qui cherche à s'approprier l'essence immatérielle et incorporelle et qui méprise la

1. Libanios, *Ep.* 406, 1.

2. Comme Libanios, Themistios appelle le grammairien *γραμματιστής* au lieu de *γραμματικός*. Cette constatation a été faite aussi par WINTJES 2005 p. 64 n. 14, à propos du discours 11, 145c et du discours 22, 275d.

condition de l'homme s'en prenne aux syllabes, que durant toute sa vie il étudie les syncopes et les disparitions dans les noms, qu'il polisse les expressions, qu'il mette au supplice les adolescents, qu'il se montre cruel envers les malheureux pédagogues, et qu'en se fondant sur ce pouvoir il se mette en valeur et se remplisse d'orgueil. Le philosophe authentique, dont les ailes de l'âme poussent vigoureusement¹, supporterait avec peine d'avoir sous les yeux des manteaux suspendus aux clous².

Je doute que Libanios ait pu apprécier de telles phrases ! Il est difficile d'entrevoir ce que Themistios entendait quand il affirmait que le philosophe devait superviser les sophistes et les grammairiens. Il est curieux que lorsqu'au dixième siècle les écoles de Constantinople furent réorganisées, on créa la charge de consul des philosophes. Celle-ci fut bien sûr confiée à un philosophe, — Psellos fut l'un d'eux au siècle suivant, — dont le rôle était de superviser les enseignants. Il faudra attendre le quatorzième siècle pour qu'un pur administratif, le juge général (ὁ καθολικός) se substitue au consul des enseignants et assure cette fonction.

On sait aussi que les grammairiens éclairaient les allusions mythologiques, historiques, géographiques, parfois même astronomiques, que contenaient les poètes. Bref, l'enseignement grammatical a tendu à se constituer en un enseignement encyclopédique. Avant l'entrée de l'élève dans l'école du sophiste, où il apprenait à devenir un acteur dans la société par le moyen de la parole, le grammairien le dotait des connaissances générales qui formaient la base de sa culture. Sextus Empiricus souligne que la grammaire est comme un point de départ pour l'apprentissage des autres disciplines³.

1. Souvenir de Platon, *Phèdre* 246c-e.

2. Thémistios, dans le discours 21 intitulé ὁ βασιανιστής (le vérificateur), ed. Downey t. 2, 250d-251b.

3. Sextus Empiricus, *A. M. I*, 41 : ἀφετήριόν τι πρὸς τὴν τῶν ἄλλων μάθεσιν.

5 La transition entre l'école du grammairien et celle du sophiste

Normalement le sophiste félicite le grammairien de lui transmettre des élèves bien préparés à s'initier à l'éloquence. Ceux-ci ont acquis la maîtrise d'une langue attique littéraire, quelque peu artificielle, et sont capables de lire et de comprendre les textes poétiques dont l'appartenance linguistique est très diverse. Ils se trouvent désormais dans une situation de diglossie, car ce fonds linguistique académique se superpose à la langue grecque parlée, déjà très éloignée des modèles littéraires, et parfois s'ajoute à une langue maternelle locale, dialectale ou même étrangère au grec.

Mais en réalité les choses n'étaient pas si simples. Il apparaît que l'étude des prosateurs n'était pas exclue des écoles de grammaire, ce qui découlait logiquement de l'apprentissage linguistique, qui puisait ses exemples chez les auteurs classiques. Denys le Thrace englobe la connaissance des textes en prose quand il dit : « La grammaire est une connaissance d'expérience (ἐμπειρία) portant pour sa plus grande part sur ce qui a été dit par des poètes et des prosateurs¹. » Certes l'esprit dans lequel les grammairiens avaient débroussaillé le terrain n'était pas celui du professeur d'éloquence. Peut-être insistaient-ils plus particulièrement sur les historiens : Hérodote, qui apportait la couleur ionienne qui venait parfois émailler la prose contemporaine, Thucydide, avec ses excentricités linguistiques, Xénophon, surtout, le modèle vénéré des atticistes. Sextus Empiricus énumère en premier les historiens Hérodote et Thucydide, ainsi que Platon, le modèle incontesté de la prose d'art, quand il donne la liste des prosateurs traités par les grammairiens².

Le passage de la grammaire à la rhétorique s'effectuait par le biais des exercices préparatoires. Ce passage obligé était la propédeutique qui s'interposait entre les deux types d'enseignement. Constituant l'initiation à l'enseignement de la rhétorique, ceux-ci ménageaient dans un premier temps une douce transition entre

1. Cité par Sextus Empiricus, *A. M.* I, 57.

2. Sextus Empiricus, *A. M.* I, 58.

grammaire et rhétorique et ensuite dépaysaient progressivement l'élève issu de l'enseignement grammatical en le confrontant à de nouvelles tâches : composer un récit, amplifier, et enfin argumenter. Or cette propédeutique semble avoir été l'objet d'un litige entre grammairiens et rhéteurs. C'est dans le domaine latin qu'apparaît le plus clairement ce flou qui sépare l'activité du grammaticus et celle du rhetor. Suétone et Quintilien semblent abandonner au grammairien une partie des travaux préparatoires qui pour les sophistes grecs se pratiquent dans l'école d'éloquence¹.

Cette transition repose sur trois axes, un axe linguistique, un axe littéraire et un axe pédagogique. La vérification des connaissances grammaticales, lors des premiers exercices apparaît comme étant une des préoccupations majeures chez Aelius Théon, Alexandrin du deuxième siècle après J.-C. Pour ce technographe, la chrie, la fable et la narration servent à vérifier si l'élève domine bien le système des déclinaisons et des conjugaisons². Les théoriciens ultérieurs comme Hermogène ou Aphthonios semblent avoir abandonné ces recommandations et ces pratiques, dont on retrouve cependant l'écho au sixième siècle chez Nicolas de Myra, qui les présente toutefois comme obsolètes, ce que fera encore au onzième siècle Jean Doxapatrès. Abordant l'étude de la chrie, Nicolas expose minutieusement la façon dont étaient conduites ces variations grammaticales.

D'autres théoriciens³ lui donnaient (à la chrie) le premier rang

1. Voir PATILLON 1997, p. IX-XIV.

2. PATILLON 1997 p. LVI pense que la connaissance et la maîtrise des paradigmes de la morphologie s'effectuaient chez le grammairien seulement au moyen de listes de mots « isolés ou regroupés selon des règles d'accord élémentaires », sans qu'il y ait eu recours à des énoncés littéraires. L'arrivée chez le sophiste constituerait dans cette hypothèse le franchissement d'une étape importante dans l'apprentissage de la langue savante. Cependant on a peine à imaginer que la lecture des auteurs classiques, bien attestée chez le grammairien, n'ait pas donné lieu à des commentaires ou à des exercices.

3. Sous-entendu : qu'Aphthonios. Nous pourrions penser que Nicolas se réfère essentiellement à Théon. Mais Nicolas évoque ici une conception limitée de la chrie, en somme réduite aux exercices grammaticaux et ignorant son traitement sous forme de dissertation confirmant l'apophtegme selon un plan détaillé qu'il expose à la fin du chapitre (ed. Felten 24, 3-22). Comme le remarque Michel

(dans la série des exercices préparatoires), mais sans lui attribuer le plan détaillé qu'on lui donne de nos jours. Ils considéraient que la seule énonciation de la chrie déclinée à tous les cas et à tous les nombres était suffisante pour exercer au discours politique des jeunes gens qui venaient juste de quitter les poètes et qui commençaient l'étude de la rhétorique. Ils la traitaient ainsi. Par exemple, Pittakos de Mitylène, comme on l'interrogeait pour savoir si on pouvait commettre une mauvaise action à l'insu des dieux, répondit¹ : « Pas même en avoir l'intention ». Les élèves, après avoir énoncé cette chrie au nominatif², se conformait à partir de là à la succession suivante :

— au génitif : Alors que Pittakos de Mitylène était interrogé pour savoir si on pouvait commettre une mauvaise action à l'insu des dieux sa réponse a été consignée³ : « Pas même en avoir l'intention » ;

— au datif : À Pittakos de Mitylène, comme on l'interrogeait pour savoir si on pouvait commettre une mauvaise action à l'insu des dieux, il est arrivé de répondre⁴ : « Pas même en avoir l'intention » ;

— à l'accusatif : on rapporte que Pittakos de Mitylène, comme on l'interrogeait pour savoir si on pouvait commettre une mauvaise action à l'insu des dieux, répondit⁵ : « Pas même en avoir l'intention » ;

— le vocatif est d'une évidence immédiate ; nous nous adresserons à la personne même qui a prononcé l'aphorisme : O toi, Pittakos

Patillon dans ses notes 146 et 150 à l'édition d'Aelius Theon, p. 135-136, Théon propose aussi un traitement rhétorique de la chrie (101, 3-106, 3). Nous pouvons donc en conclure que Nicolas se réfère ici à d'autres théoriciens ou praticiens des exercices préparatoires que Théon. Notons du reste qu'il laisse généralement dans l'anonymat les prédécesseurs dont il expose ou critique les théories.

1. Πιττακός ὁ Μιτυληναῖος ἐρωτηθεὶς εἰ λανθάνει τις τοὺς θεοὺς φαῦλόν τι ποιῶν ἔφη· ἀλλ' οὐδὲ διανοούμενος.

2. C'est-à-dire telle que le maître la leur avait présentée.

3. Πιττακοῦ τοῦ Μιτυληναίου ἐρωτηθέντος εἰ..., λόγος ἀπομνημονεύεται· ἀλλ' οὐδὲ διανοούμενος.

4. Πιττακῶ τῷ Μιτυληναίῳ ἐρωτηθέντι εἰ..., ἐπῆλθεν εἰπεῖν· ἀλλ' οὐδὲ διανοούμενος.

5. Πιττακὸν τὸν Μιτυληναῖον ἐρωτηθέντα εἰ..., εἰρηκέναι φασίν· ἀλλ' οὐδὲ διανοούμενος.

de Mitylène¹, comme on t'interrogeait pour savoir si on pouvait commettre une mauvaise action à l'insu des dieux, tu répondis : « Pas même en avoir l'intention ».

Et ainsi de suite pour le duel et le pluriel, à supposer que l'on puisse pour les besoins de l'exercice trouver un deuxième Pittakos ou même plusieurs pour leur attribuer le propos².

Le deuxième axe selon lequel s'effectue la transition est littéraire. Théon demande qu'à chaque étape de cette acquisition des rudiments de la rhétorique, on s'appuie sur les anciens auteurs. L'élève continuera par le biais d'exercices parallèles qui font intervenir les classiques : audition, lecture, paraphrase, développement (ἐξεργασία) d'un sujet traité par les anciens, antilogie (ἀντίρρησις) à l'exemple des auteurs classiques qui se sont mesurés entre eux. Ce qui constituait donc un des fondements de l'enseignement grammatical, l'étude des classiques, se poursuit dès les premiers pas dans l'école de rhétorique. Mais en même temps l'élève s'initie à de nouvelles techniques : il rédige, amplifie et commence même à argumenter.

Le troisième axe est pédagogique. Chez Théon, l'idée maîtresse, de résonance déjà cartésienne, est que le maître doit toujours partir du simple pour arriver au complexe, fût-ce au prix d'un bouleversement de l'ordre naturel. Même si la tâche de l'orateur est d'amplifier ce qui est démontré, on commencera, en bonne pédagogie, par l'amplification, la démonstration étant supposée acquise. C'est par la suite que l'élève apprendra à démontrer. Chez les théoriciens ultérieurs, l'effort pédagogique vise à rendre moins brutale, pour l'élève, le passage de l'école de grammaire à l'école de rhétorique. Et c'est la raison pour laquelle ces théoriciens font de la fable ésopique le premier des exercices préparatoires, contrairement à Théon qui, on l'a vu, place la chrie en tête. La parenté

1. Σύ, ὃ Πιττακὲ Μιτυληναίῃ, ἐρωτηθεὶς εἰ..., εἶπας εἰπεῖν· ἀλλ' οὐδὲ διανοούμενος.

2. Nicolas de Myra, ed. Felten 18, 1-19, 1. Nicolas développe systématiquement l'exemple apporté par Théon 102, 4-10. Pour comprendre l'ampleur et la précision des révisions grammaticales pratiquées dans les exercices préparatoires tels que les conçoit Théon, voir PATILLON 1997 p. LV-LXIV.

de la fable avec la poésie, l'imaginaire qu'elle recèle et son pouvoir de séduction sur des esprits encore jeunes et habitués aux fantaisies poétiques la désignait pour occuper le premier rang dans la série des exercices. La fable, définie aussi bien par Théon que par Aphthonios ou Nicolas comme « un discours mensonger qui donne une image de la vérité¹ », constituait comme un prolongement de la poésie, telle que l'avait définie Hésiode dans le prologue de la *Théogonie*².

6 Empiètements réciproques

Si, en dehors des exercices préparatoires, la ligne de partage entre grammaire et rhétorique est assez bien tracée, en revanche la spécialisation des enseignants n'est pas définie avec la même netteté, et ceci dès l'origine. Il se traîne Hadot l'a rappelé en ce qui concerne la période hellénistique et les débuts de l'époque impériale. Souvent la rhétorique et la grammaire étaient enseignées par la même personne. Si nous remontons aux premiers sophistes, il apparaît que « la plupart d'entre eux mettaient plutôt l'accent sur l'enseignement de la grammaire (avec les matières qui lui étaient subordonnées : l'histoire et la géographie) et sur l'enseignement de la rhétorique », par opposition à certains sophistes comme Hippias qui « considéraient que des connaissances approfondies en arithmétique, en géométrie, en astronomie et en musique théorique étaient également indispensables³ ».

Le grammairien a donc normalement une bonne formation en rhétorique et ne s'interdit pas de pratiquer l'éloquence. Dans le monde latin, Ausone accomplissait les fonctions de grammairien, de maître de rhétorique et d'avocat. Le sophiste Libanios ne manque pas l'occasion de souligner cette double compétence du grammairien. Il le fait avec éclat à propos d'Alexandros XI-7.

1. Théon 59, 21-22 et 72, 28, commenté dans PATILLON 1997 p. LIV-LV.

2. Hésiode, *Théogonie* 27.

3. HADOT 1984 p. 42-43.

Considère que ton homonyme le grammairien est un homme de valeur et plus expérimenté que quiconque en matière de discours¹.

À Dominos, qui gouverne la Libanensis, province détachée de la Phénicie, Libanios réitère cet éloge lorsqu'Alexandre prit la décision de quitter Antioche et sa classe de grammaire.

Alexandre a cessé de nourrir de discours le chœur des cigales² pour se précipiter dans sa patrie³...

L'auteur de la lettre cite ensuite une célèbre sentence d'Homère, « rien n'est plus doux que la patrie⁴ », et poursuit par cette apostrophe à l'ami absent :

Pourquoi donc, cher Alexandre, n'as-tu pas, pendant tant de temps, éprouvé ce sentiment, pourquoi te contentais-tu de vivre cela dans l'Odyssée, pourquoi chantais-tu quotidiennement l'épopée devant les enfants⁵ ?

Il est donc assez clair que cet Alexandros XI-7 fait des lectures de l'Odyssée aux enfants, accomplissant ainsi la tâche du grammairien, mais qu'en même temps il compose et déclame des discours. Tout grammairien a effectivement reçu une formation rhétorique et a opté pour sa discipline après avoir suivi les cours du sophiste. Les grammairiens sont donc des citoyens à part entière du domaine des Muses.

Comme l'a écrit Peter Wolf, grammaire et rhétorique se recourent sur de nombreux points⁶. Ce ne sont pas deux mondes sépa-

1. Libanios, *Ep.* 1256, 3 à Alexandros III-5.

2. Souvenir de Platon, *Phèdre* 230C et 259c.

3. Héliopolis.

4. Homère, *Odyssée* 9, 34.

5. Libanios, *Ep.* 1255. Noter avec quel souci de la précision Libanios écrit toi « paisivn et non toi » nevoi », ce dernier terme désignant habituellement les élèves du sophiste.

6. WOLF 1952, p. 36. Mais P. Wolf, p. 38-39, donne à mon sens une portée qu'elles n'ont pas à des expressions de Libanios qui présentent l'activité de Nikoklès comme identique à celle d'un sophiste : il est de la compétence normale d'un grammairien d'être apte à porter des jugements critiques sur les ouvrages littéraires.

rés. Ils sont au service de la même cause, les logoi, c'est-à-dire à la fois la culture littéraire, plutôt menacée en ces temps, et l'activité oratoire, essentielle pour l'exercice de la citoyenneté. Il n'est du reste pas toujours aisé de distinguer si on a affaire à un grammairien pratiquant à ses heures l'éloquence ou à un pur sophiste ou adjoint d'un sophiste.

Libanios envoie en 357-358 l'ep. 337 à Maximos IV-14, praeses Arabiae, de formation littéraire, ancien avocat, pour prendre la défense du fils de Tibérinos, Archélaos III.

Il n'est pas tolérable que les fils de Tibérinos soient persécutés. Tibérinos en effet est en tout point un homme de valeur et il introduit les poètes dans l'esprit des jeunes gens. Si en effet un homme fait son devoir chez nous, il est juste que non seulement chez nous, mais aussi dans son pays¹ il soit honoré, puisque, en rendant service ici par son enseignement à nos concitoyens, il apporte par sa réputation de l'illustration à sa patrie. Puisque ceux qui commettent des sacrilèges à l'encontre de la cause des lettres chassent Archélaos sans égard pour Tibérinos, il faut que toi tu marques ton respect pour le père, et que tu te portes au secours du fils, montrant premièrement ta gratitude aux Muses, et en deuxième lieu aux cités, la nôtre et celle à laquelle il appartient. Et si je ne suis pas tout à fait indigne de considération, que ce soit là le troisième motif.

Cette lettre, tout en rappelant que le rôle du grammairien est d'enseigner la poésie, insiste sur le fait qu'exercer la fonction de grammairien à Antioche quand on est soi-même issu d'une cité de la province d'Arabie n'est pas une petite chose, que cela cause ou devrait causer la fierté des habitants de cette cité. Bref, le grammairien fait partie à part entière du cercle des lettrés, ce sont des rejetons de Muses au même titre que les sophistes, les attaquer, ou s'en prendre à leur famille, est un sacrilège contre les Muses et nuit à la cause des écoles et de la culture littéraires.

Le cas de Libanios lui-même est significatif des liens qui sont tissés entre grammairiens et sophistes.

1. Dans le cas présent en Arabie.

7 Les années de formation

Choyé par une mère dont il célèbre l'indulgente bonté¹, le jeune Libanios préférait les charmes de la campagne et l'élevage des colombes aux efforts exigés par les études². Cette nonchalance dura longtemps, bien au-delà du moment où il commença à écouter les leçons d'un maître remarquable. C'est à l'âge de quinze ans qu'il se prend d'amour pour l'éloquence, à laquelle il consacre désormais sa vie. Mais le maître si fameux était mort dans l'intervalle³, et l'adolescent ne conçut que mépris pour les autres professeurs exerçant à Antioche⁴. Il décide alors d'abandonner la classe de rhétorique et de revenir aux études grammaticales. Il engrange alors dans sa mémoire les œuvres des auteurs anciens, et apprécie les commentaires d'un grammairien hors pair⁵.

Il s'agit de Didymos 1, Égyptien installé à Antioche, et ensuite à Constantinople, père de ce Rhétorios qui fut l'élève de Libanios à Nicomédie. L'Égypte est une pépinière de grammairiens

1. Libanios, *Or.* 1, 4.

2. Libanios, *Or.* 1, 5.

3. Libanios, *Or.* 1, 8. *Or.* 4, 9. Ce sophiste à l'éloquence remarquable serait selon la plupart des critiques Oulpianos (voir FOERSTER/MUENSCHER 1925, col. 2487, NORMAN 1992, p. 149 et WINTJES 2005, p. 38 et 64). Dans MARTIN/PETIT 1979 p. 211, il est assimilé au sophiste d'Askalon en Palestine dont il est question *Or.* 36, 10 et auquel il est fait sans doute allusion *Or.* 49, 18.

4. Libanios, *Or.* 1, 8. Les expressions employées, « fantômes de sophistes », « guides aveugles » qui entraînent leurs élèves dans un « abîme d'ignorance », ne sont guère flatteuses pour Zénobios, Palestinien d'Elousa, successeur d'Oulpianos (*Or.* 36, 10-11), dont la chaire allait finalement échoir à Libanios, non plus que pour les autres sophistes enseignant à Antioche à la même époque. Sur la concurrence des sophistes à Antioche, voir WOLF 1952 p. 47-60 et PETIT 1957 p. 92-93. Oulpianos, Zénobios et Libanios ont successivement occupé la chaire officielle. Cela impliquait l'utilisation des locaux scolaires de l'hôtel de ville et une prééminence se marquant entre autres par le titre de « sophiste de la cité » qu'emploie Jean Chrysostome, à propos de Libanios, dans son discours *En l'honneur de saint Babylas contre Julien et contre les gentils*, 18 (PG 50, col. 560) et qui se retrouve dans la *Souda*, « Libanios ». Il ne faut pas en conclure que d'autres sophistes n'étaient pas en même temps rétribués par la cité.

5. Libanios, *Or.* 1, 8. Ce Didymos 1, installé à Antioche, et ensuite à Constantinople, est le père de Rhétorios qui fut l'élève de Libanios à Nicomédie (lettres 317 et 318, 2-7). L'Égypte est une pépinière de grammairiens et de poètes.

et de poètes. Son nom est le même que celui du grand grammairien Didyme Chalkenteros (entrailles d'airain) d'Alexandrie, contemporain d'Antoine et de Cicéron qui écrivit, dit-on, plus de 3 500 ouvrages. Libanios insiste sur l'importance que la mémoire prenait dans l'enseignement de Didymos, qualifié d'ἄνθρωπος μνημονικώτατος. Pendant plusieurs années, Libanios se consacre à cette occupation, exerçant auprès du grammairien une fonction d'assistant. À vingt ans, en 334, alors qu'il procède à la lecture à haute voix des Acharniens d'Aristophane, debout près de la chaire du grammairien, il est commotionné par la foudre, et ce fut là, selon lui, l'origine des maux de tête qui devaient tant le faire souffrir¹. Deux ans plus tard, il obtint de sa famille l'autorisation d'aller poursuivre ses études à Athènes. Durant quatre ans, il s'adonne à l'étude de la rhétorique, mais il est déçu par la façon dont s'enseignait l'éloquence à Athènes, et ce malgré le prestige des professeurs². En fin de compte, il tira un plus grand profit de l'étude assidue des anciens que de la fréquentation des maîtres les plus renommés de son temps³.

8 Libanios a fait œuvre de grammairien

De cette longue fréquentation des grammairiens Libanios retira le goût de la lecture et une excellente connaissance des auteurs anciens, ainsi qu'une véritable passion pour la pureté de la langue. Il s'efforçait de choisir les mots en se fondant sur les critères d'atticisme que les grammairiens avaient définis. Lui-même ne composa jamais de poème mais il fit œuvre de grammairien en publiant une vie de Démosthène et les arguments de chacun des discours du grand orateur.

1. Libanios, *Or.* I, 9. Lettre 727, 1.

2. Libanios, *Or.* I, 17. Libanios fait part du peu d'estime que lui inspiraient les écoles athéniennes : lettre 715, 2-3.

3. Libanios, *Or.* I, 23-24. Eunape, *Vie des Sophistes*, p. 518.

9 Sa profonde connaissance d'Homère

Une des premières tâches du grammairien est d'initier les enfants aux poèmes homériques. Le grammairien fait lire, comprendre, et apprendre Homère. Lui-même propose des commentaires dont les lettrés par la suite tireront profit. Tout homme cultivé a lu Homère, probablement dans son intégralité. Il doit cette familiarité avec l'œuvre du poète aux heures qu'il a passées à l'école du grammairien. Il est quasi certain que les élèves apprenaient par cœur, chez le grammairien, de longs passages. Les grammairiens utilisaient et enseignaient des méthodes de mnémotechnique, fournissant ainsi aux futurs orateurs un outil de très grande utilité.

Si on comptabilise les vers homériques auxquels les écrivains se réfèrent le plus souvent, on constate qu'il se répartissent dans l'ensemble des deux poèmes, mais que de nettes préférences apparaissent. Ne pourrait-on pas en déduire que l'enseignement des grammairiens insistaient plus particulièrement sur certains chants ? Des explorations menées chez Libanios suggèrent que les grammairiens faisaient apprendre par cœur les deux premiers chants de l'*Iliade*, le neuvième chant (l'Ambassade) et le onzième chant de l'*Odyssee*. L'*Odyssee*, dans les citations, occupe la moitié moins de place que l'*Iliade*. Nul doute que le grammairien donnait aussi à apprendre d'autres poèmes et aussi des textes en prose. Les écarts qu'on constate chez les sophistes entre le texte original et la citation qu'ils en donnent résultent moins souvent d'une utilisation de sources livresques indirectes, comme on l'affirme parfois, que de légères défaillances de mémoire et plus souvent encore de la nécessité d'insérer le rythme poétique dans le rythme oratoire¹.

Un autre point de rencontre entre enseignement grammatical et enseignement rhétorique concerne la pratique même de la rhétorique. Homère passait pour la source d'utiles instructions, dans de nombreux domaines, éthiques ou techniques. Il en était de

1. Chez Libanios se révèle un véritable respect de l'unité des formules homériques, dont la perception ne peut provenir que de l'enseignement du grammairien. Voir SCHOULER 1984 p. 456-459.

même dans le domaine de l'expression littéraire. Homère était entre autres présenté comme le maître de la description et de l'éthopée.

10 En Orient, des grammairiens enseignent la langue latine

Kelsos II-2 enseigne la grammaire latine à Antioche : « Grâce à lui, écrit Libanios, les enfants de Syrie ne sont pas privés de la connaissance du latin¹. » Le sophiste voit d'un assez mauvais œil l'attraction que la langue latine exerce sur les jeunes gens. C'était l'indispensable voie d'accès aux textes juridiques. Il y voyait une concurrence faite à l'enseignement de l'éloquence grecque, donc à la *paideia* littéraire, chaque fois que la fréquentation de l'école latine ne s'ajoutait pas à celui-ci comme un simple complément technique.

Une lettre expédiée par Postumianus 3, avocat à Rome, en 392, a, selon Norman, été acheminée par la poste impériale, car elle arrive chez Libanios grâce à Hilarios VII alors proconsul en Palestine. La traduction semble avoir été confiée à une chancellerie. En effet plusieurs traducteurs ont été mis à la tâche et le vainqueur a été couronné. La tâche était donc apparemment ardue. Pourquoi le sophiste n'a-t-il pas fait appel à un grammairien ? Sans doute en raison de ses relations plutôt conflictuelles avec les grammairiens qui enseignaient le latin. Dans cette réponse, Libanios reproche à ce Romain de grande famille de ne pas écrire en grec alors qu'il possède parfaitement cette langue, dans laquelle il a rédigé des discours, et alors même qu'il avait envoyé son fils faire ses études à Athènes.

Cette langue que tu as ajoutée à celle que tu as reçue de ta famille, en y mettant certes beaucoup de cœur mais aussi beaucoup de peine, certaines à la lumière du jour, d'autres à celle de la lampe, peines grâce auxquelles tu as rempli ton âme d'Homère, d'Hésiode,

1. Libanios, *Ep.* 363.

des autres poètes, et aussi de Démosthène, de Lysias et des autres orateurs. Hérodote et Thucydide et le chœur entier qui les entoure pourraient dire qu'il y a une place aussi pour eux dans ton esprit et que les témoins de cet état de fait sont les discours nombreux et magnifiques qui ont été composés par toi¹.

11 Pratique de la poésie

Il n'est quasiment pas de grammairien qui ne soit aussi poète. Citons Diphilos, Eudaimon I-3, Harpokration, Kléoboulos. Harpokration est présenté comme un rhéteur et surtout comme un poète issu d'Égypte, d'abord élève puis collègue d'Eudaimon II-2 à Antioche. Il fut ensuite enseignant à Constantinople par suite d'une décision du pouvoir qui le sépare de son ami Eudaimon, ce dont il souffre.

Harpokration que voici (le porteur de la lettre), excellent poète, meilleur enseignant, habile en effet à introduire dans l'esprit des jeunes gens les œuvres des anciens, mais aussi capable de les égaler, ayant vécu jusqu'ici continuellement dans les livres, n'est atteint d'aucune prétention, car il est simple, généreux et jamais il ne serait pris à penser une chose, et à en dire une autre. Celui-ci a partagé avec Eudaimon la formation et les écoles, jadis en tant qu'élève, maintenant en tant qu'enseignant et, ayant quasiment poussé avec son ami sur la même terre, il est brisé par les décisions de votre pouvoir. Maintenant qu'ils sont séparés, l'un fait le voyage en larmes, et l'autre reste sur place. Je consolerais Eudaimon, et toi deviens pour Harpokration ce que nous sommes pour Eudaimon².

Si le grammairien n'est pas un concurrent dans le domaine de l'enseignement, il n'en est pas de même dans l'accomplissement de la fonction épideictique. Grammairiens-poètes et sophistes rivalisent pour obtenir l'honneur de célébrer les mérites des grands per-

1. Libanios, *Ep.* 1036. Voir NORMAN 1992, vol. 2, p. 400-405, où cette lettre porte le n° 181.

2. Libanios, *Ep.* 364, 5-6, en 358. Voir Norman 1992, vol. 1, p. 442-445, sous le n° 29.

sonnages. Plusieurs fois le sophiste Libanios eut à se plaindre du comportement de grammairiens-poètes. Eumolpios est un vieil ami de Libanios, et se trouve être le frère d'un important personnage, Domitios 1, Comes Orientis. Il transmet à Libanios une commande pour un éloge de son frère sur le point de partir en Égypte. Libanios, s'estime en droit de refuser parce qu'Eumolpios ne lui a pas confié la formation de ses fils¹. En outre son frère avait porté un rude coup contre le prestige de l'école d'éloquence grecque, celle-là même de Libanios, en nommant comme assesseur un certain Alexandre qui était allé se perfectionner en latin à Rome et qui ouvrit une école latine à Antioche². Devant l'insistance de son ami, Libanios finit par accepter à condition que personne ni orateur ni poète ne traite le même sujet après lui. Eumolpios s'engage sous serment que jamais ni sophiste ni poète ne fera l'éloge de son frère : « Les pierres se mettront à pratiquer la rhétorique avant que cela ne se produise³. » Quelques jours plus tard Eumolpios vient avertir Libanios que son frère a prié un poète égyptien de faire son éloge. Ce poète a accepté que le sophiste parle en premier⁴. Libanios juge que la convention a été rompue si bien que le gouverneur doit se contenter, juste avant sa sortie de charge, de l'éloge prononcé par le poète⁵. Les deux frères reviennent à la charge et le sophiste accède finalement à leurs prières. Il prononce un éloge qui déclenche un véritable délire dans le public : le gouverneur est raccompagné sous les ovations, du bouleutèrion, bâtiment où se trouvaient les salles réservées à l'enseignement de Libanios, jusqu'à sa résidence, le palais impérial⁶. La question rebondit quand le poète obtint de réciter une nouvelle fois son œuvre, après le sophiste donc. La séance eut lieu cette fois dans une salle de classe, elle

1. Libanios, *Or.* 40, à Eumolpios, § 17. Sur cette affaire, voir SCHOULER 1984 p. 901 et 903.

2. Libanios, *Or.* 40, 6-7.

3. Libanios, *Or.* 40, 18.

4. Ce poète égyptien anonyme est identifié par Seeck et le PLRE avec Andronikos I-5. Dans le discours rien ne l'indique ni du reste ne se réfère à l'activité grammaticale.

5. Libanios, *Or.* 40, 19-21.

6. *Or.* 40, 22-23.

aussi située dans les bâtiments officiels de la ville, qui inspirait la peur qu'elle ne s'effondre, tant les poutres paraissaient pourries, à tel point qu'on en interdit l'accès aux retardataires¹.

On a peine à imaginer l'importance des poètes dans cette société impériale. Ils sont présents non seulement dans les cérémonies officielles, mais dans les fêtes privées, en particulier dans les mariages. La rédaction et la récitation des épithalames sont confiées aussi bien au poète qu'au sophiste². De toute cette production poétique de l'époque, nous n'avons pratiquement rien conservé. Aucune œuvre n'en a paru digne. Mais cette absence ne doit pas nous faire croire à la disparition de l'activité poétique. Seules les inscriptions témoignent de sa profusion.

12 Statut social

L'école de Libanios comprend à la fois des grammairiens et des maîtres de rhétorique adjoints désignés par le mot *ρήτωρ* (ou *ὑποδιδάσκαλος*, mot que Libanios n'utilise pas³). Le mot *ρήτωρ* peut tout aussi bien désigner soit un avocat soit toute personne qui pratique avec bonheur l'éloquence sans forcément l'enseigner. Maîtres adjoints et grammairiens reçoivent, tout comme le sophiste, des émoluments (souvent en nature) de la cité. En tant que sophiste principal, Libanios touche une rémunération impériale. Au Nouvel An, un *μισθός* est versé par les familles sous des formes variées⁴. Les grammairiens bénéficient de l'immunité fiscale comme les autres professeurs⁵. Comme les sophistes et les médecins, ils ne sont pas soumis à la corvée d'hébergement et ils bénéficient d'une exemption fiscale les délivrant de l'obligation d'assumer les charges civiques qui pèsent si lourdement sur les élites.

1. *Or.* 40, 24-27.

2. Sur les épithalames composés par les sophistes Himerios et Chorikios et adressés à leurs élèves, voir PENELLA 2005.

3. Le point le plus récent sur les maîtres adjoints dans l'école de Libanios est dû à WINTJES 2005 p. 79 n. 10.

4. Libanios, *Or.* 31, 8, en 360-361.

5. HADOT 1984, p. 231.***

Ce privilège marque bien l'énorme fossé qui sépare les grammairiens des maîtres d'école. Ceux-ci, que les textes juridiques désignent par les mots *grammatistes* ou *magistri*, mais n'appellent jamais professeurs, *praeceptores*, ou doctores, doivent selon Ulpien bénéficier d'une grande compréhension.

Ceux qui apprennent aux enfants à lire et à écrire ne sont pas exemptés des charges municipales, mais il appartient à la conscience du gouverneur de ne pas les imposer au delà de leurs forces, qu'ils enseignent dans les cités ou dans les villages¹.

Les grammairiens comme les sophistes participent aux délégations qui attendent les gouverneurs aux portes de la ville². On peut donc constater que le grammairien jouit du prestige que donnent son autorité en matière de langage, sa pratique des anciens auteurs, et sa capacité à composer des poèmes.

13 Origine géographique et sociale

L'Égypte et particulièrement Alexandrie apparaissent comme le pôle d'excellence de la grammaire et de nombreux grammairiens proviennent d'Égypte. Ammonios II-3 porte un nom évidemment fréquent en Égypte. Un autre Ammonios (Ammonius 1) enseignait la grammaire (*prima elementa*) aux enfants à Bordeaux³. Ce grammairien Ammonios II-3 qui vécut dans la seconde moitié du quatrième siècle est connu grâce à l'historien Socrate⁴, lequel fut son élève à Constantinople, et à Photios⁵. Socrate rapporte que son maître évoquait souvent la façon dont les chrétiens avaient traité l'idole du dieu-singe, dont il était le prêtre. C'est après la destruction du Serapeion en 391 qu'Ammonios avait quitté l'Égypte.

1. Ulpien, *Digeste* 50, 5, 2, 8 *Qui pueros primas litteras docent, immunitatem a civilibus muneribus non habent : sed ne cui eorum id quod supra vires sit indicatur, ad praesidis religionem pertinet, sive in civitatibus sive in vicis primas litteras magistri doceant.*

2. Libanios, *Ep.* 255, 6.

3. Ausone, *Prof.* 10, 35.

4. Socrate, *HE* 5, 16, 9.

5. Photios, *Codex* 28.

Andronikos I-5 est un membre de la curie d'Hermoupolis. Est-il seulement poète ou aussi grammairien ? Déjà célèbre par ses récitations poétiques, il emporte un mot de recommandation de Libanios lorsqu'il se rend à Constantinople pour suivre l'enseignement de Thémistios¹.

Nous avons déjà rencontré les Égyptiens Harpokration, et Didymos, le maître de Libanios. Nous pouvons encore évoquer Hella-dios V-4, qui fut le collègue d'Ammonios II-3, et qui était prêtre de Zeus à Alexandrie. Il dut quitter la métropole égyptienne lors de émeutes chrétiennes de 391. Il affirme avoir tué neuf chrétiens de sa propre main. Il existait donc des grammairiens dont la force musculaire n'avait pas été amoindries par les longues stations devant les livres et sous la lampe ! Ce réfugié fonde une école à Constantinople sous Théodose II et devint le maître de l'historien Socrate². La Souda et Photios nous procurent la liste de ses œuvres les plus connues : un Lexikon, une ekphrasis de l'ambition (*philotimia*), une description des Thermes de Constantin, un ouvrage intitulé Dionysos ou la Muse, et enfin un éloge de Théodose. Quant à l'Égyptien Kleoboulos il exerça la fonction de grammairien auprès de Libanios. Égyptien, bon poète, enseignant d'une exceptionnelle qualité, mais de santé fragile. Libanios recommande au préfet d'inscrire parmi ses serviteurs le neveu du grammairien³.

Comme il en est pour les sophistes, les grammairiens effectuent d'importants déplacements pour les besoins de leur carrière. Au sixième siècle, Priscien, né à Césarée de Mauritanie (Cherchell), enseignera la grammaire latine à Constantinople. La plupart du temps la grammaire, dans les provinces orientales, se transmet à l'intérieur de familles de lettrés, souvent fortunées ou en tout cas renommées, et généralement hostiles au christianisme.

1. Libanios, *Ep.* 77, en 359.

2. Socrate, *HE* 5, 16; Photios, *codex* 28.

3. Libanios, *Ep.* 361 à Parnassios, préfet d'Égypte en 357-359. Sur Cleobulus 1, voir WOLF 1952 p. 129-131; PETIT 1957 p. 85-86; WINTJES 2005 p. 55 n. 113.

14 Carrière extra-grammaticale

Si on se penche sur la biographie d'un certain nombre de grammairiens, on s'aperçoit qu'il leur arrive de revêtir d'importantes fonctions administratives. Kalliopios V-3, frère d'Alexandra, est un bon exemple. Apparemment, rien, sinon les liens de sa famille, ne disposait ce modeste enseignant, ce *grammatikos* — rhetor sans notoriété, à faire une brillante carrière. Pourtant il devint avocat. À cette époque, on devient avocat avec l'espoir d'être distingué par un gouverneur, qui exerce la justice, et d'être ainsi recruté comme *consiliarius*, assesseur, métier qui est l'antichambre des hautes fonctions administratives. On le retrouve en 388 exerçant la fonction de *magister epistularum*. À la cour, il est assez influent pour intervenir en faveur de Libanios auprès du *Praefectus Praetorio pro Orientis Tatanus* 5¹. Le fait que sa sœur Alexandra (souvent présentée, mais sans doute à tort, comme la mère d'Olympias, fervente chrétienne célébrée par Jean Chrysostome²), ait épousé Seleukos 1, qui exerça d'importantes charges sous Constance et sous Julien, avait-il facilité cette ascension ?

Un des grands soucis de Libanios est de faire en sorte que la formation littéraire continue à produire des gouverneurs, qui mettront leur zèle à la défendre contre toutes les décisions qui en atténuent le prestige. Ainsi s'est mis en place un système qui assure sa propre pérennité : le réseau des anciens élèves parvenus aux postes les plus élevés remplit les écoles, pour la plus grande joie des maîtres, et réalimente le vivier.

Optatos I (Flavius Optatus 3) est un grammairien qui a eu les fils de Licinius comme élèves. Il a épousé une très jolie femme, fille d'un aubergiste paphlagonien, et c'est en partie grâce à celle-ci qu'il exerce une grande influence sur Constantin après la mort de Licinius. Il semble avoir été le premier à porter le titre de *patricius* créé par Constantin³. Il fut consul en 334, mais périt dans la révolution

1. Libanios, *Ep.* 18, en 388.

2. Sur la difficulté de cette identification, acceptée avec de prudentes réserves par le *PLRE*, voir SCHOULER 1985, p. 133, n. 68.

3. Zosime 2, 40, 2.

de palais qui eut lieu en 337 à la mort de Constantin. Son neveu Optatus II-1 fit un riche mariage et une brillante carrière : sénateur de Constantinople, préfet d'Égypte en 384 et préfet de Constantinople en 404¹.

Simplicius II-7 était un grammairien originaire d'Emona, en Pannonie. Il devint assesseur de Maximinus 7 alors gouverneur de Corse ou de Sardaigne, et fut nommé Vicarius Urbis Romae en 374-375. Il traîne en justice sous des inculpations diverses (trahison, adultère) un certain nombre de sénateurs. Ammien le dépeint comme un être cruel qui finit par être exécuté en Illyrie sous l'empereur Gratien².

15 Action linguistique normative

Le grammairien étant un législateur et un juge dans le domaine linguistique, il définit l'usage correct et corrige les fautes. N'oublions pas que l'enfant qui est remis entre ses mains parle soit un grec commun bien éloigné de l'attique littéraire, soit une langue non grecque, araméen, copte, arabe... Même si, devenu adulte, à force d'exercices et de pratique, il parvient à maîtriser parfaitement cette langue artificielle que constitue l'attique littéraire, il lui arrive constamment d'hésiter sur certains mots ou certaines tournures.

Trois exemples me paraissent significatifs. Avant de céder à la tentation autobiographique, Flavius Joseph, fils de Mathias, fut historien et polémiste. Probablement peu de temps après la fin de la guerre qui aboutit à la prise de Jérusalem (en 73), il avait écrit sur celle-ci un ouvrage en araméen, sa langue maternelle, et, sous le règne de Titus (entre 79 et 81), il publia la Guerre des Juifs, en langue attique. Joseph y avoue avoir bénéficié de l'aide de rédacteurs grecs qu'il a rétribués³. Polémon de Laodicée (88-144) fut le plus célèbre sophiste de son temps, mais nous savons grâce à

1. Nous sommes informés sur la carrière de ces deux personnages par Libanios (*Or.* 38, 5 ; *Or.* 42 passim ; *Ep.* 923 et 926), par une biographie de Jean Chrysostome rédigée sous forme de dialogue et attribuée à Palladios, par Socrate 6, 18, 19 et par le *Code Théodosien* 2, 33, 4 ; 12, 1, 160.

2. Ammien Marcellin 28, 1, 45 et 52 ; *Code Théodosien* 9, 29, 1.

3. Joseph, *Guerre des Juifs* 1, 16.

un texte de Phrynichos que le grammairien Secundus « corrigeait les écrits du sophiste ». Il est assez extraordinaire de penser qu'un des représentants les plus célèbres de la seconde sophistique avait besoin lui aussi de recourir à la science du grammairien. N'oublions pas que Phrynichos est très proche chronologiquement de Polémon (fin du deuxième siècle) et que son témoignage n'est pas à dédaigner¹. L'attique reconstruit leur était familier depuis l'école du grammairien, depuis l'adolescence. Mais les hésitations² ou les recherches étaient fréquentes, et suscitaient des interrogations que l'élite cultivée pouvait transformer en un véritable jeu.

Libanios a entretenu une relation serrée avec le grammairien Eudaimon I-3. Cet Égyptien³ vient de Pélusion⁴ où son père vit encore en 359-360. Sa famille est honorable mais pauvre⁵. Son cousin Eunomos 2 est avocat à Elousa, en Arabie⁶. Païen, poète et évidemment grammairien⁷, il est, selon la Souda, l'auteur d'une technê grammatikê et d'une onomatikê orthographia. Il n'est pas étranger à la rhétorique, qu'il a étudié à Elousa. Revenu en Égypte, il est impliqué dans un procès, et retourne à Antioche où il fait la connaissance de Libanios. En 357, il exerce comme avocat à Elousa⁸ et il y enseigne⁹. En 360 il a le statut de professeur public et reçoit une rémunération impériale. Après un séjour à Constantinople, il retourne en Égypte dans l'été 361. Il est encore actif en 392¹⁰. Libanios lui a adressé une lettre dont la lecture mérite d'être faite¹¹.

1. Phrynichos, *Choix de noms et de verbes attiques (Eklogé)*, ed. E. Fischer, Berlin 1974. Sur les relations de Polémon avec Phrynichos, voir FAVREAU-LINDER, 2003, p. 687-689.

2. Comme on entend aujourd'hui aussi bien oscil-ler (plus correct) et osciller (alors qu'on dit ciller).

3. Libanios, *Ep.* 108, 132, 255.

4. Libanios, *Ep.* 108; *La Souda*, « Eudaimon ».

5. Libanios, *Ep.* 108.

6. Libanios, *Ep.* 164.

7. Libanios, *Ep.* 255, 132, 632, 633, 826, 1057.

8. Libanios, *Ep.* 315.

9. Libanios, *Ep.* 215, 315, 108, 132.

10. Libanios, *Ep.* 1057.

11. Libanios, *Ep.* 255 en 357-358.

Je ressens depuis longtemps cette passion qui consiste à trouver sa joie dans le choix des mots grecs, et à considérer que les orateurs partageant l'option de ceux à qui cette passion est étrangère font tort à leur art. Jadis je perdais courage, car je n'avais personne qui partageât cet amour et qui fût disposé à m'accompagner dans cette quête. Il est même arrivé qu'on se moquât de moi : on a dit que je m'occupais de choses insignifiantes, de façon encore plus ridicule que ceux dont la comédie a prétendu qu'ils scrutaient des pattes de puces¹. Dans ces conditions, si une expression «à proscrire» m'a échappé, je ne m'en étonne point : étant seul, je n'ai pu franchir tous les obstacles. Quand tu vins d'Égypte, — et que celui qui t'a mis dans cette nécessité soit comblé de bienfaits : en te convoquant à un procès, il a fait bénéficier la cité, sans l'avoir voulu, des connaissances littéraires dont tu es le dépositaire, — alors j'ai compris mieux qu'auparavant le proverbe affirmant que quand deux hommes marchent ensemble² le profit est grand pour l'un comme pour l'autre. Peut-être en l'occurrence le profit ne fut pas pour l'un comme pour l'autre, mais c'est moi qui ai tiré profit de ta fréquentation. Chaque fois en effet mon rôle est de questionner, le tien de répondre, à tel point que je crois bien t'avoir fatigué par la fréquence de mes questions : les unes, confiées à des billets, te parvenaient alors que, assis sur la chaire, tu faisais la classe à tes élèves ; les autres t'étaient adressées chez toi, souvent lorsque tu prenais ton repas. La plupart du temps, cela tombait dru comme neige. Nos conversations ne portaient pas sur les revenus qu'on tire de l'exercice du métier, ni sur la nourriture ; nous ne nous demandions pas ce que nous avions pris au dîner, ce que nous allions prendre, ni quel gouverneur allait sortir de sa charge, ni quel allait être son successeur. Car rien de tout cela ne nous semblait concerner les Muses. À peine t'avais-je aperçu que je te tirais sous l'auvent d'une boutique, je t'y maintenais, pour un peu je t'aurais crucifié pour t'empêcher de te dérober à cet interrogatoire sur les mots. Et toi tu séparais les mots bâtards des mots légitimes, venant au secours de ceux que j'avais injustement bannis, expulsant ceux auxquels j'accordais un honneur immérité. Il n'est pas jusqu'aux faubourgs qui n'aient été complices de nos entretiens, d'entretiens similaires à ceux-là, lorsque nous attendions les gou-

1. Aristophane, *Nuées* 145.

2. Homère, *Iliade* 10, 224.

verneurs revenant de voyage : nous avons de quoi nous occuper ! Énumérer toutes les questions que nous avons soulevées, ce serait plutôt le travail d'Apollon, le seul qui soit capable de dénombrer les grains de sable. Je rappellerai seulement que c'est toi qui nous as autorisé à dire ὦ Ἡρόκλει quand nous invoquons ce dieu. Quelqu'un, dont la réputation pourtant n'est pas des moindres, prétendait qu'on devait retrancher l'iota, sauf s'il s'agissait d'un juron. Notre homme en effet n'interdit pas cette lettre à celui qui jure, mais ne permet pas son emploi dans les invocations. Mais toi, tu ouvris trois routes devant ce vocatif : à nous, qui étions devant une bifurcation, et aux poètes, puisqu'à ceux-ci rien n'est interdit, étant donné qu'ils ont des ailes. Pour cela, bénéficie largement de notre gratitude et de celle du dieu.

16 Influence des grammairiens

La grammaire fait partie des connaissances essentielles, même si la place occupée par cette discipline semble un peu en retrait par rapport à celle qu'occupe l'éloquence ou la philosophie. Nous n'avons que fort peu évoqué jusqu'ici une des fonctions capitales du grammairien, la critique et le commentaire des textes et leur édition. Il s'agit d'une activité prestigieuse, que ne dédaignent pas des hommes cultivés qui n'ont pas le statut de grammairien. Cette grammaire exégétique est pratiquée en tant qu'approfondissement ou recherche, à un niveau supérieur donc, par de nombreux pépai-deumenoï, sophistes, tels que Libanios, ou, bien avant lui, Dion de Pruse, qui compare dans un traité les trois tragédies composées par Eschyle, Sophocle et Euripide sur Philoctète¹.

Des philosophes n'ont pas dédaigné l'activité grammaticale. Porphyre a écrit des Questions homériques et des Recherches grammaticales². St Augustin, qui projetait de composer une encyclopédie, a rédigé un ouvrage Sur la grammaire. Il commençait par le commencement³. Les philosophes du moyen platonisme comme Alki-

1. Dion, *Or.* 52 (Arnim 35) excellemment commenté dans LUZZATO 1983.

2. HADOT 1984 p. 93 n. 113.

3. HADOT 1984 p. 154.

noos ou les néoplatoniciens et leurs successeurs chrétiens, Elias et David à l'Est, Cassiodore ou Isidore à l'Ouest, considèrent la grammaire comme un secteur de l'activité rationnelle, au même titre que la rhétorique. Ils ne faisaient en cela que reprendre l'enseignement de certains Stoïciens, qui distinguaient trois disciplines fondées sur le logos, les λογικὰ ἐπιστῆμαι : la grammaire, la rhétorique et la dialectique. Dans les écoles de l'époque impériale, les cours sur la grammaire, sur la rhétorique, et sur la philosophie sont construits sur un schéma rigoureux et identiques qui commence par une définition de cette activité. Il suffit de se reporter aux divers Prolégomènes¹.

L'activité des grammairiens pose la question de la relation qui s'établit entre un besoin, plus ou moins clairement ressenti par la société, et les initiatives qui sont prises pour apporter des réponses. L'invention de la grammaire, ou plutôt son irruption dans la culture grecque, s'est faite par étapes. À l'origine, on trouve l'enseignement des premiers sophistes qui a profondément modifié les conceptions sur l'éducation. Dans quelles conditions s'est effectué, au quatrième siècle avant J.-C., le basculement qui élimina progressivement l'enseignement de la musique pour le remplacer par celui des textes poétiques ? Isocrate² notait déjà que la grammaire, avec la musique et le reste de l'instruction, faisait partie des enseignements dont bénéficiaient les jeunes enfants et qui leur serviraient de base. Le mot grammaire dans ce texte signifie sans doute beaucoup plus que le simple apprentissage de la lecture et de l'écriture. On peut penser qu'Isocrate fait allusion à une activité plus proche de celle du γραμματικός et plus complexe que celle du γραμματιστής, laquelle est ancrée dans les mœurs depuis longtemps. Sa vision des études est déjà bien différente de celle dont Protagoras dresse le tableau, chez Platon, où on reconnaît les étapes parcourues au siècle précédent : γραμματιστής, κιθαριστής, παιδοτριβής. Nous ne pouvons apparemment que soulever des questions sur les modalités selon lesquelles s'est opérée cette modification fondamen-

1. HADOT 1984 p. 201.

2. Isocrate, *Sur l'Echange* 262-263.

tale, qui aboutit à fonder l'éducation sur la formation littéraire et qui était destinée à servir de socle à la civilisation occidentale. Les citharistes sont-ils devenus peu à peu des grammairiens en portant leur attention plutôt sur les mots que sur la musique ? Ont-ils été séduits par l'enseignement grammatical des sophistes et incités par leurs analyses et leurs débats à inventer un nouveau palier dans la formation des esprits ? Ou ont-ils été purement et simplement évincés par un nouveau type d'enseignants, marqués par l'enseignement des sophistes ?

Une phase théorique capitale a été l'analyse philosophique de la langue par le Lycée, préparée par les spéculations sophistiques. Cette phase sera suivie par un approfondissement théorique, non plus seulement descriptif mais normatif, que réalisèrent les Stoïciens et surtout Denys le Thrace. Quelles furent les conséquences de cette entreprise de normalisation de la langue ? Elle fige l'évolution de la langue écrite et instaure une coupure entre langue parlée et langue écrite. Les grammairiens et leurs jugements, tels ceux de Denys d'Halicarnasse, ont progressivement expulsé la κοινή γλῶσσα de la pratique littéraire et instauré le règne sans partage du néo-attique, qui devait se maintenir jusqu'à la chute de Byzance.

Mais ce conservatisme n'est pas sans conséquence positive. Il développe et maintient une unité culturelle ; il sauvegarde le patrimoine littéraire, en rendant son accès de plain-pied. Les marches à gravir le sont dans l'enfance, à l'école du grammairien. Les spécialistes allemands et italiens sont peut-être plus sensibles que nous à cette fonction fondamentale d'unification qui fut celle du néo-attique. C'est un Allemand, W. Schmid, qui a composé l'étude la plus complète sur ce phénomène dans son ouvrage *Der Atticismus in seiner Hauptvertretern von Dionysios von Halikarnasse bis auf des zweiten Philostratos*¹. Selon Richard Baum², il paraît nécessaire que la langue maternelle bénéficie d'une normalisation. D'autre part, étant donné que toute langue véhicule une *Weltanschauung*, une *Weltansicht*, si celle-ci reste trop « cantonale », elle

1. SCHMID 1887-1896.

2. BAUM 2003.

enferme l'individu et restreint ses possibilités. C'est en Italie et en Allemagne que les réflexions sur l'opposition entre la *vulgaris locutio* et *die Hochsprache* (Hochdeutsch) ont été le plus poussées. Tout en exaltant la valeur de la langue locale, celle qu'il désigne par la locution « parler materno », Dante, dans *De vulgari eloquenti*, en 1303-1304, reconnaissait l'importance de la normalisation dont il voyait le modèle dans la grammaire latine, qui assure à cette langue perpétuité et universalité.

Hinc moti sunt inventores grammaticae facultatis : quae quidem grammatica nihil aliud est quam quaedam inalterabilis locutionis identitas diversis temporibus atque locis.

Les grammairiens grecs, en faisant de l'attique un moyen universel de communication entre les élites, ont joué un rôle fondamental de conservation du patrimoine littéraire antique, de transmission, d'unification linguistique, d'enrichissement du capital culturel. Nous ne saurions les accuser, comme on le fait parfois, sur les traces de Pierre Bourdieu, d'avoir créé un instrument de domination fondé sur la coupure entre les élites cultivées et la masse. Pour Th. Schmitz et M. Korenjak¹, la domination des puissants trouve son meilleur rempart dans une *paideia* fermée aux pauvres. On peut objecter que les empereurs n'ont pas besoin des sophistes pour maintenir la masse inculte dans l'obéissance. C'est de façon tout à fait incongrue que grammairiens et sophistes de l'époque impériale sont présentés comme formant un rempart contre le peuple. La formation fondamentale que ceux-ci délivrent serait garante de l'ordre social. Leur enseignement viserait ou aboutirait à maintenir les couches populaires dans l'ignorance et l'oppression. Même prétendre que la majorité ignorante est dépourvue de tout pouvoir est une vue quelque peu simplificatrice. Selon Libanios l'aristocratie locale tremble devant la foule toujours prompte à se révolter et les gouverneurs ne tarissent pas de flatterie envers le peuple. Gardons-nous de projeter sur cette époque des concepts inappropriés.

1. Schmitz 1997 ; Korenjak 2000.

Le risque encouru était de figer l'évolution et de creuser un fossé de plus en plus large entre l'usage linguistique et la langue des lettrés. Toutefois la diglossie n'est pas le bilinguisme. La coexistence d'une langue maternelle (ou langue première) et d'une langue normalisée autorise un échange permanent entre deux stades d'évolution d'une même langue, entre ce qui peut passer pour un purisme, parfois méprisant et artificiel, mais toujours nécessaire lorsqu'il ne tombe pas dans l'excès, et des dialectes vivants, constamment tentés par le séparatisme et l'enfermement et entretenant une conception trop étroite, trop « cantonale » de la vie.

Les grammairiens sont là pour nous rappeler qu'un des traits essentiels de l'hellénisme tient au culte des écrits, des livres (et non pas du Livre, ni des Ecritures) et à l'intérêt porté à la langue comme facteur de civilisation, d'universalisme, d'union entre les hommes. Henri-Irénée Marrou a faussement qualifié l'évolution du classicisme vers la culture hellénistique en l'interprétant comme le passage d'une civilisation du héros à une civilisation du scribe. En réalité, il n'est pas question de scribe au service unique d'un pouvoir royal ou religieux, mais de lettrés, conscients du rôle d'approfondissement philosophique que jouent les écrits. Les Romains ont parfaitement assimilé ce programme, et le latin s'est maintenu au Moyen Âge comme la langue universelle des lettrés européens. Érasme, à la différence de Dante ou de Luther, n'a eu que mépris pour les langues vulgaires, mais le maintien du latin comme langue de communication entre savants et lettrés, qu'il préconisait, s'est révélé être une utopie dès le dix-septième siècle. Le problème actuel de l'Europe est d'une tout autre envergure que celui qui s'est posé aux grammairiens antiques, aux Italiens ou aux Allemands, car les langues sont nombreuses, diverses et souvent porteuses d'idéologie nationaliste.

Si je me suis permis en conclusion d'ouvrir l'horizon et de m'extraire de l'Antiquité, c'est avec l'intention de faire admettre que rien en définitive n'est plus noble que l'entreprise grammaticale, même s'il s'agit toujours d'une entreprise désespérée, assez peu apte à résister aux assauts des parlers « cantonaux ». Érasme disait

que pour maintenir la pureté d'une langue, il ne fallait surtout pas compter sur le peuple, très mauvais gardien des choses précieuses, mais sur les œuvres des bons écrivains.

Bibliographie

- BAUM Richard, 2003, « Muttersprache » dans *Historisches Wörterbuch der Rhetorik* (HWRh), Band 6, Tübingen.
- BOUFFARTIGUE Jean, 1992, *L'empereur Julien et la culture de son temps*, Paris.
- KAster R. A., 1989, *Guardians of Language, The grammarian and Society in Late Antiquity*, Berkeley.
- FAVREAU-LINDER Anne-Marie, 2003, *Polémon de Laodicée*, thèse soutenue à Strasbourg.
- FESTUGIÈRE A. J., 1959, *Antioche païenne et chrétienne*. Paris.
- FOERSTER R., 1925, Münscher, K. « Libanios », *RE* 12.1 (24. Halbband). Stuttgart.
- HADOT Ilsetraut, 1984, *Arts libéraux et Philosophie dans la pensée antique*, Paris.
- JONES A. H., J. R. MARTINDALE, J. MORRIS, 1971, *The Prosopography of the Later Roman Empire (PLRE)*. Cambridge.
- KORENJAK M., 2000, *Publikum und Redner : ihre Interaktion in der sophistischen Rhetorik der Kaiserzeit*, Zetemata 104, München.
- LUZZATO Maria Tania, 1983, *Tragedia greca e cultura ellenistica : l'or LII di Dione di Prusa*, Bologne.
- MARROU Henri-Irénée, 1966, *Histoire de l'Éducation dans l'Antiquité*, Paris.
- MARTIN Jean & Paul PETIT, 1979, *Libanios, Autobiographie*. Paris.
- NORMAN A. F., 1965, *Libanius' Autobiography*, Oxford.
- NORMAN A. F., 1992, *Libanius, Autobiography and Selected Letters*, Loeb Classical Library.
- PATILLON Michel, 1997, *Aelius Theon*, CUF, Paris.
- PENELLA R., 2005, « From the Muses to Eros : Choricus' Epithalamia for Student Bridegrooms », *Gaza dans l'Antiquité tardive. Archéologie, rhétorique et histoire*. Salerne, p. 135-148.

- PETIT Paul, 1957, *Les Étudiants de Libanius*. Paris.
- SCHMID W., 1887-1896, *Der Atticismus in seiner Hauptvertretern von Dionysios von Halikarnasse bis auf des zweiten Philostratos*, 5 vol. Stuttgart.
- SCHMITZ Th., 1997, *Bildung und Macht. Zur sozialen und politischen Funktion des Zweiten Sophistik in der Welt der Kaiserzeit*, Zetemata 97, Munich.
- SCHOULER Bernard, 1973, *Libanios, Discours moraux*, Paris.
- SCHOULER Bernard, 1984, *Libanios et la tradition hellénique*, Lille/Paris.
- SCHOULER Bernard, 1985, « Hommages de Libanios aux femmes de son temps », *Pallas* 32, p. 123-148.
- SEECK Otto, 1906, *Die Briefe des Libanius*, Leipzig.
- WINTJES Jorit, 2005, *Das Leben des Libanius*, Rahden.
- WOLF Peter, 1952, *Vom Schulwesen der Spätantike. Studien zu Libanios*, Baden-Baden.

Annexe

Liste des personnages mentionnés

La numérotation en chiffres romains est celle de Seeck, et celle en chiffres arabes celle du *PLRE*.

Divers

Alexandra, épouse de Séleukos (ep 696, 5-8 en 362).

Arrabios, le fils de Libanios (qui s'appellera par la suite Cimon).

Eumolpios, frère de Domitios 1.

Mardonios, pédagogue de Julien.

Rhetorios, fils de Didymos 1 et élève de Libanios.

Grammairiens (ou poètes)

Le père d'Alexandra, anonyme, grammairien.

Alexandros XI-7, natif d'Héliopolis, grammairien à Antioche (ep. 1255 et 1256, 3).

Ammonios 1, grammairien à Bordeaux, IV^e siècle.

Ammonios II-3, grammairien, à Alexandrie et après 391 à Constantinople.

Anonyme, poète égyptien identifié par Seeck et le *PLRE* avec Andronikos I-5 (discours 40, vers 370).

Andronikos I-5, Égyptien, curiale d'Hermoupolis, poète (ep. 77-78 en 359).

Archias d'Alexandrie, grammairien, I^{er} ou II^e siècle.

Celsus (Kelsos) II-2, grammairien à Antioche (ep. 363 en 358).

Danaos, originaire de Cilicie, père de Diphilos, grammairien en Palestine (ep. 969 en 390).

Quintus Lutatius Daphnis, grammairien (I^{er} ou II^e siècle).

Didymos Chalkenteros, grammairien d'Alexandrie, 2^e moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

- Didymos 1, Égyptien, père de Rhetorios, grammairien à Antioche, maître de Libanios (ep. 317-318 en 357).
- Diphilos, fils du grammairien Danaos, grammairien (ep. 969 en 390).
- Eudaimon I-3, originaire de Pelousion, Égypte (ep. 255 en 357-358).
- Eudaimon II-2, grammairien à Antioche (ep. 364, 5-7 en 358).
- Harpokration, Égyptien, grammairien (ep. 364, 5-7).
- Helladios V-4, grammairien à Alexandrie et après 391 à Constantinople, maître de l'historien ecclésiastique Socrate.
- Kalliopos V-3, frère d'Alexandra, en 361-362 grammairien adjoint de Libanios (ep. 625, 4 en 361), *Magister Epistularum* en 388.
- Kleoboulos 1, grammairien à Antioche (ep. 361 en 358).
- Manilius, grammairien, I^{er} ou II^e siècle.
- Nikoklès, natif de Sparte, grammairien à Constantinople, maître de Julien et ami de Libanios (ep. 337 en 357-358).
- Optatos I, grammairien sous Licinius, consul en 334.
- Secundus, grammairien contemporain de Polémon.
- Simplicius II-7, grammairien originaire d'Emona (Pannonie), devenu *Vicarius Urbis Romae* en 374 (Ammien Marcellin 28, 1, 45 rt Code Théodosien 9, 29, 1).
- Staberius, grammairien, I^{er} ou II^e siècle.
- Syrus, grammairien, I^{er} ou II^e siècle.
- Tiberinos, né en Arabie, grammairien à Antioche, père d'Archelaos III (ep. 337 en 357-358).

Personnages influents

- Alexandros III-5, né à Héliopolis, *Consularis Syriae* en 363 (ep. 1256, 3).
- Celsus-Kelsos I-3, *praeses Ciliciae* (ep 696, 5-8 en 362).
- Domitios 1, *Comes Orientis*, après 364.
- Domninos 2, *Praeses Phoenices et Libanensis* (lettre 1255, 1 en 364).
- Hilarios VII, *Proconsul Palaestinae* (ep. 1036 en 392).
- Klematios II, *Agens in rebus*, (ep. 317).
- Maximinus 7, *praeses Corsicae et Sardiniae* (364-366).

Maximos IV-14, *praeses Arabiae* .

Parnassios I, *Praefectus Aegypti*, en 357-359.

Seleukos 1, curiale de Cilicie, fonctionnaire sous Constance et sous Julien.

Tatianus 5, *Praefectus Praetorio pro Orientis* (388-392).

Philosophes (ou médecins)

Hygieinos, médecin à Constantinople (ep. 78 en 359).

Hypatia, philosophe et mathématicienne à Alexandrie, massacrée en 415.

Olympios I-4, médecin à Antioche (ep. 406 en 355).

Themistios, philosophe, *Proconsul Urbis Constantinopolitanae*, en 358-359.

Themistokles, philosophe à Constantinople (ep. 406 en 355), *Proconsul Urbis Constantinopolitanae*, en 358-359.

Sophistes (ou avocats)

Bemarchios, sophiste rival de Libanios à Constantinople en 342.

Eunomos 2, sophiste et avocat à Elousa, cousin d'Eudaimon I-3 (ep. 255 et 164).

Hekebolios, sophiste, maître de Julien à Constantinople (vers 340).

Postumianus III-3, avocat à Rome (ep. 1036 en 392).

Zenobios**

Principaux lieux mentionnés

Alexandrie	Elousa (Arabie)
Antioche	Emona (Pannonie)
Arabie	Heliopolis (Baalbek)
Berytos (Beyrouth)	Hermoupolis (Égypte)
Bordeaux	Laodicée du Lykos (Carie)
Césarée de Mauritanie	Nicomédie (Bithynie)
Cilicie	Pelousion (Égypte)
Constantinople	Rome

Cornutus : grammairien, rhéteur et philosophe stoïcien

Jean-Baptiste Gourinat

à Guillaume Rocca-Serra¹

Cornutus a ce rare privilège parmi les auteurs de l'Antiquité d'avoir été à la fois grammairien, rhéteur et philosophe. Dans les sources antiques, il est défini tantôt comme philosophe², tantôt comme grammairien³. Comme le signale Hésychius, il écrivit « de nombreux ouvrages de philosophie et de rhétorique ». Ses œuvres grammaticales sont bien attestées, et assez abondamment citées dans l'Antiquité⁴. Il est notamment l'auteur d'un traité *De l'orthographe*, et de commentaires de Virgile. Il est donc « grammairien » au double sens de la tradition : la connaissance technique de la langue et le commentaire des œuvres littéraires. Pour cette raison, il est particulièrement intéressant d'étudier son cas, si l'on veut décrire les articulations entre grammaire et philosophie au premier

1. C'est à Guillaume Rocca-Serra, *vir doctissimus*, que je dois d'avoir découvert Cornutus, et d'avoir pu lire sa thèse inédite, *Cornutus : Abrégé des traditions relatives à la théologie grecque*, Paris, 1988. Qu'il trouve ici l'expression de ma très amicale gratitude.

2. Souda, K 2098, t. III, p. 159, 13-15 Adler (Hésychius).

3. Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, II, 6, 1. Voir aussi *Vita Persi*, 5, mais, en fait, la leçon des manuscrits donne *tragicus*, qui est corrigé en *grammaticus* par MARTINI 1825, p. 50, et ROCCA-SERRA 1982, p. 63, tandis que MOST 1989 p. 2046, propose *criticus*, plus facile à accepter paléographiquement.

4. Les témoignages biographiques et les fragments grammaticaux sont rassemblés dans le recueil de MAZZARINO 1955, p. 167-209. Voir aussi REPPE 1906, p. 4-16.

siècle de l'Empire, car il fournit un exemple exceptionnel d'articulation entre une œuvre grammaticale et une œuvre philosophique chez le même auteur. Un trait particulièrement frappant, et tout aussi exceptionnel, est que son œuvre philosophique est rédigée en grec, et son œuvre grammaticale en latin : Cornutus est donc le croisement étonnant d'un grammairien latin et d'un philosophe grec réunis en une seule et même personne.

1 Le rôle et la place de Cornutus

Lucius Annaeus Cornutus¹ a marqué l'histoire de la littérature en tant que maître de Lucaïn et de Perse². Selon la *Vie de Perse*, 8, il corrigea le dernier livre des *Satires* de Perse, que celui-ci avait laissé inachevé à sa mort, ainsi que le vers 121 de la 1^{re} Satire, mais laissa à Caessius Bassus, à sa demande, le soin de publier des *Satires*. La même *Vie* le présente comme « un grammairien de l'école du Portique de ce temps-là qui laissa des ouvrages de philosophie³ ». Perse lui-même, dans la V^e *Satire*, décrit l'enseignement de Cornutus, qu'il qualifie de « socratique », et dit que sa « règle redresse les mœurs tordues » (37-38). Cornutus, selon le témoignage de Perse, était donc un éducateur moral, un aspect de son enseignement qui n'apparaît pas dans ce qui reste de ses écrits. Perse décrit une vie en commun, de l'étude au repos, où Cornutus « semait dans les oreilles le bon grain de Cléanthe⁴ », et se consacrait à la formation morale de ses élèves. Selon Perse, il leur apprenait aussi à raisonner correctement, notamment en ce qui concerne les questions

1. Son nom complet est fourni par Charisius, *Gramm.*, I, p. 127, 19 K. (fr. 33 Mazzarino).

2. *Vita Persi*, 5 ; Perse, *Satires*, V.

3. *Vita Persi*, 5 : Nam Cornutus illo tempore grammaticus fuit sectae porticus qui libros philosophiae reliquit. Le texte est incertain : en plus de la correction de tragicus en grammaticus, sectae porticus est aussi une correction, qui a été proposée par G. Lee et W. Bar dans leur édition des *Satires* de Perse et acceptée par MOST 1989, p. 2045 : les manuscrits ont poeticae ; ROCCA-SERRA 1982, p. 63, propose stoicae, à la suite de P. Pithou (XVI^es.)

4. Perse, *Satires*, V, 63. Il s'agit vraisemblablement d'une formule pour désigner l'enseignement de l'ancien stoïcisme en général.

morales¹, mais il lui prête des accents dignes d'Épictète, pour dire qu'il faut marquer à la craie « ce qu'il faut rechercher » et marquer au charbon « ce qu'il faut éviter », au lieu de se contenter de savoir « distinguer le vrai et l'apparence² », autrement dit, privilégier la discipline du désir sur la maîtrise dialectique de l'assentiment³.

D'après Hésychius⁴, il était né à Leptis Magna, en Libye, peut-être vers 10/20, et il arriva à Rome sous Néron, d'après la même source, mais plus vraisemblablement sous Claude, puisqu'il aurait rencontré Perse en 50⁵. Son nom indique un affranchi de la *gens Annaea*, peut-être de Sénèque lui-même ou de Méla, le père de Lucain⁶. Selon la *Vita Persi*, il fut le légataire de Perse, qui lui légua environ 700 volumes des traités de Chrysippe, ainsi qu'une importante somme d'argent⁷. Cornutus garda les volumes de Chrysippe,

1. Perse, *Satires*, V, 85, montre Cornutus reprenant une inférence défectueuse : *colligis mendose*.

2. Perse, *Satires*, V, 105-108.

3. Comparer notamment avec Épictète, III, 2, 1-3.

4. Souda, K 2098, t. III, p. 159, 13-15 Adler, dont la notice est probablement compilée à partir d'Hésychius, mais introduit des confusions (MAZZARINO 1955, p. 167, T3, et FUENTES GONZÁLEZ 1994, p. 461).

5. MAZZARINO 1955, p. 167-168, T 4, établit la date de naissance probable de Cornutus à partir de la date de la première rencontre de Perse et de Cornutus en 50, selon la *Vita Persi*, 4 (Perse avait 16 ans lors de cette première rencontre selon la *Vie* et il était né en 34) et de sa probable arrivée à Rome sous Claude (41-54), plutôt que sous Néron (54-68), qui résulte de cette donnée de la *Vie de Perse*. On tire de là qu'il atteignit sa maturité à peu près à la même époque, ce qui le fait naître vers 10 ou 20. Cette datation, comme le note FUENTES GONZÁLEZ 1994, p. 462, pourrait être confirmée par la publication du traité *De l'orthographe* avant 41 ou 48, date que MAZZARINO 1955, p. 172, infère du fait que Cornutus ne mentionne pas la réforme claudienne de l'orthographe et l'introduction du digamma inversé dans les inscriptions (voir aussi FUENTES GONZÁLEZ 1994 p. 470 sur ce point).

6. FUENTES GONZÁLEZ 1994, p. 462.

7. *Vita Persi*, 5 (Cornutus, T. 6 M.). Perse aurait peut-être même légué à Cornutus la totalité de sa bibliothèque (*sive bibliothecam suam omnem*). Le chiffre de 700 volumes environ (*libros circa septingentos*) donné par la *Vita Persi* correspond à l'indication donnée par D.L., VII, 180, selon qui Chrysippe aurait écrit plus de sept cent cinq volumes (*ὑπὲρ πέντε καὶ ἑπτακόσια ἔστιν*). Même si ce témoignage, malgré les autres précisions chiffrées sur la fortune de Perse qui l'accompagnent, n'est sans doute pas à prendre pour argent comptant, il montre au moins qu'un philologue scrupuleux comme l'auteur de la *Vita Persi* (La *Vita*

ainsi que les œuvres de Perse, qu'il contribua partiellement à éditer, mais restitua l'argent à la sœur et à la mère de Perse. Le trait est révélateur : Cornutus, bien entendu, n'était pas riche et n'avait pas pu se procurer les œuvres de Chrysippe, que son élève avait pu acquérir, et il était généreux et peu intéressé. Selon Hésychius il fut « supprimé (ἀναρθεῖς) en même temps que Musonius sur ordre de Néron ». Mais, en fait, il ne fut qu'exilé par Néron, selon le témoignage de Jérôme et celui de Dion Cassius, vers 65¹.

Son influence et sa postérité furent importantes, notamment pour le seul ouvrage que nous ayons conservé de lui, l'*Abrégé de théologie grecque*. Porphyre² lui attribue une influence décisive sur l'emploi de la méthode allégorique par Origène :

[Origène] était en effet familier de Platon et il fréquentait les écrits de Numénios et de Cronios, d'Apollonios, de Longin et de Modérateur, de Nicomaque et des pythagoriciens les plus célèbres. Il se servait aussi des ouvrages de Chairémon le stoïcien et de Cornutus, de qui il avait appris la figure métaleptique des Mystères grecs, qu'il appliqua aux Écritures juives³.

La célébrité de Cornutus sur ce point a été longue, puisque Rabelais le cite encore dans le prologue du *Gargantua* comme un allégoriste.

Persi est transmise avec certains manuscrits des *Satires* de Perse, qui en attribuent la paternité à Valerius Probus, grammairien contemporain de Cornutus, connu notamment pour un commentaire de Perse et un autre de Virgile) pensait que l'anecdote était vraisemblable.

1. Jérôme, *Ad a.* 2083 = 820/67 et Dion Cassius, LXII, 29, 2 (Cornutus T5 Mazarino, p. 168). Dion Cassius raconte les circonstances de cet exil. L'anecdote, sans doute trop belle pour être vraie, marque à la fois le courage et l'esprit de Cornutus : Néron comptait écrire une épopée en 400 livres, et demanda l'avis de Cornutus, qui lui dit que personne ne lirait un aussi long ouvrage ; à un courtisan qui lui dit que Chrysippe en a écrit bien plus, il répondit : « Oui, mais ils sont utiles à la vie des hommes ! »

2. Notons que Porphyre connaissait bien l'œuvre de Cornutus, puisque les passages du *Commentaire* de Simplicius aux *Catégories* d'Aristote qui mentionnent Cornutus sont probablement inspirés du grand *Commentaire* perdu de Porphyre.

3. Porphyre, *Contra Christianos*, F 39 (Eusèbe, *Hist. Eccl.*, VI, 19, 4-8). Le même témoignage se trouve dans la *Souda* III 617/182 Adler (T11^c Mazarino).

2 Les œuvres philosophiques

Pour les œuvres philosophiques de Cornutus, deux ou trois ouvrages sont attestés, dont son seul ouvrage conservé, Ἐπιδρομή τῶν κατὰ τὴν Ἑλληνικὴν θεολογίαν παραδεδομένων, ou *Compendium theologiae graecae*, dit généralement *Abrégé de théologie grecque*. L'autre ouvrage philosophique attesté est un commentaire des *Catégories* d'Aristote, ou du moins un ouvrage consacré aux « catégories », et dirigé contre Athénodore, le premier commentateur stoïcien des *Catégories*, et contre Aristote lui-même. Cet ouvrage est attesté sous deux titres différents, mais très proches, *Contre Athénodore* chez Porphyre¹, et *Contre Athénodore et Aristote* chez Simplicius². Les fragments en sont rassemblés soit chez Reppe³, soit de façon incomplète dans les *FDS* de Hülser⁴. Le papyrus d'Oxyrinchus 3946 nous a conservé le titre du second livre d'un Περὶ ἐκτῶν, de Cornutus : il s'agit peut-être d'un troisième ouvrage philosophique, mais ce pourrait aussi bien être une partie de son ouvrage sur les *Catégories*⁵. Enfin un témoignage sur l'âme, dû à Jamblique, et conservé chez Stobée (*Eclogae*, I, 49, 43, p. 383, 28) pourrait provenir d'un autre ouvrage, sur l'âme⁶.

1. Πρὸς Ἀθηνόδωρον ἀντιγραφὴ selon Porphyre, *In Arist. Categ.*, p. 86, 23-24 Busse. La formule peut toutefois ne pas indiquer un titre à proprement parler, mais l'objet du livre comme « ouvrage contre Athénodore ».

2. Πρὸς Ἀθηνόδωρον καὶ Ἀριστοτέλην selon Simplicius, *In Arist. Categ.*, p. 62, 24 Kalbfleisch.

3. REPPE 1906, p. 76-79.

4. Hülser 1987.

5. FUENTES GONZÁLEZ 1994, p. 468, d'après ROCCA SERRA 1982, vol. I, note complémentaire 3.

6. FUENTES GONZÁLEZ 1994, p. 468-469 ; voir REPPE 1906, p. 26-27 ainsi que son édition p. 83, et CUGUSI 2003, p. 213.

2.1 L'Abrégé de théologie grecque

L'*Abrégé*¹ de Cornutus est un ouvrage de « théologie » qui se présente sous la forme d'une série de notices sur les principaux dieux de la mythologie grecque traditionnelle. L'ensemble est une entreprise d'interprétation allégorique du panthéon grec : Cornutus tâche de montrer la réalité conforme à la physique stoïcienne qui est à l'œuvre sous la mythologie ou « théologie » grecque traditionnelle. Étant donné l'importance de l'étymologie dans l'exposé de Cornutus, son exposé ne peut être qu'un exposé de la théologie *grecque* : la transposition latine donnerait nécessairement des analyses sensiblement différentes. De fait, l'ouvrage de Cornutus est une espèce de manuel scolaire résumant des positions développées plus abondamment par ses prédécesseurs stoïciens. L'exégèse des Titans hésiodiques au chapitre 17 (p. 30-31) remonte manifestement à Zénon², les chapitres sur Zeus et les Grâces proviennent probablement des traités de Chrysippe *Sur Zeus*³ et *Sur les Grâces*⁴, tandis que les passages sur Athéna semblent provenir du traité de Diogène de Séleucie *Sur Athéna*⁵. Il n'en reste pas

1. Édition de K. Lang, L. Annaeus Cornutus, *Theologiae graecae compendium*, Leipzig, BT, 1881 ; traduction italienne et commentaire de RAMELLI 2003 ; traduction française dans ROCCA SERRA 1982.

2. *Scholia in Hesiod. Theog.*, v. 134 (Di Gregorio, 30, 6-18).

3. Plut., *Stoic. Repugn.*, 13 1038 E-F (SVF III 211 ; III 226). Il se peut que ce traité ne soit rien d'autre que le livre III du traité de Chrysippe *Sur les dieux*, dont tous les témoignages sont consacrés à Zeus (cf. SVF II 1049 ; III, 212 ; III 326 ; III, 1068).

4. Philodème, *Piet.*, c. 14 (SVF II 1081) ; Sénèque, *Benef.*, I, 3 (SVF II 1082). Il y avait un traité du même titre par Hécaton, selon la démonstration de GOMOLL 1933, p. 73 sq. (fr. p. 104-112).

5. Traité mentionné par Philodème, *Piet.*, c. 15 (SVF III Diog. 33) ; Cicéron, *N.D.*, I, 41 (SVF III Diog. 34). Mais Cornutus, *Compendium*, 20, p. 35, 19-36, 1, comme Chrysippe selon Galien, *Plac. Hipp. Plat.*, III, 8, 226, 23-228, 5 (SVF II 909), insiste sur une version du mythe (qui se trouve chez Hésiode) selon laquelle Zeus ne donne naissance à Athéna qu'après avoir engendré Métis. Dans ce cas, Hésiode n'introduit pas une erreur et une fiction dans un mythe correctement forgé par les anciens, puisqu'au contraire le mythe traditionnel indique que « les anciens plaçaient dans la tête la partie directrice de notre âme » (p. 35, 10-11), tandis que la version correcte de l'histoire, qui est rapportée par Hésiode, implique qu'une méditation précède l'expression de l'intelligence. Sur l'interprétation de la version hésiodique du mythe, voir GOURINAT 2005, p. 17-18.

moins que Cornutus se montre plusieurs fois critique vis-à-vis de ses prédécesseurs stoïciens¹. Ces emprunts à ses prédécesseurs stoïciens sont d'ailleurs reconnus assez clairement par Cornutus lui-même à la fin de l'*Abrégé* :

Les philosophes anciens ont traité cela plus longuement et plus en détail : pour moi, je voulais maintenant te les enseigner plus brièvement².

La composition de l'ouvrage est assez difficile à déterminer. L'auteur du plus récent commentaire, I. Ramelli, rapproche cette composition d'une division des dieux chez les anciens stoïciens en cinq « lieux », attestée dans le *De Placitis* : (1) les dieux du ciel et de la terre ; (2) les divinités utiles et (3) les divinités nuisibles ; (4) les divinités liées aux passions comme Éros et Aphrodite et (5) les divinités liées aux « réalités » comme « l'Espoir, la Justice, la Légalité³ ». Selon elle, les chap. 1-8 présentent des dieux cosmologiques (1 : Ouranos ; 2 : Zeus ; 3 : Héra ; 4 : Poséidon ; 5 : Hadès ; 6 : Rhéa ; 7 : Cronos ; 8 : Océanos), tandis que les chapitres 9-16 puis 18-21 présenteraient les divinités utiles et nuisibles liées à Zeus, puis les chapitres 22-29 les dieux de la mer, et enfin les chapitres 30-35 les dieux liés à la vie sociale⁴. Même si l'on admettait cette division générale, les chapitres 22-29 sur les dieux de la mer paraissent curieusement placés, sans compter que c'est au sein de ces chapitres que se trouvent de fait les dieux de l'amour, Aphrodite et Éros (24-25), qui font partie des dieux liés aux passions dans la répartition du *De placitis*. Le plan resterait donc difficile à déterminer.

En fait, Cornutus semble plutôt suivre une logique propre, liée à fois à la généalogie traditionnelle des dieux, à la cosmogonie, à l'organisation de l'univers physique stoïcien, et à certains traités traditionnels.

1. Voir les exemples analysés par TATE 1929, p. 43.
2. Cornutus, *Compendium*, 35, p. 76, 6-8 Lang (trad. Rocca-Serra).
3. [Plutarque], *Plac.*, I, 6, 880 B-C (*SVF* II 1009) ; cf. RAMELLI 2003, p. 103.
4. RAMELLI 2003, p. 103 ; les divisions de chap. sont inspirées de celles de NOCK 1931.

Le chapitre 1 commence par le Ciel (Ouranos) comme « borne supérieure » de l'univers, et par les astres errants dont la course (θεῦσις) fournit leur nom aux dieux (θεοί¹).

Puis il continue par Zeus, en tant qu'âme du monde (chap. 2), et sa généalogie familiale : Héra, sa femme et sœur, et leurs frères, Poséidon et Hadès (chap. 3-5), puis leurs parents, Rhéa et Cronos (chap. 6-7), ou Océan « selon une autre explication » (κατ' ἄλλον δὲ λόγον, 8, p. 8, 10 L.) Les chapitres 2-8 représentent donc la généalogie traditionnelle des dieux, de la première génération (Rhéa et Cronos ou Océan), et de la seconde (Zeus, Héra, Poséidon, Hadès).

Sont ensuite envisagés différentes épithètes de Zeus comme « père des dieux et des hommes » (chap. 9), comme Destin (chapitre 12), ou comme « introducteur des connaissances transmises par l'éducation » (chap. 14), et il s'ensuit la liste des divinités qui sont nées de lui (chap. 9-16) « selon la même explication » (κατὰ τοῦτον τὸν λόγον²) ou « de façon conséquent » (ἀκολουθῶς³), c'est-à-dire en harmonie avec ces épithètes de Zeus. Dans ces chapitres se mêlent des thèmes d'exégèse physique (le destin) et des thèses d'exégèse morale (le bienfait et les Grâces). Le chapitre 17 n'est pas simplement un « excursus méthodologique⁴ », mais expose la conception homérique (p. 26, 12ss.) et hésiodique (p. 28, 4) de la généalogie des dieux (p. 27, 21), et son interprétation physique, décrivant la transformation des éléments lors de la mise en ordre du monde ou διακόσμησις (p. 27, 9-11) et l'embrasement du monde à la fin d'un cycle périodique (p. 28, 10-12). À la fin du chapitre, Cornutus déclare remettre à plus tard « une explication plus complète d'Hésiode » et revenir pour les chapitres suivants à « ce qui a été admis par la plupart » (p. 31, 17-18). Ces chapitres 18-20 concernent l'intelligence et la providence de Zeus et les mythes qui y sont liés : Prométhée (chap. 18), Athéna (chap. 19-20). Le chapitre 20 oppose à l'« équilibre de l'âme » (τοῦ

1. Cette étymologie est traditionnelle chez les stoïciens : voir [Plutarque], *Plac.*, I, 9, 880 B (SVF II 1009).

2. Cornutus, *Compendium*, 10, p. 11, 3-4 L.

3. *Ibid.*, 11, p. 11, 18.

4. RAMELLI 2003, p. 103.

εὐσταθοῦς) et à la « vie selon la raison » (τοῦ κατὰ λόγον στοκαζόμενου) les dieux de la guerre qui font régner le trouble et l'angoisse dans l'âme (p. 40, 5-8). Les chapitres 18-20 contiennent donc, dans le prolongement des chapitres 9-17 un exposé toujours lié à Zeus, mais qui n'est pas construit cette fois selon une logique généalogique, mais selon une logique thématique.

Les chapitres 22-24 quittent définitivement les thèmes associés à la généalogie de Zeus et se consacrent à Poséidon, et aux autres dieux de la mer, dont Aphrodite : Cornutus commence ce développement en expliquant que « nous avons dit plus haut qu'il s'identifiait à la force assignée à l'élément humide : il nous faut maintenant l'expliquer¹ ». Ce changement de thème correspond donc à la répartition de la généalogie initiale des chapitres 2-4, Zeus, Héra, Poséidon, comme trois des enfants de Cronos : le 4^e enfant, Hadès, objet du chapitre 5, reviendra brièvement à la fin de l'ouvrage, dans le chapitre 35.

Or celui-ci était décrit au chapitre 5 comme « la partie la plus compacte de l'air, et la plus proche de la terre² », thème qui est repris au chapitre 35. Avec la généalogie initiale, on n'avait donc que trois des quatre éléments : le feu (Zeus), l'air (Héra), l'eau (Poséidon) : Hadès représentant la partie la plus compacte de l'air représentait ce qui est le « plus proche de la terre », mais non pas la terre elle-même. L'exposé de Cornutus rompt ainsi avec la logique généalogique des chapitres 2-5 pour introduire entre Poséidon et les divinités de la Mer d'une part et l'Hadès d'autre part, les divinités de la Terre, considérée à la fois comme élément et comme planète, dans les chapitres 28-29 : « Il nous faut parler maintenant, mon fils, de Déméter et d'Hestia. On pense que l'une et l'autre sont la même chose que la terre³. » Ces chapitres sur la Terre sont précédés d'un chapitre sur Pan (l'Univers) et suivis de toute une série de chapitres sur les divinités associées aux plantes et à la nature (chap. 30-31), puis de chapitres sur la Lune et le Soleil déifiés

1. Cornutus, *Compendium*, 22, p. 40, 19-21 (trad. Rocca-Serra).

2. Cornutus, *Compendium*, 5, p. 4, 17-18 (trad. Rocca-Serra).

3. Cornutus, *Compendium*, 28, p. 52, 4-6 (trad. Rocca-Serra).

(chap. 32-34), en tant que les astres associés à la Terre. On a donc un premier groupe de chapitres qui correspond à la terre comme élément, et un second groupe qui correspond à la terre comme planète. Les bienfaits de l'astre solaire pour la santé appellent le chapitre 33 sur la divinisation de la médecine.

Il semble donc que la structure apparemment confuse de l'*Abrégé* peut s'expliquer par une double structure de base, dont l'une est mythique, et l'autre physique : la généalogie des dieux d'un côté, et la genèse du monde à partir des quatre éléments de l'autre. Les premiers chapitres représentent cette généalogie, dans laquelle les quatre olympiens, Zeus, Héra, Poséidon et Hadès, qui représentent imparfaitement les quatre éléments (feu, air, eau, terre), structurent la suite du traité, de sorte que la *cosmogénèse* de l'univers rejoint la *généalogie* des dieux. À l'intérieur de cette structure sont introduits des chapitres représentant les notions morales associées à ces dieux, notamment dans le cas de Zeus. Et comme Hadès ne représente qu'imparfaitement la terre, les divinités terrestres et célestes sont aussi introduites à l'intérieur de cette structure.

On ne peut pas dire si cette structure du manuel de Cornutus reproduit ou non la structure d'exposés stoïciens traditionnels, mais il n'y a pas dans le traité d'allégorèse suivie d'un texte poétique, comme la *Théogonie* par exemple, et en ceci l'exégèse allégorique de Cornutus n'est pas comparable avec l'exégèse allégorique continue du récit biblique. En revanche, la généalogie des dieux est un des objets essentiels de l'exégèse de Cornutus. Expliquer les rapports entre les quatre dieux principaux, leurs parents et leur descendance, et les placer au centre d'une interprétation de la cosmogonie et de la cosmologie est le ressort principal de l'exégèse mythologique de Cornutus.

Anthony Long a souligné que, selon lui, Cornutus, comme les stoïciens en général, « est un étymologiste, et non un allégoriste ¹ » : « Cornutus a une méthodologie pour analyser ses données. Ce n'est pas l'allégorie (à laquelle il ne se réfère jamais), mais l'étymologie. Il suppose (comme les premiers stoïciens le faisaient) que les dieux

1. LONG 1992, p. 54 (1996, p. 71).

grecs ont les noms et les épithètes qu'ils ont — “Poséidon qui fait trembler la terre”, etc. — parce que, à l'origine, ces noms représentaient la manière dont les gens comprenaient le monde¹. » Et il souligne qu'Homère et Hésiode n'ont fait que rapporter des mythes qu'ils ont parfois déformé à partir de cette compréhension originelle correcte². A. Long a donc parfaitement raison de souligner que la méthode étymologique de Cornutus lui sert à retrouver et à interpréter la physique contenue dans les mythes originels, mais non les inventions complémentaires ajoutées par les poètes, et qu'il ne cherche pas à interpréter un épisode mythologique entier, *a fortiori* un poème entier. Et il est parfaitement vrai que l'étymologie est la méthode dominante dans l'*Abrégé*³. Il n'en reste pas moins que beaucoup d'éléments de l'*Abrégé* ne proviennent pas de l'étymologie, qu'il y a un grand nombre d'allusions à des éléments de récit c'est-à-dire à des mythes⁴, et que, même si Cornutus n'emploie pas le terme « allégorie », il parle de « philosopher au moyen de symboles et d'énigmes⁵ », utilisant ainsi deux termes traditionnellement employés pour désigner l'allégorie⁶. De fait, comme l'a

1. LONG 1992, p. 53-54 (1996, p. 71).

2. LONG 1992, p. 56 (1996, p. 73).

3. ROCCA-SERRA 1988, p. 189, relève que, « si nous opérons un comptage grossier des explications fondées sur l'étymologie, nous obtenons un chiffre supérieur à 150 », ce qui est « un total assez considérable, eu égard au faible volume de l'*Abrégé* ». Il remarque néanmoins qu'il « emploie rarement le vocabulaire technique : une fois le mot ἐτυμολογία (p. 2, 9), deux fois le verbe ἐτυμολογεῖν (p. 2, 4 ; 65, 8), trois fois τὸ ἐτύμον (p. 19, 7 ; 43, 8 ; 74, 21) ». On notera aussi l'usage de l'adjectif verbal δυσετυμολόγητον (p. 36, 2). Cf. MOST 1989, p. 2027.

4. L'*index verborum* de Lang révèle environ 25 occurrences de termes comme le verbe μυθεῦσθαι (16), de μῦθος (9), et de mots de la même famille comme μυθικῶς, μυθολογία, ου μυθοποιῶν, ainsi que du verbe ἱστορεῖν (5) et du substantif ἱστορία (2).

5. Cornutus, *Compendium*, 35, p. 76, 4-5.

6. Pour « énigme », voir notamment Quintilien, *I. O.*, VIII, 6, 52 : « L'allégorie, quand elle comporte une certaine obscurité, devient énigme ». Cf. PÉPIN 1976, p. 89-90. « Symbole » est le terme employé par Chrysippe lui-même, comme en témoigne Galien, *Plac. Hipp. Plat.*, III, 8, p. 226, 24-25 (*SVF* II 909). Sur le sens du terme « symbole », voir les excellentes remarques de TIELEMAN 1996, p. 222 n. 13 (voir l'ensemble des p. 222-225 pour une interprétation détaillée du texte de Chrysippe). Sur le vocabulaire de l'allégorie antique voir diverses mises au point dans PEREZ-JEAN & EICHEL-LOJKINE 2004.

souligné G. Rocca-Serra, « le nom de la divinité n'est qu'un élément parmi d'autres qui servent à caractériser une représentation religieuse. Un tel signifié se reconnaît à d'autres signes — aspect, attribut, lieu de culte... Si tous ces éléments sont des signes, ils doivent être signifiants¹ ». L'*Abrégé* de Cornutus, décrypte donc aussi l'aspect de la divinité, son vêtement, ses activités, ses attributs, ses animaux consacrés². Certains aspects du culte voués à la divinité ont eux-mêmes une signification et sont décryptés par Cornutus, comme le lieu où l'on élève une statue (16, p. 23, 22-24, 1), les dieux que l'on honore ensemble (16, p. 25, 22-26, 2; 30, p. 61, 3-4), ou les sacrifices que l'on fait à certains dieux (30, p. 60, 20; 61, 3-4). Et une bonne partie des éléments analysés par Cornutus sont issus de la peinture et de la statuaire : le verbe *πλαττεῖν* et le substantif *πλάσμα*, qui désignent la représentation plastique des peintres et des sculpteurs, apparaissent 14 fois dans l'*Abrégé*, c'est-à-dire environ une fois tous les deux chapitre et demi.

Le chapitre 16, consacré à Hermès, est l'un des rares à appliquer à un même dieu l'ensemble des procédures exégétiques qu'il emploie³ : Hermès est d'abord introduit comme le guide des Grâces, en soulignant que cela montre « que nous devons prodiguer nos bienfaits d'une manière conforme à la raison et non au hasard et à des gens qui le méritent⁴ », puis l'étymologie (*ὠνόμασται*) explique qu'Hermès est la parole raisonnable. L'étymologie sert donc non seulement à expliquer le nom d'Hermès, mais aussi son rapport avec les Grâces. Sont ensuite expliqués toutes les épithètes qu'il reçoit (*κέκληται*, p. 21, 1), puis un élément de représentation et de mythe, ses sandales ailées (p. 22, 3-4), suivi d'un élément du mythe (*ἐμύθευσαν*, p. 22, 8), puis ses animaux familiers, les serpents, présentés comme un symbole (p. 22, 20), et sa repré-

1. ROCCA-SERRA 1988, p. 193.

2. ROCCA-SERRA 1988, p. 194-196. BOYS-STONES 2003, p. 198, limite la liste des données examinées par Cornutus au nom, puis « les épithètes normalement associés avec ce personnage; leurs relations (généalogiques ou autres) avec les personnages mythologiques; et finalement leurs attributs iconographiques ».

3. Une seule autre exégèse est aussi complète, celle de Déméter (chap. 28).

4. Cornutus, *Compendium*, 16, p. 20, 15-17.

sensation plastique sous la forme d'un tétragone sans main et sans pied (p. 23, 11-12¹). On trouve aussi l'exégèse de l'érection de sa statue aux carrefours, couplée avec son surnom de « guide » (p. 23, 22-24, 1), celle de la coutume d'accumuler des pierres au pied des Hermès (p. 26, 11-12), et celle de l'honorer dans les palestres en compagnie d'Héraclès « pour montrer qu'il faut user de la force associée à la raison » (p. 25, 22-26, 2). Cette exégèse très complète comprend donc aussi bien des éléments des mythes traditionnels que la représentation plastique du dieu, ses animaux familiers, ou des habitudes cultuelles. L'étymologie ici sert de *clé* pour interpréter tous les autres éléments associés à Hermès, mais l'exégèse n'est pas *uniquement* étymologique. Cornutus n'est pas seulement un étymologiste.

Cornutus est-il original dans son traitement de la théologie grecque ?

L'étymologie, cela est clair, est une des méthodes privilégiées de l'interprétation stoïcienne de la mythologie². Selon Glenn Most, la pratique par Cornutus de l'étymologie appliquée aux noms des dieux se distingue de la théorie stoïcienne traditionnelle de l'étymologie : l'étymologie divine ne remonte pas à des *cunabula verborum* qui imiteraient vocalement les choses³. Mais, en fait, cette remarque est valable pour la plupart des étymologies attestées chez les stoïciens : ils expliquent la formation d'un mot à partir d'autres mots, et rarement en remontant jusqu'aux sons mimétiques primitifs⁴.

1. Comme le montre le rapprochement opéré par RAMELLI 2003, p. 338 n. 100 avec le texte correspondant d'Héraclite, *Alleg. Hom.*, 72, cette représentation est commune aux peintres et aux sculpteurs.

2. MOST 1989, p. 2028 ; voir LONG 1992 et GOURINAT 2005, p. 21-27.

3. MOST 1989, p. 2028. Voir cependant l'étymologie de χθών, qui « a reçu son appellation par imitation » (Cornutus, *Compendium*, 28, 53, 8-9) : *προσηγορεύεται κατὰ μίμῃσιν*.

4. Voir l'ensemble des fragments rassemblés par K. Hülser, *FDS* 662-680 (section « *einige sonstige Etymologien* », par opposition à la section « *Etymologien zu den Götternamen* », *FDS* 650-661). Aucune de ces étymologies ne remonte aux sons primitifs. Je reprends ici un argument déjà avancé dans GOURINAT 2005, p. 24.

Selon G. Boys-Stones, l'originalité de Cornutus serait ailleurs, et résiderait dans le fait qu'il suppose que, dès le départ, les théologiens qui ont inventé les noms des dieux ont voulu parler « par symboles et énigmes¹ », c'est-à-dire de manière allégorique, tandis que, selon la théorie des anciens Stoïciens, il y a seulement eu une perte progressive de la sagesse des premiers hommes, dont les croyances sur le monde étaient exactes, mais dont la sagesse a été progressivement altérée par une allégorie involontaire : « les visions perspicaces des premiers penseurs sont devenues progressivement inintelligibles pour les générations futures » et elles ont été interprétées de travers non comme des exposés de physique, mais comme des récits amusants². Il y aurait ainsi « deux types d'allégories », l'allégorie stoïcienne traditionnelle, qui suppose que les premiers mythes ont été construits involontairement au fil des générations, et en déformant une sagesse primitive, tandis que Cornutus suppose que l'allégorie a été « *délibérément voulue comme telle* par ses auteurs³ ».

Cette distinction entre une allégorie « involontaire » et une allégorie voulue comme telle est globalement juste, mais G. Boys-Stones n'appuie d'aucun texte sa théorie de la déformation progressive d'une vision perspicace du monde, si bien que l'on ne peut guère comprendre sur quoi il la fonde⁴. Le texte le plus complet sur la formation de la notion des dieux et la construction des mythes chez les Stoïciens, celui du Ps.-Plutarque, *Placita*, I, 6 (*SVF* II 1009), n'attribue aucune sagesse particulière aux premiers hommes, mais des « opinions », adoptées manifestement de bonne foi, comme celle que le Ciel est le père et la Terre la mère (880 B) :

La première concerne les phénomènes visibles dans le ciel : en effet, les premiers hommes ont été amenés à concevoir la notion de divinité (θεοῦ ἔννοιαν) à partir des astres visibles, en observant les

1. Cornutus, *Compendium*, 35, p. 75, 18-76, 5 Lang.

2. BOYS-STONES 2003, p. 192-193.

3. BOYS-STONES 2003, p. 205.

4. Elle rappelle la thèse de WEHRLI 1928, p. 56ss. déjà critiquée par TATE 1929, p. 44.

rapports si harmonieux dont ils sont cause, l'ordre auquel ils sont soumis, de nuit ou de jour, en hiver ou en été, à leur coucher ou à leur lever, et aussi les êtres vivants et les récoltes que la terre fait naître. C'est pourquoi il leur a semblé (διὸ ἔδοξεν) que le Ciel est père et la Terre la mère : le ciel est père parce que les eaux qu'il déverse jouent le rôle de semences et la terre est mère parce qu'elle recueille et met au monde. Comme ils pouvaient observer que la course (ῥέοντα) des astres est éternelle et que le soleil et la lune sont causes du fait que nous voyons, ils les appellèrent des « dieux » (θεοὺς) (trad. Lachenaud modifiée).

Ce type d'enseignement sur la nature est caractérisé comme un enseignement « naturel » transmis par les philosophes, et opposé aux « récits » (880 A) et aux « fictions » (880 C) des poètes, mais il ne s'y manifeste pas une physique particulièrement exacte. Les « premiers hommes » semblent bien attribuer de bonne foi un caractère plus ou moins anthropomorphique au Ciel et à la Terre (ou du moins en faire un couple de vivants) : ou bien ils « cryptent » tout autant que les premiers hommes de Cornutus, ou bien ils ne sont pas spécialement dépourvus d'une certaine naïveté dans leur interprétation des phénomènes visibles qu'ils observent correctement. En revanche, l'attribution aux premiers hommes d'une intelligence exceptionnelle, qui leur permettait de connaître la « nature des dieux » et « certains de leurs pouvoirs », thèse qui rappelle partiellement celle de Cornutus, est un thème que l'on trouve attribué à des « stoïciens récents » par Sextus Empiricus¹. Elle ne semble donc pas relever de l'ancien stoïcisme. On notera du reste que même la théorie des *Placita*, I, 6 ne peut être attribuée avec certitude à l'ancien stoïcisme, mais pourrait elle aussi remonter à une période beaucoup plus récente du stoïcisme².

1. Sextus Empiricus, *A. M.*, IX, 28 (ce témoignage constitue le fr. 305 de Posidonius chez Theiler, mais est rejeté par Edelstein et Kidd). Cf. MOST 1989, p. 2021. La thèse d'un âge d'or se trouve effectivement attribuée à Posidonius par Sénèque, *Ep.*, 90, 5 sq. (Posidonius F 284 E.-K.).

2. Voir la discussion dans PÉPIN 1976, p. 276-290, 300-307 ; GOURINAT 2005, p. 27-28.

Il faut donc plutôt distinguer la théorie de Cornutus, de celle de certains de ses prédécesseurs en disant que, selon lui, les anciens physiologues possédaient une vérité profonde, qu'ils ont volontairement cryptée, tandis que, selon la théorie des anciens stoïciens, les premiers hommes ont de bonne foi personnifié des réalités physiques ou morales, sans intention allégorique, mais plutôt par naïveté¹. À ces mythes primitifs s'ajoute une seconde étape, qui est identique dans la tradition et chez Cornutus : les inventions des poètes rajoutées à ces mythes primitifs. Selon le Ps.-Plutarque, les inventions des poètes sont une des origines de nos idées sur les dieux :

Dans la sixième catégorie prirent place les inventions des poètes (τὸ ὑπὸ ποιητῶν πεπλασμένον) : en effet, Hésiode voulant donner aux êtres engendrés des dieux comme pères, introduisit pour eux les géneurs suivants : Koios, Kréios, Hypérior et Japet².

Cornutus dit à peu près la même chose, mais avec plus de vigueur : les inventions des poètes ont « corrompu l'ancienne théologie » en y ajoutant des récits supplémentaires :

τὰ μὲν τινα, ὡς οἶμαι, παρὰ τῶν ἀρχαιοτέρων αὐτοῦ παρειληφότος, τὰ δὲ μυθικώτερον ἀφ' αὐτοῦ προσθέντος, ᾧ τρόπῳ καὶ πλεῖστα τῆς παλαιᾶς θεολογίας διεφθάρη³.

[Hésiode], selon moi, a reçu certains éléments d'autorités plus anciennes que lui, d'autres, il les a ajoutés de son propre chef, d'une manière plus mythique, de sorte que la plus grande partie de l'ancienne théologie a été corrompue (trad. Rocca-Serra légèrement modifiée).

Un peu plus haut, Cornutus souligne que, quand il y a des déformations poétiques qui traitent la théologie comme une pure fiction, il faut revenir à la pureté de la signification originelle du mythe, et le débarrasser de ses déformations ultérieures, introduites par les poètes :

-
1. Je reprends ici les conclusions de GOURINAT 2005, p. 31-32.
 2. [Plutarque], *Plac.*, I, 6, 880 C (SVF II 1009).
 3. Cornutus, *Compendium*, 17, p. 31, 14-17.

Il est nécessaire de ne pas fusionner les mythes (μὴ συγχεῖν τοὺς μύθους), de ne pas faire passer les noms d'un mythe dans un autre, et si quelque élément fictif a été ajouté (εἴ τι προσεπλάσθη) aux généalogies traditionnelles qu'ils comportent, par des gens ignorant leur signification symbolique (ἃ αἰνίττονται) et qui les utilisent comme ils feraient des œuvres d'imagination (ὥς καὶ τοῖς πλάσμασιν), il ne faut pas s'y fier étourdiment¹.

Les deux jugements semblent bien se recouper : quand Hésiode a rajouté des éléments « plus mythiques », cela signifie qu'il a ajouté dans sa *Théogonie* des éléments de récit pur, qui traitent la théologie comme une pure fiction, alors qu'elle a une signification symbolique. Dans son *Abrégé*, Cornutus se comporte donc en philosophe plus qu'en grammairien. Il ne s'intéresse pas aux œuvres des poètes comme à des fictions, mais il les intègre dans un vaste réseau d'interprétation de la théologie grecque et des pratiques cultuelles qui peut même parfois s'accompagner de mythologie comparée², dans le but de donner, par l'intermédiaire de cet exposé, une description de l'univers physique et moral du stoïcisme. Ce n'est pas Hésiode qu'il cherche à expliquer, mais il le prend comme l'élément d'une tradition dans laquelle il faut retrouver une physique et même une éthique symboliques.

2.2 La Réplique à Athénodore et Aristote

Nous ne sommes pas certains qu'il ait existé une doctrine des catégories dans l'ancien stoïcisme. Le plus ancien témoin d'une telle doctrine est pour nous Plotin, qui oppose aux « catégories » d'Aristote et aux cinq « genres » premiers du *Sophiste* des « genres » stoïciens, dans ses traités *Sur les genres de l'être* (*Ennéades*, VI, 1-3 [42-44]). En VI, 1 [42], 25, 1 sq. (*SVF* II 371, *FDS* 827), il dit que les stoïciens posent une division en quatre « genres » : « substrat », « tel », « étant en quelque manière » et « étant en quelque manière

1. Cornutus, *Compendium*, 17, p. 27, 19-28, 7 (trad. Rocca-Serra modifiée).

2. Voir BOYS-STONES 2003, p. 202.

par rapport à quelque chose¹ ». Aucun témoignage antérieur à Plotin ne fait état d'une telle doctrine chez les stoïciens, et Plotin lui-même ne présente pas ces genres comme des « catégories », mais les chapitres qu'il leur consacre (VI, 1 [42], 25-30) suivent immédiatement les chapitres sur les catégories aristotéliennes. C'est sans doute significatif, comme l'est le fait que le premier ouvrage stoïcien qui porte sur les catégories soit précisément un ouvrage contre les catégories d'Aristote, le traité *Contre les « Catégories » d'Aristote* d'Athénodore². C'est un indice vraisemblable que, lors de la redécouverte et de la discussion des *Catégories* d'Aristote, les stoïciens ont explicitement présenté leurs quatre « genres » comme une réduction des dix catégories d'Aristote, ou plutôt une alternative à ces catégories. Les premiers commentaires antiques des *Catégories* datent en effet de la même période, le 1^{er} s. av. notre ère, et sont dus à Andronicos de Rhodes et à ses contemporains aristotéliens, Boéthos, Ariston, Eudore, ainsi qu'à Athénodore³. Cet Athénodore est probablement Athénodore fils de Sandon, dit Calvus, le maître de philosophie d'Auguste⁴. Or c'est à la fois contre Athénodore et Aristote que Cornutus écrivit son propre commentaire, attesté comme « ouvrage contre Athénodore » chez Porphyre⁵, et *Contre Athénodore et Aristote* chez Simplicius⁶. Il ne faut toutefois sans doute pas exagérer la portée de la polémique contre Athénodore, puisque les témoignages conservés montrent souvent un consensus des deux auteurs stoïciens : il s'agit sans doute plutôt d'une « simple réponse à certaines opinions d'Athénodore⁷. » Il n'en reste

1. Sur cette doctrine stoïcienne, voir (entre autres) A. LONG & D. SEDLEY 1987, chap. 28-29 ; DUHOT 1991 ; MENN 1999 ; GOURINAT 2000, p. 129-136.

2. Porphyre, *In Aristotelis Categorias*, p. 86, 23 éd. Busse (FDS 828) ; Simplicius, *In Aristotelis Categorias*, p. 62, 25-26 éd. Kalbfleisch (FDS 831).

3. Simplicius, *In Categ.*, p. 159, 31-33 K. Comme le fait remarquer HIJMANS 1975, p. 114 n. 1, « l'absence de Cornutus [dans cette liste] semble indiquer que Cornutus veut limiter sa liste à la première génération [de commentateurs des *Catégories*] ».

4. Voir HIJMANS 1975, p. 105. Voir aussi MORAUX 1984, p. 587 n. 11.

5. Porphyre, *In Categ.*, p. 86, 23-24 B (FDS 828).

6. Simplicius, *In Categ.*, p. 62, 24 K. (FDS 831).

7. Voir FUENTES GONZÁLEZ 1994, p. 468, qui suit l'opinion de REPPE 1906.

pas moins que cette singularité de Cornutus indique une indépendance d'esprit manifeste, vis-à-vis de l'un de ses prédécesseurs stoïciens, qui a joui d'une assez grande autorité morale et intellectuelle pour être conseiller d'Auguste, et d'une assez grande autorité philosophique pour être consulté ou discuté par Cicéron et Sénèque¹. Du traité de Cornutus nous sont parvenus deux témoignages de Porphyre², et six de Simplicius³, tous répertoriés par Reppe⁴. Le témoignage de Simplicius est probablement dépendant de celui de Porphyre⁵, vraisemblablement du grand *Commentaire à Gédalios des Catégories*, qui ne nous est pas parvenu, contrairement au petit *Commentaire*. Les catégories à propos desquelles nous avons des témoignages de leur discussion par Cornutus sont la quantité, la qualité, le relatif, le « où » (που) et le « quand » (ποτε), ce qui correspond à l'ensemble des premières catégories à l'exception de la substance.

Selon Simplicius, Cornutus partageait avec Athénodore une interprétation d'ensemble des *Catégories* d'Aristote :

Cornutus et Athénodore, qui pensaient que le but (τὸν σκοπὸν) du livre concernait les expressions dans la mesure où ce [= les catégories] sont des expressions (λέξεις), font valoir beaucoup d'expressions, les unes dans leur sens propre, les autres dans un sens figuré, en pensant réfuter par là la division <d'Aristote>, en arguant qu'elle ne recouvrirait pas toutes les expressions. Ils pensent aussi faire de la division en homonymes, synonymes et paronymes une division des noms, et ils considèrent que le livre est un amas de théorèmes logiques, physiques, éthiques et théologiques en tous sens (τὸ βιβλίον παντοδαπῶν θεωρημάτων σωρείαν ὑπολαμβάνουσιν λογικῶν τε καὶ φυσικῶν καὶ ἠθικῶν καὶ θεολογικῶν) : car ils disent

1. Cicéron, *Ad fam.*, III, 7, 5 ; *id.*, *Ad Att.*, XVI, 11, 4 ; Sénèque, *Tranqu. an.*, III-IV ; VI, 8.

2. Porphyre, *In Categ.*, p. 59, 3-14. B. (FDS 828) ; p. 86, 23 sq. (FDS 828).

3. Simplicius, *In Categ.*, p. 18, 22-19, 7 K. (FDS 830) ; p. 62, 24-64, 12 (FDS 831) ; p. 128, 5-129, 7 (absent des FDS) ; p. 187, 24-188, 4 (FDS 871) ; p. 351, 19-28 (FDS 807) ; p. 359, 1-32 (absent des FDS). Sur l'ensemble de ces témoignages, voir REPPE 1906, p. 18-25, et MORAUX 1984, p. 592-601.

4. REPPE 1906, p. 76-78.

5. REPPE 1906, p. 21.

que ce qui concerne les homonymes, les synonymes et les paronymes constitue des réflexions logiques (σκέμματα λογικά), ainsi que ce qui concerne les contraires, tandis que ce qui concerne le mouvement relève de la physique, et ce qui concerne les vertus et les vices, de l'éthique, alors que les recherches philosophiques sur les dix genres sont théologiques (θεολογικά τὰ περὶ τῶν δέκα γενῶν φιλοσοφήματα¹).

L'interprétation d'Athénodore et Cornutus contenait manifestement deux critiques assez sévères :

(1) L'ouvrage porte sur des expressions (λέξεις), c'est-à-dire que, dans la division stoïcienne de la dialectique, elle porte sur des « signifiants », et non sur les « signifiés » ou exprimables². Aristote aurait voulu diviser ces expressions en dix catégories, mais, selon Athénodore et Cornutus, la division d'Aristote est incomplète et ne recouvre pas toutes les expressions existantes. L'objet des *Catégories* semble donc correspondre, selon les deux stoïciens, à ce qu'on appelle habituellement les « parties du discours » (nom, verbe, conjonction, etc.) Il s'agit donc en quelque sorte d'un traité de « grammaire », au sens où on l'entendait à l'époque de Cornutus, et il est donc intéressant de voir Cornutus soutenir une interprétation « grammaticale » des *Catégories* (au sens de la correspondance entre la grammaire et la théorie stoïcienne des signifiants). Mais on notera surtout que cette interprétation va manifestement à contre-courant de l'interprétation péripatéticienne, vraisemblablement celle d'Andronicos. Car l'interprétation d'Andronicos semble avoir voulu faire des *Catégories* le premier ouvrage du corpus logique d'Aristote, celui qui porte sur les prédicats isolés, ni vrais ni faux, qui peuvent être attribués dans une proposition,

1. Simplicius, *In Categ.*, p. 18, 28-19, 7 K. (FDS 830).

2. Voir par exemple la division des écrits logiques de Chrysippe en ouvrages sur les pragmata, c'est-à-dire les exprimables (D.L., VII, 190-192) et ouvrages sur les λέξεις et le langage (D.L., VII, 192-193), auxquels s'ajoutent les ouvrages sur les raisonnements (D.L., VII, 192-193), et les ouvrages généraux. Sur l'interprétation de l'usage du terme λέξεις par Athénodore et Cornutus, voir HIJMAN 1975, p. 107-108.

laquelle entre à son tour en composition dans un syllogisme¹. En faisant des « catégories » d'Aristote non pas des prédicats, mais des « expressions », les stoïciens ne faisaient pas que faire entrer en jeu une distinction entre signifiants et signifiés, ils assignaient en outre aux *Catégories* un objet plus large, c'est-à-dire l'ensemble des parties de la phrase. De ce fait, les catégories ne constituaient pas les parties élémentaires de la proposition, en tant qu'unités logiques susceptibles d'entrer en composition dans un raisonnement, mais les parties élémentaires de la phrase, en tant qu'unités linguistiques susceptibles d'entrer en composition dans l'expression signifiante. Et c'est dans cette perspective qu'ils introduisaient une critique : la division en dix catégories ne recouvrait pas toutes les formes possibles d'expression². La critique peut surprendre, quand on sait que la division stoïcienne des parties du discours était encore plus limitée, seulement quatre à cinq³. Mais la division en cinq est manifestement censée rendre compte de n'importe quelle forme d'expression, tandis que la division en dix d'Aristote ne permet pas de rendre compte de certaines expressions. Par exemple, Cornutus « se demandait pourquoi » (ἐπορήσειν) si la catégorie du « où » (που⁴) permet de recouvrir des expressions comme « d'Athènes » (Ἀθήνηθεν) et « vers Athènes » (εἰς Ἀθήνας), elle ne rend pas compte d'expressions comme « de Dion » (Διωνόθεν) ou « vers Dion » (εἰς Δίωνα), qui, quant à l'expression, lui sont exactement semblables⁵. Or, du point de vue des stoïciens, ces expressions ne posaient pas de problème, puisque les prépositions font partie des conjonctions et sont appelées des « conjonctions prépositives » (προθετικοὶ σύνδεσμοι⁶), et les expressions comme Ἀθήνηθεν et Διωνόθεν étaient considérées par les stoïciens comme équivalentes à des noms précédés d'une préposition. Les expressions comme Διωνόθεν ou εἰς Δίωνα devaient donc rentrer dans la catégorie

1. Voir notamment BODÉÛS 2001, p. xiv-xviii.

2. Porphyre, *In Categ.*, p. 59, 10 (FDS 828).

3. D.L., VII, 57-58 (SVF II 147; III Diog. 22; FDS 536).

4. Aristote, *Categ.*, 4, 2a1-2. Cf. P. Moraux, *op. cit.*, p. 598.

5. Simplicius, *In Categ.*, p. 359, 1-6 (absent des FDS).

6. *Scholia in Dionys. Thr.*, p. 519, 26-520, 15 (ex Heliodoro) (FDS 592).

des noms accompagnés d'une préposition pour les stoïciens, alors qu'ils ne rentrent dans aucune catégorie aristotélicienne. Il y a donc là une critique grammaticale. Plotin d'ailleurs retournera cette critique contre les stoïciens, en disant que les quatre catégories stoïciennes sont trop réductrices : retournant contre eux l'exemple des catégories du $\pi\omicron\upsilon$ et du $\pi\omicron\tau\epsilon$, il souligne que des catégories comme « hier et l'an passé¹ », « au Lycée² et à l'Académie » ne peuvent pas être réduites à la même catégorie « étant en quelque manière³ ». Il applique donc aux catégories ontologiques du stoïcisme la critique d'incomplétude qu'Athénodore et Cornutus appliquaient aux catégories aristotéliciennes, comprises par eux comme des catégories linguistiques. Ce retournement *ad homines* est sans doute un indice que les traités de l'un ou de l'autre des stoïciens lui étaient familiers. Mais on remarquera qu'il ne prend pas en compte les formules incriminées par Cornutus.

(2) La seconde critique est que l'ouvrage est composite et mal ficelé : les *Catégories* ne sont qu'un « tas » ou un « amas » de théorèmes hétérodoxes, qui ne forment pas un traité unifié, et ne sont pas structurées scientifiquement. Ainsi, le chapitre I sur « les homonymes, les synonymes et les paronymes » relève de la logique, ainsi que le chapitre II sur les contraires, tandis que le chapitre I4 sur le mouvement relève de la physique, les courts passages dispersés sur les vertus et les vices (6b15-16 ; 8b26-35 ; 14a22-25 ; 15b19) de l'éthique, et « les recherches philosophiques sur les dix genres », c'est-à-dire les chapitres centraux (chap. 4-10), de la théologie. La charge est violente, mais cette thèse sur le manque d'unité des *Catégories* reprend en fait une question déjà discutée chez les péripatéticiens sur l'unité des catégories et la place des « post-prédicaments » des chapitres II-15. Mais, au lieu de conclure, comme Andronicos que ces chapitres ont été ajoutés par un éditeur des *Catégories* mais n'y ont pas été inclus par Aristote lui-même⁴, ou de chercher

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*, 2a1.

3. Plotin, *Ennéades* VI, 1 [42], 30, 12-13 (*SVF* II 400 ; *FDS* 866).

4. Cf. Simplicius, *In Categ.*, p. 379, 8-12. Selon Ammonius, *In Categ.*, p. 14,

au contraire à montrer leur intégration dans le plan des *Catégories*¹, Athénodore et Cornutus accusent le traité d'être mal composé, vraisemblablement par Aristote lui-même. Plus surprenante est l'affirmation que les chapitres sur les catégories sont « théologiques ». Elles paraissent en effet, au rebours du *skopos* attribué au traité, faire de l'ouvrage, ou du moins de cette partie de l'ouvrage, un ouvrage de physique, puisque la théologie est pour les stoïciens la partie la plus éminente de la physique. Mais, à vrai dire, on voit mal en quoi les sujets traités dans ces chapitres concerneraient la divinité, même si les critiques du chapitre 30 de Plotin montrent que la question du rapport entre la substance comme matière et le principe divin renvoyait évidemment aux questions de la théorie stoïcienne des principes, qui était largement théologique². On comprend, en effet, qu'une discussion qui portait en partie sur la substance puisse être qualifiée de « théologique », mais on comprend mal que cette qualification ait pu être étendue à l'ensemble des chapitres sur les dix catégories, sinon en adoptant la doctrine selon laquelle les catégories sont les expressions correspondant aux principaux genres de l'être. On comprend mal aussi comment cette affirmation s'articule avec celle selon laquelle les catégories concernent seulement les expressions, sauf à supposer que cette affirmation reprend une interprétation selon laquelle les *Catégories* sont les expressions des genres les plus universaux, doctrine vraisemblablement soutenue dans le traité *Sur les formules universelles* du pseudo-Archytas de Tarente, que l'hypothèse de datation la plus basse, au 1^{er} s. av. J.-C., peut rendre contemporain d'Athénodore et antérieur à Cornutus³.

18-20, « certains disent que ces développements sont des compositions inauthentiques ». Et selon Boèce, *In Categ.*, IV, PL 64, 263 B sq., l'addition des post-prédicaments n'est pas d'Aristote. Voir BODÉUS 2001, p. xxv-xxvii. On notera que la position d'Andronicos n'est pas claire : ou bien il a pensé qu'il s'agissait de chapitres d'Aristote déplacés là, ou bien il a pensé qu'il s'agissait de chapitres inauthentiques. On remarquera aussi que la liste d'Athénodore et de Cornutus n'inclut pas l'ensemble des post-prédicaments.

1. Cf. Simplicius, *In Categ.*, p. 379, 8-12.

2. D.L., VII, 134. Sur cette question, voir entre autres FREDE 2005, p. 213-232.

3. Cf. SZLEZÁK 1972, p. 14, pour la datation.

Le principal point de divergence entre Athénodore et Cornutus apparaît dans la critique de la catégorie aristotélicienne du relatif, le « par rapport à quoi » (πρός τι). D'après Athénodore, le terme « esclave » est relatif parce que celui qui entend le terme pense au propriétaire de l'esclave, tandis que, pour Cornutus, il y a un relatif non à cause de la « relation syntaxique » mais à cause de la « relation à une réalité ». L'interprétation de l'un et de l'autre s'appuie sur un commentaire très précis des exemples discutés dans le chapitre 7 des *Catégories* d'Aristote, l'esclave (6b28-32), l'aile (6b36-7a5), le gouvernail (7a7-15), et la tête (7a15-22) :

D'autres disent que la distinction de cet exposé est absurde. En effet, l'aile, le gouvernail et la tête, quand ils sont présentés, ne sont pas présentés comme ils le devraient. Car ils ne font pas du tout partie des relatifs, parce que chacun d'entre eux est la partie d'une substance, et une substance, et qu'aucune substance ne fait partie des relatifs (διότι ἕκαστον αὐτῶν μέρος ἐστὶν οὐσίας καὶ οὐσία, οὐδεμία δὲ οὐσία τῶν πρὸς τι), ainsi que c'est l'opinion d'Aristote lui-même. Soit qu'Athénodore pense qu'il y a relatif, selon Aristote (κατὰ Ἀριστοτέλην), quand l'appellation¹ réclame (ἐπιζητεῖ) ce relativement à quoi elle est dite (car celui qui entend « esclave » cherche de qui il est esclave²), soit que Cornutus dise que le relatif est ce à quoi échoie une disposition à l'égard de quelque chose d'autre (Κορνουῖτος πρὸς τι εἶναι φησιν ὅς συμπροσπίπτει πρὸς ἕτερον ἢ σχέσις), relation qui n'a rien de syntaxique (οὐ μέντοι ἢ συντακτικῆ), comme dans le cas de ce qui possède et de ce qui est possédé, mais qui est existentielle (ἢ πρὸς ὑπόστασιν), lorsque, par le fait d'être lui-même, [le relatif] possède une affinité avec quelque chose d'autre, dans aucun des deux cas, le gouvernail ou l'aile ne sont des relatifs. En effet, on ne réclame ni ce relativement à quoi on dit la chose, ni selon quelle relation par rapport à quelque

1. Il s'agit du terme technique stoïcien pour désigner le nom « commun » (cf. D.L., VII, 58).

2. ὁ γὰρ δοῦλον ἀκούσας ἐπιζητεῖ τὸν οὗ ἐστι δοῦλος : la formule reprend par laquelle les stoïciens caractérisent un exprimable incomplet, c'est-à-dire un verbe à la troisième personne sans sujet exprimé : « sont incomplets ceux dont la profération réclame une précision, comme “[il] écrit”, car nous cherchons ensuite (ἐπιζητοῦμεν) qui » (D.L., VII, 63).

chose d'autre on en parle. Le gouvernail, la tête et l'aile sont des substances¹.

La discussion d'Athénodore et Cornutus, telle qu'elle est rapportée par Simplicius, est extrêmement révélatrice de la précision de leur discussion et de ses présupposés.

Les exemples discutés montrent une analyse très serrée du texte. Le fait que le texte des *Catégories* argumente que les relatifs « *se disent* relativement à des réciproques » (6b28), qu'Athénodore se réfère explicitement à ce propos à l'argument d'Aristote (« Athénodore pense qu'il y a relatif, selon Aristote, quand... ») sur l'esclave qui « est dit esclave d'un maître » et le maître qui « est dit maître d'un esclave » (6b29-30) démontre la même analyse serrée du texte. Enfin, le passage d'Aristote mentionne une « différence de flexion dans l'expression (κατὰ τῆν λέξιν) » (6b33), ce qui semble indiquer que l'interprétation d'Athénodore qui fait des catégories des expressions, et, partant, celle de Cornutus, était argumentée à partir d'un commentaire très précis du texte. Il en résulte l'impression que l'ouvrage d'Athénodore, comme celui de Cornutus, devait vraisemblablement prendre la forme d'un commentaire suivi du texte des *Catégories*, ou du moins d'une discussion minutieuse et détaillée des thèses qui étaient soutenues, discussion qui entraine au moins dans l'examen linéaire de passages entiers². Cela est une indication très précieuse sur la méthode philosophique de Cornutus. D'abord, comme Athénodore, il était de ces stoïciens qui n'hésitaient pas à commenter l'œuvre d'un philosophe d'une autre école, une pratique qui, si elle a peut-être des antécédents anciens dans l'école même³, ne s'est sans doute imposée comme pratique courante que tardivement, probablement au 1^{er} s. av. notre ère⁴. On

1. Simplicius, *In Categ.*, c. 7, p. 187, 24-36 (FDS 871).

2. REPPETI906, p. 19 penche pour la réfutation de points particuliers, plutôt que pour un commentaire suivi.

3. En dehors des *Problèmes homériques*, qui concernent un poète et non un philosophe, on peut signaler l'existence des *Pythagoriques* de Zénon (D.L., VII, 4).

4. Posidonius a commenté le *Timée* (cf. Posid. T 85 E.-K.), même s'il n'est pas certain qu'il ait consacré un commentaire séparé au dialogue de Platon.

remarque aussi que, fidèle à une méthode qu'il avoue avoir pratiqué dans l'*Abrégé* et qui consiste à reprendre le traitement d'auteurs stoïciens antérieurs¹, Cornutus n'hésite pas à reprendre l'ouvrage d'Athénodore, mais qu'il lui impose aussi sa marque.

De ce point de vue, les indications fournies par Simplicius sont tout aussi remarquables : Athénodore et Cornutus critiquent Aristote en le mettant en contradiction avec lui-même, selon une procédure délicieusement académicienne (« ainsi que c'est l'opinion d'Aristote lui-même »), et en scrutant son texte ligne à ligne. Mais ils n'hésitent pas non plus à injecter du vocabulaire et de la doctrine stoïcienne, soit qu'ils introduisent la notion toute stoïcienne de ce que « réclame » un énoncé, soit en introduisant une conception purement stoïcienne de l'aile, du gouvernail et de la tête comme des substances et non des relatifs². De fait, quand, pour Athénodore, un relatif est clairement un terme associé à un autre terme (« comme le passif et l'actif »), pour Cornutus, c'est dans les choses mêmes qu'un relatif est un relatif, et c'est en raison de cette relation entre les choses qu'il y a des relatifs parmi les expressions. Apparaît donc clairement ce qui apparaissait en filigrane dans les remarques sur le but et le contenu des *Catégories* aristotéliennes : les « catégories » d'Aristote sont des formes d'expressions qui renvoient à des distinctions physiques. Et il est clair qu'ici la critique de la conception aristotélienne se fait d'après la conception stoïcienne que Cornutus, en tant que philosophe stoïcien, se fait de ces distinctions. Quand il critique la position d'Aristote en disant que le relatif est « une disposition à l'égard de quelque chose d'autre qui n'a rien de syntaxique, [...] mais qui est existentielle », il est clair qu'il reprend l'interprétation d'Aristote par Athénodore, mais qu'il ajoute à la critique immanente d'Athénodore une critique externe, d'un point de vue stoïcien. Il est donc très frappant de voir Cornu-

1. Cornutus, *Compendium*, 35, p. 76, 6-8. Cf. *supra*.

2. Selon la conception stoïcienne de ce qui est « en quelque manière par rapport à quelque chose », un relatif n'est pas la partie d'une substance, mais par exemple le fils ou ce qui est à droite. C'est ce qui a besoin de choses extérieures pour être ce qu'il est, sans qu'aucune qualité intrinsèque ne se modifie dans le sujet. Cf. Simplicius, *In Categ.*, p. 166, 15 sq. (SVF II 403, FDS 833).

tus prendre doublement position dans la querelle des catégories. Avec Athénodore, il soutient une interprétation linguistique des *Catégories* d'Aristote, qui en fait une division des expressions, et il critique cette division comme insuffisante d'un point de vue grammatical. Mais, dans l'analyse du relatif, il montre que la relation est une catégorie existentielle, et qu'Aristote se trompe en faisant de l'aile, du gouvernail et de la tête des relatifs, et, là, la critique est clairement philosophique. Mais ceci ne doit nullement conduire évidemment à voir chez Cornutus une tension entre le philosophe et le grammairien, puisque la question de la distinction des parties du discours fait traditionnellement partie de la philosophie stoïcienne, mais plutôt à voir chez lui une espèce d'indissociabilité entre les deux fonctions ou les deux métiers.

3 Cornutus *grammaticus*

Mais si Cornutus a écrit un commentaire des *Catégories* d'Aristote qui se présentait peut-être à la manière du commentaire suivi d'une œuvre littéraire tel qu'il était pratiquée par le *grammaticus*, et si ce commentaire comprenait des arguments grammaticaux et des arguments plus philosophiques, qu'est-ce qui distingue l'œuvre de Cornutus en tant que grammairien ? Il faudra évidemment se demander si quelque chose distingue les œuvres grammaticales de Cornutus dans leur conception et leur méthode¹. Mais, en ce qui concerne la division du corpus, il y a au moins un critère de partage assez simple, à savoir l'objet. Il existe de ce point de vue deux ou trois ouvrages de Cornutus attestés dont les thèmes sont clairement « grammaticaux » au sens que ce terme a dans l'Antiquité : l'orthographe ou Virgile sont des sujets d'étude pour un grammairien. S'ajoute à cela un second critère tout aussi simple, qui est celui de la langue, puisque ces ouvrages sont écrits en latin.

Parmi ces ouvrages grammaticaux, il y a d'une part le traité *Sur l'orthographe, De enuntiatione vel orthographia*, dont 19 extraits

1. Sur Cornutus grammairien, voir DESBORDES 1990, p. 58, 169 et 175.

sont conservés dans le *De orthographia* de Cassiodore, VII, 147-154 K.¹ Mais Cornutus a aussi écrit des « commentaires » de Virgile selon l'expression d'Aulu-Gelle². Charisius parle d'un ouvrage sur Virgile³, puis d'un commentaire de l'*Énéide*⁴. On a donc pensé soit que Cornutus n'avait écrit qu'un seul ouvrage sur Virgile, cité de manières différentes, soit qu'il avait écrit au moins deux ouvrages sur Virgile, une composition sur Virgile d'une part (un σύγγραμμα), et un commentaire suivi (ὑπόμνημα) de l'*Énéide* d'autre part⁵. Quels que soient le nombre et la nature des écrits sur Virgile, il en reste une quinzaine de fragments, réunis par Mazzarino⁶, auxquels P. Cugusi a récemment proposé une demi-douzaine d'additions⁷.

3.1 De l'énonciation ou de l'orthographe

Les fragments du traité de l'énonciation font apparaître un traité de caractère très technique, basé sur l'usage et sur l'étymologie. On peut prendre pour exemple les remarques sur l'orthographe du latin *malo*. Elles justifient l'orthographe d'après l'étymologie

1. Ces 19 fragments sont reproduits chez MAZZARINO 1955, p. 172-194 (cf. REPPE 1906, p. 61-71).

2. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, II, 6, 1 (fr. 22 Mazzarino).

3. Charisius, *Instit. Gramm.*, I, p. 125, 16 K. : *de Vergilio* (fr. 35 M.).

4. Charisius, *Instit. Gramm.*, I, p. 127, 19-21 K. : in *Maronis commentariis Aeneidos* (fr. 33 M.).

5. Voir REPPE 1906, p. 28-29; MAZZARINO 1955, p. 194-195 (un seul ouvrage : Jahn, Ribbeck, Kirchner, Georgius, auxquels CUGUSI 2003, p. 215-216 n. 35 ajoute Bardou, Pohlenz, Duret); deux ouvrages au moins : Leo, Reppe, Wessner. Cf. FUENTES GONZÁLEZ 1994, p. 469. Mazzarino signale l'existence d'un ouvrage de Cornutus *super Vergilium* dans la bibliothèque de Trévise au XII^e siècle.

6. Cornutus, fr. 20-35 : MAZZARINO 1955, p. 194-205. La présentation de Mazzarino compte 15 fragments, mais souvent ces fragments rassemblent plusieurs sources, et, dans certains cas, comme le fr. 29, il peut s'agir de plusieurs témoignages où Cornutus commente des passages différents. Dans ce fragment, Mazzarino ajoute au texte de Macrobe, V, 19, 1, qui commente *Énéide*, IV, 698 sq. un commentaire de Servius, *ad Aen.*, III 46, à la suite de REPPE 1906, p. 80. On retrouve donc deux commentaires similaires de deux passages différents, qui pourraient aussi bien constituer deux fragments différents.

7. Cf. CUGUSI 2003, p. 239-240.

correcte de cette forme verbale, et récusent une origine grecque fantaisiste, vraisemblablement parfois alléguée :

Ceux qui pensent que *malo* provient du grec μάλλον et l'écrivent avec deux « l », se trompent. En effet, ce n'est pas une traduction du grec, mais le résultat de l'usage des anciens, qui d'abord ont dit *magis volo*, et ensuite ont raccourci l'expression par plusieurs élisions, en *mage volo*, ensuite *mavolo*, ce qui est le plus fréquent chez eux : on s'arrête au dernier, de sorte que l'on a *malo*. Mais *malle* avec deux « l » : c'est en effet *magis velle*¹.

L'usage du critère étymologique pour décider de l'orthographe correcte semble en accord avec la méthode stoïcienne traditionnelle, mais elle ne permet pas de singulariser Cornutus, puisque la démarche avait été reprise par une partie de la tradition grammaticale. L'usage de l'étymologie est systématique, soit que Cornutus fasse l'histoire des transformations orthographiques à l'intérieur d'un même mot (comment un mot perd ou gagne une lettre entre l'usage ancien et l'usage nouveau), soit qu'il montre comment un mot se forme à partir d'un autre (ce qui intéresse plus traditionnellement les stoïciens). Dans le premier cas, il ne se préoccupe pas nécessairement du sens des mots, mais assez systématiquement dans le second. Comme exemple du premier cas, on remarque que *sed* se termine tantôt par *-d*, tantôt par *-t*, mais Cornutus n'en fournit aucune explication sémantique, il remonte seulement à ce qui est selon lui la forme la plus ancienne, *sedum*, qui a perdu ensuite ses deux dernières lettres, et a parfois été remplacé dans sa dernière lettre restante, le *d*, par un *t*². Pour *quotidie*, en revanche, il explique que la bonne orthographe est bien *quotidie*, et non *cotidie*, parce que le terme vient de *quot diebus* : dans ce cas, l'orthographe a été modifiée d'après la prononciation, mais « moi, dit-il, je n'accorderais pas tout aux oreilles », car il faut conserver l'orthographe dérivée de l'étymologie³. Une telle explication parle de la corruption de la prononciation et de l'orthographe ancienne avec

1. Cassiodore, *De orthographia*, I, p. 149, 19 sq. Keil (fr. 7 M.)

2. Cassiodore, *De orthographia*, p. 148, 19 (fr. 3 M.)

3. Cassiodore, *De orthographia*, p. 149, 1 (fr. 4 M.)

le temps, et suit comme critère de la latinité celui de l'étymologie et du sens. La référence à l'« orthographe ancienne » (*antiqua scriptura*) et à l'« usage des anciens » (*consuetudo antiquorum*) apparaît ainsi très fréquente¹, et elle est le critère de la bonne orthographe, en grande partie parce qu'elle explique la formation du mot par son sens. Un cas assez intéressant est celui de l'orthographe en *i* ou *u* de *lacrumae* ou *lacrimae*, *maxumus* ou *maximus*. Cornutus rapporte l'explication de Varron, selon qui il s'agit de l'innovation de César, dont l'autorité a fait que son usage d'écrire ces mots avec *u* s'est imposé. Il conteste l'interprétation de Varron, car il a trouvé, dit-il, beaucoup d'exemples antérieurs à César, et dit, sans explication, qu'il « est meilleur d'écrire avec un *u*² ». Sans doute pense-t-il au fait que *u* est considéré comme une consonne dérivée de digamma plus que comme une voyelle, comme on va le voir ci-après, mais il est intéressant de le voir rejeter l'autorité étymologique de Varron, et l'autorité de César comme un auteur, puisque les anciens stoïciens définissaient le barbarisme comme une « façon de s'exprimer contraire à l'usage des Grecs cultivés³ » : selon ce critère, il aurait peut-être dû suivre l'usage de César. En somme, la méthode de Cornutus suit manifestement une méthode étymologique qui se réfère aux usages primitifs et qui rappelle très étroitement celle de l'*Abrégé de théologie grecque*. Même si dans les fragments du traité *de l'orthographe* nous ne retrouvons pas explicitement les justifications de l'*Abrégé* sur la sagesse des anciens, il est clair que Cornutus prend son critère orthographique dans la rationalité de la langue, selon une tradition stoïcienne éprouvée, mais qui était devenue commune à une grande partie de la tradition grammaticale.

L'un des fragments les plus intéressants d'un point de vue grammatical est un fragment fameux sur le digamma, mais il est technique, et pas spécialement stoïcien⁴ ; il précède certainement l'ap-

1. Fr. 2, 3, 4, 5, 7, 9, 15, 16, 19 M.

2. Cassiodore, *De orthographia*, I, p. 150, 10 (fr. 9 M.)

3. D.L., VII, 59 (SVF III Diog. 24 ; FDS 594).

4. Sur ce point voir ROCCA SERRA 2008.

parition du digamma inversé dans les inscriptions, en 48, puisqu'il ne mentionne pas cette réforme claudienne de l'orthographe¹ :

Il existe une lettre représentée sous la forme de la lettre W, et que l'on appelle « digamma », parce qu'elle semble porter deux pointes de la lettre gamma. À la ressemblance de ce son, les nôtres ont voulu appeler « digammon » les voyelles liées [à une autre voyelle], comme dans *votum* et *virgo*. C'est pourquoi il a fallu placer un digamma et une voyelle dans la première syllabe, *Wotum* et *Wirgo*, ce que les Éoliens et nos anciens ont fait, comme le montre l'écriture employée dans certaines inscriptions. Quand il a voulu décrire cette lettre, Terentius Varron l'a écrit : *vau*. Donc le son qui est dans cette syllabe, sera identique à la lettre. De nos jours, nous avons poussé la lettre « u » à signifier deux lettres différentes : car tantôt nous l'écrivons à la place du digamma, tantôt à la place de la voyelle. C'est une voyelle, quand elle est par elle-même : elle est alors comme toutes les autres voyelles. En revanche, si elle est accompagnée d'une autre voyelle, c'est un digamma, qui est une consonne. Certains pensent qu'il y a trois voyelles dans la syllabe unique de *vae*. Ils se trompent, s'ils pensent ainsi : car aucune syllabe, ni chez les Grecs ni chez les Latins, n'est constituée de trois voyelles. C'est pourquoi ce sera un digamma et deux voyelles².

3.2 Commentaires de Virgile

Cornutus a écrit des « commentaires » de Virgile selon l'expression d'Aulu-Gelle :

*Nonnulli grammatici ætatis superioris, in quibus est Cornutus Annaeus, haut sane indocti neque ignobles, qui commentaria in Vergilium composuerunt*³...

Certains grammairiens de la génération précédente, parmi lesquels Annaeus Cornutus, gens non sans savoir ni réputation, qui ont composé des commentaires sur Virgile...

1. Mazzarino 1955, p. 172.

2. Cassiodore, *De orthographia*, I, p. 148, 5 sq. Keil (fr. 2 M.)

3. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, II, 6, 1 Marache (fr. 22 M.)

Le terme « commentaires » semble toutefois avoir un sens très général pour Aulu-Gelle, qui, dans sa préface¹, présente son propre ouvrage comme des *commentarii*, c'est-à-dire en somme comme des « essais », et ce terme n'indique donc pas nécessairement que Cornutus a composé de véritables commentaires suivis et distincts sur plusieurs ouvrages différents de Virgile. Comme cela a été mentionné plus haut, Charisius parle d'un ouvrage sur Virgile, de *Virgilio*, mais aussi d'un commentaire de l'*Énéide* : *Maronis Commentarii Aeneidos*. Y avait-il donc un seul ouvrage sur Virgile, contenant des commentaires de passages précis de l'*Énéide*, mais aussi d'autres ouvrages de Virgile, ou seulement un commentaire de l'*Énéide*, ou les deux ?

En tout état de cause, les témoignages conservés portent sur trois ouvrages différents de Virgile, les *Bucoliques*, les *Géorgiques* et l'*Énéide*², de telle sorte que Cornutus ne semble pas avoir commenté la seule *Énéide*. Il est vrai que le fr. 22, extrait d'Aulu-Gelle³, dont le début est cité ci-dessus et qui est un de nos rares témoignages sur un commentaire des *Bucoliques* et des *Géorgiques*, mentionne aussi l'*Énéide*, de telle sorte que Cornutus peut très bien s'être référé aux *Géorgiques* et aux *Bucoliques* en critiquant l'*Énéide*. Mais il faut reconnaître que l'argumentation d'Aulu-Gelle plaide plutôt pour un ensemble de remarques rassemblées par le même auteur dans un ouvrage sur Virgile (encore qu'Aulu-Gelle s'exprime au pluriel), sur le thème d'une critique de Virgile, qui aurait employé des mots « sans art et sans force » dans plusieurs passages de son œuvre : ils « reprochent au poète d'avoir employé un mot sans art et sans force dans les vers suivants » [suit une citation des *Bucoliques* VI, 75] ; « ils critiquent encore un autre mot de ce genre » [suit une citation des *Géorgiques* III, 4] ; « ils ont aussi trouvé fautif un troisième mot » [suit une citation de l'*Énéide* X, 314]. En outre la succession des passages invoqués, qui

1. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, Praef., 13.

2. Voir REPPE 1906, p. 79-82 ; CUGUSI 2003, p. 239. Pour les *Bucoliques*, fr. 20-22 M. ; pour les *Géorgiques*, fr. 22-23 ; pour l'*Énéide*, la majorité des témoignages : fr. 22, 24-35.

3. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, II, 6, 1 (fr. 22 M.)

suit l'ordre *Bucoliques-Géorgiques-Énéide*, plaide largement pour un traitement thématique, illustré par des extraits empruntés aux trois ouvrages de Virgile, et non pour une référence aux *Bucoliques* et aux *Géorgiques* venant en renfort d'un commentaire de l'*Énéide*. Il semble donc assez crédible que Cornutus a pu écrire un ouvrage de questions virgiliennes, sur le modèle des *Problèmes homériques* inaugurés par Zénon de Citium, qui contenait des commentaires à la fois sur l'*Illiade* et l'*Odyssee*, et non pas, semble-t-il, un commentaire suivi des deux ouvrages¹. Mais cela n'exclut pas qu'il ait rédigé aussi un commentaire plus suivi de l'*Énéide*, ce qu'atteste non seulement le nombre beaucoup plus important de commentaires sur cet ouvrage, la formule de Charisius (qui signale un commentaire en dix livres au moins) et une formule de Macrobe², selon laquelle Cornutus « a placé auprès de ces vers [*Aen.* IV, 698] une annotation de ce genre » (*adnotationem eius modi apposuit his versibus*). La formule de Macrobe plaide très nettement en faveur d'un commentaire où le lemme extrait de l'auteur est suivi de son commentaire³. Et, de fait, le style de commentaire philologique très précis qui nous est conservé, qui comprend beaucoup d'annotations textuelles, dont parfois des corrections du texte, plaide en faveur de ce type de commentaire. De ce fait, l'existence de deux ouvrages sur Virgile, un ouvrage de questions virgiliennes, et un commentaire suivi de l'*Énéide*, paraît assez probable. Si Cornutus a composé un commentaire suivi de l'*Énéide* cela pourrait vouloir dire qu'il a procédé au même type de commentaire suivi pour une œuvre philosophique, les *Catégories* d'Aristote, et pour une œuvre littéraire, l'*Énéide* de Virgile.

On remarquera toutefois que, dans les fragments conservés sur Virgile, Cornutus pratique toutes les formes du commentaire « grammatical » ou philologique traditionnel, beaucoup plus qu'un

1. D.L., VII, 4. Témoignages chez Dion de Pruse, 53, 4 (*SVF* I 274) et Strabon I, 2, 34 (*SVF* I 275, *FDS* 619).

2. Macrobe, *Saturnales*, V, 19, 2.

3. Cf. CUGUSI 2003, p. 216.

commentaire « philosophique¹ ». Certains fragments ont en effet un caractère purement technique : il s'agit d'établir ou de corriger le texte. Cornutus tranche entre des leçons divergentes, par exemple dans le fr. 23, où il tranche entre la leçon *horcus* et la leçon *orcus* pour *Géorgiques*, I, 277. Il propose des corrections textuelles, comme le fr. 24, où il propose de lire *infixit* au lieu de *infixit* en *Énéide*, I, 45, « parce que cela a plus de force », ou le fr. 31, où il propose de lire *morte* au lieu de *nocte* en *Énéide*, IX, 346. Il y aussi des interprétations, comme le fr. 20, où il interprète le *in medio* de *Bucoliques*, III, 40, à partir de celui de *Géorgiques*, III, 16 : Reppe soulignait que cette interprétation respectait la méthode alexandrine consistant à interpréter un auteur à partir de lui-même². Le fr. 21 contient aussi une interprétation. Certains fragments contiennent des critiques. Certaines sont des critiques de style, comme le fr. 22, où il reproche à Virgile d'avoir « employé un mot sans art et sans force³ », suivi de trois autres critiques du même genre. La correction du fr. 24 est guidée par le même type de considération. D'autres critiques sont relatives au *decorum*, c'est-à-dire au *πρέπον*, le convenable stoïcien, et Cornutus critique l'inconvenance de certains termes : c'est le cas des fr. 27, 30, et 34⁴.

Un passage cité par Macrobe contient une critique contre le caractère fictif d'un épisode de Virgile :

Cornutus [...] a annoté ces vers de la manière suivante : « On ignore d'où vient cette histoire de cheveux qu'il faut tirer aux mourants, mais [Virgile] avait l'habitude (*adsuevit*) de forger des fictions à la manière des poètes (*poetico more aliqua fingere*), comme l'histoire du rameau d'or⁵ ».

1. Pour une analyse détaillée et une typologie des fragments conservés, voir CUGUSI 2003, p. 218-236.

2. REPPE 1906, p. 45.

3. Aulu-Gelle, II, 6, 1.

4. Une critique similaire, également adressée à Virgile, se trouvait dans le traité *Sur les figures de style* selon Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, IX, 10, 5-6 (fr. 36 M.) : voir ci-dessous.

5. Macrobe, *Saturnales*, V, 19, 1 (fr. 29 M.)

Il semble que Cornutus ait répété ce genre de critique contre Virgile à plusieurs reprises, puisqu'on retrouve la même formule dans un passage de Servius, *ad Aen.*, III 46 que Reppe avait rapproché du présent passage¹. Macrobe, du reste, fustige l'ignorance étonnante de Cornutus, puisque la « fiction » forgée par Virgile vient en fait, dit-il, de l'*Alceste* d'Euripide. Mais, comme le fait remarquer A. Mazzarino, cette critique de Cornutus n'est sans doute pas due au fait qu'il ignore l'origine de l'épisode, mais au fait que Cornutus estime vraisemblablement qu'il s'agit d'une fiction poétique qui n'a aucune justification du point de vue philosophique². De fait, cette critique apparaît comme un écho atténué de ce que Cornutus dit sur les fictions des poètes dans l'*Abrégé*³, même si cette fiction n'est nullement la déformation d'un symbole primitif : Virgile, comme Hésiode, invente des histoires. On observe donc en définitive la même attitude envers la fiction poétique de Virgile qu'envers la fiction poétique d'Hésiode, qui ne peut pas être interprétée philosophiquement, parce qu'elle obéit aux règles de la fiction, et non à celle d'une signification philosophique. Une telle remarque souligne l'attitude de Cornutus vis-à-vis du texte de Virgile. C'est en raison même de ses théories philosophiques stoïciennes sur la fiction poétique, selon lesquelles celle-ci n'a pas nécessairement de signification philosophique, morale ou physique, parce qu'elle est le fruit de l'imagination poétique, que Cornutus produit un commentaire qui ne cherche pas à trouver à toute force un sens philosophique stoïcien là où il ne peut pas y en avoir. Et c'est ce qui explique probablement que la plupart des témoignages subsistant sur les commentaires de Virgile par Cornutus sont ceux d'une authentique *grammaticus*, certes d'obédience stoïcienne, mais qui ne cherche pas à donner une interprétation allégorique d'un texte quand il n'en a pas. On ne peut évidemment exclure que des épi-

1. Cf. REPPE 1906, p. 80. Il attribue (p. 44) à Cornutus ce passage où à propos d'*Énéide*, III, 46 il est dit que « le poète est critiquable pour avoir forgé quelque chose (*aliquid fingere*) qui est très éloigné de la vérité » en raison de sa proximité avec la formule de Macrobe, V, 19, 1, *aliqua fingere*.

2. Mazzarino 1955, p. 201.

3. Cornutus, *Compendium*, 17, p. 27, 19-28, 7 ; p. 31, 14-17. Cf. *supra*.

sodes comme la descente de Virgile aux Enfers donnaient lieu à une interprétation symbolique mais, comme le récit virgilien n'est pas un récit théologique, il n'y a aucune raison de supposer que l'ensemble du poème devait être commenté par Cornutus de manière allégorique. La concordance des témoignages subsistants incline plutôt à penser le contraire, même s'il est évident que l'on doit être prudent sur ce point : à l'exception des témoignages de Macrobe et d'Aulu-Gelle, tous nos témoignages sont transmis par des grammairiens ou des scholies grammaticales, qui s'intéressent à des aspects non philosophiques des commentaires sur Virgile, et la profession de celui qui extrait peut expliquer la nature de ce qui est extrait.

4 Les écrits de rhétorique de Cornutus

Dans cette catégorie, deux ouvrages sont attestés. L'un est le traité *Sur les figures de style*, *De figuris sententiarum*, en deux livres au moins cité par Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, IX, 10, 5 (FDS 246), dont Reppe a rassemblé trois fragments¹, et Mazzarino deux². L'autre est un ouvrage intitulé Τέχνη ῥητορικὴ attesté par Porphyre, *In Arist. Categ.*, p. 86, 23 B. (TIT^d Mazzarino), auquel Reppe, p. 82, a ajouté pour des raisons complexes³ un passage tiré de Nicolaos, *Progymnasmata*, III, 483, 25 Spengel (*Rhet. Graec.*). On a longtemps identifié sous ce titre l'ouvrage connu sous le nom d'*Anonyme Séguier*, voire parfois la *Rhétorique à Herennius*, mais ces identifications sont désormais rejetées par les éditeurs et les spécialistes de ces ouvrages⁴. Deux témoignages au moins méritent l'attention. Le témoignage d'Aulu-Gelle sur *Les figures de style* montre que, dans cet ouvrage, Cornutus citait à nouveau Virgile, et

1. Cf. REPPE 1906, p. 82 : le fragment non repris par MAZZARINO 1955 est Julius Rufianus, *De schem. dian.*, I, p. 60, 9 Halm (*Rhet. lat. min.*)

2. Cornutus, fr. 36 : MAZZARINO 1955, p. 205-207.

3. Cf. REPPE 1906, p. 59-60.

4. Voir FUENTES GONZÁLEZ 1994, p. 470-471, et pour l'*Anonyme Séguier*, l'éd. de M. Patillon, Paris, Les Belles Lettres, 2005, ainsi que pour la *Rhétorique à Herennius*, celle de G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1989, p. xiii n. 33.

le critiquait pour un passage qu'il imaginait obscène, et qui, selon Aulu-Gelle, ne l'était pas :

Mais Annaeus Cornutus, homme sur d'autres points non dépourvu de science ou de sagesse il est vrai, dans le second des livres qu'il composa *Sur les figures de style* viola cependant le mérite remarquable de cette totale pudeur par une exploration stupide et odieuse à l'excès. Ayant approuvé ce genre de figure et ayant dit que les vers étaient faits avec bien de l'attention, il ajouta : « Il a cependant parlé avec beaucoup des *membres* avec un certain manque de précaution¹. »

Dans le témoignage de Porphyre sur le *Manuel de rhétorique* de Cornutus, on note un écho du traité *Contre Athénodore*. Cornutus y répétait sa critique des catégories en tant qu'expressions :

Est-ce que tout le monde n'admet pas que le décompte en dix genres des expressions signifiantes (τῶν σημαντικῶν λέξεων) soit d'abord et principalement celui des réalités (τῶν πραγμάτων)? — Nullement. Athénodore le stoïcien le remettait en question lorsqu'il écrivait son ouvrage en plusieurs livres *Contre les catégories d'Aristote*, ainsi que Cornutus dans ses *Manuels de rhétorique* et dans son écrit *Contre Athénodore*, ainsi que beaucoup d'autres².

Ces deux témoignages sont donc intéressants en ceci qu'on y voit Cornutus reprendre des points traités l'un dans ses écrits grammaticaux, l'autre dans un écrit philosophique.

Et ceci nous permet de dire, en conclusion de ce bref survol de Cornutus, que, nécessairement, il y avait chez Cornutus une circulation des thèmes et des disciplines. Le grammairien pouvait faire de la grammaire technique comme n'importe quel grammairien, et il ne se laissait pas embarrasser pour faire de la grammaire par des préjugés de philosophe, ne se laissait pas limiter par des préoccupations de philosophe. Mais il n'en reste pas moins que l'on devait retrouver ses préoccupations de philosophe, comme on les retrouvait dans ses œuvres rhétoriques. La V^e Satire de Perse

1. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, IX, 10, 5-6 trad. R. Marache (fr. 36 Mazzarino).

2. Porphyre, *In Arist. Categ.*, p. 86, 20-24 B.

nous le montre moraliste, redresseur de mœurs tout socratique. Le traité sur les *Catégories* nous le montre philosophe et grammairien. L'*Abrégé* nous le montre pratiquant un art hybride entre la partie historique de la grammaire et la physique stoïcienne. Remarquons que ce qui fait le point commun de toute l'œuvre de Cornutus, c'est l'intérêt pour le langage. Le langage est partout chez Cornutus. C'est cet intérêt qui fait l'unité focale de son œuvre, en tant que philosophe, grammairien et rhéteur.

Bibliographie

- BODÉUS Richard, 2001, *Aristote, [Catégories]*, (éd., trad., comm.), Paris, Les Belles Lettres.
- BOYS-STONES G., 2003, « The Stoics' two types of allegory », dans Id. (éd.), *Metaphor, Allegory and the Classical Tradition*, Oxford, Oxford University Press.
- CUGUSI P., 2003, « Lucio Anneo Cornuto esegeta di Virgilio », dans I. Gualandri et G. Mazzoli (éd.), *Gli Annei*, Côme, Edizioni New Press.
- DESBORDES Françoise, 1990, *Idées romaines sur l'écriture*, Presses Universitaires de Lille.
- DUHOT J.-J., 1991, « Y-a-t-il des catégories stoïciennes ? », *Revue internationale de philosophie*, 45 (1991), p. 220-244.
- FREDE Michael, 2005, « Sur la théologie stoïcienne », dans G. Romeyer Dherbey (dir.), J.-B. Gourinat (éd.), *Les stoïciens*, Paris, Vrin.
- FUENTES GONZÁLEZ Pedro Pablo, 1994, « Cornutus », *DPhA*, II, C 190, p. 460-473.
- GOMOLL H., 1933, *Der stoische Philosoph Hekaton. Seine Begriffswelt und Nachwirkung unter Beigabe seiner Fragmente*, Bonn-Leipzig, Fr. Cohen.
- GOURINAT Jean-Baptiste, 2000, *La dialectique des stoïciens*, Paris, Vrin.
- GOURINAT Jean-Baptiste, 2005, « *Explicatio fabularum* : la place de l'allégorie dans l'interprétation stoïcienne de la mythologie », dans G. Dahan, R. Goulet (éd.), *Allégorie des poètes, allégorie des philosophes. Études sur l'herméneutique de l'allégorie de l'Antiquité à la Réforme*, Paris, Vrin.

- HIJMANS B. L., 1975, « Athenodorus on the Categories and a pun on Athenodorus », dans J. Mansfeld, L.M. De Rijk (éd.), *Kephalaion. Studies in honor of C.J. de Vogel*, Assen, Van Gorcum.
- HÜLSER K., 1987, *Die Fragmente zur Dialektik der Stoiker (= FDS)*, Stuttgart, Frommann-Holzboog, 4 vols.
- LONG Anthony A., 1992, « Stoic readings of Homer », dans R. Lamber-ton, J.J. Keaney (éd.), *Homer's Ancient Readers*, Princeton, Princeton University Press (repris dans A. Long, *Stoic Studies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996).
- LONG Anthony A. & David SEDLEY, 1987, *The Hellenistic Philosophers*, Cambridge, Cambridge University Press (tr. fr. par J. Brun-schwig & P. Pellegrin, *Les philosophes hellénistiques*, Paris, GF-Flammarion, 2001).
- MARTINI G. J., 1825, *De L. Annaeo Cornuto philosopho stoico*, Leyde.
- MAZZARINO A., 1955, *Grammaticae Romanae Fragmenta aetatis Caesa-rae*, éd., Turin, Loescheri.
- MENN S., 1999, « The Stoic theory of categories », *Oxford Studies in Ancient Philosophy*, 17, p. 215-247.
- MORAUX Paul, 1984, *Der Aristotelismus bei den Griechen von Androni-kos bis Alexander von Aphrodisias*, Berlin-New York, W. De Gruy-ter.
- MOST Glenn, 1989, « Cornutus and Stoic allegoresis : a preliminary report », dans W. Haase et I. Temporini (éd.), *Aufstieg und Nie-dergang der römischen Welt*, II, 36-3, Berlin-New York, W. De Gruyter.
- NOCK A., 1931, « Kornutos », *RE Suppl.* 5 (Stuttgart), col. 998.
- PÉPIN Jean, 1976, Mythe et allégorie. Les origines grecques et les contes-tations judéo-chrétiennes, Paris, Études augustiniennes (2^e éd.)
- PÉREZ-JEAN Brigitte & Patricia EICHEL-LOJKINE (éd.), 2004, *L'Allégorie de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion.
- RAMELLI I., 2003, *Anneo Cornuto, Compendio di Teologia Greca*, Milan, Bompiani.
- REPPE R., 1906, *De L. Annaeo Cornuto*, Diss., Leipzig, R. Noske.
- ROCCA-SERRA Guillaume, 1982, « Exégèse allégorique et allégorie impé-riale : l'*Abrégé* de Cornutus », dans J.-M. Croisille, P.-M. Fauchère (éds.), *Neronia 1977*, Clermont-Ferrand, Adossa, p. 61-82.

- ROCCA-SERRA Guillaume, 1988, *Cornutus : Abrégé des traditions relatives à la théologie grecque*, Paris (thèse inédite).
- ROCCA-SERRA Guillaume, 2008, « Du bon usage du digamma », dans F. Galtier et Y. Perrin (éd.), *Ars pictoris, ars scriptoris*. Mélanges de peinture, histoire et littérature offerts à Jean-Michel Croisille, Clermont-Ferrand.
- SZLEZÁK Thomas A. (éd.), 1972, *Pseudo Archytas über die Kategorien*, Berlin-New York, De Gruyter.
- TATE J., 1929, « Cornutus and the poets », *Classical Quarterly*, 23.
- TIELEMAN T., 1996, Galen and Chrysippus on the Soul. Argument and Refutation in the De Placitis, Books II-III, Leyde-New York-Cologne, Brill.
- WEHRLI F., *Zur Geschichte der allegorischen Deutung Homers im Altertum*, Leipzig, 1928.

L'image du grammairien chez Aulu-Gelle

Michel Griffe

Introduction

Aulu-Gelle était, comme presque tous les auteurs latins, un aristocrate cultivé. Il n'appartenait pas au premier cercle des familiers de l'empereur Antonin, mais c'était un ami de l'orateur Fronton qui fut le précepteur de Marc-Aurèle. Dans ses années d'apprentissage, il avait également fréquenté à Athènes la maison d'Hérode Atticus. Il est l'auteur d'un ouvrage unique de bonnes dimensions, *Les Nuits attiques*, qui appartiennent au genre très en vogue à Rome des *commentarii*. Il s'agit de notes de lecture complétées par des observations personnelles, regroupées selon une composition souple et destinées aux lecteurs qui ne possédaient pas une bibliothèque ou ne disposaient pas de loisirs pour lire les originaux.

Bien qu'Aulu-Gelle n'ait été ni philosophe ni grammairien, la philosophie et surtout la grammaire occupent dans les *Nuits Attiques* une place prépondérante. Il y a là un changement considérable par rapport à l'attitude d'un Cicéron qui exclut la grammaire de la liste des disciplines nobles qui composent la culture générale de l'orateur : dialectique, histoire, physique, philosophie¹. La grammaire à Rome au II^e siècle est devenue une affaire importante, presque une affaire d'État.

De quelle grammaire s'agit-il et quels sont les hommes qui la pratiquent ? Voilà ce que nous voudrions essayer de préciser à travers trois types de témoignages qu'offrent les *Nuits Attiques* : l'image

1. *Orator* 119-120, *De oratore* I, 159.

qu'Aulu-Gelle donne lui-même de son activité grammaticale, les auteurs et les ouvrages cités, les débats entre grammairiens ou entre grammairiens et philosophes, plaisamment mis en scène, qui nous donnent une image vivante du rôle social du grammairien.

1 Aulu-Gelle grammairien

1.1 Sa formation

La formation du futur orateur à la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C. est bien connue par le livre I de l'*Institution oratoire* de Quintilien : elle comporte trois degrés, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture sous la férule du *litterator*, puis de l'expression écrite et orale et de la critique littéraire sous celle du *grammaticus*, enfin formation à l'éloquence auprès du *rhetor (eloquentiae praeceptor)* à un âge que Quintilien voudrait plus précoce que la pratique courante à son époque et qui devait coïncider *grosso modo* avec la prise de la prétexte (17 ans¹).

Les *Noctes Atticae* ne nous parlent pas des deux premières périodes dont l'auteur avait dû garder un souvenir mitigé. Il n'a pas, en effet, de mots assez durs pour stigmatiser l'enseignement des règles de la grammaire auquel tenait tant Quintilien :

In uestibulo aedium Palatinarum... ostentabat quispiam grammaticae rei doctior scolica quaedam nugalia de generibus et casibus uocabulorum disserens, cum arduis supercilliis uocibusque grauitate composita tanquam interpres et arbiter Sibyllae oraculorum...

Dans le vestibule du palais impérial, ... un individu trop imbu de sa science grammaticale [*doctior*] pontifiait avec des sornettes scolaires, pérorant sur les genres et les cas des noms, le sourcil relevé, une gravité compassée dans la voix et sur le visage, comme s'il était l'interprète souverain des oracles de la Sibylle...

Les allusions d'Aulu-Gelle à sa formation remontent au plus haut à l'époque où il était *adulescens*, c'est-à-dire au-delà de 17 ans, le

1. Quintilien *Inst. or.* II, 1.

diminutif *adulescentulus* ne pouvant en aucun cas être confondu avec *puer*. En 18,9 Aulu-Gelle semble confondre les deux mots *litterator* et *grammaticus* : *Tum ex his qui aderant alter litterator fuit, alter litteras sciens, id est alter docens, doctus alter. Hi duo inter sese dissentiebant. Et grammaticus quidem contendebat <insequenda scribendum esse>*. « Il y avait dans l'assistance un *litterator* et un amateur savant. Ils n'étaient pas d'accord entre eux et le grammairien prétendait qu'il fallait écrire *insequenda*. » Le *grammaticus* de la dernière phrase est le même personnage que le *litterator* de la première. De fait, Aulu-Gelle semble employer *grammaticus* pour les maîtres d'école aussi bien que pour les grands professeurs, mais *litterator* est réservé aux grammairiens besogneux comme celui de Brindes (16,6). Un passage du livre 18 en donne la preuve indiscutable :

*Cum iam adulescentuli Romae praetextam et puerilem togam mutassemus magistrosque tunc nobis nosmet ipsi exploratiores quaereremus, in Sandaliario forte apud librarios fuimus, cum ibi in multorum hominum coetu Apollinaris Sulpicius, uir in memoria nostra praeter alios doctus, iactatorem quempiam et uenditorem Sallustianae lectionis inrasis inlusitque genere illo facetissimae dissimulationis, qua Socrates ad sophistas utebatur*¹.

Comme, déjà jeunes gens, à Rome, nous avons changé la toge prétexte de l'enfance et que nous nous cherchions alors nous-mêmes des maîtres plus sûrs, nous nous trouvâmes dans le quartier des *Sandaliars*² chez des libraires, quand là, au milieu d'une foule nombreuse de personnes, Sulpicius Apollinaris, un homme savant plus que les autres à notre époque, se moqua d'un personnage qui faisait étalage et ostentation de l'explication de Salluste, et il s'en joua avec ce genre d'ironie si spirituelle dont Socrate se servait à l'adresse des sophistes.

1. N.A. 18,4,1 Voir aussi 7,7,12 et 20,6. Les traductions sont celles de René Marache pour les livres 1 à 15 et d'Yvette Julien pour les livres 16 à 20 (Belles Lettres), avec quelques modifications.

2. Le *uicus sandaliarius* était situé dans la quatrième région de Rome (Subure), où se trouvaient regroupés les fabricants de sandales... et les libraires. Il y avait un temple d'Apollon dit *Sandaliarius*, doté par Auguste d'une statue du dieu en or (Suétone, *Vita Augusti*, 57,3).

La recherche de maîtres intervenait postérieurement à la prise de la prétexte (*praetextam et puerilem togam mutassemus*) et n'a pas été imposée à Aulu-Gelle par son père mais a été l'une des premières manifestations d'une indépendance toute neuve (*nobis nosmet ipsi*). Les professeurs étaient des personnalités renommées, qui s'adressaient à un public choisi d'étudiants ou d'adultes.

Contrairement au programme tracé par Quintilien, la grammaire faisait donc partie à cette époque de la formation supérieure. Ou tout au moins de la formation d'Aulu-Gelle, car il n'est pas permis tirer de conclusion générale des pluriels *adulescentuli, nos, nosme...*, qui peuvent être interprétés comme des pluriels de majesté ou comme de vrais pluriels désignant les disciples attirés qui suivaient le maître dans ses déplacements, comme en 18,5 où Aulu-Gelle accompagne le rhéteur Antonius Julius à Pouzzoles pour y passer l'été.

Le voyage en Grèce, comparable au séjour que font aujourd'hui les étudiants « post-doctorants » dans les universités américaines, n'interrompait cette condisciplinarité : à Athènes Aulu-Gelle retrouvait la compagnie de jeunes gens de son âge qui se livraient à de savants divertissements. Lors des Dionysies ses commensaux rivalisaient de science pour résoudre des problèmes de philosophie, de dialectique, d'histoire, de sémantique et de grammaire et se demandaient doctement si *legerim* était un présent, un passé ou un futur¹ !

La grammaire n'est donc plus réservée à l'éducation du *puer* ou aux loisirs savants au *senex*, elle est une composante obligatoire de la culture du futur citoyen. Aussi Aulu-Gelle dans sa préface tient-il à justifier la place qu'elle occupe dans ses *Commentarii* au premier rang devant la dialectique, la géométrie et le droit :

Quod erunt autem in his commentariis pauca quaedam scrupulosa et anxia, uel ex grammatica uel ex dialectica uel etiam ex geometrica, quodque erunt item paucula remotiora super augurio iure et pontificio, non oportet ea defugere, quasi aut cognitu non utilia

1. N.A. 18,2 et 18,13.

*aut perceptu difficilia. Non enim fecimus altos nimis et obscuros in his rebus quaestionum sinus, sed primitias quasdam et quasi libamenta ingenuarum artium dedimus, quae uirum ciuilitate eruditum neque audisse umquam neque attigisse, si non inutile, at quidem certe indecorum est*¹.

Il y aura dans ces essais certains points délicats et subtils de grammaire, de dialectique ou même de géométrie, et aussi quelques notations un peu difficiles sur le droit augural et pontifical : il ne faut pas s'en détourner dans l'idée que c'est inutile à connaître ou difficile à comprendre. Nous n'avons pas commis des développements trop profonds et trop obscurs ce genre de sujets ; mais nous avons donné des éléments et pour ainsi dire des échantillons des sciences nobles dont il est, sinon préjudiciable², du moins indécent, qu'un homme bien élevé n'ait jamais rien entendu ni touché.

La grammaire, discipline secondaire (*leuior*) chez Cicéron a été promue au rang d'*ars ingenua* d'« art digne d'un homme libre ». On observera toutefois la limite que fixe Aulu-Gelle aux controverses : il n'est pas question de verser dans l'excès de spécialisation ou d'obscurité (*Non enim fecimus altos nimis et obscuros in his rebus quaestionum sinus*). Faut-il voir là l'influence des philosophes sceptiques : le *Contre les professeurs* de Sextus Empiricus est, en effet, à peu près contemporain. Seul l'apprentissage de la lecture et de l'écriture trouvait grâce à leurs yeux. Point n'était besoin de *technè grammaticè* : l'usage commun suffisant à guider l'honnête homme soucieux d'être compris de ses interlocuteurs. Les sceptiques étaient de farouches adversaires de l'analogie. Les variantes orthographiques ne présentaient pour eux d'intérêt que lorsqu'elles

1. N.A., Praefatio, 13.

2. Nous avons suivi René Marache qui adopte la correction *inutile*, proposée pour la première fois par Josse Bade en 1518, au lieu de la leçon *utile* des manuscrits unanimes, qui détruit l'argumentation constante d'Aulu-Gelle en faveur de la grammaire. Le sens d'*inutilis* « préjudiciable » est largement attesté en latin classique notamment chez Cicéron, *De officiis* 1,32 ; 2,49 ; 3,7 ; 3,57 ; 3,84 et Sénèque, *Naturales quaestiones* 6,27. L'erreur des copistes s'explique plus facilement avec *inutile* qu'avec la correction *utile* de Mommsen. L'expression *uirum ciuilitate eruditum* signifie exactement « un homme qui a eu l'éducation d'un citoyen romain ».

servaient à distinguer des mots différents¹. Mais si Aulu-Gelle est partisan de la supériorité de l'*usus*, il croit cependant en une rationalité du langage qui exige de rendre compte des apparentes aberrations de l'usage et de trancher en cas de flottement. Les Romains n'avaient jamais été confrontés comme les Grecs aux différences dialectales, le latin, ayant tôt supplanté les autres langues italiennes comme langue administrative et littéraire.

1.2 Sa pratique grammaticale

L'importance de la grammaire dans les *Nuits Attiques* est confirmée par la place qu'y occupent les notices qui lui sont consacrées : sur les 371 que compte l'ouvrage dans son entier, 135 lui sont consacrées, soit 36,4 % du total². Mais de quelle grammaire s'agit-il ?

Dans une première approche nous avons essayé de classer les rubriques grammaticales des *N.A.* en fonction des divisions modernes de la discipline : phonétique, morphologie, syntaxe, sémantique, métrique. Sans nous cacher ce que ce classement pouvait avoir d'arbitraire, il nous a semblé qu'il pouvait néanmoins donner un premier éclairage significatif de l'approche grammaticale d'Aulu-Gelle

Une première constatation s'impose immédiatement : les notices exclusivement consacrées à la sémantique (94) sont deux fois plus nombreuses que toutes les autres réunies (phonétique et orthographe : 12, morphologie : 21, syntaxe : 7, métrique : 1³). Cette proportion est loin de coïncider avec celle qu'on peut observer dans les grammaires modernes. De plus, le contenu de chacune de ces divisions est très différent de ce qu'on trouve aujourd'hui dans les manuels. Regardons-y de plus près :

1. Sextus Empiricus, *Contre les grammairiens* (= *Adversus mathematicos* I) 168-175.

2. Nous n'avons compté qu'une seule fois les notices en fonction du thème dominant.

3. De fait, les remarques de métriques sont un peu plus nombreuses que ne le laisse supposer ce chiffre.

Phonétique. — Il s'agit essentiellement de trancher des problèmes d'orthographe ou de prononciation. À quoi correspond la lettre *-h* qui n'est plus aspirée en latin classique (2,3) ? Telle voyelle est-elle longue ou brève (2,17 ; 4,7 ; 4,17 ; 7,15 ; 9,6) ? Place de l'accent (6,7 ; 13,26). Faut-il dire *urbes* ou *urbis* (13,21), faut-il écrire *sicinnista* « danseur de *sicinnium* ») avec un seul *n* ou avec deux ?

Morphologie. — L'objectif est comment décider sur des points très limités où la langue hésite. Peut-on employer *liberi* « enfants » lorsqu'il n'y en a qu'un seul (2,13) ? Le datif de *manus* est-il *manui* ou *manu* comme chez les auteurs anciens (4,14) ? Faut-il dire *duodevicesimus* « vingt-deuxième » ou *duodevicesimus* comme le pensent (à tort) certains (5,4) ? *memordi* ou *momordi* (6,9) ? *stetisset* ou *stittisset* (2,14) ? *facies* (au génitif singulier) ou *faciei* ? *tertio consul* « Consul pour la troisième fois » ou *tertium consul* ?

Si des questions générales sont abordées, c'est indirectement comme en 6,10 où Aulu-Gelle traite de la composition du mot *usucapio* « prise de possession d'un objet par l'usage » ou en 10,14 et en 18,2 à propos des formes composées de la conjugaison verbale. C'est aussi indirectement qu'il en vient à traiter de questions de méthode comme en 11,15 où il s'interroge sur les composés *errabundus* et *ludibundus*, *uinolentus* et *lutulentus*. Il ne s'intéresse en aucune façon à la formation des composés ni au sens des suffixes que les grammairiens grecs s'efforçaient de préciser. Seul l'intéresse le rapport de sens entre les sens des composés et le sens des mots dont ils sont dérivés, *errabundus* et *errare*, *uinolentus* et *uinum*. Toutefois, comme souvent lorsqu'il donne son avis personnel sur des problèmes concrets, il fait preuve d'un jugement assez sûr. Commentant un exemple des *Histoires* de Sisenna (119-67 av. J.-C.) : *Populabundus agros, ad oppidum peruenit* (« Il parvint à la ville en ravageant la campagne¹ »), il a bien perçu la valeur du suffixe qui distingue *populabundus* de *populans* qu'il attribue avec le grammairien Apollinaris à la longueur du suffixe : *productio haec et extremitas largam et fluentem uim et copiam* « Cette finale

1. N.A. 11, 15, 8.

qui se prolonge confère une force et une abondance qui s'écoule largement ».

Syntaxe. — Jean Collart, dans ses travaux dédiés à Aulu-Gelle¹, a exprimé la déception des chercheurs à la lecture consacrés à la syntaxe chez les grammairiens latins antérieurs à Priscien. Il leur reproche de se préoccuper exclusivement de la correction des constructions syntaxiques inhabituelles (1,16 : peut-on dire *mille hominum occiditur* ?) et des temps verbaux (participe futur en 1,7 ; imparfait de l'indicatif duratif en 10,3, futur antérieur en 17,7) Jean Collart discernait cependant chez Aulu-Gelle l'amorce d'un changement d'attitude qu'il met en rapport avec l'émergence de l'école d'Apollonios Dyscole à Alexandrie, contemporaine, mais dont Aulu-Gelle n'a probablement pas connu les travaux. Il signale l'étude judicieuse qu'Aulu-Gelle consacre à *quin*, (17,13) en distinguant les emplois interrogatifs-exclamatifs de *quin* (*Quin uenis* Que ne viens-tu pas ?), des emplois subordonnants : *non dubium est quin...*, *paene factum est quin...*, *uix superat quin triumphum decernatur*. Pour ce dernier exemple, il admet l'équivalence sémantique avec *uix superat ut triumphum decernatur*, mais estime — ce qui est de bonne méthode, que l'explication est un peu courte. On aurait aimé lire la sienne, mais il se contente de renvoyer à Nigidius Figulus... dont nous ne pouvons plus lire les *Commentarii grammaticales* !

Sémantique. — C'est la grande affaire des études grammaticales qui ont pour objectif primordial d'expliquer le sens obscur des mots et des phrases, en prose comme en poésie. C'est le domaine le plus développé de la grammaire, quantitativement et qualitativement : Aulu-Gelle est en cela l'héritier d'une longue tradition qui remonte aux Stoïciens et aux philologues de Pergame et d'Alexandrie.

La critique des écrivains : les poètes. — On ne s'étonnera donc pas de trouver dans les *Nuits Attiques* de nombreux commentaires

1. COLLART 1978, p. 195 à 204. Voir aussi COLLART 1960, p. 267ss. et 1965, p. 384ss.

de poètes latins, exercice traditionnel des écoles. Virgile est cité 86 fois, Ennius 8.

Il ne faudrait pas se tromper sur le sens de cette critique. Il ne s'agit pas de relever les fautes ou les faiblesses des grands auteurs. Les imprudents qui s'y risquent se font vertement tancer. En 9,10 Aulu-Gelle raconte que le philosophe et grammairien Annaeus Cornutus, auteur de *Commentaria in Vergilium* et d'un *De figuris sententiarum*, reprochait au poète d'avoir employé imprudemment (*incautius*) le mot *membrum* dans le récit, pourtant très chaste, des amours de Vénus et de Mars ! Aulu-Gelle proteste énergiquement contre cette lecture — à vrai dire aberrante de Virgile, qui donne à *membra*, au pluriel, au sens de *corpus* ¹ !

La critique des écrivains : les prosateurs. — Pour la prose, Cicéron (cité 117 fois) et Salluste (cité 46 fois) ont droit à un traitement de faveur. Comme pour les poètes pas question d'attenter aux dieux de la littérature latine. En 17,1 Aulu-Gelle stigmatise dans des termes dont la violence surprend quelque peu le lecteur moderne, un contresens commis par deux grammairiens sur un passage du *Pro Caelio* (6).

Vt quidam fuerunt monstra hominum, quod de dis immortalibus impias falsasque opiniones prodiderunt, ita nonnulli tam prodigiosi tamque uecordes exstiterunt, in quibus sunt Gallus Asinius et Larcus Licinus, cuius liber etiam fertur infando titulo 'Ciceromastix', ut scribere ausi sint M. Ciceronem parum integre atque inproprie atque inconsiderate locutum. Atque alia quidem, quae reprehenderunt, neque dictu neque auditu digna.

De même qu'il y eut certains monstres d'hommes parce qu'ils livrèrent sur les dieux immortels des opinions impies et fausses, de même il se dressa quelques hommes assez monstrueux et insensés — parmi eux Asinius Gallus² et Larcus Licinus dont on cite même un livre sacrilège, *Ciceromastix* (« Le fouet de Cicéron ») —

1. Voir aussi : 1,21 ; 2,16 ; 5,8 ; 6,17.

2. Asinius Gallus était le fils d'Asinius Pollion, il fut proconsul d'Asie en 6. Comme on le verra ci-dessous les *Asinii* ne trouvent guère grâce auprès d'Aulu-Gelle !

pour oser écrire que Cicéron avait parlé sans correction, sans propriété et sans réflexion. Et le reste de leurs reproches, c'est certain, ne méritent ni d'être répétés, ni d'être entendus.

En 10,26, Aulu-Gelle donne tort à Asinius Pollion qui critiquait Saluste pour avoir employé le participe *transgressus* pour parler d'une traversée maritime, parce que *gradi* signifie « marcher à pied » ! Aulu-Gelle plaide pour le droit à la métaphore :

Appetitas porro huiuscemodi translationes habitasque esse pro honestamentis orationis, Lucretius quoque testimonium in hac eadem uoce dicit. (10,26,6)

Que des métaphores de ce genre étaient recherchées et tenues pour des ornements du discours, Lucrèce en témoigne à propos du même mot (*graditur*).

Les proverbes

Les anciens proverbes sollicitent naturellement la sagacité du grammairien car leur signification primitive s'est perdue avec le temps. Il n'est pas sans intérêt de noter que les explications qui en sont données par Aulu-Gelle tournent autour de l'histoire nationale. En 3,9 *Equum seianum habere* « Avoir le cheval de Séjan » porte malheur à ses propriétaires successifs dont certains furent célèbres : Seius, Marc Antoine, Dolabella, Cassius. De même « l'or de Toulouse », *Aurum Tolosanum*, causa la perte de ceux qui y ont touché, comme les momies des tombes royales d'Égypte.

Des *auctoritates* sont nécessaires pour attester du vrai sens et du caractère distingué de l'adage. En 13,18 *Inter os atque offam multa euenire possunt* « il y a loin de la coupe aux lèvres » (littéralement « entre la bouche et la bouchée ») mérite d'être retenu car employé par Caton et cautionné par Erucius Clarus « qui fut préfet de la ville et deux fois consul ».

Le droit¹

Le sens des mots est important en droit : il peut vous faire gagner ou perdre un procès. Par exemple en 4,2 des juristes expliquent que la qualification de *uitium* entraîne le paiement d'une compensation si on a acheté un esclave qui se révèle malade durablement, alors qu'un *morbus* passager est considéré comme un risque normal.

En 12,13 Aulu-Gelle, qui exerçait la fonction de juge reçoit l'ordre de siéger *intra kalendas*. Qu'est-ce à dire ? Le jour des calendes comme l'étymologie (*in-*) le laisserait penser ? ou plutôt « avant les calendes », selon l'usage courant ? Et dans cette dernière hypothèse le jour des calendes est-il compris ou non ? Le plus simple aurait été d'aller demander la réponse aux magistrats, mais savaient-ils eux-mêmes quel est le véritable sens de la préposition ? Aulu-Gelle ne pouvait pas manquer une si belle occasion d'interroger son maître, Sulpice Apollinaire. S'ensuit une longue discussion où le professeur fait intervenir l'Océan qui entoure les terres habitées mais qui n'en fait pas partie, et où Aulu-Gelle appelle en renfort Cicéron, qui proconsul de Cilicie, disait *intra Taurum* pour désigner la plaine qui s'étendait au pied de la montagne et la montagne elle-même !

Au chapitre 17,7 Aulu-Gelle raconte l'histoire suivante. En 149 avant J.-C. fut votée la *lex Atinia de rebus furtivis* qui prescrivait dans les termes du vieux droit romain : *Quod subruptum erit, eius rei aeterna auctoritas esto*, « Ce qui aura été volé, restera éternellement le bien de son propriétaire ». Question : la loi s'appliquait-elle lorsque le vol était antérieur au vote de la loi ? La tradition romaine admettait, semble-t-il, la rétroactivité, mais encore fallait-il qu'elle ce soit explicitement mentionnée par le texte. Aussi les éminents juristes qu'étaient Q. Mucius Scaevola et Manilius se tournèrent-ils vers la grammaire : le « futur antérieur » *subruptum erit* est-il un futur ou un antérieur ? Nigidius Figulus dans ses *Com-*

1. Droit civil : 16 notices (2,13 ; 2,14 ; 2,16 ; 4,2 ; 7,5 ; 11,7 ; 12,13 ; 13,10 ; 13,14 ; 13,25 ; 16,10 ; 16,13 ; 17,6 ; 17,7 ; 18,6 ; 20,10) ;

Institutions : 6 notices (1,25 ; 6,13 ; 9,13 ; 12,3 ; 13,16 ; 18,7) ;

Religion : 6 notices (4,6 ; 4,9 ; 5,17 ; 7,6 ; 12,10 ; 16,6).

mentarii tenta d'apporter un siècle plus tard une réponse toute en finesse si l'on en croit Aulu-Gelle : *subruptum erit* est un futur si on considère séparément ses deux constituants, et un passé à l'image de *subruptum est* si on y voit un temps de la conjugaison de *subripere*. Cette conclusion normande plaît beaucoup à Aulu-Gelle, mais ne fait guère avancer la question de la rétroactivité de la *lex Atinia*...

L'étymologie, la connaissance du sens vrai des mots, est érigée par Aulu-Gelle en un véritable devoir civique, comme le montre la violente algarade de Favorinus d'Arles devant le palais de l'empereur contre un grammairien anonyme, incapable de donner une définition en compréhension du mot *penus* « cellier » d'où est dérivé le nom des dieux Pénates (*Penates, -tium*). Son censeur lui ayant reproché de faire de la philosophie et non de la grammaire il répondit :

Haec ego cum philosophiae me dedissem, non insuper tamen habui discere, quoniam ciuibus Romanis Latine loquentibus rem non suo uocabulo demonstrare non minus turpe est quam hominem non suo nomine appellare (IV, 1,18)

Bien que je me sois adonné à la philosophie, je n'ai pas pour autant négligé d'apprendre ces choses, car pour des citoyens romains parlant correctement il n'est pas moins honteux de ne pas désigner un objet par le bon mot que de ne pas appeler une personne par son nom de famille.

Un vrai citoyen romain ne doit pas avoir recours au subterfuge du *nomenclator*, l'esclave-répertoire, qui soufflait à l'oreille de son maître le nom des importants personnages ou des clients qu'il rencontrait sur le *forum*. De même ignorer le vrai sens des noms communs est indigne d'un citoyen responsable. Aulu-Gelle formule cette exigence dès sa préface où il explique que la grammaire n'est pas faite pour le divertissement des retraités, mais pour aider le citoyen (*uir ciuilitate eruditus*¹) à exercer son métier.

1. Praefatio, 13.

La doctrine

Bien qu'il ne le cite jamais, Aulu-Gelle se conforme à la doctrine que Quintilien a résumée en une phrase :

Sermo constat ratione, uetustate, auctoritate, consuetudine. Rationem praestat praecipue analogia, nonnumquam et etymologia. Vetera maiestas quaedam et, ut sic dixerim, religio commendat. Auctoritas ab oratoribus uel historicis peti solet... Consuetudo uero certissima loquendi magistra, utendumque plane sermone, ut nummo, cui publica forma est¹...

La langue relève du raisonnement, de l'ancienneté, de l'autorité et de l'usage. Le raisonnement procède principalement par l'analogie et parfois par l'étymologie. Une certaine majesté et, si j'ose dire, une certaine sainteté sont attachées aux choses anciennes. L'autorité est demandée habituellement aux orateurs et aux historiens... Enfin, l'usage est le maître le plus sûr en matière de langue², il est au langage ce que le coin de l'État est à la monnaie.

C'est ce que M. Baratin et F. Desbordes ont appelé « la vulgate des grammairiens latins ». Comment se comporte Aulu-Gelle vis-à-vis de cette tradition ?

La ratio. — Le mot est utilisé 187 fois par Aulu-Gelle. Il s'agit de l'explications logique des expressions anciennes qui n'étaient plus comprises par les contemporains. Les Stoïciens pensaient que les apparentes absurdités de la langue d'aujourd'hui s'expliquaient par un *logos* oublié qu'il convenait de restituer. À Rome cette connaissance du sens vrai des mots devient un devoir national.

L'analogie (*proportio*). — L'analogie est le *credo* des partisans de la rationalité de la langue, notamment Aristote et l'école d'Alexandrie avec Aristarque le cinquième bibliothécaire comme le rappelle Aulu-Gelle en 2,25. À l'opposé, les « anomalistes » privilégiaient

1. *Inst. orat.* VI, 1 et 2.

2. On trouve une formule comparable chez Aulu-Gelle (*N.A.* 12,13, 16) 16 : *Sed nimirum consuetudo uicit, quae cum omnium domina rerum, tum maxime uerborum est.* « Mais assurément l'usage l'a emporté, qui est le maître de toutes choses et spécialement des mots. »

la singularité de l'usage, ils comptaient parmi eux les Stoïciens et l'école de Pergame avec son fondateur, Cratès de Mallos qui vint à Rome en 168 av. J.-C.

Ce débat était bien connu des Romains : Varron dans les livres VIII et IX de l'*Institutio oratoria* qui nous ont été conservés, expose successivement les deux points de vue, mais penchait pour l'analogie aux dires d'Aulu-Gelle dans le chapitre qu'il a lui-même consacré à l'anomalie (2,25). Quintilien dans le chapitre VI du livre I opte nettement en faveur de l'analogie, tout en dénonçant les excès qui consistaient à créer des formes analogiques qui n'existaient pas (*Inst. Orat.* I, 6,17). Certains, par exemple, préconisaient *audaciter* au lieu de *audacter* sur le modèle de *facilis/faciliter*, ou *conitum* au lieu du *coitum* !

Aulu-Gelle adopte la même attitude modérée. Dans son exposé de 2,25, il ne prend pas position. Mais le mot *analogia* est utilisé par lui 13 fois et il revendique trois fois explicitement la méthode (2,17 ; 9,14 ; 15,9). Dans le dernier de ces trois textes, il raconte que dans sa jeunesse, avec la fougue de cet âge, il avait damé le pion à un éminent grammairien qui condamnait l'emploi de *frons*, *frontis* « front » au masculin, genre qu'on trouve parfois en latin ancien chez Cécilius et Caton mais qui est beaucoup moins fréquent que le masculin. Le jeune Aulu-Gelle avait invoqué l'analogie de *mons*, *fons*, *frons* et *pons* pour clouer le bec de son adversaire en le mettant au défi de trouver un seul autre exemple¹.

Toutefois, avec le recul de l'âge, Aulu-Gelle, comme Quintilien, récusera le recours à l'analogie lorsqu'elle est contraire à l'usage, comme en 3,12. Le grammairien Nigidius Figulus, ami de Cicéron, admettait l'adjectif *bibosus* « biberonneur », ce que conteste Aulu-Gelle en faisant observer que le mot n'est employé que par un seul auteur, Labérius, dans un mime intitulé *Le marchand de sel* (*Non mammosa, non anosa, non bibosa, non procax* « une femme ni mamelue, ni croulante, ni biberonneuse, ni bavarde »). Il remarque

1. Le jeune Aulu-Gelle n'avait pas tort au moins sur un point : la BTL ne livre aucun autre substantif terminé par *-ons* autre que les quatre qu'il cite (trois en réalité, *fons* ne se trouve qu'en marge d'un seul manuscrit !)

aussi — raisonnement très moderne — que les adjectifs en *-osus* ne sont pas des dérivés de verbes mais de noms : *uitiosus*, *uinosus*...

L'analogie est parfois invoquée par Aulu Gelle lorsque l'usage et l'autorité ne permettent pas de trancher une difficulté, comme dans X, 1. « Consul pour la troisième fois » se dit-il *tertio consul* ou *tertium consul*? Les deux adverbes se rencontrent en latin comme *uero* et *uerum* « mais ». Cicéron lui-même, interrogé par Pompée pour la dédicace du temple de la Victoire, répondit par un faux-fuyant qu'il fallait écrire sur le fronton du temple TERT COS en abrégé! Aulu-Gelle préfère recourir à l'analogie... avec le grec. La langue de Démosthène disant *triton*, il juge *tertium* meilleur que *tertio*!

L'étymologie. — C'était pour Quintilien « une enquête sur l'origine des mots » (*Inst.* 1,6,28). Il faut y avoir recours chaque fois qu'il y a un problème sur l'interprétation d'un mot, mais éviter de se livrer aux mêmes fantaisies que les « esprits tordus » (*praua ingenia*) de certains grammairiens. Il récuse ainsi l'explication de *ludus* « école/jeu » par une figure d'antiphrase (on ne s'amuse pas à l'école), ou l'étymologie de *pituita* « rhume » par *petit uitam* « qui menace la vie ». Partisans de l'origine naturelle des mots, les Stoïciens avaient beaucoup abusé des calembours, méthode infaillible pour retrouver leur sens premier.

Aulu-Gelle observe une attitude faite à la fois de curiosité et de prudence. Comme Quintilien, il s'intéresse surtout à l'étymologie des termes de civilisation et plus précisément au vocabulaire des institutions romaines : *praetextatus* (1,24) « vêtu de la toge prétexte », *indutiae* (1,25), « trêve », *senatores peditarii* (3,14) « sénateurs pédaïres », *penus* (4,1) « cellier », *classicus* (6,12) « qui appartient à la première classe », *aves prepetes* (6,6) « oiseaux au vol de bon augure », *testamentum* (6,12), *sacellum* (*ibid.*) « enclos sacré », *retare* (11,17) « curer un cours d'eau », *lictor* (13,3), *pommoerium* (13,14), *soror* (13,10), *campus Vaticanus* (16,17), *contio* (16,7), *sicinnista* (20,3) « danse ancienne ».

Cette méfiance à l'égard des fantaisies étymologiques était assez largement répandue. Plus originale est la tentative pour appuyer l'étymologie sur la morphologie qu'on découvre en 10,1 où il fait preuve d'un jugement sûr, préfigurant l'étymologie moderne.

« *Auarus* » non simplex uocabulum, sed iunctum copulatumque esse P. Nigidius dicit in commentariorum undetricesimo. *Auarus* enim inquit appellatur, qui *auidus aeris* est. Sed in ea copula e littera inquit detrita est. Item *locupletem* dictum ait ex compositis uocibus, qui *pleraque loca*, hoc est, qui *multas possessiones teneret*. Sed *probabilius id firmissime est, quod de locuplete dixit*. Nam de « *auaro* » *ambigitur* : cur enim non *uideri possit ab uno solum uerbo inclinatum, quod est « aueo », eademque esse fictura, qua est « amarus », de quo nihil dici potest, quin duplex non sit ?*

Auarus n'est pas un mot simple mais formé par rapprochement et accouplement, explique Publius Nigidius dans son commentaire n°29. « On appelle, en effet, *auarus* celui qui est *auidus aeris* "avide d'argent". Mais dans l'accouplement, la lettre -e- s'est amuïe. » De même serait dit *locuples*, selon lui, d'un mot composé, celui qui posséderait de nombreuses propriétés (*plenus/loca*). Mais ce qu'il dit de *locuples* est plus probable et plus solide. Car sur *auarus*, on est dans le doute. Pourquoi ne pas le considérer comme un dérivé du verbe unique *aueo* « je désire » et y voir la même formation qu'*amarus* « amer », qui ne peut être en aucun cas un composé ?

La formation d'adjectifs en -rus sur un radical long est en effet une donnée attestée de la morphologie latine : *carus, rarus, serus, uerus, procerus, sincerus...*

La *uetustas*. — La *uetustas* est pour Aulu-Gelle le critère absolu de l'authenticité. Elle est souvent qualifiée de *reuerenda* « vénérable » (9,14,26 ; 12,4,3 ; 18,5,11) de *suauis* « douce » (12,4,3 ; 17,2,10), *bona* « bonne » et *sincera* « pure » (5,4,1), *uera* « vraie » (17,9,5). C'est elle qui garantit l'authenticité et la qualité des manuscrits des grands auteurs, Virgile, Ennius, Salluste, Livius Andronicus... (2,3,5 ; 5,4,1 ; 9,14,26, 18,5,11 ; 18,9,5).

La *uetustas* justifie, par exemple, qu'on collectionne les mots anciens dans un esprit proche de celui qui nous pousse à conserver dans des musées les vieux objets du passé témoins de civilisations en voie d'extinction :

Telorum, iaculorum gladiatorumque uocabula quae in historiis ueteribus scripta sunt, item nauigiorum genera et nomina, libitum forte nobis est sedentibus in reda conquirere, ne quid aliarumineptiarumque uacentem stupentemque animum occuparet. Quae tum igitur mihi suppetierant, haec sunt : hasta, pilum, phalarica, semiphalarica, soliferrea ... (N. A. 9,25,1)

Il nous prit l'envie de rechercher les noms d'armes, de traits et d'épées qui sont mentionnés dans les histoires des Anciens, de même les genres de navires et leurs noms, alors que nous étions assis dans un char de voyage, pour éviter que quelques sottises sur d'autres sujets ne s'emparent de notre esprit vide et hébété. Voici ceux qui me sont alors venus à l'esprit : *hasta, pilum, phalarica, semiphalarica, soliferrea...*

La *uetustas* est aussi associée à l'*auctoritas* en 9,13,10 et 20,6,12.

Diuus etiam Augustus, linguae Latinae non nescius munditiarumque patris sui in sermonibus sectator, in epistulis plurifariam significatione ista dierum non aliter usus est. Satis autem erit perpetuae ueterum consuetudinis demonstrandae gratia uerba sollemnia praetoris ponere, quibus more maiorum ferias concipere solet, quae appellantur Compitalia. Ea uerba haec sunt : Dienoni populo Romano Quiritibus Compitalia erunt ; quando concepta fuerint, nefas. Dienoni praetor dicit, non « die nono ». Neque praetor solum, sed pleraque omnis uetustas sic locuta est. (10,24)

Le dieu Auguste, bon connaisseur de la langue latine et émule de son père en matière d'élégance d'expression, à plusieurs reprises dans sa correspondance a usé de cette même manière de désigner les jours (*quarti, quinti die* au lieu de *quarto, quinto die*). Mais il suffira pour montrer l'habitude constante des Anciens (*ueterum*) de produire les paroles rituelles du préteur par lesquelles, suivant l'usage des ancêtres, il a l'habitude d'ouvrir les fêtes qu'on appelle *Compitalia*. En voici les termes : « Au neuvième jour, il y aura les *Compitalia* pour le peuple romain. Dès qu'elles auront commencé,

on cessera toute activité (*nefas*). » Le préteur dit bien *dienoni* et non pas *nono*. Et il n'y avait pas que le préteur pour s'exprimer ainsi, mais tous les Anciens (*uetustas omnis*).

On voit réunies ici trois types d'autorités : l'autorité politique avec le préteur et Auguste dont le programme de retour aux traditions est bien connu, l'autorité linguistique avec le père d'Auguste, la tradition avec les *ueteres* et le *mos maiorum* et enfin l'autorité religieuse : ce n'est pas un hasard si Auguste est pourvu ici de son titre de *diuus* « dieu » et si la référence ultime est le texte inaugural des *Compitalia*.

On pourrait croire que la *uetustas* pour Aulu-Gelle remonte au moins à Ennius ou à Plaute, ce qui correspondrait pour nous à Racine ou Corneille. Or on est surpris de constater qu'était considérés par lui comme consacrés par le temps tous les auteurs antérieurs à Auguste, comme pour nous Victor Hugo ou Musset :

Qui ante diui Augusti aetatem pure integreque locuti sunt (13,6).

Les orateurs antérieurs à l'époque d'Auguste qui avaient une langue pure et intacte.

La pureté de la langue ancienne va naturellement de pair avec la pureté supposée des mœurs de la Rome républicaine. Toutefois, Aulu-Gelle n'est pas un partisan inconditionnel de l'archaïsme en matière de style et de vocabulaire. On lit en 11,7 :

Verbis uti aut nimis obsoletis exculcatisque aut insolentibus nouitatisque durae et illepidae par esse delictum uidetur. Sed molestius equidem culpatusque esse arbitror uerba noua, incognita, inaudita dicere, quam inuulgata et sordentia.

Employer des mots par trop vieillis, par trop usés, ou au contraire des néologismes agressifs et de mauvais goût, c'est là, de toute évidence, deux défauts analogues. À mon avis, la manie du mot nouveau, inconnu, inédit, est plus insupportable et blâmable que la vulgarité et la trivialité.

L'auctoritas. — L'autorité est une des vertus cardinales romaines. C'est étymologiquement l'esprit d'initiative comme l'a montré Benveniste¹ (*augere* = anciennement « créer à partir de rien » et non « augmenter »). Elle est fondamentalement liée à la parole. Elle appartient au sénateur capable de rallier l'auguste assemblé à la ligne de conduite qu'il a définie. C'est celle dont fait preuve l'orateur qui sait amener à ses vues les juges subjugués par sa force de persuasion. C'est enfin celle du *populus Romanus* qui dicte sa conduite au monde entier.

Quelle image d'Aulu-Gelle grammairien voit-on se dessiner à l'issue de cette excursion dans sa pratique quotidienne de cette discipline ? C'est celle d'un homme réellement passionné par l'analyse grammaticale et qui y fait preuve de compétence, plus peut-être que Quintilien qui défend la grammaire par principe, qui en résume les éléments, mais qui a du mal à se retrouver dans ses subtilités et à se convaincre de son utilité : il reste au fond sur ce plan-là aussi très cicéronien.

Aulu-Gelle, à l'inverse, croit en la grammaire parce qu'elle est nécessaire à la maîtrise du langage, et que la maîtrise du langage est indispensable au citoyen romain, chargé d'administrer le monde. Mais il croit aussi en la grammaire parce qu'il retire un grand plaisir des recherches étymologiques et des polémiques linguistiques. Ce n'est pas un grammairien professionnel, mais un grand seigneur et il a pour la corporation des *grammatici* toute entière — à part quelques hommes d'exception — un mépris tout aristocratique. Ses préjugés de caste ne sont pas sans influencer ses idées linguistiques : en sémantique le sens originel des mots s'est perdu parce que la foule des ignorants en a abâtardi le sens².

1. La notion d'*auctoritas* a fait l'objet de nombreuses études. En plus du chapitre du *Vocabulaire des Institutions indo-européennes* d'Émile Benveniste consacré à la famille d'*augere* (II,6 « Le censor et l'auctoritas » p. 143 à 151), citons : BALDSON 1960, CALBOLI-MONTEFUSCO 1990, COLLART 1961, DE VARENNE 1964, HELLEGOUARC'H 1984, PARIENTE 1964.

2. N.A. 15,5,1 *Verba pleraque ignoratione et inscientia improbe dicentium quae non intellegant deflexa et deprauata est*. Aulu-Gelle est encore plus explicite en 13,30,1, *Animaduertere est pleraque uerborum Latinorum ex ea significatione*

2 Les grammairiens

La bibliothèque d'Aulu-Gelle. La liste des grammairiens cités par Aulu-Gelle comprend vingt-neuf noms qu'on trouvera ci-dessous dans l'ordre décroissant de fréquence¹.

Publius Nigidius Figulus 32, Marcus Terentius Varro (Varron) 15, Sulpicius Apollinaris (Sulpice Apollinaire) 10, Caius Iulius Hyginus (Hygin) 10, Marcus Valerius Probus (Probus) 9, Lucius Aelius Stilo 8 Verrius Flaccus 7, Caesellius Vindex 7, Favorinus 7, Gavius Bassus 6, Caius Iulius Caesar (César) 6, Sinius Capito 4, Marcus Cornelius Fronto (Fronton) 6, Aurelius Opilius 4, Cloatius Verus 4, Aelius Melissus 2, Servius Claudius 2, Iulius Modestus 2, Annaeus Cornutus 2, Quintus Terentius Scaurus (Scaurus) 1, Publius Lavinus 1, Caius Asinius Pollio (Asinius Pollion) 1, Caius Asinius Gallus 1, Larcus Licinus 1, Fidus Optatus 1, Valerius Soranus 1, Masurius Sabinus 1, M. Tullius Tiro (Tiron²), 1 Aristarque 1, Cratès 1, Hypsicrate 1.

Peu de Grecs. — On s'étonnera de ne trouver que trois noms de grammairiens grecs. Hypsicrate qu'on ne connaît pas par ailleurs

*in qua nata sunt decessisse uel in aliam longe, uel in proximam eamque decessio-
nem factam esse consuetudine et inscientia temere dicentium quae cuiusmodi sint
non didicerint.* « ceux qui parlent à la légère n'ont pas appris n'ont pas appris de
quelle sorte ils [=les mots] sont. »

1. Cette liste a été établie à partir de nos propres relevés vérifiés sur l'excellent *index nominum* d'Yvette Julien (tome IV de l'édition des Belles Lettres, p. 203 à 232). Nous n'avons compté les auteurs que lorsqu'ils sont cités pour un problème de grammaire et une seule fois par chapitre lorsqu'ils y sont cités plusieurs fois. Nous avons donné les noms latins quand ils sont connus et entre parenthèse les noms sous lesquels ils sont connus dans la tradition française. Le point d'interrogation après Hygin s'explique par l'incertitude où l'on si le grammairien est le même homme que l'auteur des *Fabulae*.

2. Le secrétaire puis affranchi de Cicéron, auteur de *Pandectae*. En 6,3,8, Aulu-Gelle écrit de lui : *Tiro autem Tullius, M. Ciceronis libertus, sane quidem fuit ingenio homo eleganti haudquaquam rerum litterarumque ueterum indoctus, eoque ab ineunte aetate liberaliter instituto adminiculatore et quasi administro in studiis litterarum Cicero usus est.* « Quant à Tiro Tullius, affranchi de Cicéron, ce fut, il est vrai un homme d'un talent raffiné, très au courant de l'histoire et de la littérature anciennes et instruit dans les belles lettres dès son jeune âge, il fut pour Cicéron un aide et pour ainsi dire un collaborateur dans les études littéraires. »

est présenté comme un grammairien célèbre mais « fumeux » (*nubilus*) parce qu'il fait venir *faenerator* « prêteur sur gages » de φαίνεσθαί. Les deux autres cités dans la même notice (2,25) où Aulu-Gelle explique très rapidement la différence entre l'analogie et l'anomalie.

Duo autem Graeci grammatici illustres, Aristarchus et Crates, summa ope ille ἀναλογίαν, hic ἀνωμαλίαν, defensitavit. « Deux illustres grammairiens grecs, Aristarque et Cratès ont défendu avec le plus grand acharnement le premier l'analogie, le second l'anomalie¹ ».

Pourtant Aulu-Gelle avait passé au moins une année à Athènes et avait dû lire des grammairiens grecs : en 5,20 il signale que les *Attici homines* n'ont jamais employé le mot σολοίκισμος « solécisme », on peut donc en conclure qu'il avait interrogé des spécialistes. En 8,10, il rapporte une discussion à Éleusis avec un charlatan (*praestigiosus*) à propos des temps verbaux. On peut supposer qu'il s'agissait d'un Grec, mais malheureusement cette notice appartient au livre 8 qui a été perdu !

Aucune citation ne permet d'affirmer qu'Aulu-Gelle avait lu la *technè* de Denys le Thrace ou toute autre. De même peut-on se demander s'il connaissait les nombreuses œuvres d'Apollonios Dyscole, qui fut son contemporain. Aucune indication ne peut être tirée du petit nombre de chapitres des *Nuits Attiques* consacrés à la syntaxe. Comment expliquer cette absence des Grecs ? Faut-il y voir une manifestation plus ou moins consciente de patriotisme romain, comme celui dont fait preuve Fronton en 2,26 lorsqu'il démontre à Favorinus à propos des noms de couleurs que la prétendue pauvreté du vocabulaire grec est une légende ? Cela n'est pas certain : Aulu-Gelle a dû lire les grammairiens grecs, mais 1) c'est la langue latine qui l'intéresse, le grec n'intervient que pour éclair-

1. Aristarque de Samothrace était le successeur d'Apollonios de Rhodes à la tête de la bibliothèque d'Alexandrie et tenait pour l'analogie, Cratès de Mallos, son contemporain, était le chef de l'école de Pergame, et, fortement influencé par les Stoïciens, préférait l'analogie. Aulu-Gelle signale que Varron tenait plutôt pour l'analogie, mais il conclut son exposé en disant que ce débat est un *locus communis* sans grand intérêt.

rer l'étymologie d'un mot ou pour expliquer une forme qui sort de la règle. 2) Aulu-Gelle n'éprouve pas une passion sans limite pour les spéculations théoriques. Il conclut en 5,16,7 un exposé sur les incorporels par cette constatation désabusée :

Hos aliosque talis argutae delectabilisque desidia aculeos cum aidiremus uel lectitaremus, neque in his scrupulis aut emolumentum aliquod solidum ad rationem uitae pertinens aut finem ullum quaerendi uideremus, Ennianum Neoptolemum probabamus, qui profecto ita sunt : Philosophandum est paucis, nam omnino non placet.

Comme nous entendions ou lisions ces théories et d'autres semblables, aiguillons d'une paresse subtile et agréable sans voir dans ces vétilles ni aucun gain solide concernant la conduite de la vie ni aucune fin à la recherche, nous approuvions le Néoptolème d'Ennius qui parle ainsi : « Philosophons de temps en temps, car en permanence c'est mauvais. »

Ce jugement sur la réflexion philosophique doit refléter d'assez près celui qu'Aulu-Gelle portait sur la grammaire spéculative que les Grecs avaient toujours cultivée depuis Platon et Aristote comme une partie de la philosophie.

De grands seigneurs grammairiens. — La bibliothèque d'Aulu-Gelle était essentiellement romaine. Elle comporte 30 noms, c'est peu en comparaison de ceux que doit fréquenter un linguiste contemporain, c'est beaucoup pour un amateur du II^e siècle après J.-C. Mais il n'est pas sûr qu'il ait possédé tous les ouvrages qu'il cite, ou même qu'il les ait lus : René Marache a remarqué¹ que Césellius Vindex est cité 7 fois et critiqué 6. Il y voit un indice qu'Aulu-Gelle n'aurait lu Césellius Vindex dans le texte, mais qu'il ne l'aurait connu par l'intermédiaire du *De Caeselli erroribus*, ouvrage critique que lui avait consacré Terentius Scaurus, un grammairien du temps d'Hadrien². Aulu-Gelle cependant proclame en 6,2,1 qu'il affirme être le seul à avoir trouvé chez Césellius

1. Tome I de l'édition des Belles Lettres, p. 104 note 1.

2. Voir N.A. 2,16,8 et 11,15,3.

une erreur que personne n'avait vue. Nous n'avons aucune raison de le soupçonner de mensonge, d'autant qu'il est plutôt élogieux à l'égard de Vindex dans ce passage¹. Il est vraisemblable qu'il avait lu l'ouvrage critique de Scaurus et qu'il avait aussi pratiqué les *Commentarii* de Vindex.

Qui sont ces grammairiens ? Certains d'entre eux sont très connus : César, Varron, Fronton, mais ils sont d'abord connus pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la grammaire : César pour son action de général et d'homme d'État, Varron l'était pour sa carrière militaire et politique et pour sa pléthorique production littéraire et philosophique ; nous en avons conservé l'entier des *Res rusticae*, des fragments des *Satires Ménippées* et des *Rerum humanarum et diuinarum antiquitates*, abondamment citées dans les *Nuits Attiques*. Enfin Fronton passait pour le plus grand orateur de son temps et il fut le précepteur de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus.

Pourtant César faisait aussi autorité avec son *De analogia* composé pendant les longues soirées de ses campagnes de Gaule et définitivement perdu ; Varron, l'auteur du *De lingua latina* dont nous avons conservé 6 des 25 livres, est considéré par Aulu-Gelle avec Nigidius Figulus comme la plus haute autorité en matière de grammaire². Les grands seigneurs à Rome s'intéressent donc à la grammaire : César et Fronton se sont tous deux demandé si *arena* au sens de « sable » pouvait s'employer au pluriel³. Fronton n'hé-

1. *Turpe erratum offendimus in illis celebratissimis commentariis Lectionum Antiquarum Caeselli Vindicis, hominis hercle pleraque haud indiligentis. Quod erratum multos fugit, quamquam multa in Caesellio reprehendendo etiam per calumnias rimarentur.* « Nous sommes tombés sur une erreur grossière des célèbres Commentaires de lectures d'anciens auteurs de Césellius Vindex, un homme qui n'était généralement pas étourdi. Cette erreur avait échappé à beaucoup bien qu'on ait souvent guetté l'occasion de lui faire des reproches, parfois même immérités. » (6,2,1).

2. N.A. 4,9,1 *Nigidius Figulus, homo, ut ego arbitror, iuxta M. Varronem doctissimus...* Comment interpréter *iuxta* « tout près de » : « à égalité » ? ou « immédiatement après » ? (Gaffiot, Marache confortés par le jugement défavorable sur Nigidius en 19,14).

3. N.A. 19,8.

site pas à contredire un grammairien de son entourage qui estimait que l'expression *praeter propter* « à vue de nez » était vulgaire¹. Asinius Pollion et son fils étaient aussi des hommes très en vue à leur époque et des grammairiens occasionnels : ils ne sont cités qu'une fois pour crime de lèse-majesté respectivement envers Virgile et Cicéron.

Favorinus d'Arles. — Favorinus, lui, est surtout connu comme philosophe². Aulu-Gelle lui voue une admiration sans bornes. Dans les *Nuits Attiques*, il le met en scène à sept reprises dirigeant des débats grammaticaux avec une grande compétence. En 1,10 il tance un jeune homme trop archaïsant ; en 2,26 il parle avec beaucoup d'intelligence des noms de couleurs ; en 3,1 il essaie d'expliquer pourquoi Salluste a dit que l'*avaritia* affaiblissait à la fois les âmes et les corps ; en 3,19 il défend avec raison l'étymologie de *parcus* à partie de *parum* contre l'avis de Bassus ; en 4,1 il élucide la difficile question du sens de *penus* ; en 8,14 (texte perdu) il disserte sur le double sens des mots ; et en 13,25 il se dispute avec un anonyme sur la différence entre *praedae* et *manubiae* « butin ». Il intervient donc essentiellement sur des problèmes de sémantique.

Dans sa dispute avec le grammairien anonyme il se justifie d'empiéter sur le territoire du grammairien dans ces termes :

Etiamsi, inquit Fauorinus, opera mihi princeps et propre omnis in litteris disciplinisque Graecis sumpta est, non usque eo tamen infrequens sum uocum Latinarum, quas subsicuo³ aut tumultuario studio colo, ut banc ignorem manubiarum interpretationem uulgariam quod esse dicantur manubiae praeda.

Même si mon travail essentiel, répondit Favorinus, est presque totalement consacré à la littérature grecque et aux connaissances dans le domaine grec, je ne suis pas étranger au vocabulaire latin

1. N.A. 19,10.

2. Cf. HOLFORD-STREUVENS 2005, p. 98-130 et 1997, p. 188 à 217.

3. L'adjectif *subsicuo* (*sub-* et *secare*) « excédentaire » qualifie ce qui, dans une pesée, est au-delà la mesure. Aulu-Gelle veut dire par là que la grammaire n'est pas sa préoccupation principale et qu'il fait des recherches sans plan préconçu lorsque l'occasion s'en présente (*tumultuario*).

que je cultive en complément d'étude et de manière occasionnelle, au point d'ignorer cette explication courante de *manubiae* disant que *manubiae* c'est le butin.

Les *Nuits Attiques* nous donnent de Favorinus une image très séduisante, mais comme le dit L. Holford-Strevens contrastée. Il évolue avec aisance dans l'entourage des puissants qu'il se garde bien de contrarier comme en témoignent les flatteries éhontées dont il couvre Fronton en 2,26¹, lequel vantait la richesse du vocabulaire latin des couleurs; en 13,25 il attend un consul « de ses amis » sur le forum de Trajan. Il possède toutefois une immense culture, se montrant capable de parler aussi bien de métaphysique que de l'allaitement maternel ou des noms des vents. Au point que certain n'ont pas vu en lui plus qu'un conférencier mondain. C'est très certainement immérité. Nous ne trancherons pas ici de ses compétences de philosophe, nous nous bornerons à constater qu'il possède un jugement très sûr en matière linguistique et qu'il détenait une qualité rare chez les grammairiens, celle de savoir écouter et laisser parler les personnes qui l'entouraient et de nuancer ses conclusions². Favorinus était le maître de philosophie d'Aulu-Gelle

1. *Postquam haec Fronto dixit, tum Favorinus scientiam rerum uberem uerborumque eius elegantiam exosculatus* : « *Absque te, inquit, uno forsitan lingua profecto Graeca longe anteisset, sed tu, mi Fronto, quod in uersu Homérico est, id facis* : Καί νύ κεν ἡ παρέλασας ἢ ἀμύριστον ἔθρηξας. *Sed cum omnia libens audiui quae peritissime dixisti, tum maxime quod uarietatem flauī coloris enarrasti fecistisque ut intellegerem uerba illa ex. Annalis quarto decimo Ennii amoenissima, quae minime intellegebam* ». Quand Fronton eut fini, Favorinus, après avoir couvert de louanges une science si riche et un tel raffinement dans la connaissance des mots, s'écria : « Sans toi, et toi seul, la langue grecque l'aurait emporté assurément de loin; mais toi, cher Fronton, tu fais comme il est dit dans le vers homérique » : « Ou tu l'aurais emporté, ou tu aurais rendu la victoire incertaine J'ai entendu avec plaisir tout ce que tu as dit avec tant de compétence, mais surtout ton explication de la nuance blonde, flauus, et tu m'as permis de comprendre ces vers du quatorzième livre des *Annales*... »

2. *Erat tum nobiscum in eodem ambulacro homo quispiam sane doctus. Is quoque a Favorino rogatus ecquid haberet supra ea re dicere, huiusmodi uerbis usus est...* « Il y avait alors avec nous dans le même promenoir un homme assez savant. Favorinus lui ayant demandé à lui aussi s'il avait quelque chose à dire sur la question, il répondit à peu près dans ces termes... » (N.A. 3,1,7). La compagnie se demandait pourquoi Salluste avait dit que cupidité corrompait les âmes

qui devait partager assez largement ses idées relativistes académico-sceptiques. Il ne dissimule pas son aversion pour le dogmatisme des grammairiens et leurs théories fumeuses¹.

Sulpicius Apollinaris était le professeur d'Aulu-Gelle qu'il avait décidé de suivre au sortir de l'adolescence. On aurait aimé avoir quelques précisions sur cet homme pour lequel Aulu-Gelle professe une admiration sans faille². Il faut nous contenter de la petite dizaine de notices où Aulu-Gelle nous le montre en train de dissertar sur des questions de philologie. Il est plutôt mal inspiré en 2,16 à critiquer Césellius à propos de Silvius, le fils « *postumus* » d'Enée ; il a le tort de non pas « dernier né » comme Césellius, mais « posthume », ce qui l'oblige à donner à *longaeuus* le sens improbable d'« éternel ». Ses autres interventions sur le suffixe *-bundus* sur celui d'*intra kalendas* ou sur le remplacement de *pumilio* « nain » par *nanus* sont frappées au coin du bon sens. On notera qu'en conclusion de son exposé sur *stolidus* et *uanus*, il fait appel à l'autorité de Nigidius Figulus.

Publius Nigidius Figulus était un savant pythagoricien, ami de Cicéron³ qui s'est intéressé principalement à la grammaire (*Com-*

et les corps. L'inconnu avait proposé l'explication suivante : une activité toute entière tournée vers la recherche du profit conduit à négliger son corps. Favorinus conclut : *Aut hoc quod dixisti probabile est, aut Sallustius odio auaritia plus quam potuit eam criminatus est.* « Ou bien ce que tu as dit est probable, ou bien Salluste par haine de la cupidité l'a incriminée plus qu'il n'en avait le droit. » (3,1,14) Le philosophe n'a pas le même respect idolâtre pour l'historien qu'Aulu-Gelle ! Mais en face, la proposition de l'inconnu n'est qualifiée que de probable, scepticisme oblige !

1. Aulu-Gelle a consacré une courte notice (*quaedam strictim notata*), restée célèbre, aux différences entre académiques et pyrrhoniens (11,5).

2. D'une manière générale les notices où interviennent des grammairiens comportent peu de détails concrets, même lorsqu'il s'agit de personnages qu'Aulu-Gelle a connus personnellement. Un détail intéressant nous est donné en 2,3 où un certain Fidus Optatus, « *multi nominis grammaticus* », lui montre un manuscrit du 2^e livre de l'*Énéide*, acheté au marché des Sigillaria et qui passait pour avoir appartenu à Virgile. Il l'aurait payé 20 *aurei*, soit environ 1260 euros, ce qui montre que la grammaire pouvait nourrir son homme.

3. *Homo in studiis bonarum artium praecellens quem M. Cicero ingenii doctrinarumque nomine summe reueritus est* (N.A. 11,11).

mentarii grammatici), mais aussi à la philosophie et à l'occultisme. C'est le grammairien du passé qu'Aulu-Gelle cite le plus souvent comme autorité de référence. Il le considère comme « l'homme le plus savant après (ou "avec") Varron¹ ». En 19,14 il lui fait grief son obscurité !

Aetas M. Ciceronis et C. Caesaris praestanti facundia uiros paucos habuit, doctrinarum autem multiformium uariarumque artium, quibus humanitas erudita est, columnina habuit M. Varronem et P. Nigidium. Sed Varronis quidem monumenta rerum ac disciplinarum, quae per litteras condidit, in propatulo frequentique usu feruntur, Nigidianae autem commentationes non proinde in uolugus exeunt, et obscuritas subtilitasque earum tamquam parum utilis derelicta est. Sicuti sunt, quae paulo ante legimus in « Commentariis » eius, quos « grammaticos » inscripsit, ex quibus quaedam ad demonstrandum scripturae genus exempli gratia sumpsit. Nam cum de natura atque ordine litterarum dissereret, quas grammatici 'uocales' appellant, uerba haec scripsit, quae reliquimus inenarrata ad exercendam legentium intentionem : « 'a' et 'o' semper principes sunt, 'i' et 'u' semper subditae, 'e' et subit et praeit ; <praeit> in 'Euripo', subit in 'Aemilio' »...

L'âge de Cicéron et de César eut quelques hommes d'une éloquence supérieure, mais pour les sciences aux formes nombreuses et les techniques diverses dans lesquelles l'humanité est versée, il eut deux sommets, Varron et Nigidius. Mais les monuments sur l'histoire et les disciplines que Varron a composés dans un cadre littéraire circulent à découvert et sont d'un usage fréquent, tandis que les études de Nigidius ne sont pas aussi accessibles à la foule, et leur obscurité et leur précision ont été délaissées comme peu utiles. Ainsi sont ceux que j'ai lus peu avant dans les *Notes* qu'il a intitulées *grammaticales*, dont j'ai pris certains extraits pour montrer le type d'écriture à titre d'exemple. Car, dissertant sur la nature et l'ordre des lettres que les grammairiens appellent voyelles, il a écrit ces mots que nous avons laissés sans explication pour exercer l'attention des lecteurs. « a et o sont toujours en tête, i et u toujours en seconde position, e se met aussi bien en première qu'en seconde position, comme respectivement dans Euripus et Aemilius... »

1. N.A. 4,9,1, voir note 1 p. 114.

Toutes ces remarques ressemblent à s’y méprendre aux amusettes scolaires (*nugalia scholica*) qu’Aulu-Gelle reproche au grammairien de l’antichambre du palais impérial, même si le spécialiste moderne de phonétique peut y voir une amorce d’étude distributive ! Il n’est pas beaucoup plus inspiré pour l’étymologie d’*auarus*, en 10,5, qu’il fait venir de *avidus aeris*, ou de celle de *autumo* « affirmer » qu’il dérive de *ab aestumo* ! La différence qu’il établit entre *mentiri* « mentir pour nuire » et *mendacium dicere* « dire involontairement une inexactitude », ce qu’on appelle pudiquement une « contre-vérité » dans le jargon politique contemporain pour éviter de se faire accuser de diffamation, illustre bien les excès dans lesquels plonge la philologie antique faute de méthodes éprouvées. Nigidius donne en faveur de l’origine naturelle des mots (φύσει) un curieux argument : *nos* veut dire « nous » car quand on prononce le *n-* on projette les lèvres en arrière, et quand on prononce *uos*, on les projette en avant en direction de l’interlocuteur. Les choses se gâtent quand il étend son explication à *mibi* et *tibi*, car là tout est inversé, c’est la première personne cette fois qui bénéficie d’une bilabiale explosive et la deuxième d’une dentale¹ ! À lire ces puérités on comprend mal l’enthousiasme de Cicéron, en général très réservé à l’égard de la grammaire et des grammairiens.

Aulu-Gelle admirait surtout la composition et le style des écrits de Nigidius dont le fond le laissait souvent perplexe :

*Varie mehercle et lepide Nigidius tot sententias in eadem rem quasi aliud atque aliud diceret disparavit*².

Nigidius savait varier ses remarques sur un même sujet et leur donner du charme comme s’il disait à chaque fois quelque chose de nouveau.

Cette remarque est précieuse car elle nous livre une information sur la composition des *Commentarii* de Nigidius comme de ceux d’Aulu-Gelle, problème qui a fait couler tant d’encre. Les *commentarii* ne sont pas des traités de grammaire, des *artes grammaticae*

1. N.A. 10,4.

2. N.A. 11,11,4.

composés selon un plan rigoureux : ils enchaînent les développements *aliud atque aliud*, sans autre ordre apparent que celui de la succession, ils sont cependant disposés *in eadem rem* « en vue d'un sujet bien déterminé » présentés agréablement (*lepide*) au lecteur qui sera aussi charmé par la variété (*uarie*). Les *Noctes Atticae* se conforment assez bien à cette définition : pas de charpente d'ensemble, mais une succession de trois ou quatre *res* vaguement réunies par un personnage récurrent ou un thème commun.

Les titres. Aulu-Gelle nous donne souvent les titres des œuvres auxquelles il se réfère. Peu d'*artes grammaticae* : celle de Terentius Scaurus, et le *De Lingua latina* de Varron), les Romains préféraient des formules qui évoquaient des mélanges : *Quaestiones confusae* de Julius Modestus, *Commentationes* « Méditations » de Valerius Probus. On trouve de nombreux *Commentarii* : Nigidius, Masurius Sabinus, Gavius Bassus, Aelius Stilo, Caesellius Vindex). Les titres démontrent aussi la prééminence accordée aux questions de sémantique : *Commentarii de indigenis* « Des mots d'origine romaine » du juriste Masurius Sabinus, *De uerborum significatione* de Verrius Flaccus, *De uerbis sordidis* « Des gros mots » de Publius Lavinius, *Verba a Graecis tracta* de Cloatius Verus...

Les anonymes. Il ne faut pas oublier la foule des sans-grade qui n'ont pas l'honneur de voir figurer leur nom dans les *Noctes Atticae*. Ce sont plus souvent des *docentes* que des *docti*, de faux savants que des vrais, des adversaires d'Aulu-Gelle que des amis à lui. Ils sont reconnaissables à l'emploi de l'indéfini *quispiam* dont Ernout et Meillet signalent qu'il est « un peu plus vague que *aliquis* », vient ensuite un déterminant à double négation pour indiquer que ce sont des hommes d'une certaine notoriété, car il ne s'agit pas d'engager la conversation avec n'importe qui !

Tum de grammaticorum volgo quispiam nobis cum ibi adsistens non sane ignobilis : « quanta » inquit « licentia¹... »

1. N.A. 15,9,3.

Alors quelqu'un de la foule des grammairiens, un homme non sans quelque réputation qui était assis là avec nous dit : « Quelle licence... »

Par exception on rencontre de modestes inconnus qui font preuve de la plus grande compétence face aux grammairiens patentés : Fronton félicite chaleureusement l'un de ses amis en 19,8. En 5,21 un familier d'Aulu-Gelle, *uir apprime doctus, ... doctrina homo seria et ad uitae officia deuincta ac nihil de uerbis laborante* (« un homme extrêmement savant, ... d'une science sérieuse et tournée vers les devoirs de la vie ») rive son clou à un *reprehensor audaculus uerborum* (« un prétentieux censeur de mots »). Ce portrait contrasté éclaire l'objectif qu'Aulu-Gelle assigne à la grammaire : préparer les Romains à leur métier de citoyen. Le mauvais grammairien tourne en rond à l'intérieur des mots, le bon grammairien les maîtrise.

Les juristes. Ils sont nombreux dans les *Nuits Attiques* à intervenir sur les problèmes de vocabulaire et ceux-ci suscitent souvent des conflits de compétence. En 16,10, des juristes considèrent qu'ils n'ont pas à s'occuper du droit ancien : il faut s'adresser aux poètes pour obtenir le sens précis du mot *proletarius* et des explications sur l'origine du système censitaire ! À l'inverse des grammairiens refusent d'examiner les mots de la langue juridique qui, à leurs yeux relèvent des spécialistes du droit (20,10). Aulu-Gelle, pour sa part, refuse de cloisonner les savoirs comme son maître Favorinus. Il condamne l'ignorance d'un grammairien qui aurait dû savoir le sens de l'expression *ex iure manum consertum* qui se rencontre chez Ennius. Ces connaissances peuvent en effet servir le bien commun.

En 13,10 Aulu-Gelle cite Labeo Antistius, juriste de l'époque d'Auguste, qui considérait que pour être en mesure de dénouer la plupart des imbroglios du droit (*ad enodandos plerosque iuris laqueos*), il fallait joindre au droit civil les autres *bonae artes*, parmi lesquelles la grammaire, la dialectiques et les lettres anciennes, les origines et les explications logiques des mots (*rationes*). Michèle

Ducos écrit : « Le II^e siècle ap. J.-C. s'affirme comme une période particulièrement féconde en ce qui concerne la réflexion sur le droit : écrivains et juristes se rencontrent pour des débats communs¹. »

3 Les mises en scène

Comme le fait remarquer René Marache dans la préface de son édition, les mises en scène de débats sont une tradition de la philosophie grecque depuis Platon et Xénophon (*Mémorables*). Elles abondent chez Aulu-Gelle : on en compte 24 consacrées à des disputes grammaticales. Malgré quelques variantes de détail, elles présentent toutes à peu près le même schéma. Lors d'une rencontre sur la voie publique, une discussion s'engage entre un savant authentique (*doctus*) et un charlatan (*docens*), débat qui tourne rapidement à la confusion du *docens* prétentieux et ignorant qui finit par abandonner le terrain. Aulu-Gelle ou un autre maître de valeur achèvent d'éclaircir le point litigieux à la place de l'ignorant.

Les lieux : ce sont le plus souvent des lieux de passage, bateau², port³, places publiques⁴, à proximité des bains publics⁵, anti-chambre de l'empereur⁶, librairies⁷) : les grammairiens comme les philosophes pensent et parlent en marchant. Il y a aussi les maîtres qui reçoivent chez eux à l'occasion d'une fête : en 19,10, Fronton accueille ses familiers chez lui, allongé sur un lit, parce qu'il souffre d'une jambe. En 19,7 Julius Proculus invite à dîner ses amis et leur sert les légumes de son jardin comme au temps de Cincinnatus.

1. DUCOS 1996, p. 146.

2. N.A. 2,4 (sur un bateau entre Egine et le Pirée).

3. N.A. 16,6 (le port de Brindes).

4. N.A. 13,25 (Forum de Trajan), 14,5 (*Campus Agrippae*), 16,10 (sur le *Forum Romanum*).

5. N.A. 3,1 (thermes de Titius).

6. N.A. 4,1 ; 19,13 (*in aedium Palatinarum*, c'est-à-dire très probablement dans l'*aula regia* du palais flavien) où n'était pas admis n'importe qui ; la garde prétorienne procédait à un « filtrage » sévère dans le « laraire » adjacent côté est à l'*aula regia*.

7. N.A. 5,4 ; 13,31 ; 18,4.

La maïeutique socratique. — Des questions naïves sont posées pour faire éclater l'ignorance de l'interlocuteur en 7,17 à propos du sens d'*obnoxius* ; en 4,1 au sujet de *penus* ; en 18,4 où Sulpicius foudroie un méchant critique de Salluste.

Aulu-Gelle lui-même ne gagne pas à tous les coups : en 16,6 il raconte qu'il a rencontré un jour par hasard à la descente du bateau à Brindisi un malheureux maître d'école venu de Rome tenter sa chance en province. Devant un public fourni, il tente de le mettre en difficulté en lui posant une question d'érudition pure : pourquoi chez Virgile les brebis choisies pour les sacrifices étaient-elles appelées *bidentes* (« à deux dents¹ ») ? L'homme fait preuve d'un réel bon sens en lui répondant que c'étaient des brebis jeunes qui n'avaient pas plus de deux dents. Aulu-Gelle lui rétorque qu'on ne rencontre guère de brebis à deux dents dans les pâturages. Le grammairien, prouvant qu'il ne manquait pas d'à-propos, lui conseille d'aller demander ces précisions... à un berger. Outragé (*permotus*), mais beau joueur, Aulu-Gelle « rit des plaisanteries de cet esprit fumeux (*nebulo*) »... puis — une fois n'est pas coutume — vide les lieux piteusement.

Une longue altercation échappe quelque peu au schéma habituel. Elle met aux prises Favorinus et le grammairien Domitius :

Domitio, homini docto celebrique in urbe Roma grammatico, cui cognomentum Insano factum est, quoniam erat natura intractabilior et morosior, ei Domitio Fauorinus noster, cum forte apud fanum Carmentis obuiam uenisset atque. ego cum Fauorino essem : « Quaeso. inquit, te magister, dicas mihi num erraui quod, cum uellem » δημηγορία latine dicere, contiones dixi. Dubito quippe et requiro an ueterum eorum, qui electius locuti sunt, pro uerbis

1. Les informations que donne ici Aulu-Gelle sont reprises presque mot pour mot par Macrobe (*Saturnalia*, 6,9,1-7). Isidore de Séville reprend également l'explication d'Aulu-Gelle ou celle de Macrobe (*Etymologiarum siue originum libri XX*, 12,1,9). Servius (*Commentaire de l'Enéide* IV, v. 57, 200, V, v 78, VI, v. 39 et XII, v. 170) explique que des *bidentes* étaient des brebis jeunes pas plus de deux ans et qui n'avaient jamais été tondues. Gaffiot donne l'interprétation « deux rangées de dents intactes », mais aucun des exemples donnés ne la justifie. Il vaut mieux donc s'en tenir à l'hypothèse la plus vraisemblable de jeunes victimes « qui n'avaient pas plus de deux dents ».

et oratione dixerit quis contionem. — Tum Domitius uoce atque uultu atrocior : « Nulla, inquit, prorsus bonae salutis spes reliqua est, cum uos quoque, philosophorum illustrissimi, nihil iam aliud quam uerba auctoritatesque uerborum cordi habetis. Mittam autem librum tibi, in quo id reperias, quod quaeris. Ego enim grammaticus uitae iam atque morum disciplinas quaero ; uos philosophi mera estis, ut M. Cato ait, mortuaria ; glossaria namque colligitis et lexdia, res taetras et inanes et friuolas, tanquam mulierum uoces praeferarum. Atque. utinam, inquit, muti omnes homines essemus ! minus improbitas instrumenti haberet. » Cumque digressi essemus : « Non tempestiue, inquit Favorinus, hunc hominem accessimus. Videtur enim mihi ἐπισημαίνεσθαι. Scitote, inquit, tamen intemperiam istam, quae μελαγχολία dicitur, non paruis nec abjectis ingeniis accidere, ἀλλὰ εἶναι σχεδόν τι τὸ πάθος τοῦτο ἠρωικόν et ueritates plerumque fortiter dicere, sed respectum non habere μήτε καιροῦ μήτε μέτρου. Vel ipsum hoc quale existimatis, quod nunc de philosophis dixit ? Nonne, si id Antisthenes aut Diogenes dixisset, dignum memoria uisum esset ? »

Domitius, savant grammairien célèbre à Rome, fut surnommé *Insanus*, « le Fou », à cause de son caractère intraitable et renfrogné. Un jour Favorinus et moi, qui l'accompagnais, nous le rencontrâmes par hasard près du temple de Carmenta¹. « Je t'en prie, Maître, lui demanda Favorinus, dis-moi si j'ai eu tort quand j'ai voulu rendre en latin δημηγορία de traduire par *contiones* ». Je me demande avec quelque perplexité si parmi les écrivains anciens, qui se sont exprimés avec une élégance particulière, il en est un qui pour désigner des paroles, une harangue, ait employé *contio*. — Alors Domitius² d'un ton et d'un air excédés : « Il n'y a plus aucun espoir de salut, si maintenant vous autres, les plus brillants des philosophes, vous ne vous préoccupez plus que des mots et des autorisés des mots. Je t'enverrai un livre, où tu pourras trouver la réponse à tes questions. Moi, grammairien, je me soucie des préceptes de vie et de morale, et vous autres, philosophes, vous n'êtes, comme

1. Le *sacellum Carmentae* entourait un autel si l'on en croit Virgile *En.* 8,337, qui se trouvait en bordure du *uicus Iugarius* au pied du Capitole à proximité de la *porta Carmentalis*. Il faisait face au sanctuaire de Faunus sur le versant du Palatin. Carmenta était une déesse arcadienne, mère d'Évandre. Cf. Ovide, *Fastes* I, 461ss. P. Virgili, « *Vicus Iugarius, reperti archeologici (saggi di scavo 1959)* », *BullCom* 84, p. 149-171.

2. Ce grammairien n'est connu que par le texte d'Aulu Gelle.

dit Marcus Caton, que de vulgaires cercueils¹ : vous ne faites que composer des glossaires et des lexiques, occupations aussi rebutantes, aussi vaines, aussi oiseuses que les cris des pleureuses² aux funérailles. Ah ! plutôt aux dieux que nous fussions tous muets ! La malhonnêteté aurait moins de moyens. ». Quand nous l'eûmes quitté, Favorinus nous dit : « Ce n'était pas le moment opportun³ d'aborder cet homme. » Voilà qui s'appelle s'exprimer⁴ ! Apprenez cependant que cet emportement, qu'on appelle *atrabile*, ne se rencontre pas chez les esprits médiocres et vulgaires, mais c'est une disposition qui a un caractère héroïque que de dire sans cesse avec énergie la vérité, mais sans égards pour les circonstances ni pour les convenances. Et que pensez-vous de ce que Domitius vient de dire des philosophes ? Si Antisthène⁵ ou Diogène avaient prononcé de telles paroles, est-ce qu'elles n'auraient pas été jugées dignes de passer à la postérité ?

1. *Mortuaria* : leçon unanime des manuscrits, mais ce mot est sans autre exemple dans la littérature latine conservée. Les éditeurs corrigent habituellement en *mortualia* qui est attesté deux fois : chez Naevius, Fragment XVIII (12), où il s'agit de vêtements de deuil : *Pallis patagiis crocotis malacis mortualibus* et chez Plaute, *Asinaria* 808, où le mot, à côté de *nugae*, ne désigne les lamentations des pleureuses, les *naenia* : *Haec sunt non nugae : non enim mortualia*. Mais aucune de ces acceptions ne convient à cet endroit précis du texte d'Aulu-Gelle, car, ce dernier ne qualifie pas l'activité ou les paroles des philosophes comme plus loin, mais les philosophes eux-mêmes auxquels il reproche d'être des *mortuaria*. Le suffixe *-arius* en latin sert à former trois types de mots (cf. Pierre Monteil, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Nathan, 1986, p. 157-158 : des adjectifs (*auxiliarius, februaris, uinarius...*), des noms désignant des spécialistes de certaines techniques (*lapidarius, carbonarius, legionarius...*), enfin des inanimés désignant des récipients (*armarium, librarium, panarium, uinarium...*). Comme nous avons ici un neutre pluriel, seul le troisième type est envisageable, les philosophes seraient donc comparés à des cercueils, ce qui convient au contexte : les philosophes ne contiennent pas la vie, mais la mort.

2. *Praeficarum* : Les pleureuses. Étymologiquement selon Varron, la femme qui était chargée de diriger les lamentations des servantes.

3. Il y a un jeu de mot *tempestiuelintemperies* rendu approximativement par opportun/emportement).

4. Presque tous les manuscrits portent ἐπισημαίνεσθαι « manifester son sentiment ». Les éditeurs ont parfois crû devoir corriger : ἐπισήμως μαίνεσθαι (Hertz) « se mettre remarquablement en colère », ἐπιμαίνεσθαι (*Mignon*) « délirer ». Ces corrections ne semblent pas nécessaires, compte tenu de l'ironie du passage (voir notre commentaire).

5. Antisthène (455-360), disciple de Socrate, fondateur de l'école cynique.

Ce texte est intéressant à plus à plus d'un titre. Il rapporte une altercation à première vue semblable à toutes celles qui opposent dans les *Noctes* un mauvais et un bon grammairien. Le rôle du bon grammairien est tenu ici par Favorinus, l'idole d'Aulu-Gelle, friand de curiosités linguistiques. Le grammairien Domitius est inconnu de nous par ailleurs mais qualifié de savant et de célèbre. La scène se situe sur le *uicus Iugarius* qui conduit du *forum boarium* au *forum Romanum*, devant l'enclos de *Carmenta*, l'arcadienne, mère ou épouse d'Evandre selon les traditions, naturalisée romaine en même temps que Faunus, qui lui faisait face sur les pentes du Palatin. Le récit d'Aulu-Gelle donne l'impression que le grammairien capitule devant la science de Favorinus : invoquant des raisons morales, il refuse de répondre à la question que lui pose celui-ci, un problème de traduction du grec au latin, et lui promet de lui envoyer un livre pour satisfaire sa curiosité. Favorinus, tirant devant ses amis la conclusion de la rencontre, semble railler le grammairien et ses prétentions philosophiques. Le philosophe invite alors les jeunes gens de sa suite à donner leur avis, mais tout le monde se tait : nous ne saurons pas ce qu'en pense Aulu-Gelle qui laisse le lecteur juger en son âme et conscience.

Une lecture plus attentive conduit à nuancer ce point de vue dont nous ne sommes pas sûr qu'il soit celui d'Aulu-Gelle, car celui-ci a montré en d'autres occasions — notamment dans son aventure de Brindisi — qu'il était capable d'humour. Favorinus, comme philosophe est difficile à classer, il a beau se réclamer en 20,1,9 d'une école (*secta*) bien précise, il ne nous dit pas laquelle. Les philosophes de son époque lui déniaient la qualité de philosophe : Démonax lui reprochait de mêler des chants à ses conférences et le traitait d'efféminé¹. Les spécialistes modernes hésitent : certains voient en lui un sceptique (il avait exposé dans un ouvrage les dix tropes d'Enésidème), d'autres en font un adepte de la Nouvelle Académie. Victor Brochard voit en lui « un discoureur habile », un sophiste éclectique qui n'aurait rien apporté à la doctrine de ses maîtres.

1. Vie de Démonax, 5 (12).

En face de lui, le grammairien Domitius n'est pas sensible à la déférence que lui manifeste son interlocuteur en faisant appel à sa science grammaticale. Il lui reproche violemment de trahir sa mission de philosophe. Il ne s'agit pas d'une simple manifestation de mauvaise humeur ou d'une querelle de boutique entre un tâcheron grammairien et un philosophe prestigieux. Domitius est un provocateur professionnel, son mauvais caractère, nous dit Aulu-Gelle lui a valu le surnom de « fou », *insanus*. On reconnaît là le tempérament cynique par excellence. Le père fondateur de l'école, Antisthène, disait préférer la folie au plaisir¹ et son disciple Diogène était traité par Platon de « Socrate devenu fou² ». Il y a d'autres traits cyniques chez Domitius, sa méfiance de moraliste préférant les actes (*uitae atque morum disciplinas*) aux beaux discours des sophistes (*uerba*). Antisthène disait « La vertu est avare de mots, le vice, lui, bavarde sans fin. »

Domitius défend ici une conception de la grammaire et plus précisément de la sémantique très différente de celle de Favorinus. Alors que celui-ci se préoccupe de pureté stylistique, de *latinitas*, comme les lettrés romains de son temps, en recherchant l'autorité des auteurs anciens (*auctoritas*), Domitius défend une position proche de celle des philosophes pour qui seule compte la vérité des mots (*etymon*). Pour les stoïciens la rationalité du langage ne résidait pas dans le passé des mots, ce que nous appellerions aujourd'hui la diachronie, mais dans leur vérité « synchronique » qu'un jeu très souple sur la composition permet de restituer. Les sceptiques étaient très critiques à l'égard de la partie « historique » de la grammaire (*to historikon*). Pour eux seule compte l'utilité des arts pour la vie pratique, les anciens poètes et écrivains ne sont donc d'aucun intérêt dans cette perspective³. On comprend mieux dans ces conditions la violente charge de Domitius contre les pratiques de mort de son interlocuteur : il ne faut pas perdre son temps à s'occuper de l'enveloppe vide des mots, de leurs habits démodés, mais de leur contenu de vérité et de vie.

1. N.A. 9,5,3.

2. Élien, *Hist. Var.* 14,33.

3. Sextus Empiricus, *Adversus mathematicos* I, 263 ss.

Paradoxalement, le philosophe Favorinus défend une position assez moderne, proche de la sémantique historique que pratique la grammaire comparée, alors que le grammairien Domitius en reste à une doctrine philosophique traditionnelle. On comprend donc l'embarras de Favorinus : en tant que philosophe il ne peut condamner la position othodoxe de Domitius qui est celle de ses maîtres et défendre ouvertement une pratique grammaticale qui plaisait à son public mondain d'aristocrates romains et qui le faisait vivre. En s'adressant à son public romain pour lui demander son avis, il se défausse pour ainsi dire de cette tâche difficile.

Ce déchirement de Favorinus apparaît clairement dans une autre altercation rapportée par Aulu Gelle au début du livre 20, entre le philosophe et le jurisconsulte Sextus Caecilius. Elle est censée se dérouler dans l'antichambre du palais impérial au Palatin. Favorinus y critique longuement au nom de l'humanisme les obscurités et la sévérité de la Loi des XII Tables qui permettait de couper en morceaux son créancier et autorisait le talion pour les dommages physiques. Caecilius avec une politesse exquise rend hommage à la culture juridique de Favorinus et lui fait un réponse que ne renierait aucun spécialiste contemporain de l'histoire du droit : la loi des XII Tables date de plus de 600 ans et ses obscurités sont dues à l'évolution du vocabulaire : *iumentum* ne désignait pas à l'époque le mulet qu'on envoyait au justiciable pour le traîner devant le tribunal, mais une sorte d'ambulance confortable. Quant à la sévérité des peines, elle est justifiée par la dureté des temps et l'intérêt d'inspirer une peur salutaire aux contrevenants éventuels... pour ne pas avoir à appliquer la loi ! « Quand Sextus Caecilius eut exposé ces idées et d'autres choses du même genre, il reçut l'approbation et les éloges de toutes les personnes présentes et même de Favorinus. On annonça alors que l'empereur allait recevoir ses visiteurs et nous nous séparâmes ¹ ». Favorinus est écartelé entre deux allégeances : celle qu'il doit aux grands ancêtres de la pensée et celle qu'il est bien obligé de faire aux aristocrates érudits qu'il fréquente.

1. N.A. 20,1,55 *Haec taliaque alia ubi Sextus Caecilius omnibus qui aderant, ipso quoque Fauorino adprobante atque laudante disseruit, nuntiatum est Caesarem iam salutari et separati sumus.*

C'était un homme d'une grande culture, capable d'analyses pénétrantes, aux idées généreuses, en avance sur son temps au moins en matière linguistique, mais qui a probablement eu du mal à s'accommoder des compromis que nécessite la fréquentation des grands de ce monde quand on veut rester fidèle à ses engagements philosophiques, d'autres avant lui en avaient fait l'amère expérience. Son académisme fortement teinté de scepticisme avait l'avantage de lui éviter d'avoir à trancher dans le vif¹. Il ne devait pourtant pas manquer de courage : devenu familier d'Hadrien, il finit par se fâcher avec l'empereur qui l'exila.

Conclusion

Au terme de cette plongée dans le monde savant d'Aulu-Gelle, on voit se préciser l'image du grammairien dans la société romaine du haut empire : il est devenu un professionnel à part entière qui s'adresse non pas à de petits élèves, mais à un public noble et cultivé dont il tire ses moyens d'existence. En 13 31, un mauvais grammairien, un *nebulo*, incapable de répondre à une question d'Aulu-Gelle sur le sens de l'expression « un repas de chien » (*caninum prandium*), lui répond : « Ce n'est pas une petite question que tu soulèves, et dans ce cas je n'enseigne pas gratuitement². »

La science qu'il dispense à son public s'est sensiblement éloignée de la tradition grammaticale philosophique pour se rapprocher de la philologie alexandrine ou pergamienne axée sur la critique des textes. Comme il faut répondre à la demande de la haute société romaine, le corpus des textes ne se limite pas aux anciens prosateurs et poètes réputés, mais s'étend à celui des textes juridiques. D'où l'importance prise par ce que nous appellerions la sémantique

1. En 20,1,9 il prévient Caecilius que par principe il ne portera pas de jugement : *Noli inquit Favorinus ex me quaerere quid ego exitumem. Scis enim solitum esse me, pro disciplina sectae quam colo, inquirere potiusquam discernere*. Ne me demande pas, dit Favorinus, ce que j'en pense, car tu sais qu'en raison de l'école à laquelle j'appartiens, j'ai pour habitude de toujours de chercher à m'informer plutôt que de trancher.

2. *Non inquit paruum rem quaeris, talia ergo gratis non doceo*.

historique. Qui veut gouverner le monde doit d'abord maîtriser les mots. La *latinitas*, l'exactitude et la correction du langage, devient une exigence politique au même titre que la culture générale.

Toutefois, comme le montre l'exemple de Domitius, le grammairien n'a pas rompu toutes les amarres qui le reliaient à la philosophie. Les *artes grammaticae* des siècles suivants, de Charisius et Priscien, traités très techniques, en portent témoignage : les catégories grammaticales sont toujours définies en référence à la doctrine stoïcienne. Le Moyen-Âge ensuite, on pense aux modistes, a perpétué cette tradition qui fait de la langue l'expression de la pensée. Il faudra attendre la linguistique structurale pour que le grammairien revendique une autonomie qui dans le passé n'a jamais véritablement existé.

Bibliographie

- AMATO Eugenio et Yvette JULIEN, 2005, *Favorinos d'Arles, Œuvres* — tome I : *Introduction générale — Témoignages — Discours aux Corinthiens — Sur la fortune*, texte établi et commenté par Eugenio Amato, traduit par Yvette Julien, Paris, Les Belles Lettres.
- BALDSON J. P. V., 1960, « *Auctoritas, dignitas, otium* » *Class. Quart.* 10, 43-50.
- BARATIN Marc et Françoise DESBORDES, 1991, *L'analyse linguistique dans l'Antiquité classique*, Paris, Klincksieck.
- BEALL Stephen 2001, « *Homo fandi dulcissimus* : The Role of Favorinus in the Attic Nights of Aulus Gellius », *American Journal of Philology*, vol. 122, num. 1, Spring, p. 87-106.
- BROCHARD Victor 2002, *Les Sceptiques grecs*, Le Livre de Poche, coll. Références/Philosophie, 440 p. (3^e éd. Vrin 1959),
- CALBOLI-MONTEFUSCO Lucia, 1990, « *L'auctoritas nella dottrina retorica* », *Vichiana*, Napoli, Loffredo 1, p. 41-60.
- COLLART Jean, 1960 « À propos des études syntaxiques chez les grammairiens latins », *Bulletin de la faculté des lettres de Strasbourg* 38, 1959-1960, p. 266-277, repris dans *Varron, grammaire antique et stylistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1978, p. 193-204.

- COLLART Jean, 1961, « À propos du mot *auctoritas* », *Helicon* 1, p. 211-216.
- COLLART Jean, 1965, « Quelques observations sur Aulu-Gelle grammairien », *Revue des Études Latines* 43, p. 384-395.
- DE VARENNE I., 1964, « *Auctoritas* », *ALMA* 34, p. 99-124.
- DUCOS Michèle, 1996, *Rome et le droit*, Paris, Le Livre de Poche, coll. Références/Histoire.
- HELLEGOUARÇ'H J., 1984, « *Auctoritas* », in *Encyclopedia Virgiliana*, Rome, t. I, p. 392-394.
- HOLFORD-STREVEN'S Leofranc, 1997, « Favorinus, The Man of Paradoxes » in Jonathan BARNES and Miriam GRIFFIN eds. *Philosophie togata II : Plato and Aristotle at Rome*, Oxford, p. 188-217.
- HOLFORD-STREVEN'S Leofranc, 2005, *Aulus Gellius : An Antonine Scholar And His Achievement*, Oxford University Press.
- IOPPOLO Anna-Maria, 1993, « The Academic position of Favorinus of Arelate », *Phronesis : A journal for Ancient Philosophy*, vol. 38, num. 2, Brill, p. 183-213.
- LÉVY Carlos, 1997, *Les philosophies hellénistiques*, Le Livre de Poche, coll. Références/Philosophie.
- MARACHE René, 1967, Aulu-Gelle. *Les Nuits Attiques*, 4 vol. (I : 1967, II : 1978, III : 1989, IV : 1998 achevé par Yvette Julien), Paris, Belles Lettres.
- PAQUET Léonce, 1992, *Les Cyniques grecs. Fragments et témoignages*, Le Livre de Poche, Classiques de philosophie, Paris.
- PARIENTE A., 1964, « *Auctor i auctoritas* », *Actas II Congr. espan. de estud. class.*, Madrid-Barcelonne 1961, Madrid, p. 228-237.
- PELLEGRIN Pierre *et alii*, ed., 2002, Sextus Empiricus, *Contre les professeurs*, Paris, Seuil.
- PERNOT Laurent, 2000, *La rhétorique dans l'Antiquité*, Le Livre de Poche, coll. Références/Antiquité, Paris. Les choses et les mots. Une lecture du chapitre I des *Catégories* d'Aristote.

Deuxième partie

Grammaire, philosophie, théologie

Les choses et les mots Une lecture du chapitre I des *Catégories* d'Aristote

Jean Lallot

La traduction que nous avons faite naguère, Frédérique Ildefonse et moi, des *Catégories* d'Aristote¹ nous a posé de manière récurrente le problème de savoir *de quoi* parle Aristote dans son traité. La question n'est pas neuve, puisque les grands commentateurs néo-platoniciens commencent tous leur commentaire, comme il se doit, en se demandant « qu'est-ce qu'une catégorie ? » Les réponses données par eux à cette question sont diverses. Simplicius expose ainsi ce qui est en jeu dans le débat :

Les uns disent que ces genres [*scil.* les catégories] sont les vocables (φωνάς), que le traité n'a rapport qu'aux vocables simples (περὶ φωνῶν ἀπλῶν), et qu'il est la première partie de la logique [...]; d'autres ne l'admettent pas : ce n'est pas, disent-ils, au philosophe de traiter des vocables, mais au grammairien [...] Ils disent que le traité se rapporte aux étants mêmes signifiés par les vocables (περὶ δὲ τῶν ὄντων αὐτῶν τῶν ὑπὸ τῶν φωνῶν σημανομένων) [...] D'autres disent qu'il n'étudie ni les vocables qui signifient, ni les choses signifiées, mais les concepts simples (οὔτε περὶ τῶν σημανοῦσῶν φωνῶν οὔτε περὶ τῶν σημανομένων πραγμάτων, ἀλλὰ περὶ τῶν ἀπλῶν νοημάτων²).

1. Ildefonse & Lallot 2002.

2. *In Cat.*, p. 9, 8ss.

Simplicius refuse les solutions exclusives et choisit pour sa part une réponse qui les fédère et les combine toutes : pour lui en effet les *Catégories* portent

sur les vocables simples et les mots, [...] mais en tant qu'ils signifient les étants premiers et simples (περι φωνῶν μὲν ἀπλῶν καὶ λέξεων [...], καθὸ δὲ σημαντικαὶ τῶν ὄντων εἰσὶ τῶν πρώτων καὶ ἀπλῶν); [...] mais, puisqu'elles traitent des mots en tant qu'ils signifient, il est nécessaire qu'y soient rattachés aussi les choses significées et les concepts rendus présents par ces significations (ἀνάγκη καὶ τὰ πράγματα συνηρτῆσθαι τὰ σημαίνόμενα καὶ τὰ νοήματα τὰ κατὰ τὰς σημασίας γινόμενα¹).

Redoutable question, donc, que celle de savoir de quoi parle Aristote dans les *Catégories*. Mon propos n'est pas d'en traiter ici : aussi bien le problème dépasse-t-il ma compétence. Je me contenterai, en examinant de près le premier chapitre du traité, de montrer comment la question des choses et des mots s'y pose de manière cruciale.

Avant de m'engager dans la lecture de ce texte, je rappelle quelques éléments fondamentaux de ce que j'appellerai la sémiotique lexicale d'Aristote, tels qu'ils ressortent des passages bien connus et toujours cités de la *Poétique* (chap. 21-22) et du *De interpretatione* (chap. 1-2).

1. Nos émissions vocales sont des 'symboles' des affections de notre âme (ἔστι μὲν οὖν τὰ ἐν τῇ φωνῇ τῶν ἐν τῇ ψυχῇ παθημάτων σύμβολα) — ces affections étant à leur tour des 'répliques' (ὁμοιώματα) des choses (πράγματα²).
2. Les 'symboles' vocaux, variables de langue à langue, sont de nature *conventionnelle* (κατὰ συνθήκην³).

1. *In Cat.*, p. 11,32ss.

2. Aristote, *De int.* 16a3ss.

3. Aristote, *De int.* 16a19.W. Ax argumente de manière convaincante en faveur d'une différenciation sémantique entre σημεῖον et σύμβολον au chap. 1 du *De interpretatione* : le propre du σύμβολον serait précisément d'être un signe *conventionnel*. À ce titre, il appartient au seul langage humain, alors que les animaux communiquent à l'aide de σημεῖα (Ax 2000, p. 34).

3. L'observation de l'usage, poétique notamment, de la langue fait apparaître qu'il n'y a pas de relation bi-univoque entre une chose et un nom. Des divers noms (ὀνόματα) qui peuvent être appliqués à une chose donnée dans un idiome donné :
- l'un est κύριον, celui qui fait autorité dans l'usage courant,
 - les autres sont ξενικά, c'est-à-dire « étrangers » à l'usage courant — l'étrangeté pouvant avoir des raisons diverses : emprunt de γλωττα¹ à un autre dialecte ou à un autre usage, déplacement métaphorique, altération phonétique du signifiant. On peut considérer que cette flexibilité dans la désignation des choses (qui par ailleurs n'a rien d'anarchique) corrobore, à l'intérieur d'un même idiome, le caractère conventionnel des mots².

Un quatrième trait sémiotique, illustrant lui aussi la non bi-univocité de la relation mots-choses, est constitué par le phénomène de la synonymie et de l'homonymie. C'est justement de lui qu'il s'agit au chapitre I des *Catégories*, et le premier problème que doit trancher le traducteur de ce chapitre est celui de savoir à quoi réfèrent les adjectifs neutres ὁμώνυμα, συνώνυμα, παρώνυμα — autrement dit, les homonymes, synonymes et paronymes sont-ils des mots ou des choses ?

1 Rappel du sémantisme des composés en -ώνυμος

Une mise au point de sémantique lexicale s'impose ici, sur la référence des composés grecs en -ώνυμος. De par leur structure Adjectif + Substantif, ces composés sont des *bahuvrihis*, ou 'composés possessifs' de statut adjectival : on entend par là que, en principe, tout composé « X-ώνυμος » est propre à qualifier un substantif,

1. C'est l'emprunt qui confère à un mot son statut de γλωττα : dans son idiome d'origine, c'est un mot ordinaire, κύριον (cf. *Poét.* 1457b6). Ailleurs, il est perçu comme étrange parce qu'étranger ; à ce titre, il a besoin d'être élucidé : pour Denys le Thrace, *Technè grammatikè*, chap. I, cette élucidation, γλωσσῶν ἀπόδοσις, est une des parties de la grammaire.

2. Aristote, *Poét.* 1457b1ss.

indiquant que son référent porte un nom (ὄνομα) qui a la qualité « X¹ ». Ainsi en *Iliade*, xvii 720, Ajax, fils de Télamon, parlant en son nom et au nom de l'autre Ajax, déclare-t-il :

Nous [duel] allons combattre les Troyens et le divin Hector, nous qui avons une égale ardeur et portons le même nom (ἴσον θυμὸν ἔχοντες ὁμώνυμοι)...

La juxtaposition du syntagme ἴσον θυμὸν ἔχοντες et du composé ὁμώνυμοι est particulièrement éclairante sur l'interprétation « possessive » du composé : les deux Ajax *ont* ardeur égale et même nom ; le poète, si la mesure du vers l'avait supporté, aurait pu écrire : ὁμὸν ὄνομα ἔχοντες ἰσόθυμοι.

Cette valeur des composés en -ώνυμος est largement confirmée dans la langue classique, entre autres chez Aristote, et au-delà². Cependant, et c'est ici que tout se complique, on constate que, dès Homère, les mêmes composés, par un glissement de sens certes

1. Par ordre d'ancienneté de leur première attestation (ou celle d'une forme parasynthétique présupposant l'existence du composé), les principaux composés en -ώνυμος sont : ἐπώνυμος, ὁμώνυμος (*Iliade*), πολυώνυμος (*Hymne hom. à Déméter*), ὀρθώνυμος, ψευδώνυμος, παρώνυμος (Eschyle), συνώνυμος, διώνυμος (Euripide). Πατρώνυμος est difficile à dater, πατρωνύμιος, Eschyle, *Perses* 146, étant d'authenticité douteuse.

2. Par exemple : Platon, *Théét.* 147d1 : τῷ σῶ ὁμωνύμῳ τούτῳ Σωκράτει « ton homonyme Socrate ici présent » ; cf. *Soph.* 218b3 ; Euripide, *Hélène* 495. Aristote, *Phys.* 248b 6-10 : ὅσα μὴ συνώνυμα, πάντ' ἀσύμβλητα. οἷον διὰ τί οὐ συμβλητὸν πότερον ὀξύτερον τὸ γραφεῖον ἢ ὁ οἶνος ἢ ἡ νήτη; ὅτι ὁμώνυμα, οὐ συμβλητά· ἀλλ' ἡ νήτη τῆ παρανήτη συμβλητή, ὅτι τὸ αὐτὸ σημαίνει τὸ ὀξὺ ἐπ' ἀμφοῖν « les (choses) qui ne sont pas synonymes ne sont pas comparables. Par exemple, pourquoi la comparaison “qu'est-ce qui est le plus *oxu*, le stilet, le vin ou la nète (χορδὴ νήτη, corde la plus aiguë) ? ” n'est-elle pas possible ? Parce qu'homonymes, <ces trois choses> ne sont pas comparables. En revanche, la nète se laisse comparer à la paranète, parce que *oxu* a le même sens appliqué aux deux. » (Noter ici les raccourcis d'expression : l'homonymie concerne non les trois « choses », qu'on ne peut désigner par le même nom, mais l'ὀξύτης qui est aussi une « chose ». En revanche, la synonymie de la nète et de la paranète (χορδαί) fonde leur comparabilité en termes d'ὀξύτης.) Chez Simplicius, sur 347 occurrences de ὁμώνυμος dans les commentaires des *Cat.* et de la *Phys.*, C. Luna (SIMPLICIUS 1990, p. 54) en compte 325 où l'adjectif indique qu'une chose « porte le même nom » qu'une autre.

compréhensible, mais lourd de conséquences, vont pouvoir s'appliquer *aux noms eux-mêmes*. Ainsi, pour ἐπώνυμος¹ :

τῷ δ' Ὀδυσσεὺς ὄνομ' ἔστω ἐπώνυμον

« donnons-lui le nom éponyme d'«Ulysse» »

Ce n'est pas Ulysse qui porte un nom qui s'applique bien à lui (ἐπ-), c'est le nom lui-même qui est dit « bien nommant ». Cette nouvelle potentialité sémantique des composés en -ώνυμος sera elle aussi largement exploitée² ; Aristote notamment en use de manière indiscutable en plusieurs passages de son œuvre : il est donc légitime, lorsqu'on lit *Catégories* I, de se demander si les trois composés substantivés au neutre pluriel qui y apparaissent font référence à des choses (ὄντα, πράγματα) ou à des mots (ὀνόματα³). En fait, les deux interprétations se rencontrent. Nous allons les examiner tour à tour, en nous limitant d'abord au texte sur les ὀμώνυμα et les συνώνυμα, celui sur les παρώνυμα posant un problème spécifique, que je garde pour la fin.

Voici d'abord le texte grec tel que l'édite L. Minio-Paluello (*OCT* 1949⁴) :

1. *Odyssée*, XIX 409

2. Par exemple : Platon, *Pol.* 258a1 : κλησις ὀμώνυμος [*Socrate*, « appellation équivoque » de deux personnages différents] ; Aristote, *Top.* I 15, 107^a3ss. Ωστε ὀμώνυμον τὸ ἀγαθόν. (« Il en résulte que *bon* est un terme équivoque », tr. Brunschwig ; cf. *Rhét.* III, 1405^a1) ; Simplicius, *in Ar. Cat.*, p. 388, 115ss. : ὁ μέντοι γε «Αριστοτέλης πολλαχῶς φαίνεται τὸ ἀγαθὸν καὶ τὸ κακὸν μὴ ὡς γένη ἀλλ' ὡς ὀμωνύμους φωνᾶς τιθεῖς (Ce type d'emploi de ὀμώνυμος est minoritaire chez Simplicius : 22 occurrences sur 347 de ὀμωνυμ- dans les commentaires des *Cat.* et de la *Phys.*, selon C. Luna (*SIMPLICIUS* 1990, p. 54). Dans la *Technè* de Denys le Thrace (chap. 12) et dans toute la tradition grammaticale ultérieure, les composés en -ώνυμον désignent des ὀνόματα. On notera qu'en français, pour nous limiter à cette langue moderne, le mot *homonyme* présente le double emploi qu'on vient d'illustrer pour le grec : « J'ai rencontré mon homonyme au marché », « *cousin* [insecte] et *cousin* [terme de parenté] sont des homonymes ».

3. Chez Aristote, ὄνομα, qui en certains passages (*Poét.*, chap. 20, *De Int.*, chap. 1-3) désigne le « nom », opposé au « verbe » (ῥήμα), a le plus souvent l'acception générique de « mot », comme désignateur lexical sans spécification de classe grammaticale.

4. Les choix éditoriaux qu'opère Minio-Paluello dans la tradition manuscrite n'ont pas d'incidence sur la question que j'étudie ici.

Ὅμωνυμα λέγεται ὧν ὄνομα μόνον κοινόν, ὁ δὲ κατὰ τοῦνομα λόγος τῆς οὐσίας ἕτερος, οἷον ζῶον ὃ τε ἄνθρωπος καὶ τὸ γεγραμμένον· τούτων γὰρ ὄνομα μόνον κοινόν, ὁ δὲ κατὰ τοῦνομα λόγος τῆς οὐσίας ἕτερος· ἐὰν γὰρ {1a 5} ἀποδιδῶ τις τί ἐστὶν αὐτῶν ἑκατέρῳ τὸ ζῶμα εἶναι, ἴδιον ἑκατέρου λόγον ἀποδώσει.

Συνώνυμα δὲ λέγεται ὧν τό τε ὄνομα κοινόν καὶ ὁ κατὰ τοῦνομα λόγος τῆς οὐσίας ὁ αὐτός, οἷον ζῶον ὃ τε ἄνθρωπος καὶ ὁ βοῦς· τούτων γὰρ ἑκάτερον κοινῶ ὀνόματι προσαγορεύεται ζῶον, καὶ ὁ λόγος δὲ {1a 10} τῆς οὐσίας ὁ αὐτός· ἐὰν γὰρ ἀποδιδῶ τις τὸν ἑκατέρου λόγον τί ἐστὶν αὐτῶν ἑκατέρῳ τὸ ζῶμα εἶναι, τὸν αὐτὸν λόγον ἀποδώσει.

1.1 Les *-onymes* sont des noms : la traduction de Lo Piparo (2000)

Dans un article original où il argumente en faveur d'une pertinence directe des notions mathématiques pythagoriciennes de commensurabilité et d'incommensurabilité pour la théorie aristotélienne de l'homonymie et de la synonymie, Franco Lo Piparo est amené à traduire comme suit¹ le début des *Catégories*² :

On appelle **homonymes** <les noms> *et non les « choses »*, *comme presque tout le monde traduit et interprète*³ qui ont en commun seulement un nom, mais ont un sens [λόγος τῆς οὐσίας] différent de ce nom <commun>. Par exemple, « animal » <se réfère> aussi bien à l'homme qu'à son portrait : ils ont en commun seulement le nom mais le sens [λόγος τῆς οὐσίας] du nom <commun> est

1. Je cite littéralement (y compris les notes qui sont de LO PIPARO 2000), à ceci près que je rétablis l'ordre Homonymes-Synonymes (LO PIPARO 2000 présente les deux paragraphes dans l'ordre inverse), et que je donne en alphabet grec les citations insérées dans la traduction.

2. LO PIPARO 2000, p. 60-61.

3. Trois traductions classiques. J. L. Ackrill : « When *things* have only a name in common and the definition of being which corresponds to the name is different, they are called homonymous. » J. Tricot : « On appelle homonymes les *choses* dont le nom seul est commun, tandis que la notion désignée par ce nom est diverse. » G. Colli : « Omonimi si dicono quegli *oggetti*, che possiedono in comune il nome soltanto, mentre hanno differenti discorsi definitivi, applicati a tale nome. »

différent : en effet, si on doit donner le sens pour lequel chacun d'eux est « animal », on donne un sens particulier à chacun d'eux.

On appelle **synonymes** <les noms> et non les « choses », comme presque tout le monde traduit et interprète¹ qui non seulement ont en commun un nom, mais ont aussi le même sens [ὁ αὐτὸς λόγος τῆς οὐσίας] que ce nom <commun>. Par exemple, non seulement l'homme et le bœuf <ont en commun le nom> « animal » — car on se réfère [προσαγορεύεται] à l'un comme à l'autre par le nom commun « animal » — mais en plus le sens [λόγος τῆς οὐσίας] est identique pour tous les deux : en effet, si on doit donner le sens pour lequel chacun d'eux est « animal », on donne le même sens.

Conscient de son isolement, Lo Piparo revendique et affiche son originalité : pour lui, homonymes et synonymes sont des noms. Je vois personnellement deux difficultés soulevées par cette interprétation. Dans le paragraphe sur les homonymes,

1. « les noms qui ont en commun un nom », ou, si l'on calque littéralement le grec, « dont le nom est commun », sonne étrangement : comment un nom peut-il *avoir* un nom ?
2. « “animal” <se réfère> aussi bien à l'homme qu'à son portrait : ils ont en commun seulement le nom » : à cause de « <se réfère> », homme et portrait sont forcément des « choses » (des « référents », comme nous dirions) ; et c'est à ces choses que renvoie l'anaphore opérée par « *ils* ont en commun... » Ce sont donc maintenant des *choses* qui ont en commun..., et du coup l'exemple n'est pas parallèle à ce qu'il exemplifie, puisque (pour Lo Piparo), au début du paragraphe, ce sont des *noms* qui ont en commun...

Mêmes problèmes et incohérences dans le paragraphe sur les synonymes.

1. Trois traductions classiques. J. L. Ackrill : « When *things* have the name in common and the definition of being which corresponds to the name, they are called synonymous. » J. Tricot : « Synonyme se dit de ce qui a à la fois communauté de nom et identité de notion. » G. Colli : « Si dicono sinonimi quegli *oggetti*, che hanno tanto il nome in comune quanto il medesimo discorso definitorio. »

Cette interprétation me paraît indéfendable. Ce n'est sans doute pas par hasard si elle va à contre courant de la *communis opinio*, à laquelle se rattache la traduction que Frédérique Ildefonse et moi-même avons donné de ce texte.

1.2 Traduction Ildefonse-Lallot¹

On dit homonymes les *items* qui n'ont de commun qu'un nom, tandis que l'énoncé de l'essence, correspondant au nom, est différent, par exemple on dit *zôion* à la fois de l'homme et du portrait ; [on les dit homonymes] car ils n'ont de commun qu'un nom, tandis que l'énoncé de l'essence, correspondant au nom, est différent : si en effet on doit donner [la définition] de ce que c'est, pour chacun d'eux, d'être *zôion*, on donnera pour chacun une définition propre.

On dit synonymes les *items* qui ont le nom en commun, et dont l'énoncé de l'essence, correspondant au nom, est le même, par exemple [on dit] *zôion* [être animé] pour l'homme et pour le bœuf ; [on les dits synonymes] car on les appelle tous les deux du commun nom de *zôion* et l'énoncé de l'essence, correspondant au nom, est le même. Si en effet on doit donner la définition de chacun d'eux, de ce que c'est, pour chacun d'eux, d'être *zôion*, on donnera la même définition.

Seule originalité de cette traduction (outre sa littéralité voulue) : l'interprétation des neutres en termes d'« items ». Pour nous, les « items » sont des « choses » au sens le plus générique du terme, simplement circonscrites par les deux traits qui se dégagent du présent contexte : les items sont des X (a) justiciables d'une définition, (b) distincts de toute désignation lexicale susceptible de leur être appliquée.

Il est facile de constater que notre traduction échappe aux deux critiques que j'ai formulées à l'encontre de celle de Lo Piparo — et j'espère qu'elle n'en encourt pas d'autres qui nous aurait échappé. Nous tenons donc que, dans le texte cité, ὁμώνυμον et συνώνυμον

1. Ildefonse & Lallot 2002, p. 60.

sont pris dans leur sens de base de composés possessifs, ce que les exemples donnés par Aristote permettent de vérifier de manière précise :

- les items que sont un homme, un bœuf et un portrait peint sont justiciables, en grec, d'une désignation par le même nom ζῷον. À ce titre, on peut dire, dans un premier sens non spécifié, qu'ils sont entre eux ὁμ-ώνυμα, puisqu'ils ont le même nom ;
- mais ici intervient le *distinguo* qui constitue l'apport spécifique du texte d'Aristote : si l'on doit préciser la définition de ζῷον — dans le texte d'Aristote « l'énoncé de l'essence correspondant au nom ζῷον » ou « ce que c'est d'être ζῷον » —, on s'aperçoit que cette définition est *la même* quand ζῷον désigne l'homme et le bœuf (un être doué de vie), mais *différente* quand ζῷον désigne l'homme (être doué de vie) et le portrait (figure peinte). Pour conjurer toute confusion entre ces deux cas de figure, Aristote précise la terminologie qui leur correspond, *homonymie* dans le dernier cas, *synonymie* dans l'autre : l'homme et le portrait sont des items homonymes, l'homme et le bœuf des items synonymes¹. Dans l'acception aristotélicienne de ces termes donc, l'homonymie apparaît comme une manifestation, sinon de l'arbitraire du signe linguistique au sens saussurien, du moins de la remarquable liberté autorisée par la convention (συνθήκη) qui préside à l'imposition des noms : la dénomination d'un item n'est pas

1. Aristote a-t-il *institué*, ou seulement *consacré*, la distinction qu'il pose ici ? Il n'est pas facile de répondre à cette question : il y faudrait une enquête que je n'ai pas faite. Je dirai seulement ceci : rien, dans l'étymologie des deux composés ὁμ-ώνυμος et συν-ώνυμος ne les prédispose spécialement à recevoir les sens respectifs que leur assigne Aristote ; « avoir un même (ὁμ-) nom » ou « avoir un nom en commun (συν-) » sont deux notions équivalentes. Équivalence confirmée le fait que συν-ώνυμος, relativement tard venu dans la famille des *-onymes*, y apparaît, chez Euripide qui est le premier à l'attester, comme doublet (« synonyme » au sens moderne) de ὁμώνυμος : dans un passage tragi-comique (*Hélène* 487ss.) où Ménélas est en proie au vertige de l'homonymie, le ξυνώνυμος de 495 est exactement équivalent à l'ὁμώνυμος homérique (et euripidéen : voir Eur., *frag. pap.* 2,21, τῆς ὁμωνύμου Διδός... Διώνης, seul exemple de ὁμώνυμος chez Euripide).

contrainte par l'énoncé de son essence. Quant à la synonymie, elle n'est rien d'autre que la manifestation dans l'usage des noms de la possibilité, ontologiquement fondée, de désigner n'importe quel représentant d'une espèce par le nom du genre auquel cette espèce appartient¹.

Si nous faisons le point sur la question que nous nous sommes posée au début, nous pouvons dire que, tel que nous le lisons, le texte d'Aristote est écrit avec une parfaite rigueur : mots et choses ('items') y sont soigneusement distingués et les relations bilatérales entre les deux ensembles clairement précisées. Passons maintenant à la troisième classe de neutres substantivés introduite par Aristote — les *παρώνυμα*, à propos desquels nous nous poserons toujours la même question : sont-ils des mots ou des choses ?

1.3 Les paronymes

Le composé *παρώνυμος* est attesté pour la première fois chez Eschyle² :

...
 Φοίβη· δίδωσιν δ' ἢ γενέθλιον δόσιν Φοίβω, τὸ Φοίβης δ' ὄνομα ἔχει
παρώνυμον.

Phoibè (a reçu le trône prophétique de Delphes). Elle en fait don, pour sa naissance, à Phoibos, qui porte un nom paronyme de Phoibè.

Παρώνυμον est ici épithète de *ὄνομα* : c'est l'une des deux possibilités répertoriées plus haut pour un composé en *-ώνυμος*. Quant au sens du mot, il est clair : il fait référence à la ressemblance formelle entre *Φοίβος* et *Φοίβη* ; les deux noms ne diffèrent que par leur finale, qui a clairement pour fonction d'opposer le sexe (genre) masculin (du nom) du petit-fils au sexe (genre) féminin de (celui de)

1. On notera que le type d'expression qui est autorisé par la synonymie des items recouvre exactement ce qu'Aristote décrit dans la *Poétique* (1457b9) en termes de métaphore « du genre à l'espèce » (*ἀπὸ γένους ἐπὶ εἶδος*).

2. Eschyle, *Eum.* 7-8.

sa grand-mère. Rien n'empêche de considérer qu'au vers 8, Φοίβη est en emploi autonymique, Φοίβη désignant, non plus, comme au vers précédent, la Titanide Phoibè, mais le *nom* « Φοίβη¹ ». Nous avons peu d'autres attestations de παραωνυμ- avant Aristote. Platon présente deux exemples du dérivé παρωνύμιον, une fois au sens de « mot phonétiquement ressemblant, paronyme » (σοφιστής vs σοφός, *Soph.* 268c 2), une fois au sens de « mot employé dans un sens détourné » (par ex. « égalité », « justice » dans une cité peu démocratique, *Lois* VI, 757d 6).

C'est selon toute apparence avec Aristote que παρώνυμος va recevoir son assise définitive dans la langue grecque. Employé, lui-même ou un des ses dérivés (παρωνύμως, παρωνύμιον, παρωνυμιάζω), 23 fois dans l'œuvre du Stagirite (dont 10 dans les *Catégories*), c'est surtout là qu'il reçoit sa définition — que voici² :

Παρώνυμα δὲ λέγεται ὅσα ἀπὸ τίνος διαφέροντα τῇ πτώσει τὴν κατὰ τοῦνομα προσηγορίαν ἔχει, οἷον ἀπὸ τῆς γραμματικῆς ὁ γραμματικὸς καὶ ἀπὸ τῆς ἀνδρείας ὁ ἀνδρεῖος.

Traduction littérale (les X sont des inconnues, X' et X'' pouvant être de nature différente) :

On dit paronymes les X' qui tirent d'un X'', en se différenciant par la flexion, l'appellation correspondant au nom, par exemple de la grammaire [provient] le grammairien, et du courage le courageux.

Traduction Ackrill (1963, p. 3) :

When things get their name from something, with a difference of ending, they are called *paronymous*. Thus, for example, the grammarian gets his name from grammar, the brave get theirs from bravery.

Traduction Baratin-Desbordes (1981, p. 94) :

1. On n'a aucune raison de penser qu'Eschyle disposait de signes graphiques conventionnels, comparables à nos guillemets, qui lui auraient permis de distinguer entre emploi référentiel standard et emploi autonymique des mots.

2. Aristote, *Cat.* I, 1a 12-15.

On parle de choses paronymes pour toutes celles dont la dénomination provient du nom de quelque chose, avec une différence de terminaison : ainsi le *grammairien* à partir de la *grammaire* et le *courageux* à partir du *courage*.

Traduction Ildefonse-Lallot (2002, p. 59) :

On dit paronymes les items qui tirent d'un [autre], par différenciation flexionnelle, une appellation en rapport avec son nom, par exemple de grammaire [on a tiré] *grammairien*, et de courage *courageux*.

N.B. Dans les trois traductions qui sont des citations, le soulignement est ajouté par moi ; les autres variations typographiques (en fait les *italiques*) sont des traducteurs.

Ce qui est clair, tant dans le texte que dans les quatre traductions proposées, c'est que la paronymie a à voir avec le phénomène de la *dérivation*, qui consiste à fabriquer une dénomination à *partir* (ἀπό) d'une autre dénomination préexistante, en modifiant la finale (πτῶσις) de cette dernière. Cette acception du composé παρώνυμος s'inscrit bien dans la tradition illustrée par Eschyle (Φοίβη/Φοῖβος) et Platon, *Soph.* (σοφός/σοφιστής). Le recours au préverbe παρ(α)- dans la formation du composé semble impliquer une interprétation de ce préverbe en rapport avec l'idée de « voisinage » (paradigmatique, avec affinité formelle) et/ou de « changement », de « détournement » (cf. *LSJ*, s.v. παρά G IV 1 et 3), celle-là même, probablement, qui est à retrouver dans la famille de παράγειν, παραγωγή, παραγωγός, termes voués à fournir, chez les grammairiens, le vocabulaire technique de la « dérivation ».

Sommes-nous pour autant en terrain (linguistique) familier ? Rien n'est moins sûr. Une chose est certaine en tout cas : pour Aristote, la paronymie n'est pas un phénomène linguistique superposable à ce que nous appelons « dérivation ». Au sens moderne du terme, la dérivation est le procédé *morphologique* qui consiste à étoffer une base par *addition d'un affixe* : en ce sens, *justice* est un dérivé de *juste*, δικαιοσύνη un dérivé de δίκαιος. Pour Aristote, le terme de paronymie sert à décrire une *structure du lexique* qui à

des *notions* (« items ») *apparentées* fait correspondre, comme désignations de ces notions, des *mots apparentés*, en l'espèce ayant même base et ne se différenciant que par leur finale. La chose ressort nettement du texte suivant :

Ποιότητες μὲν οὖν εἰσὶν αἱ εἰρημέναι, ποιά δὲ τὰ κατὰ ταύτας παρωνύμως λεγόμενα ἢ ὅπως οὖν ἄλλως ἀπ' αὐτῶν. ἐπὶ μὲν οὖν τῶν πλείστων καὶ σχεδὸν ἐπὶ πάντων παρωνύμως λέγεται, οἷον ἀπὸ τῆς λευκότητος ὁ λευκὸς καὶ ἀπὸ τῆς γραμματικῆς ὁ γραμματικὸς καὶ ἀπὸ τῆς δικαιοσύνης ὁ δίκαιος, ὡσαύτως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων. [...] ἐνίοτε δὲ καὶ ὀνόματος κειμένου οὐ λέγεται παρωνύμως τὸ κατ' αὐτὴν ποιὸν λεγόμενον, οἷον ἀπὸ τῆς ἀρετῆς ὁ σπουδαῖος· τῷ γὰρ ἀρετὴν ἔχειν σπουδαῖος λέγεται, ἀλλ' οὐ παρωνύμως ἀπὸ τῆς ἀρετῆς.

Les qualités sont donc celles qui ont été mentionnées, et les qualifiés, ce qui se dit de manière paronymique en fonction d'elles, ou à partir d'elles, de quelque autre manière que ce soit. Dans la plupart des cas, et à peu près dans tous les cas, [les qualifiés] se disent de manière paronymique, par exemple, de la blancheur le blanc, de la grammaire le grammairien, de la justice le juste, etc. [...] Parfois, alors qu'existe un nom disponible [pour la qualité], on ne recourt pas à la paronymie pour la désignation du qualifié qui lui correspond ; par exemple, de l'excellence on tire le vertueux ; c'est bien en effet parce qu'il possède l'excellence qu'on dit quelqu'un vertueux, mais on ne le dit pas en tirant de l'excellence une désignation paronymique¹.

On voit bien ici que l'auteur des *Catégories* raisonne d'abord sur des « items » non linguistiques, en l'occurrence sur les qualités et les qualifiés, et que, pour lui, la qualité précède (onto)logiquement le qualifié : comment en effet concevoir l'existence d'un homme *juste* si l'on a pas d'avance le concept de *justice* ? Le juste est donc « issu » de la justice : ἀπὸ τῆς δικαιοσύνης ὁ δίκαιος, et de l'excellence le vertueux : ἀπὸ τῆς ἀρετῆς ὁ σπουδαῖος. Il s'agit, si l'on m'accorde le terme, d'une dérivation ontologique, et cette dérivation est *orientée* de la qualité vers le qualifié. Vient alors la question des désignations. Ici Aristote constate qu'elles reposent en règle générale (ἐπὶ

1. Aristote, *Cat.* VIII, 10a 27-b 9. Trad. Ildefonse-Lallot modifiée.

μὲν οὖν τῶν πλείστων καὶ σχεδὸν ἐπὶ πάντων) sur la paronymie — δικαιοσύνη — δίκαιος —, mais que parfois (ἐνίοτε) ce n'est pas le cas — ἀρετή — σπουδαῖος. Il est clair qu'Aristote ne traite pas ici de dérivation comme procédé morphologique orienté d'un terme de base vers un terme élargi, mais d'un état du lexique où existent côte à côte¹ des mots à base lexicale commune pour désigner des notions en relation de dérivation ontologique.

Espérons que nous sommes maintenant en terrain un peu plus sûr pour examiner du point de vue qui est le nôtre la définition des paronymes.

Dans la logique du chapitre, on fera l'hypothèse que, comme les ὁμώνυμα et les συνώνυμα, les παρώνυμα sont des « items ». Appliquée aux exemples du chapitre VIII que nous venons d'évoquer, on devra donc considérer que la justice et le juste (comme items et non comme mots) sont paronymes, en tant qu'ils « ont des noms (-ώνυμα) voisins (παρ(α)-) », ayant été « désignés en mode paronymique » (παρωνύμως λέγεσθαι). Cette interprétation est celle qui a été retenue dans les trois traductions publiées que j'ai citées (Lo Piparo 2000 ne traduit pas ce passage). Mes X' seront donc des items. La suite dit que ces items tiennent leur appellation (τὴν προσηγορίαν ἔχει) de quelque X'' (ἀπό τινος) dont ils diffèrent par la

1. Les grammairiens décriront, eux, la dérivation comme processus linguistique orienté. Sont parlants à cet égard, dans la *Technè* de Denys le Thrace (chap. 12), tant le couple terminologique πρωτότυπον — παράγωγον que la définition donnée de chacun des deux termes : « Le primaire est le nom dont l'institution est primitive, par exemple Γῆ; le dérivé est celui qui tient son origine d'un autre (τὸ ἀφ' ἐτέρου τὴν γένεσιν ἐσχηκός), par exemple Γαιῆος. » Παράγειν, chez un grammairien, signifie donc en principe « former un nouveau mot en ajoutant un suffixe à un mot préexistant pris comme base »; le nom d'action παραγωγή peut désigner l'opération de dérivation ou, assez souvent, le suffixe lui-même (il n'y a pas de mot pour « suffixe » en grammaire ancienne). — Cela dit, même chez les grammairiens grecs, le sème d'orientation du primitif vers le dérivé est moins prégnant que dans la conception moderne de la dérivation : à preuve le verbe παρακεῖσθαι (+ dat.) « être en relation de dérivation (avec) », dont chacun des arguments peut être instancié indifféremment par n'importe lequel des membres d'une famille dérivationnelle (e.g. Ap. Dysc., *Adv.* 155, 21-23). Un peu comme chez Aristote, quoique dans un autre contexte, on alors affaire à une description statique (non génétique) d'un ensemble de mots apparentés.

flexion (la terminaison, διαφέροντα τῆ πτώσει) : il est donc dit, à la lettre, que des items, êtres par définition non linguistiques, se différencient d'un X — un item ou un nom ? — par la flexion, qui est un trait spécifiquement linguistique. Comment est-ce possible ? On ne voit pas. Aussi bien les trois traductions (publiées) que je cite trichent-elles discrètement avec la littéralité — et toutes de la même façon : en noyant le neutre διαφέροντα dans une expression nominale (« with a difference », « avec une différence », « par différenciation ») qui masque l'incohérence dénoncée ci-dessus. Pour l'interprétation de τινός (l'« X'' » de ma traduction littérale), les stratégies varient : Ackrill reste dans l'ambiguïté avec l'indéfini « something » (qui ne désigne pas forcément une *thing* opposée à un *name*), Baratin-Desbordes optent expressément pour « le nom de quelque chose », Ildefonse-Lallot, avec « d'un [autre] » restent dans le domaine des « items ». Quant à la détermination κατὰ τοῦνομα dans l'expression τὴν κατὰ τοῦνομα προσηγορίαν, Ackrill l'ignore, Baratin-Desbordes aussi (à moins que τοῦνομα ne soit « récupéré », mais bien librement, dans « le nom de quelque chose » ?), Ildefonse-Lallot le traduisent scrupuleusement « une appellation *en rapport avec son nom* », et, à cause du possessif « son », leur lecteur est invité à comprendre que l'appellation du dérivé (ontologique) est en rapport avec le nom de l'item primaire.

Si l'on passe maintenant à la traduction des exemples, on constate que chacun, là encore, ruse comme il peut. Le plus à l'aise est Ackrill, bien servi en l'occurrence par la langue anglaise : dans « the grammarian gets his name from grammar », il faut certes entendre, à cause de *grammar* sans guillemets¹, « le grammairien tire son nom de la grammaire », mais à l'oreille ce *grammar* peut être interprété comme « *grammar* », le mot *grammar*. Chez Baratin-Desbordes « le grammairien à partir de la grammaire », la ruse est manifeste : les articles orientent vers les items, mais l'italique vers les noms. Chez Ildefonse-Lallot « de grammaire [on a tiré] gram-

1. Ackrill recourt aux guillemets simples pour singulariser les mots considérés par lui comme en emploi autonymique.

mairien », absence d'article et italiques sur le suffixe affichent clairement que les traducteurs se situent dans le domaine des mots.

Bien que mon propos ici ne soit pas de donner des notes aux traducteurs (dont je suis !), je dirai en passant que, si j'avais à le faire, je donnerais probablement la meilleure note à Ackrill et la moins bonne à... Lallot-Ildefonse. Je crois en effet qu'on est plus fidèle à Aristote quand on privilégie, chaque fois que c'est possible, la référence aux choses (ou items).

Cela dit, reste la difficulté du neutre pluriel *διαφέροντα*, esquivée de la même façon par les trois traductions. Cette forme, si on la garde¹, fait basculer les paronymes des items vers les mots ; ce brouillage de la frontière que nous avons tenté, depuis le début de cet article, de maintenir fermement tracée nous invite à la réflexion. Il nous amène incontestablement à relativiser la portée de nos dernières remarques sur les petites « tricheries » observées dans la traduction des exemples : après tout, rien ne nous dit que les paronymes doivent être situés exactement sur le même plan que les homonymes et les synonymes. N'avons-nous pas noté que, à la différence de ce que nous avons relevé pour ces derniers, *παρώνυμος*, dans les quelques attestations que nous en avons avant Aristote, qualifie toujours des noms et non des choses ? Ce fait pourrait nous faire douter de l'existence d'un parallélisme rigoureux entre la structure des trois composés en *-ώνυμος*. Si l'histoire des deux premiers autorise, recommande même selon moi, leur interprétation comme des *bahuvrihis* à l'origine, l'évolution sémantique qu'ils ont suivie l'un et l'autre, manifestée par leur application à des mots et non plus à des choses, ne pouvait-elle servir de modèle à un *παρώνυμος* d'emblée compris comme composé hypostatique et non possessif ? Formellement, la chose n'aurait rien de choquant : on sait qu'un composé de structure Préposition + Substantif est *a priori* susceptible des deux interprétations ; ainsi, chez Homère, *ἐπήρετος* se

1. Personne, à ma connaissance, n'a proposé de la corriger. J'indique seulement, sans pour autant recommander la chose, qu'en écrivant *διαφέρουσιν* au lieu de *διαφέροντα*, l'accord du participe se faisant alors avec *προσηγορίαν*, la difficulté que nous rencontrons disparaîtrait. Il est probable que ce faisant on corrigerait Aristote lui-même.

dit tantôt d'un bateau « *qui a des rames* (ἔρετμον) sur lui (ἐπί) » (e.g. ε 16), tantôt des marins assis « *à la rame*, ἐπ' ἐρέτμου » (β 403¹). Un παρώνυμος hypostatique serait à comprendre comme « qui est à côté (ἐπί) d'un nom », qualification qui s'appliquera par excellence à nom formellement voisin d'un autre nom, par exemple à Φοῖβος, voisin de Φοῖβη.

Voyons donc, de manière systématique maintenant, quel usage fait Aristote de παρώνυμος et des mots apparentés.

- Mentionnons d'abord, mais pour l'écarter, le dérivé παρωνύμιον, attesté une fois dans la *Constitution d'Athènes* (17,3,5), où il désigne un « surnom », *agnomen*, donc un nom placé 'à côté' d'un anthroponyme, avec la même valeur de désignation ; il n'est pas question ici de dérivation, le παρωνύμιον *Thettalos* n'ayant rien à voir formellement avec l'ὄνομα *Hègesistratos* du même personnage. Tout au plus pouvons-nous noter que le παρωνύμιον est un nom.
- Un cas formellement analogue, mais plus embarrassant, est l'emploi de παρώνυμος, *Phys.* 207b 9, où il est dit : τὸ τρία καὶ δύο παρώνυμα ὀνόματά ἐστιν, ὁμοίως δὲ καὶ τῶν ἄλλων ἀριθμῶν ἕκαστος, « *trois et deux* sont des noms paronymes, de même que chacun des autres nombres ». Je ne sais pas de quelle paronymie il peut s'agir ici², en tout cas certainement pas de dérivation morphologique. Je note cependant deux choses : 1) ce sont des noms qui sont paronymes ; 2) Aristote semble bien employer ici ἀριθμός au sens de « *nom* de nombre » — glissement de l'item à son nom qu'on pourra juger anodin, mais qui, dans le contexte de notre présente réflexion, mérite d'être relevé.

1. Exemple emprunté à RISCH 1973, p. 187.

2. Les interprètes modernes de ce passage sont perplexes et les solutions qu'ils proposent (quand ils en proposent) peu convaincantes. La meilleure à mes yeux est celle que me suggère (*per litteras*) Jacques Brunschwig : les noms de nombres δύο, τρία, etc. seraient des paronymes de δυάς, τριάς, etc., δύο étant en quelque façon à δυάς ce que δίκαιος est à δικαιοσύνη.

— Aristote emploie deux fois le verbe dénominatif *παρωνυμιάζειν* ;

- ♦ une fois à l'actif (*Phys.* 245b12), avec pour sujet les locuteurs, qui ne disent pas τὸν ἀνδριάντα χαλκὸν ἢ τὴν πυραμίδα κηρὸν ἢ τὴν κλίνην ξύλον, ἀλλὰ παρωνυμιάζοντες τὸ μὲν χαλκοῦν, τὸ δὲ κήρινον, τὸ δὲ ξύλινον « que la statue est le bronze, la pyramide la cire ou le lit le bois, mais **dérivent** dans un cas χαλκοῦς [en-bronze], dans le second κήρινος [en-cire], dans le dernier ξύλινος [en-bois] ». Les locuteurs sont donc crédités sinon d'une création de dérivés, du moins de l'utilisation, dans le cadre d'un tour syntaxique donné, de dérivés que leur offre la langue. En tout état de cause, le propos d'Aristote est ici proprement linguistique. Notons au passage la forme sous laquelle il intègre dans son énoncé métalinguistique les trois adjectifs dérivés qu'il cite (en emploi autonymique) : des neutres au nominatif-accusatif singulier ; j'entends que le neutre est utilisé comme forme non spécifiée (neutre !) de citation d'un adjectif, et que le nominatif-accusatif est à interpréter comme un accusatif d'objet, dépendant de παρωνυμιάζοντες (que τὸ μὲν... τὸ δὲ... soient à prendre comme déterminants des adjectifs cités : « formant par dérivation *le (mot)* χαλκοῦν, etc. »), ou comme adverbes : « formant par dérivation *dans un cas* χαλκοῦν, etc.¹ ») ;
- ♦ au passif (*Éth. Eud.* 1228a35) : (ὁ θρασὺς) παρωνυμιάζεται· ὁ γὰρ θρασὺς παρὰ τὸ θράσος λέγεται παρωνύμως. Au verbe παρωνυμιάζεται près, qui se révèle ici l'équivalent de παρωνύμως λέγεσθαι, le texte ressemble beaucoup à *Cat.* VIII, 10a 27-b9 cité plus haut. Si je reste fidèle à l'interprétation que j'avais donnée de ce

1. Il me paraît difficile de trancher entre les deux constructions, ce qui pourtant ne serait pas sans intérêt pour éclairer la pratique d'Aristote en matière de mention autonymique — mais ce n'est pas directement notre objet ici.

dernier passage, considérant qu'ici comme là-bas Aristote parle des « items », je serai conduit à traduire : « (le téméraire) reçoit une désignation paronymique : en effet le téméraire est dit paronymiquement d'après la témérité ». Cependant, si l'on rapproche l'emploi de *παρωνυμιάζεται*, *Éth. Eud.* 1228a35, de *παρωνυμιάζοντες*, *Phys.* 245b12, on pourra être tenté de traduire le passage de l'*Éthique* : « *θρασύς* est une forme paronymique : en effet *θρασύς* est dit paronymiquement d'après *θράσος* ». Il ne serait alors plus question des items, mais des mots, et Aristote tiendrait un discours sur la dérivation *θράσος θρασύς* ; on prendrait alors note que *ὁ θρασύς* et *τὸ θράσος* peuvent être des désignations autonymiques. À l'appui de cette interprétation, il est peut-être légitime d'invoquer l'usage de la préposition *παρά* dans *ὁ θρασύς παρά τὸ θράσος λέγεται παρωνύμως*, là où le texte des *Catégories* avait ἀπό : *σχεδὸν ἐπὶ πάντων παρωνύμως λέγεται, οἷον ἀπὸ τῆς λευκότητος ὁ λευκός*, etc. ; *παρά* + acc. sera en effet, chez les grammairiens, la construction consacrée pour parler de la dérivation (cf. *LSJ s.v. παρά* C16) : le choix prépositionnel fait écho au préverbe utilisé dans la désignation technique de la dérivation (*παράγειν, παραγωγή, παραγωγός*).

- Enfin le discours aristotélicien sur la paronymie recourt le plus souvent au syntagme prédicatif que nous venons de voir *παρωνύμως λέγεσθαι*, où l'adverbe et le verbe forment un couple étroitement soudé : *παρωνύμως* est toujours construit avec *λέγεσθαι* (17 occurrences). L'expression en elle-même ne nous permet nullement de trancher le dilemme qui nous occupe : « être dit de manière paronymique » est, en raison de la flexibilité sémantique de *λέγεσθαι*, parfaitement ambigu, pouvant signifier qu'un *item est appelé* (d'un nom en affinité paronymique avec un autre), ou aussi bien qu'un *mot est « dit »*, scil. *a une réalisation phonétique* (en affinité avec celle d'un autre mot).

Au terme de cette revue des emplois de *παρώνυμ-* chez Aristote, l'impression que se dégage, me semble-t-il, est que, au moins autant sinon plus que pour *ὀμώνυμ-* et *συνώνυμ-*, la qualification *παρώνυμος* oscille beaucoup, d'un contexte à l'autre et parfois d'une interprétation à une autre du même passage, entre application à des « items » et application à des mots. De ce fait, et peut-être malgré que nous en ayons, dans la définition des *παρώνυμα* de *Catégories I*, la solution la meilleure — j'entends par là celle qui a chance d'être la plus fidèle à Aristote — est sans doute d'accepter comme un glissement inhérent à la flexibilité de *παρώνυμος* l'incohérence que nous avons dénoncée, des items étant dits différer d'autre chose (*something*, Ackrill) *par la flexion*. Les éditeurs ont donc bien fait, je crois, de résister à la tentation de corriger *διαφέροντα* en *διαφέρουσιν*. Les traducteurs ont donc raison de ruser avec la littéralité, intenable, du texte grec : le meilleur est ici celui qui ruse le mieux — en laissant à Aristote la responsabilité de l'oscillation entre les choses et les mots¹.

Bibliographie

Sources

- ARISTOTE : voir Ackrill, Baratin & Desbordes, Ildefonse & Lallot.
- DENYS LE THRACE, *Technè grammatikè*, éd. G. Uhlig, 1883 (Grammatici Graeci I1). trad. fr. J. Lallot, *La grammaire de Denys le Thrace*, 2^e éd., Paris, C.N.R.S. Éditions, 1998.
- SIMPLICIUS, *Commentaire sur les Catégories*. Traduction commentée sous la dir. de I. Hadot. Fasc. III : trad. (Ph. Hoffmann) et comm. (C. Luna) du *Commentaire* de Simplicius au chap. I des *Catégories*. Brill (Philosophia Antiqua, 51) (= SIMPLICIUS 1990).

1. Le laxisme référentiel dont nous faisons le constat à propos des *παρώνυμα* ne remet pas en question, à mon sens, l'interprétation des *ὀμώνυμα* et des *συνώνυμα* comme des 'items' dans les définitions de *Cat. I*.

Ouvrages et articles

- AX Wolfram, 1978, « Ψόφος, φωνή und διάλεκτος als Grundbegriffe aristotelischer Sprachreflexion », *Glotta* 56 : 245-271 (repr. Ax 2000 : 19-39).
- AX Wolfram, 2000, *Lexis und logos. Studien zur antiken Grammatik und Rhetorik*. Hrsg. von F. Grewing. Stuttgart : F. Steiner.
- ACKRILL J. L., 1963, *Aristotle's Categories and De interpretatione*, Translated with Notes and Glossary by J.L.A. Oxford : Clarendon Press. (Clarendon Aristotle Series)
- BARATIN Marc & Françoise DESBORDES, 1981, *L'analyse linguistique dans l'antiquité classique*. Paris : Klincksieck.
- ILDEFONSE Frédérique & Jean LALLOT, 2002, *Aristote. Catégories*. Bilingue grec-français. Présentation, traduction et commentaires de F.I. & J.L. Paris : Seuil. (Points Essais 484).
- LO PIPARO Franco, 2000, « Le théorème de Pythagore dans la linguistique grecque », *Histoire Épistémologie Langage* 22/1 : 51-67.
- RISCH Ernst, 1973. *Wortbildung der homerischen Sprache*. Berlin : de Gruyter.
- LSJ = *Greek-English Lexikon*, de Liddell-Scott-Jones (9^e éd. 1940).

De la grammaire à la théologie (Grammaire et philosophie dans le néoplatonisme tardif)

Alain Lernould

Maître de philosophie. — *N'avez-vous point quelques principes, quelques commencements des sciences ?*

Monsieur Jourdain. — *Oh ! oui, je sais lire et écrire.*

Maître de philosophie. — *Soit. Pour bien suivre votre raisonnement et traiter cette matière en philosophe, il faut commencer, selon l'ordre des choses, par une exacte connaissance de la nature des lettres et de la différente manière de les prononcer. Et là-dessus j'ai à vous dire que les lettres sont divisées en voyelles, ainsi dites voyelles parce qu'elles expriment les voix ; et en consonnes, ainsi appelées consonnes parce qu'elles sonnent avec les voyelles, et ne font que marquer les diverses articulations des voix. Il y a cinq voyelles ou voix : A, E, I, O, U.*

Monsieur Jourdain. — *J'entends tout cela.*

Maître de philosophie. — *La voix A se forme en ouvrant fort la bouche : A.*

MOLIÈRE, *Le Bourgeois gentilhomme*, II, 4

Grammaire et philosophie, dans l'Antiquité¹, ont pu se croiser. Mais les voies qu'elles suivaient l'une et l'autre étaient bien dis-

1. Pour l'influence de la philosophie, en particulier de la philosophie stoïcienne, sur la grammaire, cf. par exemple ILDEFONSE 1999 ; inversement pour une influence de la grammaire sur la philosophie stoïcienne, voir, par exemple, LLOYD, 1971 ; concernant un point particulier, l'influence des théories grammaticales sur l'exégèse néoplatonicienne de la notion de *sumplokê*, cf. LUNA 2001.

tinctes. Elles l'étaient dès l'origine. Quand Platon dans le *Sophiste*¹ reconnaît dans le nom et le verbe les deux éléments simples constitutifs du composé qu'est tout énoncé (ou toute proposition), on peut penser qu'il reprend quelque chose à la grammaire qui pouvait déjà au IV^e s. av. J.-C. exister, en tant que discipline plus ou moins autonome, sous une forme relativement développée. Mais Platon ne fait pas de la grammaire. De la même manière, les *Catégories* d'Aristote et, d'une manière générale, la logique aristotélicienne, ne sont pas filles de la grammaire². Depuis Platon, pour qui la philosophie est « une chasse à l'être³ », l'analyse philosophique du langage est tout entière motivée par la recherche de la vérité (ou tout au moins des conditions de possibilité d'accès à celle-ci). L'*Organon* d'Aristote s'inscrit dans cette tradition où l'étude philosophique du langage relève de la logique ou dialectique (entendue au sens de connaissance du raisonnement), dont « la tâche tout à fait fondamentale est d'examiner premièrement l'essence de toute chose, quelle qu'elle soit, et ensuite ses accidents⁴ ».

Le point de vue des grammairiens est différent. Leur doctrine est, comme on sait, celle de la division des parties du discours, division à laquelle les grammairiens ont donné le nom technique de *merismos* (« partition »). Ces parties, rappelons-le, sont : le nom, le verbe, le participe, l'article, le pronom, la préposition, l'adverbe et la conjonction⁵. Aristote (avec Platon) n'avait retenu comme parties du discours que le nom et le verbe ; ce sont là, selon eux, les parties de l'énoncé déclaratif, ou *logos apophantikos*, qui seul peut être vrai ou faux (ce qui n'est pas le cas d'un énoncé tel que la prière, qui n'est ni vraie ni fautive⁶). Les grammairiens, qui s'inté-

1. 261c-262e. Voir aussi *Cratyle* 425a et 431b.

2. La thèse de l'origine grammaticale des catégories a été défendue par TRENDELENBURG 1848, p. 23-33. Elle fut reprise par BENVENISTE, 1966. En réaction contre cette thèse, voir VUILLEMIN, 1967. Sur l'idée que la logique d'Aristote n'est qu'une forme spéciale de son ontologie, cf. CASSIRER, 1977, p. 14-19.

3. Cf. *Phédon*, 66c.

4. Cf. Alcinoos, *Didaskalikos*, I 56.24-26 Hermann (= *Alcinoos, Enseignement des doctrines de Platon*, ed. Louis-Whittaker, Paris, CUF, 1990, p. 8).

5. Là-dessus, voir par exemple LALLOT 1988.

6. Cf. Aristote, *De int.* 17a2-4.

ressent à tout type d'énoncé et de phrase, ont complété, si l'on peut dire, cette liste en comptant au nombre des parties du discours des mots qui ont une valeur sémantique faible (comme l'adverbe), peut-être même nulle (l'article par exemple), et qui ne constituent pas en tout cas à eux seuls, quand on les assemble, un énoncé complet.

Si donc on peut trouver, dans la distinction platonico-aristotélienne du nom et du verbe, quelque chose qui semble se présenter comme « une ébauche de grammaire », il importe de souligner la différence entre les deux points de vue, grammatical et logique, qu'on pouvait adopter sur le langage¹. Le philosophe ne retient que le nom et le verbe parce que dans la perspective d'une analyse logique du *logos apophantikos*, de l'énoncé véridique, c'est seulement le nom et le verbe « qui produisent la première combinaison admettant le vrai et le faux² ». Bref, ce qui intéresse le philosophe au premier chef, c'est la signification. Certes, le précepte varronien selon lequel la tâche du grammairien est l'étude du fonctionnement et de l'emploi des mots, et non pas celle de leur signification, peut faire l'objet de nuances³. Il n'en reste pas moins que la grammaire d'une manière générale privilégie par nature la morphologie et la syntaxe et tend à exclure le sens dans la mesure où la signification n'est pas ce qui guide en dernière analyse le grammairien dans ses classifications fonctionnelles.

Dans leurs commentaires aux traités logiques d'Aristote, en particulier les *Catégories* et le *De interpretatione*, les Néoplatoniciens auront à cœur de rappeler cette différence entre le *merismos* des grammairiens et l'analyse logique du langage⁴. Des mots comme l'article ou l'adverbe ne sont, selon le philosophe Ammonius⁵,

1. Cf. CRUBELLIER & PELLEGRIN 2002, p. 123 : « ce qu'on a appelé plus haut une ébauche de grammaire n'est pas une grammaire ébauchée ».

2. Cf. Plutarque, *Questions platoniciennes* X 7, 1011 E 7ss.

3. Sur l'idée que le *merismos* des grammairiens se fonde sur le signifié et non sur la forme, voir Ildefonse 1997, p. 276-300 (et p. 281, note 1, la référence à Apollonios Dyscole, *Syntaxe* II, 33 Lallot, p. 67.6 : « les parties de la phrase ne se distribuent pas, en effet, d'après leurs formes, mais d'après leurs signifiés »).

4. Là-dessus voir l'excellent article de HOFFMANN 1999.

5. Il s'agit ici de l'élève de Proclus et maître de Simplicius à Alexandrie au VI^e s. ap. J.-C.

que des parties de l'expression (*merê lexeôs*), qui permettent la construction d'un énoncé, mais qui en elles-mêmes ne sont pas significatives et « ne peuvent donc pas être légitimement appelées "parties d'énoncés" (*merê logou*) » ; les parties de l'expression, ajoute Ammonius, sont par rapport aux parties de l'énoncé au sens strict du terme ce que sont aux planches d'un navire les chevilles et la poix ; c'est avec ces dernières qu'on assemble les planches du navire¹. Avant lui Plutarque de Chéronée disait déjà que des mots tels que *gar* (« en effet »), ou *peri* (« autour de », « au sujet de ») jouent dans l'énoncé un rôle analogue à celui que jouent le sel dans un plat de viande ou l'eau dans une galette. Le sel et l'eau font que les mets ont une certaine consistance, mais on ne peut pas dire que ce sont des parties de ce qui est cuisiné et mangé² ; de la même manière il compare les conjonctions qui lient les propositions à l'osier dont se sert Ulysse pour assembler et lier trois par trois les béliers dans l'ancre du Cyclope³.

Par opposition à l'étude grammaticale de la *lexis*, le philosophe fait donc porter son étude, comme on l'a dit, sur l'énoncé déclaratif, le *logos apophantikos*. L'énoncé déclaratif est construit à partir de « mots simples et génériques », et pour les Néoplatoniciens ces mots simples sont les catégories dont Aristote livre la liste dans son ouvrage intitulé précisément les *Catégories*. Ces dix catégories (l'essence ou substance, la quantité, la qualité, la relation, l'agir et le pâtir, le « quand » et le « où », la situation et l'avoir) sont, nous dit Simplicius, « les mots qui signifient les réalités par la médiation des notions ». Cette division philosophique des catégories procède elle-même, selon Simplicius, d'une division plus fondamentale des étants qui peuvent être ramenés à deux termes, l'essence et l'accident :

1. Cf. Ammonius, *In De int.* 12.20-13.6. Priscien reprendra cette comparaison, cf. *G.L.* II, 551.18-552.4 (je remercie Marc Baratin à qui je dois cette référence).

2. Plutarque, *Questions platoniciennes* X, 1010c.

3. Plutarque, *Questions platoniciennes* X, 1011a (cf. *Odyssée* IX 427 : Ulysse lie par trois les béliers ; en s'attachant sous la toison de celui du milieu, on pouvait ainsi échapper au Cyclope).

les étants en effet se divisent en deux : il y a d'un côté ceux qui peuvent être par eux-mêmes... ce sont eux que l'on désigne précisément du nom d'« essences »... et il y a ceux d'autre part qui existent en d'autres choses, et que l'on appelle précisément « accidents » parce qu'ils adviennent en d'autres choses. Et nous obtenons ainsi une division des dix catégories en deux groupes : neuf d'entre elles se rassemblent sous l'accident, tandis que l'essence est la première à être dénombrée, avant les autres¹.

Simplicius ne fait ici que présenter de manière explicite et systématique ce qui caractérise en effet la doctrine aristotélicienne des catégories, à savoir qu'elle est sémantique et logique, et aussi que cette logique est liée à l'ontologie du Stagirite dont elle offre un reflet fidèle.

Mais les *Catégories* d'Aristote ne constituent, dans le *cursus* néoplatonicien de l'étude des traités logiques d'Aristote, que le début d'une étude philosophique du langage² qui s'inscrit tout entière dans le cadre d'une théorie du syllogisme. Après la lecture des *Catégories*, vient celle du *De interpretatione*, qui a pour objet les énoncés simples. Ces énoncés simples, composés des mots simples que sont les catégories, composent à leur tour le syllogisme, et en particulier le syllogisme scientifique, dont la doctrine est livrée dans les *Analytiques* et qui est aux yeux des Néoplatoniciens l'*instrument* permettant d'atteindre le vrai dans le domaine de la théorie et le bien dans le domaine de la pratique. Voilà pourquoi l'étude de l'*Organon* d'Aristote relève chez les Néoplatoniciens de la philosophie, même si la logique n'est que la « partie instrumentale » de la philosophie³. La grammaire, elle, vient loin derrière. Certes aux v^e

1. Simplicius, *In Cat.* 44.12-17 Kalbfleisch (= *Simplicius, Commentaire sur les Catégories d'Aristote*, chapitres 2-4, trad. par Ph. Hoffmann, p. 10).

2. La lecture des *Catégories* n'est pas en fait le point de départ absolu de l'étude de la philosophie. Il fallait avoir reçu un enseignement éthique préparatoire avant d'aborder la logique, dont l'étude ne commençait pas d'ailleurs directement par les *Catégories* d'Aristote, mais par l'*Isagogè* de Porphyre. Là-dessus, cf. HOFFMANN 1998, p. 214s.

3. Plus exactement la logique est à la fois « partie » et « instrument » de la philosophie. Là-dessus, cf. P. HADOT 1990, p. 183-188. Voir aussi I. HADOT, *ibid.* p. 161s. et J.-P. MAHÉ, *ibid.* p. 197s.

et vi^e s. de notre ère on ne peut plus la réduire, comme l'avait fait Aristote¹, à une science de l'écriture et de la lecture. Il n'en demeure pas moins que la grammaire se trouve reléguée à cette époque, en tant qu'« art libéral » et partie du *trivium*, au rang d'une discipline simplement propédeutique, au même titre que la rhétorique et la dialectique (entendue cette fois au sens de logique formelle²).

Le ton de supériorité que peut adopter le philosophe, qui s'intéresse aux significations, envers le grammairien, qui étudie les mots en tant que tels, est nettement perceptible dans ce passage du commentaire de Simplicius aux *Catégories* où le commentateur rejette l'idée que le « but » (*skopos*) de ce traité soit l'étude des mots (*phônai* ou *lexeis*) :

L'étude des mots (*phônai*) n'appartient pas au philosophe, mais plutôt au grammairien, qui examine leurs modifications (*pathê*), leurs formations, leurs dérivations (*paraschêmatismoi*), leurs usages propres (*kuriotêtes*) et leurs classes (*ideai*)³.

Cela ne veut pas dire que le philosophe, s'il ne fait pas de la grammaire (mais de la philosophie), ne s'intéresse pas à la grammaire en tant que philosophe. La philosophie, qui se définit au sens large comme connaissance des réalités divines et humaines⁴, englobe tout savoir rationnel, qu'il s'agisse notamment des mathématiques et de la physique, mais aussi de la grammaire. Un exemple suffira

1. Cf. *Topiques*, 6,5,142b30-33 : « Si on a défini la grammaire comme la science d'écrire ce qui est dicté... on doit ajouter aussi : et de lire ». Voir aussi SIMPLICIUS, *In Cat.* 37.6s. : « La grammaire se définit en effet comme la science de l'écriture et de la lecture. »

2. Cf. HADOT 1984.

3. Simplicius, *In Cat.* 9.20-22. (traduction Ph. Hoffmann, 2001, *l.c.*). Simplicius ne parle pas ici en son nom propre mais rapporte une opinion qu'il attribue, dans le cadre d'une discussion dialectique portant sur le *skopos* des *Catégories*, à « d'autres interprètes ». Néanmoins on peut penser qu'il partage cette idée que le grammairien ne va pas au-delà de l'étude des mots en tant que tels, c'est-à-dire des mots « en tant qu'on peut les prononcer » (cf. *ibid.* 42.5). Sur le *skopos* des *Catégories* d'Aristote selon les néoplatoniciens, cf. HOFFMANN, 1987.

4. Plus exactement, comme aspiration à la connaissance des réalités divines et humaines, c'est-à-dire à la sagesse, cf. Alcinoos, *Didaskalikos* 152.2-6 (ed. Whitaker, p. 1).

ici à illustrer l'idée que le philosophe puisse s'intéresser aux éléments lexicaux en tant que tels.

Dans les *Propos de table* de Plutarque, parmi les nombreuses et divers sujets discutés qu'on y trouve, on rencontre celui-ci : pourquoi est-ce l'*alpha* qui est la première lettre¹ ? Cette question de grammaire portant sur l'alphabet et plus particulièrement sur les voyelles² est posée (par le géomètre Herméas) à Protogène, le grammairien, qui livre la réponse « qui a cours dans les écoles » : les voyelles précèdent les consonnes et les semi-voyelles ; parmi les voyelles, celles qui peuvent être brèves ou longues et qu'on appelle pour cette raison « à double temps », à savoir *alpha*, *iota* et *upsilon*, sont supérieures aux autres ; et dans ce groupe, la voyelle *alpha* a la prééminence car elle n'est jamais soumise à aucune des deux autres voyelles :

Cette lettre (*sc. alpha*) en effet, pas plus lorsqu'elle suit l'*iota* que l'*upsilon*, ne consent à s'accorder et s'associer à eux au point de ne former avec eux qu'une seule syllabe, mais dans une sorte de mouvement d'indignation et de révolte, elle cherche toujours à avoir un début bien à elle. En revanche, placée devant n'importe laquelle des deux autres, elle se la soumet et la fait résonner avec elle, constituant des syllabes de mots, comme dans *aurion* (demain), *aulein* (jouer de la flûte), *Aias* (Ajax), *aideisthai* (avoir honte) ou mille autres encore. C'est pourquoi elle l'emporte, comme les athlètes du pentathlon, à trois épreuves, triomphant de la plupart parce qu'elle est une voyelle, des voyelles, parce qu'elle est à double temps, et à l'intérieur de ce dernier groupe même, parce que sa nature est de diriger sans jamais venir en second ou ne faire qu'accompagner³.

À cette explication en succède une autre, celle de Lamprias, le

1. Plutarque, *Propos de table*, IX 2, édition et traduction par Fr. Frazier et J. Sirinelli, Paris, CUF, 1996.

2. Sur ces questions relatives à l'alphabet, cf. par exemple Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VII, 192. Sur les voyelles, cf. Denys d'Halicarnasse, *Comp. styl.* VI, 14.5 et 7.

3. *Propos de table*, IX 2, 737F1-738A5 (p. 148 Frazier-Sirinelli).

grand-père de Plutarque¹, explication que rapporte le petit-fils lui-même :

Mon grand-père Lamprias disait que le premier son naturellement articulé était proféré grâce à la puissance de l'*alpha* ; car l'air dans la bouche était façonné surtout par le mouvement des lèvres ; or leur mouvement premier d'ouverture, lorsqu'elles se séparent verticalement, produit justement ce son, qui, loin de subir ou de demander l'intervention de la langue, la laisse bien tranquille dans son coin au moment de son émission... Voilà pourquoi aussi les noms des consonnes, à l'exception d'un seul², comportent tous l'*alpha*, comme une lumière pour éclairer l'obscurité qui les environne³.

Le grand-père de Plutarque n'était pas à proprement parler un philosophe. C'était un homme cultivé, dont Plutarque aime à rapporter l'avis éclairé sur des sujets divers pouvant toucher des domaines spécialisés, par exemple celui de la botanique⁴ ou, comme c'est le cas ici, celui de la phonétique. Il est néanmoins significatif que Plutarque, philosophe platonicien, reprenne ici à son compte les propos de son grand-père. Ammonius, le maître de Plutarque⁵, s'attendait plutôt⁶ à ce que Plutarque rappelle l'explication selon laquelle c'est Cadmos, le héros phénicien fondateur de Thèbes, qui, lorsqu'il a introduit l'alphabet, a placé l'*alpha* en tête parce que les Phéniciens appellent de ce mot « *alpha* » le « bœuf » qu'ils considèrent comme étant la première des choses nécessaires à la vie. Au lieu de cela, c'est une leçon de phonétique qui est ici donnée et qui est présentée comme étant une explication grammaticale qui, si elle n'est peut-être pas meilleure que celle donnée com-

1. Appelé aussi Lamprias « l'Ancien », pour le distinguer de Lamprias, le frère de Plutarque (Lamprias « le jeune ») et l'auteur du catalogue des œuvres de Plutarque.

2. Cf. *Propos de table*, 738C7-9 (p. 149 Frazier-Sirinelli) : « seul le *pi* est privé de ce phonème (*dunamis*), car pour le *phi* et le *chi*, ils ne sont que les formes aspirées, pour le premier de *pi* et pour le second de *kappa* ».

3. *Propos de table*, 738B1-C7 (p. 148s. Frazier-Sirinelli).

4. *Propos de table*, V 9.

5. Il s'agit d'Ammonius d'Athènes qui vécut au 1^{er} s. de notre ère.

6. Parce que Plutarque est originaire de Chéronée, en Béotie.

munément par les grammairiens, est du moins tout aussi valable¹. Or cette leçon de phonétique est mise dans la bouche d'un représentant authentique de la tradition philosophique platonicienne. Qu'il ne s'agisse pas ici de phonétique « pure », faite par un spécialiste de phonétique, mais de phonétique « philosophique », c'est-à-dire faite par un philosophe qui s'intéresse à la phonétique, on peut le voir par ce qu'ajoute Lamprias/Plutarque à son explication purement technique quand il dit que (quasiment) tous les noms de consonnes comportent l'*alpha* « comme une lumière pour éclairer l'obscurité qui les environne ». Dans le contexte d'une question grammaticale portant sur la raison de l'antériorité d'une lettre sur toutes les autres, il n'est pas étonnant, de la part d'un platonicien, que la réponse dépasse le simple niveau technique de la phonétique et introduise implicitement, avec la comparaison avec la lumière, un rapprochement entre l'*alpha*, première lettre de l'alphabet, et le premier principe de toutes choses, le Bien, dont on sait, depuis la *République* de Platon², qu'il est ce qui éclaire la vérité qui est dans les Intelligibles, comme le soleil éclaire les sensibles.

À vrai dire, qu'un philosophe (en l'occurrence platonicien) discute de manière éclairée d'une question grammaticale n'a rien, encore une fois, qui puisse nous surprendre. Ce qui le pourrait davantage, et en particulier venant de philosophes néoplatoniciens, c'est le fait que ces derniers, dans leur exégèse des grands textes de Platon et d'Aristote, ne s'arrêtaient pas aux seuls mots signifiants par eux-mêmes, les noms et les verbes. Leur commentaire portait aussi sur les « détails » de la *lexis*. Certes, leurs explications « dépassent » le niveau grammatical, mais elles partent d'observations grammaticales. C'est ainsi que des mots qui nous apparaissent à nous Modernes plutôt insignifiants pouvaient être chargés d'un contenu doctrinal important. Parfois, c'est le temps grammatical, ou l'ordre des mots, ou encore la simple orthographe qui fournissent l'occasion de développer des thèses hautement spécula-

1. Herméas, qui a posé la question, « répondit qu'il acceptait les deux explications » (737C12s.).

2. Livre VI, 508c-509b.

tives. C'est ce que je me propose d'illustrer dans le cadre de cet article à partir d'exemples tirés du *Commentaire* de Proclus au *Timée* de Platon¹.

Premier exemple. — L'interprétation de l'adverbe *pêi* (« d'une certaine manière ») en *Tim.* 27c4s

Avant son exposé de la création du monde par le démiurge, Timée, en 27c-d, invoque d'abord les dieux puis procède à une double exhortation, l'une adressée à ses auditeurs, l'autre, qu'il s'adresse à lui-même. Voici ce passage, où je mets en italiques les mots sur lesquels s'appuie Proclus pour étayer l'interprétation d'ensemble qu'il en donne :

Mais oui, Socrate, tous les hommes, pour peu qu'ils participent tant soit peu à la *sagesse* (*sophrôsunê*), quand ils sont sur le point d'entreprendre une affaire, grande ou petite, invoquent toujours de quelque façon la divinité. Et pour nous qui nous apprêtons à discourir *d'une certaine manière* (*pêi*) sur l'univers <en nous demandant> s'il est né (*gegonen*) ou s'il n'est pas né (*agenes*), nous devons, si nous ne perdons pas tout à fait l'esprit, invoquer les dieux et déesses et les prier pour que tout notre discours soit avant tout conforme à leur *pensée* (*noûs*) et qu'ensuite il soit conforme à notre pensée. En ce qui concerne les dieux, que telle soit notre invocation. Pour ce qui nous concerne, il faut nous exhorter à ceci : vous, puissiez-vous me suivre le plus facilement, et moi, puisse-je faire sur mon sujet l'exposé qui soit le plus conforme à la conception que j'en ai (*hêi dianooûmai*) (27c1-d4).

Puis vient l'exposé proprement dit, qui commence avec ces mots :

Il faut donc, selon mon opinion (*doxa*), faire d'abord la division suivante : qu'est-ce qui est toujours, sans jamais devenir, et qu'est-ce qui devient toujours, sans être jamais ? (27d5-7).

1. *Procli Diadochi In Platonis Timaeum commentaria*, ed. E. Diehl, 3 vol, Leipzig, 1903-1906 ; réimpr. Amsterdam 1965 ; trad. frçse. : *Proclus. Commentaire sur le Timée*, trad. et notes par A. J. Festugière, Livre I, Paris, Vrin, 1966 ; livres II et III, Paris, 1967 ; livres IV et V, Paris, 1968.

À propos du membre de phrase « et pour nous qui nous apprêtons à discourir d'une certaine manière sur l'univers » (*hêmâs de tous peri toû pantos logous poieîsthai pêi mellontas*, *Tim.* 27c4¹). Proclus nous rapporte que les commentateurs ont vu une difficulté dans le mot *pêi* (« d'une certaine manière² »). On ne peut pas dire que l'adverbe *pêi* soit ici pour nous Modernes un mot dont l'importance saute immédiatement aux yeux (certaines traductions d'ailleurs ne le rendent pas³). Mais pour les Anciens il en avait. L'aporie soulevée à son sujet fait partie des questions traditionnelles discutées par les commentateurs du *Timée* comme le montre la manière même dont Proclus introduit celle-ci : « on a coutume de se demander pourquoi Platon a ajouté ici le mot *pêi*. Il dit en effet : "(nous⁴) qui nous apprêtons à discourir d'une certaine manière sur l'Univers" ». Et Proclus, à la suite de Syrianus (le maître de Proclus), de Jamblique (surnommé ailleurs « le divin ») et d'autres encore, s'y arrête. Le problème, à première vue, semble simplement grammatical : avec quoi faut-il construire cet adverbe ? « Les plus anciens des exégètes, nous dit Proclus, ont fait porter ce mot sur *gegonen* et *agenes* en comprenant que le discours de Timée traitera de l'univers "d'une manière comme inengendré et d'une manière comme engendré" » (*In Tim.* I, 218.2-6⁵). Jamblique quant à lui construit *pêi* avec *pantos* dans l'idée que le discours « d'une certaine manière parlera de l'univers, d'une certaine manière n'en parlera pas », car

1. Le lemme constitué par *Tim.* 27c4-6 est partagé en trois membres : « Et pour nous qui nous apprêtons à discourir d'une certaine manière sur l'univers/en nous demandant s'il est né ou s'il n'est pas né/si nous ne perdons pas tout à fait l'esprit ». Pour une analyse détaillée de l'ensemble de l'interprétation proclienne de *Tim.* 27c4-6, cf. LERNOULD 2001, p. 129-151.

2. C'est la première aporie sur 27c4-6, discutée en *In Tim.* I, 217.28-218.28.

3. Par exemple A. Rivaud dans l'édition de la CUF (1925) : « Et pour nous, qui allons discourir sur le Monde, dire comment il est né ou s'il n'est pas né du tout ».

4. Dans la citation qu'il donne ici (*In Tim.* I, 218s.) de ce membre de phrase Proclus ne reprend pas *hêmâs* qu'il faut, je crois, sous-entendre.

5. Avec *pêi* distributif. De la même manière Aristote peut dire dans le *De gen.* I, 10, 327b24 : *endechetai ta michthenta êinai pôs kai mê êinai* (« il est possible que les corps mélangés d'une certaine manière soient et d'une certaine manière ne soient pas »)

Timée ne traite pas de la Matière en tant que celle-ci est « indéfinie et informe » (*ibid.* 218.8-11). Proclus rejette ces deux constructions : Platon n'a pas ajouté *pêi* à « engendré », ni à « inengendré » (218.6s.) et *pêi* ne se construit pas non plus avec le mot « Tout » (218.11-13). Reprenant l'interprétation de son maître Syrianus, il avance une troisième construction, qui est de faire porter *pêi* sur *logous* :

« Paroles » (*logous*) peut se prendre en différents sens : car autres sont les paroles créatrices issues de l'Intellect (*noûs*), comme celles que le Démiurge adressera aux dieux récents... autres les paroles que l'on considère intérieurement dans la réflexion scientifique, autres les paroles dont le lot est d'être deux fois éloignées de l'Intellect, celles qui sont proférées au-dehors en vue de l'enseignement et des rapports sociaux... Or Timée sait qu'il va, pour Socrate, énoncer les paroles proférées au-dehors : pour ces raisons donc il dit « *qu'il va de quelque façon dire des paroles sur le Tout* ». « Autre en effet est le “parler à la manière de l'Intellect” (*to noerôs legein*), autre le “parler intérieurement dans la réflexion scientifique” (*to epistêmonikôs legein*), autre le “parler pour instruire” (*to didaskalikôs legein*), et l'expression “d'une certaine manière” (*pêi*) indique ces différences¹ ».

L'adverbe *pêi* est ici interprété à la lumière de la triade « discours intellectif », « discours intérieur de science », « discours de science tourné vers l'extérieur en vue de l'enseignement² ». Selon Proclus, Timée en employant cet adverbe indique à quel niveau de langage va se situer son discours, à savoir celui du *logos* d'enseignement ou *logos didaskalikos*. Ce discours de science extériorisé procède lui-même d'un discours de science intérieur, lequel dérive à son tour d'une intuition intellectuelle où la connaissance n'est plus déployée mais unifiée. Dans le cadre de son explication de *pêi* l'intuition intellectuelle à laquelle Proclus fait référence est celle du Démiurge. Mais l'intuition intellectuelle d'où procède le discours de Timée est

1. *In Tim.* I, 218.14-28 (= Festugière, II, p. 41s.).

2. On reconnaît ici la célèbre distinction entre *logos endiathetos* (discours intérieur) et *logos prophorikos* (discours proféré), cf. PLATON, *Théétète* 189e ; ARISTOTE, *An. post.* 76b24-27.

aussi celle de Timée lui-même, qui, par sa prière, s'élève jusqu'à l'intellect des dieux et s'unit à lui. Proclus, pour établir ce point, s'appuie en particulier sur le mot « sagesse » (27c2); ce mot, dit-il, ne doit pas être pris dans son sens habituel¹, où il désigne une vertu humaine, « voisine de ce que l'on nomme "maîtrise de soi" »; il s'agit bien plutôt :

d'une activité divinement inspirée de l'âme, lorsqu'elle s'est repliée vers elle-même et le divin, qu'elle voit la cause de toutes choses qui est dans les dieux, qu'elle perçoit et le Tout et les parties faisant leur procession hors de cette source².

Plus loin, dans l'interprétation de *doxa* (« opinion », 27d5), Proclus procède à une récapitulation de ce petit préambule où Timée invoque les dieux et prépare ses auditeurs³ : l'âme raisonnable (ou rationnelle, *logikê*) comprend trois parties ou facultés : l'intellect (*noûs*), qui est lié aux dieux, la faculté conceptuelle (*dianoia*), qui émet les jugements de science, et l'opinion (*doxa*), qui les exprime devant autrui; après avoir, par la prière (27c1-d2), accordé son intellect à celui des dieux (cf. *noûs*, 27c7), Timée, par les exhortations, éveille la puissance conceptuelle (*to dianoêtikon*) de l'âme, ce qu'exprime le verbe « concevoir », « penser » (*dianooûmai*, 27d3); puis il communique sa science à autrui, ce troisième moment étant marqué par le mot *doxa* (« opinion », 27d5) qui (lui aussi) ne doit donc pas être pris dans son sens ordinaire.

L'interprétation de l'adverbe *pêi* concorde parfaitement avec cette interprétation d'ensemble de *Timée* 27c1-d5. Si on la rapproche de ce que nous venons de voir, on peut dire que l'introduction du mot *doxa* en *Timée* 27d5 marque le passage au *logos*

1. C'est là un trait caractéristique des commentateurs néoplatoniciens : le rejet d'une interprétation littérale ou tout simplement banale qui trahit la pensée élevée de Platon ou même d'Aristote, cf. e.g. Simplicius, *In Cat.* 7.23s. : « Le digne exégète des traités d'Aristote ne doit pas être totalement en reste par rapport à la grandeur intellectuelle de ce philosophe » (trad. Ph. Hoffmann, dans *Simplicius, Commentaire sur les Catégories*, fasc. I...) Voir aussi HOFFMANN 1987b, p. 186s.

2. *In Tim.* I, 215.21-24 (= Festugière, II, p. 38).

3. Cf. *In Tim.* 223.14-30.

didaskalikos, au discours de science communiqué à autrui, lequel procède d'un discours de science intérieur ou *dianoétique* (signifié par les exhortations en 27d2-4), qui lui-même dépend d'un discours *intellectif* ou intuition intellectuelle (que Proclus trouve inscrit dans la prière aux dieux, en 27c1-d2).

Comme le montre l'ensemble de l'explication de *Tim.* 27c1-d4 et comme on peut le voir encore plus nettement à la lecture du commentaire du discours proprement dit de Timée (et notamment de ce qui en constitue le tout début où sont livrées « les hypothèses fondamentales », *Tim.* 27d5-28b5), ce qui se joue autour du mot *peî* est loin de se réduire à un simple problème de grammaire. L'interprétation proclienne de l'adverbe contribue d'abord à imposer l'idée que le discours de Timée est *scientifique* (et non un « mythe vraisemblable », comme le dit pourtant Platon lui-même¹). Par ailleurs, les réponses apportées pour résoudre ici l'aporie soulevée à propos de ce petit adverbe impliquent des thèses portant sur des questions fondamentales pour l'interprétation du *Timée*. C'est ainsi que la lecture selon laquelle Timée va traiter de l'Univers d'une manière comme inengendré *et* d'une manière comme engendré est typiquement médio-platonicienne (par « les plus anciens des exégètes » Proclus, en *In Tim.* I, 218.2s., fait référence d'une manière vague à ceux que nous appelons « médio-platoniciens »); il s'agit de réconcilier Platon (qui dit que le monde est né) avec Aristote (qui dit que le monde est éternel). Et la réconciliation est ici opérée par la thèse selon laquelle le monde est à la fois né et non né (éternel). Proclus ne peut que rejeter une telle thèse et la construction de *pêi* à laquelle elle conduit. Pour comprendre la raison et le sens de ce rejet, il faut rappeler rapidement ce que Proclus entend par « éternel » et « devenu² ». L'« éternel » (*to on aei, to haplôs on*), ou « non-devenu » (*agenêton*), désigne les réalités divines, immatérielles et séparées (transcendantes), immuables (sans participation au temps), premières (ontologiquement) et indépendantes des réalités sensibles. Le « devenu » (*to genêton*), ou

1. Là-dessus, voir LERNOULD 2005.

2. Cf. *In Tim.* I, 227.6-258.8.

« ce qui devient », englobe tout ce qui est sensible (engagé dans la matière), n'existe pas (ne peut venir à l'être) par soi-même mais au contraire « s'écoule en dispersion vers le non-être » s'il n'est plus rattaché aux causes transcendantes (intelligibles¹), dont il n'est que la copie (sensible). Bref, l'« éternel » est ce qui possède essence, puissance et activité dans l'éternité, le « devenu » est ce qui possède essence, puissance et activité dans le temps². Entre ces deux extrêmes, l'Âme qui est à la fois « éternelle et devenue » (*on kai genêton*) joue le rôle d'intermédiaire. C'est dans le cadre de cette tripartition ontologique (« pythagoricienne³ ») que Proclus développe dans son commentaire son interprétation de la naissance (ou « création ») du monde dans le *Timée*. Selon lui Platon pose que le monde sensible est né pour, à partir de la « découverte » de la nature engendrée du monde, établir l'existence des Causes divines, éternelles et transcendantes du Monde, le Démonstrateur (intellectif) et, au-dessus du Démonstrateur, le Modèle (intelligible) et le Bien⁴. Certes Proclus ne défend pas une interprétation véritablement littérale de la naissance du monde dans le *Timée*. Platon selon lui ne dit pas que le monde est né au sens où l'on entend communément le mot de « naissance », c'est-à-dire qu'il est né à un moment donné dans le temps, qu'il « devient » dans une partie du temps. Par « nature engendrée » du monde il faut comprendre que le monde possède son être (ainsi que sa puissance et son activité) dans le temps tout entier. En un mot, il est « sempiternel⁵ ». En tant que tel le monde appartient au « devenu absolument », qui englobe ce qui naît (devient) dans une partie du temps et ce qui naît (devient) dans le temps tout entier, et s'oppose à l'« éternel ». La séparation radicale entre le monde sensible (devenu) et ses Causes divines (éter-

1. Cf. *In Tim.* I, 259.24s.

2. *In Tim.* I, 255.29-256.2.

3. Cf. e.g. *In Tim.* I, 8.13-27.

4. Cf. *In Tim.* I, 226.22-227.3 (où l'on trouve exprimée l'idée que la physique « s'achève en théologie » ; cf. aussi, I, 217.25 (la physique est « une sorte de théologie ») ; I, 237.9-16.

5. Cf. *In Tim.* I, 278.24ss. : « Le but de Platon est de montrer que le Monde est absolument devenu en tant que son être, sa puissance, son activité et sa sempiternité elle-même sont coextensifs à la totalité du temps ».

nelles) est ainsi préservée (ce qui n'est pas le cas si l'on dit que le monde est « à la fois engendré et non engendré » et si l'on comprend une telle proposition à partir des catégories procliennes). En même temps la distinction, à l'intérieur de la catégorie de l'« abolument devenu », entre le « sempiternel » et le « temporel », permet à Proclus de soutenir la thèse d'une naissance *réelle* (absolue) du monde, sans pour autant attribuer au monde une naissance temporelle au sens habituel du terme. Chez Proclus le monde est réellement (véritablement) né selon son essence, mais il n'est pas né temporellement (*i.e.* dans une partie du temps). La négation de l'idée de naissance ne porte pas sur le fait que le monde soit né, c'est-à-dire, sur le fait qu'il participe selon son essence au temps, mais sur le mode de participation au temps selon l'essence, à savoir dans une partie du temps. Aussi Proclus peut-il soutenir que lorsque Platon dit en *Tim.* 28b8 que le monde « est né » (*gegonen*) et fait le récit de sa naissance, il le fait non pas comme le géomètre peut dire qu'il construit ses figures pour être plus clair dans son enseignement¹. Non, il s'agit bien d'une naissance réelle, et en ce sens l'interprétation de Proclus est littérale². L'enjeu est important. Il ne s'agit ni plus ni moins, encore une fois, que d'établir, sur la base de cette naissance réelle du monde sensible, l'existence des Causes divines et éternelles de ce dernier : la Cause Efficiente ou « Créatrice » (le

1. C'est la thèse, comme on sait, de Xénocrate (cf. frag. 54 Heinze), qui devint un *leitmotiv* dans la tradition platonicienne. Proclus, à la suite de Jamblique, rejette cette interprétation de la naissance du monde comme procédé pédagogique (d'une naissance racontée « en vue de l'enseignement » *didaskalias charin*, ou « en vue de la clarté », *saphêneias charin*) comme étant insuffisante, cf. *In Tim.* I, 290.9-14 (ad 28b8-c2) : « Il n'y a point de place pour ceux qui disent que Platon a supposé l'Univers engendré par souci de clarté dans l'exposition didactique, pour nous montrer à quels grands biens le Monde a participé grâce à la Providence du Demiurge. Cette opinion-là contient sans doute une part de vérité, mais ce n'est pas là une raison indépendante des autres eu égard à la doctrine de Platon ; « la clarté, dit Jamblique, est assurément chose belle, mais seulement quand elle est appropriée à la science » ».

2. De la même manière Augustin, dans le *De genesi ad litteram*, présente comme étant une interprétation *littérale* de la Création une exégèse qui dépasse le sens immédiat de la lettre pour en dégager le sens métaphysique. Là-dessus voir AGAËSSE 1972.

Démiurge Universel), et la Cause Exemplaire (le Vivant-en-Soi). Ce qui exclut (en se référant aux catégories procliennes) la thèse que le monde puisse être d'une manière ou d'une autre « éternel », *i. e.* « non créé (*agenêtos*) ».

Peî ne se construit donc pas avec « inengendré » (*agenes*) et « engendré » (*gegonen*). Mais Proclus rejette aussi la construction de *peî* avec le mot « Tout », qui est la lecture de Jamblique. L'enjeu est ici un peu moins important car une telle lecture n'implique pas une thèse sur la question de la naissance temporelle ou non temporelle du monde dans le *Timée*. Mais la lecture jamblichéenne touche un point qui est loin d'être négligeable, celui de la perfection de la physique de Platon. Si l'on en croit en effet Jamblique, *Timée* ne traitera pas de la Matière. Or l'étude de la Matière constitue la première partie de la physique. Et pour Proclus, la physique de Platon ne peut être incomplète. Tant s'en faut. Platon est au contraire celui qui a livré dans le *Timée* une physique complète. Non seulement il traite de la Matière (ce qu'ont fait la plupart des physiciens qui l'ont précédé) et de la forme engagée dans la matière (comme Aristote), mais il lui revient, à lui et aux Pythagoriciens, d'avoir, en plus de ces causes accessoires, traité aussi des Causes Premières et divines, la Cause Efficente (le Démiurge), la Cause Exemplaire (le Modèle) et la Cause Finale (le Bien¹).

Deuxième exemple. — L'interprétation de *tis* (« un certain ») en *Timée* 28b8

Après avoir posé ses prémisses générales concernant tout ce qui n'est pas éternel mais devient (27d-28b), *Timée* applique celles-ci au monde sensible (28b-29b) et commence par poser la question qu'il faut selon lui poser en premier lieu :

1. Cf. *In Tim.* I, 2.1-3.16. En *In Tim.* 226.22-227.3 Proclus ne mentionne pas la Cause Finale (L'Un-Bien). Mais selon Proclus la Cause Finale (l'Un) est donnée par *Timée* en plusieurs endroits de son exposé et notamment en 28b3-5 : le « nom du Monde » (cf. *In Tim.* I, 272.10-274.32); 28b7s. : le mot *archê*, « commencement » (cf. I, 281.27-282.13); 29d6-e1 : le mot *agathos*, « bon » (cf. I, 355.18-359.19); 31a1-b4 : l'unicité du monde (cf. I, 436.6-458.11); 34b4s. : le mot « un » (cf. II, 109.16-21); 39c2 : « pour ces raisons » (cf. III, 90.8-10); 41b1s. : « en bon état » (cf. III, 214.4s.)

Le monde a-t-il toujours été, sans aucun (*oudemian*) commencement de naissance, ou bien est-il né (*gegonen*) à partir d'un certain commencement (*ap'archês tinos*)? (28b6-8).

Selon Proclus, Platon livre ici la thèse selon laquelle le monde est né dans le temps tout entier, en un mot : qu'il est sempiternel. L'analyse du Lycien est la suivante¹ : il reconnaît d'abord dans la question posée en 28b6-8 une alternative simple et fondamentale : « le monde est-il éternel ou est-il (absolument) devenu ? », et il voit inscrite dans cette alternative (et plus précisément dans le verbe *gegonen*) la thèse que le monde est (absolument) devenu en ce sens qu'il possède son être dans le temps ; à partir de cette alternative simple qui sert de matrice, Platon a construit une alternative complexe avec l'introduction des mots « sans aucun commencement de naissance » et « à partir d'un certain commencement » qui permettent de spécifier le mode sous lequel le monde possède son essence dans le temps, à savoir dans le temps tout entier. Proclus s'appuie dans son commentaire sur les adjectifs « aucun » (*oudemia*) et « un certain » (*tis, quidam* en latin) pour dire que Platon ne pose pas ici la question de savoir si le monde est né ou non dans le temps ; bref, le mot « commencement » n'a pas ici le sens temporel qu'on lui donne communément (le monde n'est pas né à un moment donné du temps²). Mais c'est plus particulièrement du mot *tis* que le commentateur tire une détermination positive de ce « commencement » : le monde n'est pas né à un moment donné du temps, mais il est né (devient) dans le temps tout entier ; le commencement temporel dont il est ici question doit alors être compris comme étant « un certain commencement », le commencement qui coïncide avec son terme :

En effet, dans le cas du Monde, il n'y a pas de distinction à faire entre « être né » (*gegonen*) et « est en train de naître » (*ginetai*), de sorte qu'il n'y a pas non plus à faire de distinction entre le commen-

1. Pour une analyse détaillée du commentaire de Proclus de *Tim.* 28b6-8, cf. LERNOULD 2001, p. 219-246 (sp. p. 220-9).

2. Cf. *In Tim.* I, 280.10-18.

cement (*archê*) et l'achèvement (*telos*). Sans doute, pour ce qui naît dans une partie du temps, autre est le moment où il commence, autre celui où il s'achève. Mais ce qui naît dans la totalité du temps est toujours commençant et toujours achevé... En effet, comme « génération » se dit en des sens multiples, « commencement de la génération » se dit aussi en des sens multiples. En sorte que, si la génération qui s'étend sur toute la durée du temps est une certaine sorte de génération, le commencement de cette génération-là est aussi le commencement d'une certaine sorte de génération, non de toute génération. Quel (*tis*) est donc ce commencement-là ? Celui qui tient aussi l'achèvement compté tout à la fois avec lui-même¹.

On n'aura pas manqué de remarquer que pour éclairer la signification des mots « un certain commencement » (*tis archê*), où *tis* est employé comme adjectif indéfini, le commentateur pose la question : « quel est ce commencement ? », utilisant le même mot *tis*, mais comme interrogatif cette fois. La question porte sur la signification et conduit à préciser l'idée exprimée dans la notion de « commencement ». Le mot « devenu » ou celui de « génération » sont en effet « de la classe des mots à sens multiples² ». Il en résulte que « commencement » dans « commencement de génération » peut aussi être entendu de diverses manières. Il importe donc d'identifier précisément de quel commencement Platon parle en 28b6-8 et ce d'autant plus que l'enjeu doctrinal est sur ce point capital. Il s'agit en effet de rejeter l'idée que Platon ait soutenu la thèse d'une naissance temporelle (au sens courant du terme) du monde (et sur ce point il n'y a pas de désaccord avec Aristote) tout en maintenant l'idée que le monde est absolument « devenu ». Pour Proclus, affirmer le contraire, dire que le monde n'est pas réellement devenu mais « éternel » (« non créé »), conduit comme on le voit avec Aristote, à supprimer les Causes Efficiente et Exemplaire, et donc à la ruine de la théologie, en ce sens que les principes divins se trouvent rabaisés finalement au rang de principes physiques³.

1. *In Tim.* I, 282.3-13 (= Festugière, II, p. 129).

2. Cf. *In Tim.* I, 279.30-280.6 où l'on a un catalogue des différents sens de « devenu ».

3. Cf. *In Tim.* I, 266.28-267.1 ; 295.19-27.

La même chose, comme on l'a dit plus haut, vaut pour ceux qui soutiennent que le monde est à la fois « engendré et non engendré (éternel) ». La solution avancée par Proclus consiste à dire que le monde est (absolument) engendré, en ajoutant : dans la totalité du temps. Autrement dit, le monde à la fois est en train de naître et a fini de naître¹.

Troisième exemple. — L'interprétation de *sunistas sunestêse* en *Timée* 29e1

Après les prémisses générales et leur application au monde sensible, *Timée* commence le récit de la fabrication de ce dernier par le Démonstrateur par les mots suivants :

Disons maintenant pour quelle raison celui qui a constitué (*ho sunistas*) le devenir et notre Univers (*genesin kai to pân tode*²) les a constitués (*sunestêse*) (29d6-e1).

Le verbe *sunistêmi*, qui signifie « assembler », « constituer », est employé deux fois, d'abord sous la forme du participe présent *sunistas*³, puis sous la forme d'un aoriste transitif, *sunestêse*. Pro-

1. Ce qui revient à dire que le monde est à la fois engendré et non engendré, mais en l'entendant autrement que ne le faisaient les Médioplatoniciens, car « non engendré » (*i.e.* dans une partie du temps) n'implique pas chez Proclus que le monde est « éternel », mais qu'il est « sempiternel ». Notons au passage que saint AUGUSTIN et très proche de Proclus quand il développe l'idée que dans la *Genèse* les œuvres du sixième jour sont à la fois achevées et commencées, cf. *De genesi ad litteram*, VI, 11, 18.

2. Proclus distingue ici la *genesis* du Tout (*to pân*). La première désigne le modelage des éléments ou corps premiers ; le Tout est le Monde constitué de ces éléments (cf. *In Tim.* I, 358.13-359.2). Rivaud (CUF, 1925) traduit : « Disons donc pour quelle cause celui qui a formé le Devenir et le Monde les a formés », ce qui semble suggérer qu'il distingue lui aussi les deux. Brisson identifie au contraire la *genesis* à *to pân* et donne à *kai* (*genesin kai to pân tode*) un sens explicatif, cf. Brisson (*Platon. Timée/Critias*, p. 230, note 17). Pour Festugière aussi la *genesis* et *to pân* ne font qu'un, cf. Festugière, II, 216, note 1 (où cette lecture est, de manière surprenante, prêtée à Proclus).

3. Pour rendre le présent il faudrait traduire par quelque chose comme « l'assembleur ». Mais pour reproduire la répétition du verbe il faudrait alors traduire *sunestêse* par « a assemblé », ce qui n'est pas très satisfaisant. J'ai donc préféré suivre les traductions de référence qui rendent *sunistas* par un passé composé : « celui qui a formé », Rivaud (1925) ; « celui qui a constitué », Brisson (1992).

clus voit dans cet usage d'un même verbe au présent et au passé deux enseignements importants concernant la Démiurgie Universelle : l'emploi du présent montre que celle-ci ne s'arrête pas à la création d'une œuvre parfaite mais qu'elle confère à cette œuvre parfaite la permanence et la durée, en un mot : la Démiurgie est une *creatio continua* ; l'aoriste (auquel Proclus donne une valeur effective marquant l'action accomplie) montre, lui, que la Démiurgie est achevée :

En outre le fait d'avoir lié étroitement ensemble les temps, et le présent et le passé, manifeste et l'état d'achèvement de la démiurgie et sa permanence éternelle. Le présent *sunistas* en effet signifie que la création est continue et qu'elle s'accomplit toujours identiquement ; le passé *sunestêsen*, que cette création est complètement achevée et qu'elle se définit essentiellement par la plénitude¹.

Quant à l'emploi du *même* verbe, il révèle que l'activité (*energeia*) du Démiurge se déploie sur le mode de l'*identité* parce qu'elle est fondée sur l'être (*ousia*) du Démiurge :

Le fait d'indiquer les deux temps en usant du même verbe (*scil. sunistêmi*) marque que la divine Démiurgie procède au moyen de l'identité et de la ressemblance. Car telle la Cause Efficiente, telle aussi l'activité qu'elle possède. Elle crée de la même manière qu'elle est car elle crée selon son être même et à partir de son essence propre².

1. In *Tim.* I, 359.9-14 (= Festugière, II, p. 218). De la même manière, saint Augustin trouve exprimée, dans la *Genèse*, la distinction en Dieu entre la volonté que le monde soit et la volonté que le monde demeure ce qu'il est, cf. *De Gen. ad litt.* I,8,14 : « De même, lorsque les choses, d'inchoatives qu'elles étaient, devinrent parfaites en recevant leur forme, *Dieu vit que cela était bon*. Dieu s'est complu dans la chose faite avec la même bénignité qu'il s'est plu à la faire. Il y a en effet deux aspects de l'amour de Dieu pour la créature : il l'aime pour qu'elle soit et pour qu'elle demeure. Pour qu'elle fût ce qu'elle est susceptible de demeurer, *l'Esprit de Dieu était porté au-dessus des eaux* ; pour qu'elle demeurât, *Dieu vit que cela était bon* ». Cf. aussi *De Vera Religione*, 18,35 : « Non seulement il (sc. Dieu) les a faites (sc. les créatures) par sa sagesse souveraine, mais il les conserve par sa bonté souveraine ».

2. In *Tim.* I, 359.14-19. Là-dessus, voir TROUILLARD 1977.

Il a été fait référence plus haut (cf. note 2 p. 158) au recueil d'études publié par J. Vuillemin où figure, dans le titre, l'expression : *De la logique à la théologie*. Les passages tirés du commentaire de Proclus au *Timée* de Platon et analysés ici permettent de comprendre comment l'on peut, à propos des Néoplatoniciens, parler d'un mouvement exégétique qui conduit dans certains cas *de la grammaire à la théologie*. On connaît bien, dans la tradition philosophique ancienne, la « métaphysique des prépositions¹ ». Mais dans les traditions exégétiques païenne et chrétienne les exèses philosophiques, et notamment théologiques, développées à partir d'observations grammaticales dépassent de beaucoup le seul cas des prépositions. Les commentaires néoplatoniciens en offrent de bonnes illustrations².

Bibliographie

- AGAËSSE P., 1972, *La Genèse au sens littéral en douze livres*, Introduction Générale, IV, « L'exégèse "ad litteram" », dans : *Œuvres de saint Augustin*, P. Agaësse et A. Salignac, éd., Desclée de Brouwer, vol. 48, p. 32-50.
- BENVENISTE Émile, 1966, « Catégories de pensée et catégories de langue », dans : *Les Études philosophiques*, n° 4, oct.-déc. 1958, p. 419-429 (= *Problèmes de linguistique générale*, Paris, p. 63-74).

1. L'expression est de THEILER 1930 (1964²), p. 17-35 (qui en fait remonter l'origine à Antiochus d'Ascalon, au I^{er} s. av. J.-C.). Là-dessus voir aussi DILLON 1977, p. 136-9. À titre d'exemple de métaphysique des prépositions dans la patristique latine, cf. saint Augustin, *De genesi ad litteram*, I, 7, 13 : l'interprétation de « au-dessus de » (*super*) dans *Gen.* I, 2, « et l'esprit de Dieu était porté au-dessus des eaux ».

2. On pourrait aux trois exemples donnés dans l'article en ajouter bien sûr d'autres. Je ne retiendrai ici que l'exégèse par le Néoplatonicien THÉODORE d'Asiné (IV^e s.) du mot *hen* (« un »). L'Un (*to hen*) est chez Théodore la triade intelligible qui vient immédiatement après le premier principe ineffable. Théodore analyse le mot *hen* en ses trois éléments (cf. Proclus *In Tim.* II, 274.18-23) : l'aspiration marquée par l'esprit rude, l'*epsilon* et le *nu* et il attribue à chacun d'eux une signification symbolique et théologique en vertu de laquelle la première triade « réunit en elle l'ineffable et le dicible » pour reprendre la formule de HADOT 1968, p. 97, note 2. Là-dessus voir aussi DEUSE 1973, test. 6 et 8 et le commentaire *ad locum*.

- CASSIRER Ernst, 1977, *Substanzbegriff und Funktionsbegriff*, Berlin, 1910, chap. 1 (trad. fçse. *Substance et Fonction*, Paris, chap. 1 « La théorie de la conceptualisation », p. 13-39).
- CRUBELLIER Michel & Pierre PELLEGRIN, *Aristote. Le philosophe et les savoirs*, Paris, 2002.
- DEUSE W., 1973, *Theodoros von Asine. Sammlung der Testimonien und Kommentar*, Wiesbaden.
- DILLON John, 1977, *The Middle Platonists*, Londres.
- HADOT Ilsetraut, 1984, *Arts libéraux et philosophie dans la pensée antique*, Paris; 2^e édition revue et considérablement augmentée, Paris, 2005.
- HADOT Pierre, 1968, *Porphyre et Victorinus*, Paris.
- HADOT Pierre, 1990, « La logique, partie ou instrument de la philosophie ? », dans *Simplicius, Commentaire sur les Catégories*, fasc. 1, ed. I. Hadot, Brill, p. 183-188.
- HOFFMANN Philippe, 1987a, « Catégories et langage selon Simplicius — La question du “skopos” du traité aristotélicien des “Catégories” », dans *Simplicius, Sa Vie, Son Œuvre, Sa Survie*, I. Hadot ed., Berlin, New-York, p. 61-90.
- HOFFMANN Philippe, 1987b, « Sur quelques aspects de la polémique de Simplicius contre Jean Philopon : de l’invective à la réaffirmation de la transcendance du Ciel », dans *Simplicius, Sa Vie, Son Œuvre, Sa Survie...*, p. 183-221
- HOFFMANN Philippe, 1998, « La fonction des prologues exégétiques dans la pensée pédagogique néoplatonicienne », dans *Entrer en Matière*, J.-D. Dubois et B. Roussel éd., Paris, p. 209-245.
- HOFFMANN Philippe, 1999, « Les analyses de l’énoncé. Catégories et parties du discours selon les commentateurs néoplatoniciens », dans *Théorie de la Phrase et de la Proposition. De Platon à Averroès*, Ph. Büttgen, St. Diebler, M. Rashed, éd., Études de Littérature Ancienne 10, Paris, Éditions de l’ENS Ulm, p. 209-248.
- ILDEFONSE Frédérique, 1997, *La Naissance de la Grammaire dans l’Antiquité Grecque*, Paris.
- ILDEFONSE Frédérique, 1999, « La théorie stoïcienne de la phrase (énoncé, proposition) et son influence chez les grammairiens », dans : *Théorie de la Phrase et de la Proposition. De Platon à Averroès*, Ph. Büttgen, St. Diebler, M. Rashed, éd., Études de Littérature Ancienne 10, Paris, Éditions de l’ENS Ulm, p. 151-170.

- LALLOT Jean, 1988, « Origines et développement de la théorie des parties du discours en Grèce », *Langages* 92, p. 11-23.
- LERNOULD Alain, 2001, *Physique et Théologie. Lecture du Timée de Platon par Proclus*, Villeneuve d'Ascq.
- LERNOULD Alain, 2005 « En quoi la physique du Timée est-elle encore selon Proclus un eikôs logos ou (eikôs mûthos) ? », dans *Platons Timaios als Grundtext der Kosmologie in Spätantike, Mittelalter und Renaissance. Plato's Timaeus and the Foundations of Cosmology in late Antiquity, the Middle Ages and Renaissance*, Th. Lein-kauf et C. Steel éd., Leuven, p. 103-162.
- LLOYD A.C., 1971, « Grammar and Metaphysics in the Stoa », dans *Problems in Stoicism*, A. A. Long éd., Londres.
- LUNA Concetta, 2001, « Critère par lequel on distingue les choses qui se disent selon une liaison des choses qui se disent sans liaison », dans : *Simplicius, Commentaire sur les Catégories d'Aristote*, chapitres 2-4, trad. par Ph. Hoffmann, avec la collaboration de I. Hadot et P. Hadot, comment. par Concetta Luna, Paris, p. 101-129.
- THEILER W., 1930, *Die Vorbereitung des Neuplatonismus*, Berlin-Zurich ; 2^e éd. 1964.
- TRENDELENBURG Fr. A., 1848, *Geschichte der Kategorienlehre, I, Aristoteles Kategorienlehre*, Berlin.
- TROUILLARD Jean, 1977, « Les degrés du *poieîn* chez Proclus », dans *Recherches sur la tradition platonicienne*, S. Breton éd., Paris, p. 101-117.
- VUILLEMIN Jules, 1967, « Le système des catégories d'Aristote et sa signification logique et métaphysique », dans *De la logique à la théologie. Cinq études sur Aristote*, Paris, p. 44-125.

Troisième partie

Grammaire, rhétorique
et linguistique

Usage linguistique et réflexion sur les usagers : un exemple de croisement entre grammaire et philosophie chez Varron

Marc Baratin

Varron (116-31) a écrit dans les décennies qui ont suivi le phénomène de spécialisation qui a conduit à l'autonomie d'une des facettes de l'analyse du langage, la grammaire, dont les premiers traités, d'après le témoignage de Sextus Empiricus, datent de la charnière des II^e et I^{er} s. avant notre ère. À la fin de sa vie, Varron a lui-même donné une forme achevée à cette spécialisation en intégrant une grammaire à l'œuvre encyclopédique connue sous le nom de *Disciplinae*, composée entre les années 33 et 31 et aujourd'hui perdue. Quelques années auparavant, vers 45, dans le *De lingua Latina* (LL), Varron évoque cette discipline dont il a sans doute été le premier auteur dans le domaine romain, la grammaire, pour la mettre en relation avec la philosophie. Au début du livre V en effet (7ss.), il présente l'analyse étymologique et la répartit en quatre degrés, de difficulté croissante : le plus élémentaire, accessible au *populus*, puis celui qu'atteint la *grammatica antiqua*, qui identifie comment les poètes ont forgé, composé ou dérivé tel ou tel mot, ensuite le degré auquel accède la philosophie, laquelle élucide les mots de la *consuetudo communis*, c'est-à-dire de l'usage courant, et enfin le quatrième degré, qui pose des problèmes particuliers qu'il est inutile d'examiner ici. Commentant ces quatre degrés, Varron insiste sur la plus grande aptitude de la philosophie à rendre compte de l'étymologie, par rapport à la grammaire : « je dépasserai en tous cas le second <degré>, car mon travail a

bénéficié non seulement des lumières (*lucernae*, litt. des “lampes”) d’Aristophane, mais aussi de celles de Cléanthe¹. J’ai voulu aller plus loin que ceux qui se bornent à l’explication des néologismes poétiques... ». Par ailleurs, en introduction à l’exposé analogiste (*LL IX 1*), Varron critique Cratès de Mallos, qualifié de grammairien (ce que Cratès lui-même contestait), et lui reproche de s’être servi des travaux du stoïcien Chrysippe pour critiquer le philologue alexandrin Aristarque, et ce faisant « de n’avoir pas saisi leurs intentions profondes ». Ce sont les seuls passages des livres restants du *LL* où la grammaire soit citée en tant que telle, et l’on voit que dans les deux cas c’est le problème de l’articulation de cette discipline à la philosophie qui est posé.

Je voudrais montrer ici le type de réflexion mené par Varron sur cette articulation. Certaines conceptions développées dans le *LL* ont en effet déconcerté les exégètes, alors qu’elles relèvent d’un type de construction théorique qui me paraît propre à Varron et qui procède de la superposition ou de la combinaison de plans hétérogènes empruntés aux deux domaines concernés, la grammaire et la philosophie².

Seront pris ici comme exemples les trois principaux textes du *LL* qui portent sur l’usage en matière linguistique, et sur la question de savoir s’il y a des corrections à apporter à cet usage, selon quels critères et sous quelle autorité³.

Le premier texte, au début du livre IX, est l’introduction de l’exposé analogiste. Dans le débat entre anomalie et analogie, il s’agit de savoir si les transformations dont les mots sont l’objet, par déri-

1. Aristophane de Byzance, le 4^e bibliothécaire d’Alexandrie, considéré comme le plus grand grammairien de son temps, et Cléanthe d’Assos, le philosophe stoïcien successeur de Zénon à la tête de l’école stoïcienne.

2. À propos de cette superposition, je me permets de renvoyer à mon interprétation de la classification des modes verbaux dans le *LL (X 31)* : BARATIN 1989, p. 167-178.

3. Ces textes ont fait l’objet d’un article particulièrement intéressant de René Amacker (AMACKER 1998), et si je m’écarte de certaines de ses analyses et de ses conclusions, c’est à lui que je dois d’avoir eu l’attention attirée par ces textes et d’en avoir saisi la portée.

vation ou par flexion, suivent un nombre limité de lois définissables et permettent par là un classement systématique des mots, ou si au contraire ces transformations s'effectuent de façon désordonnée, ce qui exclurait toute possibilité de classer les mots. En somme, il s'agit de savoir si la langue est ou non déterminée par la *ratio*, si elle est organisée systématiquement. Varron commence par poser plusieurs couples de notions opposées, pour clarifier préliminairement le débat (dit-il). Le dernier cité, apparemment le plus important, est le couple *populus/singuli*, c'est-à-dire la communauté considérée comme un ensemble par opposition à chacun de ses membres considéré individuellement. Il s'agit alors de distinguer comment chacun doit se comporter vis-à-vis de l'analogie linguistique :

1. *Alia enim populi uniuersi, alia singulorum, et de eis non eadem oratoris et poetae, quod eorum non idem ius; itaque populus uniuersus debet in omnibus uerbis uti analogia et, si perperam est consuetus, corrigere se ipsum, cum orator non debeat in omnibus uti, quod sine offensione non potest facere, cum poeta transilire lineas impune possit. Populus enim in sua potestate, singuli in illius; itaque ut suam quisque consuetudinem, si mala est, corrigere debet, sic populus suam; ego populi consuetudinis non sum ut dominus, at ille meae est; ut rationi optemperare debet gubernator, gubernatori unusquisque in nauis, sic populus rationi, nos singuli populo. Quare ad quamcumque summam in dicendo referam si animaduertes, intelleges utrum dicatur analogia esse an uti oporteret...* (IX, 5-6, éd. Spengel¹).

L'analogie n'est pas la même pour la communauté dans son ensemble et pour chacun des individus, et parmi ceux-ci pour l'orateur et pour le poète, chacun relevant d'un droit distinct. Ainsi donc, la communauté doit utiliser l'analogie partout sans exception et doit se corriger elle-même si elle a pris une mauvaise habitude, alors que l'orateur ne doit pas employer partout l'analogie sous peine de choquer l'auditoire, et que le poète peut s'affranchir impunément de toute limitation. La communauté en effet ne dépend que d'elle-même, alors que les individus dépendent d'elle :

1. Les variantes retenues dans l'édition Goetz-Schoell pour les passages cités ne sont pas significatives pour ce qui nous concerne ici.

si chaque individu doit corriger son usage, s'il est mauvais, c'est la communauté seule qui peut se corriger du sien. Je ne puis m'ériger en maître de l'usage de la communauté : c'est elle qui l'est du mien. Le capitaine doit obéir aux lois de la raison et tout le monde à bord doit obéir au capitaine ; de la même façon, la communauté doit obéir aux lois de la raison et chacun de nous doit obéir à la communauté. Il faudra donc à chaque fois déterminer à quel ensemble d'arguments mon exposé se référera, pour voir s'il est question de constater l'existence de l'analogie ou d'en rendre l'emploi obligatoire¹.

Varron oppose tout d'abord le peuple, la communauté considérée dans son entier (*populus*), et chacun de ses membres en particulier (*singuli*), en introduisant ensuite une distinction parmi ces particuliers, pour mettre en avant deux catégories spécifiques : les orateurs et les poètes. Ces deux dernières catégories sont elles-mêmes distinguées en termes juridiques (*non idem ius*) — référence à la légalité qui se trouve développée dès la ligne suivante, quand Varron précise les devoirs des différentes entités distinguées, ou du moins de trois d'entre elles. Le peuple d'abord, considéré dans son entier, doit appliquer l'analogie partout (*in omnibus uerbis*) et, s'il ne l'a pas fait, se corriger. Quant aux deux catégories isolées parmi les particuliers, l'orateur et le poète, ils se situent symétriquement à l'opposé : l'orateur ne doit pas appliquer partout l'analogie, sauf à choquer, et le poète peut s'en affranchir complètement. Il n'est pas dit en revanche quel doit être le comportement des particuliers, des membres de la communauté considérés sans spécifications particulières.

Malgré cela, et malgré le fait qu'il ait souligné que l'attitude de l'orateur et du poète peut ou doit être différente de celle de la communauté dans son ensemble, Varron insiste ensuite sur le lien de

1. La fin du paragraphe est très corrompue. Il semble qu'il faille comprendre : « on prendra garde de même, dans le cas où il s'agira d'un emploi conforme à l'analogie, que le traitement sera différent selon qu'on parlera de la communauté ou des individus, et que ce qui vaut pour tous ne vaut pas forcément pour un membre particulier de la communauté ».

Pour une autre interprétation de ce texte, cf. AMACKER 1998, p. 41, 45, 54.

subordination de l'individu par rapport au groupe, alors que celui-ci ne dépend que de lui-même (*populus enim in sua potestate, singuli in illius*), et développe ce thème en comparant le couple *populus/singuli* au couple capitaine de navire/membres de l'équipage (ou passagers). Cette comparaison sert en fait à introduire un autre lien de subordination, cette fois du peuple et du capitaine à l'instance dont ils sont censés dépendre tous deux, la *ratio*, c'est-à-dire la rationalité ou simplement la raison, fondement de l'analogie : le peuple et le capitaine obéissent à la *ratio*, comme les particuliers obéissent au peuple et « tout le monde à bord » au capitaine.

Il paraît alors y avoir une contradiction dans le texte, entre l'affirmation de la souveraineté de la communauté (*populus in sua potestate*) et l'affirmation de la dépendance de cette communauté par rapport à la raison (*optemperare debet... populus rationi*). Cependant, malgré le parallélisme que Varron introduit, l'indication initiale (*populus in sua potestate*) montre qu'il ne faut sans doute pas interpréter la relation *ratio/populus* exactement sur le même plan que la relation *populus/singuli* ou capitaine/membres de l'équipage. La *ratio* est, pour la communauté comme pour le capitaine, un principe directeur sur lequel ils se règlent tous deux, et, s'ils peuvent assurément se tromper (ce qui est d'ailleurs explicitement envisagé à propos de la communauté linguistique), ce type d'erreur ne procède pas d'un véritable choix ou d'une liberté : à la différence de l'orateur ou du poète, qui peuvent, voire doivent dévier du comportement de chacun des membres de la communauté et ne pas obéir à celle-ci, la communauté elle-même ou le capitaine s'identifient en fait à la *ratio*, comme une instance au principe qui lui sert de mode de fonctionnement.

Quoi qu'il en soit, on voit se dessiner trois comportements : le *populus* se règle sur la *ratio*, et doit corriger l'usage si celui-ci est fautif, l'orateur ne se règle pas forcément sur la *ratio*, et le poète fait ce qu'il veut. En revanche, le comportement des *singuli*, des particuliers, ne ressort pas clairement : Varron souligne que les membres de la communauté dépendent de celle-ci et sont vis-à-vis d'elle dans une relation de subordination, mais il commence, et vraisemblable-

ment termine ce passage en soulignant qu'il y a une divergence, ou au moins une différence, entre le comportement du *populus* et celui des *singuli*. Les textes suivants nous éclaireront sur ce point.

En attendant, on voit fonctionner ici deux ensembles superposés. D'une part le couple de la *ratio* et de la *consuetudo* (rationalité/usage) : ce sont les deux principaux critères de la correction mis en place par la philologie alexandrine, ceux qui servent de base à toutes les séries de critères de la correction que l'on trouve dans le domaine grammatical et qui permettent de déterminer si une forme est correcte ou non et pourquoi (en l'occurrence selon qu'elle est fondée en raison ou usitée¹). D'autre part la série *populus/singuli/orator/poeta*, classification d'usagers qui ne se trouve telle quelle nulle part ailleurs à ma connaissance, et sur l'origine de laquelle je reviendrai plus tard. Ces deux ensembles sont croisés. Il y a en effet clairement une assimilation *populus/ratio*, non moins clairement une déconnexion orateur/*ratio*, et poète/*ratio*. En revanche, le rapport à la *consuetudo* n'est pas très explicite. En outre, à l'intérieur de chaque série, il y a des interférences entre les éléments. C'est ainsi que la *ratio* et la *consuetudo* ont des rapports l'une avec l'autre, en ce sens que la *consuetudo* est présentée comme étant bonne ou mauvaise selon qu'elle est ou non conforme à la *ratio*. De même, dans la série des locuteurs, l'orateur et le poète sont en principe distincts, mais l'un et l'autre font partie des *singuli*, et l'ensemble de ceux-ci constituent le *populus*. Les relations explicites mises en place dans ce seul passage sont ainsi, en fait, limitées, mais d'autres passages apportent quelques compléments.

Un deuxième passage à considérer porte sur les différentes sortes d'analogies :

2. *Analogia non item eadem definienda quae derigitur ad naturam uerborum atque illa quae ad usum loquendi; nam prior definienda sic : analogia est uerborum similitum declinatio similis, posterior sic : analogia est uerborum similitum declinatio similis non*

1. Il existe d'autres critères, secondaires par rapport à ces deux principaux, et variables selon les listes, comme l'usage de tel ou tel auteur, l'étymologie, etc., cf. SIEBENBORN 1976.

repugnante consuetudine communi. Ad quam harum duarum ad extremum additum erit hoc « ex quadam parte », poetica analogia erit definita. Harum primam sequi debet populus, secundam omnes singuli e populo, tertiam poetae [...]. Similitudo declinationis, quom item ex aliqua figura in figuram transit, ut id transit cum quo confertur. Adiectum est « non repugnante consuetudine communi », quod quaedam uerba contra usum ueterem inclinata patietur, ut passa Hortensium dicere pro Ceruices Ceruix; quaedam non, ut si dicas pro Fauces Faux. Vbi additur « ex quadam parte », significat non esse in consuetudine in his uerbis omnis partis, ut declinatum amo uiuo, amor uiuor¹ (X, 74 et 77-78).

On ne doit pas définir de la même façon l'analogie qui se règle sur la nature des mots et celle qui se règle sur l'usage de la langue. Dans le premier cas, on a la définition suivante : l'analogie est une transformation semblable de mots semblables. Dans le second cas, on a la définition suivante : l'analogie est une transformation semblable de mots semblables si l'usage commun ne s'y oppose pas. Si l'on ajoute à la fin de ces définitions « jusqu'à un certain point », on aura une définition de l'analogie poétique. La première analogie doit être employée par la communauté, la seconde par chacun des membres de la communauté, la troisième par les poètes [...]. Il y a transformation semblable quand on passe identiquement d'une forme à une autre dans les deux mots que l'on compare. J'ai ajouté « si l'usage commun ne s'y oppose pas » pour tenir compte du fait que certains mots ont pu être fléchis en dépit de l'usage ancien (on a admis qu'Hortensius dise *ceruix* [sg] au lieu de *ceruices* [pl]), tandis que d'autres ne peuvent pas l'être (on ne saurait remplacer *fauces* par *faux*). En ajoutant « jusqu'à un certain point » on veut dire que l'usage n'admet pas toutes les formes que les mots envisagés pourraient prendre et refuse par exemple qu'on fasse *amol uiuo* : *amorluiuor*.

On retrouve ici la série *populus/singuli/poetae*, et la catégorie de l'*orator* apparaît à travers la seule personne qui figure ici, Hortensius, le célèbre orateur, qui manifestement représente l'ensemble de sa profession. Par ailleurs il s'agit de définir l'*analogia*, qui est par excellence l'application de la *ratio* dans le langage, et l'un des

1. La fin du texte n'est pas sûre.

éléments qui entrent dans la définition, celui qui sert en quelque sorte à la cadrer, c'est la *consuetudo*. On retrouve donc les deux ensembles du passage précédent. L'organisation en est-elle identique? Et surtout, comment résoudre la surprenante distinction établie par Varron entre la communauté dans son ensemble, censée suivre l'analogie qui se règle sur la nature des mots, et chacun des membres de cette communauté, censée suivre l'analogie qui se règle sur l'usage?

Une première partition permet de distinguer : l'analogie réglée sur la nature des mots/l'analogie réglée sur l'usage de la langue/l'analogie poétique. Par rapport à la première, manifestement la plus large, les deux autres sont marquées par une restriction : *non repugnante consuetudine communi* (« si l'usage commun ne s'y oppose pas ») est une restriction par rapport à l'analogie réglée sur la *natura*, et *ex quadam parte* (« jusqu'à un certain point ») restreint encore le champ de l'analogie poétique par rapport à celle qui est réglée sur l'usage. De ce fait, la référence à la *natura* semble définir ici une sorte de degré zéro de l'analogie, ou, en d'autres termes, d'application pure et simple de la *ratio*, sans autre considération. Cette application de la *ratio* est le domaine du *populus*, et il me paraît y avoir un parallélisme entre cette affirmation et le texte précédent où il était dit que la communauté « doit utiliser l'analogie partout sans exception et doit se corriger elle-même si elle a pris une mauvaise habitude » : ce sont deux façons de mettre en relation la communauté et l'application de la *ratio* sans tenir compte de l'usage. Ce deuxième texte permet corollairement de dissocier usage et communauté, ce que le premier texte n'indiquait pas nettement.

L'usage est manifestement le domaine des *singuli*, de chacun des membres de la communauté, et de l'orateur, mais il y a une différence entre ces deux catégories. Si l'on croise en effet les deux textes, il en ressort que les particuliers doivent suivre la combinaison *ratio* + *consuetudo* (ils doivent employer l'analogie « si l'usage commun ne s'y oppose pas », c'est-à-dire se conformer à la *ratio*, mais également à la *consuetudo*). En revanche, le domaine de l'ora-

teur paraît plus limité : s'il est dit dans le premier texte qu'il « ne doit pas employer partout l'analogie sous peine de choquer l'auditoire », n'est-ce pas une façon prudente de suggérer que le domaine de l'orateur est celui de l'usage seul, sans autre considération ? La seule préoccupation de l'orateur serait ainsi de respecter l'usage, de parler comme son auditoire, pour ne pas le choquer, et sans tenir compte de rien d'autre. Le deuxième texte renforce discrètement cette interprétation : il faut comprendre qu'Hortensius prend acte du remplacement dans la langue de ses auditeurs, à la fin de la République, de la forme *ceruices*, jusque là usuelle, par la forme de singulier *ceruix*, et l'emploie ; d'où l'introduction d'une dimension diachronique dans l'usage, avec la distinction d'un usage ancien et d'un usage récent : le problème d'Hortensius n'est pas de savoir de quel côté est la *ratio*, mais quel est l'usage, et du coup la problématique dans laquelle il se situe est, tout au plus, o celle de l'évolution de l'usage.

Qu'est-ce qui caractérise enfin l'analogie poétique ? Le premier texte situait plutôt le poète par rapport à la *ratio*, en indiquant que le poète « peut s'affranchir impunément de toute limitation » ; le deuxième texte en revanche situe plutôt le poète par rapport à l'usage. Le texte est manifestement très corrompu, mais il en ressort assez clairement, je crois, que l'exemple concerné doit être **uiuor*, qui, sans référence d'auteur, illustre un principe plutôt qu'un emploi, en l'occurrence la création par analogie d'une forme non seulement inexistante mais a priori impossible (le passif de « vivre¹ ») ; les poètes paraissent ici crédités d'une aptitude à pousser la langue jusqu'à ses limites, pourrait-on dire, en s'affranchissant éventuellement de la *ratio*, comme il est indiqué dans le premier texte, ou de l'usage, comme le deuxième texte le fait comprendre.

1. Il pourrait aussi s'agir du substantif *amor* : le rapport verbe/substantif *amol/amor* ne permettrait pas de créer analogiquement le substantif **uiuor* sur *uiuo*, alors que l'usage atteste *uita*. Que la forme **uiuor* soit un passif ou un substantif, le raisonnement est le même dans les deux cas.

Voyons enfin un dernier texte, antérieur au précédent, et qui concerne l'analogie et l'usage :

3. *Cum sint <in> consuetudine contra rationem alia uerba ita ut ea facile tolli possint, alia ut uideantur esse fixa, quae leuiter haerent ac sine offensione commutari possunt statim ad rationem corrigi oportet, quae autem sunt ita ut in praesentia corrigere nequeas quin ita dicas, his oportet, si possis, non uti; sic enim obsolescent ac postea iam oblitterata facilius corrigi poterunt. Quas nouas uerbi declinationes ratione introductas respuet forum, his boni poetae, maxime scenici, consuetudine subigere aures populi debent, quod poetae multum possunt in hoc; propter eos quaedam uerba in declinatione melius, quaedam deterius dicuntur. Consuetudo loquendi est in motu; itaque solet fieri ex meliore deterior, <ex deteriore> melior; uerba perperam dicta apud antiquos aliquos propter poetas non modo nunc dicuntur recte, sed etiam quae ratione dicta sunt tum, nunc perperam dicuntur (IX, 16-17).*

L'usage comporte des mots irréguliers, mais qu'on peut éliminer facilement, et d'autres qui paraissent inamovibles; ceux qui ne sont que faiblement enracinés et qu'on peut corriger sans choquer personne, il faut les ramener à la règle; en revanche, les mots qu'on ne peut corriger sur le moment et qu'il faudrait dire tels quels, il vaut mieux, si possible, ne pas les employer: de cette façon, on finira par les oublier et, une fois qu'ils seront sortis de l'usage, il sera plus facile d'en donner une forme correcte. Le forum répugnera à l'introduction de nouvelles formes fléchies selon un critère rationnel: c'est aux bons poètes, aux auteurs dramatiques surtout, qu'il appartient d'y accoutumer les oreilles de la communauté. Les poètes ont une grande influence en ce domaine: c'est grâce à eux que la flexion de certains mots s'est améliorée ou qu'elle s'est altérée pour d'autres. L'usage linguistique ne cesse d'évoluer: des formes correctes s'altèrent, des formes incorrectes s'améliorent; grâce aux poètes, nous disons aujourd'hui correctement des mots que certains de nos ancêtres disaient de travers, mais nous disons aussi de travers des mots qui avaient autrefois une forme régulière.

Ce texte évoque les poètes, et la référence au forum apparaît comme une allusion aux orateurs. Il pourrait bien s'agir d'une

sorte de métonymie pour désigner la langue courante¹, mais une comparaison avec le texte 1 invite plutôt à voir ici resurgir le couple de l'orateur et du poète. Si c'est bien le cas, ce dernier texte confirme certains points précédents : l'orateur n'a à voir qu'avec l'usage, non avec la *ratio* (« le forum répugnera à l'introduction de nouvelles formes fléchies selon un critère rationnel »), et le poète représente un espace de liberté absolue. Cette liberté apparaît cependant ici plus clairement définie que précédemment : le poète peut s'affranchir de l'usage, et se fonder alors sur un emploi rigoureux de la *ratio*, en « accoutumant les oreilles de la communauté » à « de nouvelles formes fléchies selon un critère rationnel », mais il peut aussi s'affranchir de la *ratio*, de telle façon que, sous leur influence, « nous disons de travers des mots qui avaient autrefois une forme régulière ». Le domaine du poète est celui du ni-ni, ni *ratio* ni *consuetudo* : aucun de ces deux critères ne lui sert de principe directeur.

L'interprétation proposée par R. Amacker à propos de ces différents textes est tout d'abord qu'ils expriment une politique linguistique de standardisation (p. 47) — surtout le texte 3, bien sûr. Selon R. Amacker, Varron aurait recours à l'abstraction *populus* pour désigner le système linguistique, « c'est-à-dire la langue conçue comme un ensemble de règles », tandis que les *singuli*, les sujets parlants concrets, représenteraient la norme d'usage. Les différents éléments de cette interprétation ont une orientation identique, qui est l'objet même de la démonstration de R. Amacker, à savoir que ces problématiques sont éminemment grecques : la politique linguistique de standardisation serait « le reflet d'une préoccupation hellénistique, apparue au moment de la lente homogénéisation des dialectes en une langue plus unitaire, la koinè » (p. 47), et « l'identification du peuple à sa langue, conçue comme parfaitement régulière et opposée à l'usage qu'en font les sujets parlants » ne vaudrait pas pour le domaine latin, mais pour le domaine hellénistique, « avec ses dialectes illustrés par la littérature classique

1. Cf. AMACKER 1998, p. 42.

(et par là passant pour parfaits), mais en voie d'homogénéisation dans la koinè » (p. 55).

Il est incontestable que ces textes esquissent, au moins, les principes sur lesquels devrait se fonder une politique de correction linguistique. S'agit-il pour autant de préoccupations hellénistiques, que Varron aurait simplement transposées ? Je pense plutôt qu'il y a à la base de ces textes, même si cela n'apparaît qu'en filigrane, une construction théorique typiquement varronienne. Cette construction consiste à mettre en relation le couple *ratio/consuetudo* d'une part, et la série *populus/singuli/orator/poeta* de l'autre, et à mettre en évidence les différences entre les éléments de la série par des références positives ou négatives aux éléments du couple : à côté du ni-ni du poète, l'orateur n'a à voir qu'avec l'usage, non avec la *ratio*, et tandis que les *singuli* suivent à la fois l'usage et la *ratio*, le *populus* ne se règle que sur la *ratio*, non sur l'usage :

	Ratio	Consuetudo
Populus	+	–
Singuli	+	+
Orator	–	+
Poeta	–	–

Pourquoi ce schéma n'apparaît-il pas plus clairement, à la différence d'autres chez Varron ? Varron dégage des tendances, qu'un tel tableau schématise et durcit, quoique, à mon avis, il l'ait en tête. Mais en surface, si l'on peut dire, Varron est plus nuancé, conformément à la complexité de la réalité qu'il décrit. Par exemple, à l'extrême fin du livre IX (115), en faisant le point sur la coexistence d'anomalies et d'analogies, Varron revient sur la différence entre le comportement de la communauté et celui de chacun de ses membres, et redit alors de façon tout à fait claire ce qu'il a dit par ailleurs, mais, pour confirmer cette différence, il prend appui sur la distinction qu'il a précédemment établie entre l'orateur et le poète. Il présente cette distinction comme étant en quelque sorte parallèle,

et donc d'une certaine façon équivalente, à celle de la communauté et de ses membres, et il souligne alors que le poète « peut en effet suivre plus librement l'analogie que l'orateur » (*nam liberius potest poeta quam orator sequi analogias*, IX, 115). Il y a ainsi une façon de reprendre le thème de la liberté du poète, qui peut tout aussi bien respecter l'analogie que l'ignorer, dans la mesure où rien ne le lie à la *ratio*, et à la fois de suggérer que l'orateur, qui n'est pas non plus lié à la *ratio*, peut dans la réalité s'y soumettre à l'occasion, même si fondamentalement il est moins libre de son comportement que le poète. Varron ne ferme, en somme, aucune porte, et respecte, en quelque sorte, les nuances de gris alors que le schéma qui, à mon avis, organise son analyse ne connaît que l'opposition binaire du noir et du blanc. Dans le détail de cette analyse, Varron laisse place aux nuances. De même, au début du livre IX, en 2-3 et 8, il reconnaît que l'analogie et l'usage sont plus liées qu'on pourrait le croire dans un premier temps. De même encore, au livre VIII, 7, Varron admet que la situation de départ d'une langue, sa « nature », en principe entièrement déterminée par la *ratio*, ne l'est pas forcément tant que cela, dans la mesure où les premiers à avoir donné des noms aux choses ont pu se tromper dans cette opération. Rappelons enfin comment Varron « définit » l'analogie poétique, en ajoutant simplement *ex quadam parte* (« jusqu'à un certain point ») aux deux définitions précédentes : le flou de cette formulation est une manière de ménager des transitions, de ne pas fixer des limites trop précises, d'admettre des zones intermédiaires.

Toutefois, cela ne me paraît rien changer à la réalité du schéma de base, et donc à la confrontation entre le couple *ratio/consuetudo* d'une part, et la série *populus/singuli/orator/poeta* d'autre part. Le couple *ratio/consuetudo* n'est pas lui-même spécialement d'origine grammaticale, mais il a été intégré au cœur de la discipline grammaticale. À l'époque de Varron, ces deux notions sont centrales dans le dispositif théorique de la grammaire, comme critères de la correction. Pour la série à quatre termes, les choses sont moins évidentes. Je proposerai deux pistes, à défaut de certitudes.

Tout d'abord, dans la logique stoïcienne, en plus de la biparti-

tion fondamentale de la dialectique et de la rhétorique, il convient de rappeler que Diogène Laërce (VII, 60) introduit la présentation des différents types d'énoncés par une opposition entre la *forme poétique* et la *définition*, de telle façon qu'on peut se demander s'il n'y pas là l'amorce d'une tripartition entre les énoncés dialectiques (en l'occurrence les définitions) conçus comme formes neutres, par opposition à la poésie et la rhétorique comme formes marquées. Ce pourrait être la source des catégories du poète et de l'orateur, et de leur opposition à la communauté et à chacun de ses membres.

Par ailleurs, dans l'éthique stoïcienne, la relation de l'individu à la nature, c'est-à-dire, surtout du point de vue de Cléanthe, la nature commune, celle de l'univers dans son ensemble, est présentée comme un accord entre un grand vivant rationnel, le tout, et une partie de ce tout où est présente une étincelle de la raison du tout. Dans une telle perspective, on comprendrait que la *ratio* concerne à la fois le *populus* et les *singuli*. Mais en même temps, cette éthique reconnaît aux individus une responsabilité, la capacité, comme dit J. Brunschwig, « à jouer sa propre partie du côté des causes, et pas seulement du côté des effets » (*Philosophie grecque*, p. 549). D'un côté donc le dynamisme unitaire d'une totalité organisée par la raison, de l'autre la spécificité de chaque être, sa responsabilité, sa liberté. D'où une opposition possible entre une communauté globalement déterminée par la *ratio*, et dont le mouvement dynamique suit cette voie, et des individus qui participent assurément de ce mouvement général, mais qui à titre individuel sont libres de conserver les particularismes que ce mouvement général tend à uniformiser.

Ces deux pistes permettraient de donner une interprétation d'ensemble aux analyses successives de Varron. On aurait en effet :

- une communauté qui représente le mouvement dynamique de l'évolution de la langue, laquelle ne suit que sa logique propre : c'est le *populus* ;
- des individus, les *singuli*, qui tous à leur niveau participent de ce mouvement, mais qui en même temps conservent chacun les usages que le mouvement va faire évoluer ;

- ceux qui n'affichent que l'usage, « pour ne pas choquer », et pour éviter par là de faire comprendre à chacun que le mouvement existe bel et bien et emportera finalement les particularismes auxquels chacun tient tant : c'est ici la fonction de l'*orator* ;
- ceux qui enfin s'affranchissent de ces modes de fonctionnement, et du coup peuvent librement ignorer l'un ou renforcer l'autre, les *poetae*.

Ce que je propose donc, c'est de voir dans ces textes du *LL* la systématisation d'oppositions stoïciennes, et leur confrontation avec des notions grammaticales, c'est-à-dire assez exactement ce que Varron déclare faire avec son image des deux *lucernae*, celle d'Aristophane et celle de Cléanthe. Le *modus operandi* de cette analyse ayant le caractère résolument structuraliste que Varron a si souvent illustré, je pense, quant à moi, qu'il est l'auteur de cette construction théorique.

Bibliographie

- AMACKER René, 1998, « Le rôle du sujet parlant chez Varron », *CFS* 51, p. 39-61.
- BARATIN Marc, 1989, *La naissance de la syntaxe à Rome*, Paris.
- SIEBENBORN Elmar, 1976, *Die Lehre von der Sprachrichtigkeit und ihren Kriterien. Studien zur antiken normativen Grammatik*, Amsterdam.

Aspects grammaticaux et philosophiques du *De figuris demosthenicis* de Tibérios

Pierre Chiron

L'objet de cette étude est l'un des textes qui justifient le mieux, au premier abord du moins, les jugements les plus négatifs que l'on puisse porter sur la rhétorique tardive. Il s'agit du *De figuris demosthenicis* (DFD) du rhéteur Tibérios. Cet ouvrage, en effet, paraît se réduire à un paquet de fiches, organisé en deux séries, vingt figures de pensée d'abord, puis dix-neuf figures de mots et augmenté d'une série supplémentaire de six figures empruntées à Caecilius de Calè-Actè¹. Nous parlons de fiches parce que les figures, dans bien des cas, sont définies avec le même type de formule stéréotypée et tautologique, reprenant par un verbe de même famille le nom de la figure, et illustrant celle-ci avec un nombre prédéterminé d'exemples (deux²). Dans l'édition de référence³, la longueur moyenne de ces fiches ou notices n'atteint pas onze lignes. Certaines se réduisent à quelques mots. L'originalité la plus extravagante du traité est que les exemples sont majoritairement emprun-

1. Rhéteur grec qui enseigna à Rome sous Auguste et dont les œuvres (aujourd'hui perdues), notamment un *Du Sublime* et un *Des figures*, eurent beaucoup d'influence. Fragments dans un recueil à manier avec beaucoup de précautions : OFENLOCH 1907 [1967].

2. Dans 29 fiches (sur 45) le moule de présentation est la formule $\chi \epsilon \sigma \tau \iota \nu \delta \tau \alpha \nu \chi \tau \lambda$. Dans 20 fiches, le nombre d'exemples se monte à deux. On relève 12 cas de tautologie caractérisée. La répartition de ces stéréotypes est inégale. Ils sont beaucoup plus fréquents dans la première série, mais nous n'entrerons pas ici dans le débat sur l'homogénéité du traité.

3. BALLAIRA 1968.

tés à Démosthène. Pour le reste, le traité paraît se limiter aux fonctions de « pense-bête », ou de *vademecum* scolaire.

Dans un article publié récemment dans la *REG*¹, nous avons essayé de montrer que cette vision négative était quand même un peu réductrice et que le choix et le traitement des figures, comparés à ce que l'on trouve chez un rhéteur du II^e siècle de notre ère comme Alexandre², par exemple, reflétait un certain nombre de tendances intéressantes. On découvre ainsi — entre autres innovations — que Tibérios se distingue par une volonté de réduction à l'essentiel, de « quintessenciation » de la définition de chaque figure, par une volonté d'économie par rapport à un type de doctrine spontanément foisonnant, et aussi de réorientation de la théorie en direction des *idéai* stylistiques, réorientation qui, combinée avec l'emprunt des exemples à un auteur unique, Démosthène, tend à écarter la figure de son statut d'« épiphénomène » stylistique, d'ornement, pour revenir à la figure comme « forme de l'expression », aux fonctions non pas décoratives, mais argumentatives ou expressives.

Pour compléter cette réévaluation, il n'est peut-être pas inutile de regarder d'un peu plus près les aspects linguistiques de la théorie des figures selon Tibérios. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'exégèse. Dans le cadre d'un projet d'édition du texte dans la *Collection des Universités de France*, une telle étude est indispensable à l'élaboration d'une traduction exacte et précise. Mais c'est aussi une enquête d'intérêt général que de déterminer précisément le niveau et la nature de l'information grammaticale et philosophique d'un rhéteur des III^e-IV^e siècles ap. J.-C.³ Nous dis-

1. CHIRON 2003.

2. Alexandre, fils de Noumenios, est l'auteur d'un traité *Des figures* qui s'inscrit lui aussi dans le sillage de Caecilius. Mais il est beaucoup plus ancien (II^e siècle ap. J.-C.). Texte dans SPENGLER 1856, p. 7-40.

3. Cette estimation se fonde sur deux faits : Tibérios déclare avoir utilisé comme source Apsinès de Gadara (ca 190-250). D'autre part, son traité a lui-même servi de source à Syrianus (*acmè* : début ou milieu du V^e siècle). Cf. SOLMSEN 1936; BALLAIRA 1968, p. XI.

posons sur Tibérios d'une notice de la *Souda*¹, qui fait de lui un philosophe et un sophiste, et qui atteste, par les titres d'ouvrages cités, l'ampleur des compétences et des curiosités du personnage. Mais nous n'avons aucune information biographique et les titres, comme toujours, sont difficiles à décrypter. C'est donc le détail de sa doctrine dans le seul texte que nous ayons conservé de lui qui permet le mieux de se faire une idée des liens qui existent chez Tibérios entre — pour faire court — rhétorique et théorie du langage.

Nous passerons très vite sur la comparaison entre le champ lexical dont le développement historique est le mieux connu, celui des parties du discours, et l'état de ce champ lexical dans le *DFD*. Si l'on se fie au tableau dressé par R. H. Robins en 1986² et distinguant sept étapes antérieures à la grammaire « modern-traditional », à savoir Platon, Aristote, les Stoïciens I (300 av. J.-C.), les Stoïciens II (3^e s. av. J.-C.), les Stoïciens III (2^e s. av. J.-C.), la Τέχνη connue comme celle de Denys le Thrace (ca 100 av. J.-C.) et Priscien (ca 500 ap. J.-C.), Tibérios, qui n'utilise que les notions de nom, de verbe et de conjonction (σύνδεσμος), se rattache au second stade, le stade aristotélicien. Mais ce constat n'a évidemment qu'une portée limitée. Il est nécessaire à la fois d'élargir et d'approfondir l'enquête, et d'examiner de près un certain nombre de termes techniques réputés appartenir à la technique grammaticale afin de voir quelle valeur Tibérios leur donne. Le choix est évidemment arbitraire car les liens entre rhétorique et analyse linguistique sont antérieurs à la constitution de la grammaire

1. Lettre T 550 1 (pars IV, p. 545 Adler) : Τιβέριος, φιλόσοφος καὶ σοφιστής. Περὶ ἰδεῶν λόγου βιβλία γ', Περὶ παρασκευῆς, Περὶ μεταποιήσεως, Περὶ ἱστορίας, Περὶ λόγου τάξεως καὶ συνθέσεως, Περὶ διαρέσεως λόγου, Περὶ μεταβολῆς λόγου πολιτικοῦ, Περὶ λόγων ἐπιδεικτικῶν, Περὶ προλαλιῶν καὶ προοιμιῶν, Περὶ ἐπιχειρημάτων, Περὶ Δημοσθένους καὶ Ξενοφώντος, Περὶ Ἡροδότου καὶ Θουκυδίδου. (Tibérios, philosophe et sophiste. *Sur les catégories stylistiques du discours*, 3 livres. *De la mise en condition* (?). *De la variation* (?). *De l'histoire. De l'ordonnement et de la composition du discours. De la division du discours. Du changement du discours politique* (?). *Des discours épideictiques. Des conversations préliminaires* (?) *et des exordes. Des épichérèmes. De Démosthène et de Xénophon. D'Hérodote et de Thucydide.*)

2. Cf. ROBINS 1986, p. 26.

comme champ spécifique. Bon nombre de figures sont traditionnellement associées à une description du fonctionnement de la langue, que ce soit sur le plan morphologique, syntaxique ou sémantique. À date plus tardive, certains savants ont même intégré dans un système commun, par le biais d'oppositions entre solécisme et figure de mots, barbarisme et trope, et à l'aide de la quadripartition : addition/soustraction/substitution/mutation, les figures relevant des deux disciplines, système dont le chapitre III du Livre IX de Quintilien est le plus fameux témoin. Mais ce n'est pas la problématique de Tibérios qui, certes, au début du *DFD*, situe la figure par rapport au solécisme¹, mais en passant, et sans jamais y revenir ensuite. Nous décrirons donc plutôt son emploi de termes que la théorie grammaticale a décrits avec une précision que l'entreprise rhétorique — codifier et enseigner les techniques de persuasion — ne requerrait pas. Un dernier critère est tout à fait circonstanciel : nous nous attarderons sur des mots dont la traduction ou l'interprétation nous posent problème.

Commençons par un mot appartenant au champ lexical des parties du discours, ῥῆμα. On dénombre cinq occurrences de ce terme, ce qui est un chiffre relativement élevé : 20,6 ; 23,5 ; 31,1 ; 38,2 ; 45,2.

Au chapitre 20, ῥῆμα intervient au décours de l'examen d'une figure de pensée dite d'« insertion d'un développement à partir d'un mot », τόπου ἐμβολῆ ἐξ ὀνόματος et qui consiste — si l'on se fie aux exemples — à répéter un mot pour greffer sur ce mot ou un mot de même famille un développement nouveau qui — ce n'est qu'une hypothèse tirée des acceptions possibles du mot τόπος à cette époque — possède peut-être un caractère plus général que le fil discursif sur lequel il se greffe².

1. 1,10-13 Ballaira. Dans l'édition de référence, la numérotation des lignes est relative aux chapitres et non aux pages. 1,10 renvoie à la ligne 10 du chapitre 1^{er} (p. 8 Ballaira).

2. Au sein de la doctrine des *progymnasmata* le τόπος n'est pas source d'argument, ni schème d'argument, mais un développement à caractère général sur des points qui ne prêtent pas à débat, par opposition à la θέσις, qui, elle, prête à discussion (cf. Aelius Théon, *Progymnasmata*, t. établi et traduit par M. Patillon,

Τόπου δὲ ἐμβολὴ ἐξ ὀνόματός ἐστιν ὅταν ὄνομα ὑποθῆις ἐξ αὐτοῦ εἰσάγῃ τὸν τόπον, ὃ πλεῖστον παρ' αὐτῶ καὶ κάλλιστον. Προθεῖς γὰρ τοῦτο· οὐδὲ θαυμάζω τοῦτ' ἐγὼ [...] εἰ μὴδὲν ποιοῦντες ἡμεῖς [...] τοῦ πάντα ποιοῦντος ἃ δεῖ περιῆμεν, ἀπὸ τοῦ ῥήματος τόπον ἐποίησεν· ἀλλ' ἐκεῖνο θαυμάζω, εἰ Λακεδαιμονίοις ποτὲ ὑπὲρ τῶν Ἑλληνικῶν δικαίων ἀντήρατε. Καὶ πάλιν προθεῖς· τὸν δὲ τειχισμὸν τοῦτον, ὃν σύ μου διέσυρες, καὶ τὴν ταφρείαν ἀξία μὲν χάριτος καὶ ἐπαίνου κρίνω, πῶς γὰρ οὐ; εἶτα ἐκ τοῦ κατὰ τὸν τειχισμὸν ὀνόματος ἐπήνεγκεν· οὐ λίθοις ἐτείχισα τὴν πόλιν οὐδὲ πλίνθοις ἐγὼ οὐδ' ἐπὶ τούτοις μέγιστον τῶν ἐμαυτοῦ φρονῶ· ἀλλ' ἐὰν τὸν ἐμὸν τειχισμὸν θέλῃς σκοπεῖν, εὐρήσεις ὄπλα καὶ πόλεις. (P. 23 Ballaira)

Quant à l'insertion d'un développement à partir d'un mot, c'est quand, après avoir posé un mot, on introduit le développement à partir de ce mot, ce qui est très fréquent chez lui (*sc.* Démosthène) et d'une beauté extrême. Après avoir posé au préalable ceci : cela ne m'étonne pas non plus, <ce qui m'étonnerait en revanche, c'est> que nous, qui ne faisons rien <de ce que doit faire un pays en guerre>, nous l'emportons sur quelqu'un qui fait tout ce qu'il faut (Dém., *II^e Olyntienne*, 23), il a fait un développement à partir du verbe : mais ce qui m'étonne plutôt, c'est qu'autrefois vous vous soyez dressés contre les Lacédémoniens pour la défense des droits des Grecs (24). Ou encore, après avoir posé au préalable : Quant à ces travaux de fortification, que tu m'imputais à charge, et ces fossés, je juge qu'ils sont dignes de reconnaissance et d'éloge. Comment ne le seraient-ils pas ? (Dém., *Couronne*, 299), ensuite, à partir du /mot/nom/ de fortification, il a ajouté : moi, ce n'est pas avec des pierres que j'ai fortifié la cité, ni avec des briques, et ce n'est pas là-dessus que je suis le plus fier de mon action, mais si tu consens à examiner mon œuvre de fortification, tu découvriras que ce sont des armes, des cités... (*ibid.*)

Paris [CUF], 1997, p. 82 sq. = p. 120, 12 sq. Spengel). Mais Tibérios illustre lui-même un sémantisme plus neutre : le *topos*, au chap. 40 (asyndète), est une des cinq unités du découpage de la chaîne parlée, après le mot, le *comma* et le *côlon* et avant le *logos*. Il s'agit donc, probablement, d'un « passage », défini, comme les autres unités, par une relative unité de sens (on ne doit peut-être pas s'étonner de ce que le *τόπος* occupe la place où l'on attendrait la période : à cette époque, celle-ci n'est plus l'unité centrale de la *lexis* car les théoriciens ont isolé le *pneuma*, très longue succession de cōla, d'où peut-être le besoin d'un terme fédérant ces deux unités intermédiaires entre cōlon et discours). Sur l'histoire du mot *topos*, cf. PERNOT 1986.

C'est donc, dit Tibérios, un procédé très fréquent chez Démosthène et facteur de beauté extrême (κάλλιστον). On aurait tort de glisser sans y accorder d'importance sur cette qualification esthétique. Elle se rattache très probablement, comme un certain nombre d'autres appréciations esthétiques du traité¹, à la théorie des *idéai*. Il ne s'agit pas d'un terme flou, intuitif ou impressionniste, mais d'une tête de chapitre qui réunit un certain nombre d'effets de style précis, fédérés en l'espèce par l'idée de *recherche stylistique visible*, par opposition à un discours spontané ou à une recherche qui voudrait se dissimuler². Dans le cas de l'insertion d'un développement à partir d'un mot, ce qui rend l'effet voyant, probablement, c'est la répétition du mot sur lequel la pensée rebondit. Le premier exemple est un extrait de la 2^e *Olynthienne* (§ 23-24) où Démosthène dit en substance : *je ne m'étonne pas* que Philippe ait le dessus sur nous les Athéniens, lui qui agit sans relâche alors que nous tergiversons. *Mais ce qui m'étonne*, c'est qu'un jour (ἐκεῖνο θαυμάζω εἰ... ποτὲ...) vous ayez pris les armes pour défendre les droits des Grecs. Tibérios commente : ἀπὸ τοῦ ῥήματος τόπον ἐποίησεν (il a fait un développement à partir du verbe). Dans le second exemple, *Sur la Couronne*, 299, Démosthène dit : « quant à mes travaux de *fortification* (τειχισμὸν), que tu dénigres, et ces fossés, je juge qu'il sont dignes de reconnaissance et d'éloge ». Puis il ajoute : « moi, ce n'est pas avec des pierres et des briques que j'ai *fortifié* (ἐτείχισα) la cité, et ce n'est pas de ces travaux que je suis le plus fier, mais si tu consens à examiner mon œuvre de fortification, tu verras que ce sont des armes, des cités, etc. ». Tibérios relie les deux morceaux de la citation par ces mots : Εἶτα ἐκ τοῦ κατὰ τὸν τειχισμὸν ὀνόματος ἐπήνεργεν (ensuite, à partir du mot/nom fortification, il a ajouté, etc.). Nous pensons que le groupe prépositionnel κατὰ τὸν τειχισμὸν équivaut à peu de chose près à un génitif et que la pré-

1. Sur cet aspect du traité, voir CHIRON 2003, p. 523-530.

2. Voir notamment Hermogène, Περὶ ἰδεῶν λόγου, dans H. Rabe, *Hermogenis opera*, Leipzig (Teubner), 1913 [1985], p. 296, 12-311, 25 (traduction française dans Hermogène, *L'Art rhétorique*, trad. française intégrale, introduction et notes par Michel Patillon, SL [« L'Âge d'Homme »], 1997, p. 397-412). Voir aussi PATILLON 1988, p. 239-243.

position κατά s'est beaucoup vidée de son sens spécifique¹. Ce qui est sûr est qu'ὄνομα s'applique au substantif τεχνισμός qui inspire à Démosthène le verbe τεχνίζω et le nouveau développement.

On constate donc qu'ὄνομα est à la fois terme générique (mot) et, éventuellement, terme spécifique (nom) quand il s'oppose à ῥῆμα au sens de verbe. Il n'y a rien là que de trivial. C'est quelque chose que l'on observe dès Platon, qui se retrouve chez Aristote, etc. Quant à la facilité du grec, langue « énonciative », à modifier à peu de distance dans un texte l'acception des mots, même des termes techniques, en fonction de l'absence ou de la présence de termes proches ou opposés, c'est un phénomène bien connu².

Au chapitre 23 du *DFD*, Tibérios indique quelle différence il établit entre figures de pensée et figure de mots :

Τούτω δὴ μάλιστα φαίη τις ἂν αὐτὰ διενηνοχένοι τῶ τὰ μὲν τῆς διανοίας σχήματα, κἄν ὑπαλλάξῃ τις αὐτὰ τοῖς ῥήμασιν, ὁμοίως μένειν, τὰ δὲ τῆς λέξεως σχήματα οὐχ οἷόν τε εἶναι φυλάττεσθαι ὑπαλλαττομένης τῆς λέξεως. (P. 25 B.)

On peut dire que leur principale différence réside dans le fait que les figures de pensée, même si l'on en modifie la formulation, restent telles quelles, tandis que les figures de mots, il n'est pas possible de les conserver si l'on modifie les mots³.

Il est clair — la structure de la phrase en tout cas invite à le penser — que les syntagmes κἄν ὑπαλλάξῃ τις αὐτὰ τοῖς ῥήμασιν et ὑπαλλαττομένης τῆς λέξεως sont quasiment équivalents. Τὰ ῥήματα, c'est donc la « séquence linguistique » hors de toute caractérisation technique plus précise, sens attesté chez Platon lorsque ῥῆμα n'est pas opposé à ὄνομα⁴.

1. On observe le même phénomène au chap. 18,6-7 Ballaira où διὰ τῆς κατὰ τὸν Σάτυρον ἐπεικειάς équivaut à peu près à διὰ τῆς τοῦ Σατύρου ἐπεικειάς.

2. Cf. BARATIN & DESBORDES 1981, p. 14.

3. Cette distinction est traditionnelle, au moins depuis la *Rhétorique à Herennius* (4,18). Voir aussi Démétrios, *Du Style*, § 263 ; Cicéron, *De or.* 3,201 ; *Or.* 80 ; Quintilien, 9,1,10 sq. etc.

4. BARATIN & DESBORDES 1981, p. 14.

En 3 I, 1, on découvre une formulation beaucoup plus problématique. Il s'agit de l'insistance, ἐπιμονή :

Ἐπιμονή δέ ἐστιν ὅταν τις πλείω ῥήματα ὀρθὰ ἀλλήλοις ἐπιβάλλῃ, ὡς ἐν τῷ ὑπὲρ Φορμίωνος πρὸς τὸν Ἀπολλόδωρον· «ἀγεις, ἐλαύνεις, συκοφαντεῖς, διώκεις». Δείνωσιν τὸ σχῆμα ἔχει. Καὶ τὸ παρ' Αἰσχίνῃ· «ψῆφον αἰτεῖ, ὄρκον αἰτεῖ, νόμον αἰτεῖ, δημοκρατίαν αἰτεῖ». (P. 32 B.)

Quant à l'insistance, c'est quand on accumule les uns sur les autres plusieurs verbes/actifs/en construction directe/, comme dans le *Pour Phormion*, à l'adresse d'Apollodore : tu le défères, tu le persécutes, tu le poursuis, tu le dénonces (Dém., *Pour Phormion*, 52). La figure a de l'intensité. Et le passage d'Eschine : Il vous demande votre vote, il vous demande votre serment, il vous demande la loi, il vous demande la démocratie. (Esch., *Ctés.* 198)

Il ne fait guère de doute que ῥήμα n'ait ici son sens le plus spécifique (verbe), les exemples en font foi. Mais que signifie l'expression ῥήματα ὀρθά? L'adjectif ὀρθός (« droit », « direct ») est courant en grammaire pour désigner le premier des cinq cas *nominiaux* (πτώσεις ὀνομάτων), à savoir le nominatif¹. Quid alors de *verbes directs*? La chose a surpris, car cette leçon, présente dans V (*Vaticanus graecus* 483), manuscrit unique pour cette partie du traité, a été remplacée par le simple ῥήματα dans la tradition indirecte².

Une première hypothèse peut être tirée d'un emploi attesté d'ὀρθός avec un sens plus large. Dans la théorie de la narration proposée dans les *Progymnasmata* du Ps.-Hermogène, par exemple, sont distingués différents « σχήματα διηγημάτων » (figures de la narration) dont le premier, l'ὀρθὸν ἀποφαντικόν (assertif direct), consiste à maintenir le plus possible le cas nominatif en évitant les cas obliques, c'est-à-dire les autres cas, qui s'imposent quand on rapporte le récit au style indirect (« on rapporte que... » etc.³) De manière plus spécifique, dans un autre traité du corpus hermo-

1. Cf. LALLOT 1989, chap. 12.

2. Représentée par Maxime Planude et deux anonymes, cf. BALLAIRA 1968, p. 49.

3. *Progymn.* p. 4, 5sq. Rabe = p. 132 Patillon.

génien, le *Περὶ εὐρέσεως*, le terme ἐπιμονή apparaît à propos du *pneuma*, très longue période, où il désigne la permanence de telle ou telle figure (σχῆμα¹). Il faut entendre par figure une forme remarquable de l'expression, telle l'assertion (ἀποφαντικὸν σχ.), qui procède par le cas nominatif (ὀρθῇ πτωσίς) et qui est illustrée par un participe substantivé au nominatif (ὁ... ἐκεῖνος σφετεριζόμενος²), l'interrogation, l'interpellation, la dénégation, etc.

Si cette interprétation est exacte, il faut alors traduire la définition ci-dessus, en glosant quelque peu, comme ceci : « L'insistance, c'est quand on accumule les uns sur les autres plusieurs verbes en construction directe ». Sur le plan théorique, cet élargissement de la théorie de la figure — ou ce retour à Aristote, où se trouve la source de cette acception de σχῆμα λέξεως³ — corrobore l'impression d'ensemble procurée par l'œuvre de Tibérios, d'une sorte de synthèse de la figure dans tous ses états et à tous les étages de sa théorisation. Stylistiquement, cette solution tient bon : avec des cas autres que le nominatif, il ne peut plus y avoir insistance car il y a πλαγιασμός, c'est-à-dire emploi de cas indirects, lesquels renvoient à ce que nous appelons subordination (proposition infinitive, génitif absolu, etc.). Une telle interdépendance renvoie elle-même à la περιβολή, complication, trait stylistique qui — chez les théoriciens des *idéai* — est l'apanage non pas de la δεινώσις (intensification), mais de catégories stylistiques bien différentes, comme la grandeur⁴. Pour dire les choses simplement, une expression assertive directe au nominatif, sans subordination, est plus intense et offensive qu'une expression compliquée. Le problème, évidemment, est qu'il n'y a aucun substantif ou participe substantivé au nominatif dans les exemples donnés ici par Tibérios.

Une meilleure solution se trouve donc peut-être dans une scholie au chapitre 12 de la grammaire de Denys le Thrace. Un débat s'était élevé parmi les grammairiens sur le statut du cas « direct »,

1. P. 186, 3 sq. Rabe = p. 295 Pat.

2. P. 186, 14-16 Rabe, citant Démosthène, 18 (*Sur la Couronne*), 71.

3. Cf. notamment *Poétique*, 19, 1456b 9-19. Pour une discussion sur cette expression chez Aristote, voir ILDEFONSE 2004.

4. Sur la complication, voir PATILLON 1988, p. 236 sq.

normal, le nominatif. Car l'une des explications du mot cas, *casus* en latin, πτώσις en grec, qui désigne proprement, dans les deux langues, une « chute », c'est que le mot « tombe » depuis sa forme directe jusqu'à ses formes fléchies, indirectes. Si cela est vrai, le nominatif n'est pas un cas. Les *Scholia Londinensia*¹ répercutent une théorie différente :

Cependant Hérodien et Apollonius disent que c'est un cas au sens propre, car il existe un nom générique qui contient toute forme énonçable du nom — comme existe aussi l'homme générique et, à partir du nom générique, il est tombé (ἔπεσεν) sur moi, sur toi, sur chaque chose. Pour autant qu'il est tombé du nom générique, c'est un cas (πτώσις), mais pour autant qu'il est tombé droit (ὀρθῶς), comme on dit que les dés 'tombent droit', on l'appelle <droit et direct> : c'est en droite ligne (ὀρθῶς) qu'il signifie l'essence de la chose et il se construit avec les verbes 'droits' (ὀρθοῦς ῥήμασι), c'est-à-dire actifs.

Notre définition de l'insistance aurait donc le sens suivant : « L'insistance, c'est quand on accumule les uns sur les autres plusieurs verbes actifs », ce qui règle le problème de l'absence de nominatif dans les exemples. Il reste à comprendre par quel mécanisme a pu naître une expression comme « verbes directs » pour désigner la voix active, car les théoriciens antiques de la diathèse verbale n'utilisent pas couramment cette expression. On ne se prononcera pas sur le rôle d'Apollonios Dyscole, cité en référence par le scholiaste, mais dont la formulation a pu être modifiée. Car dans sa *Syntaxe*, par exemple, l'actif est désigné à l'aide de la famille d'ἐνέργεια (ἐνεργεῖν, ἐνεργητικός²). Dans la doxographie stoïcienne rapportée par Diogène Laërce³, l'actif est désigné par la formule « prédicats

1. Sur ces scholies, publiées par A. Hilgard dans les *GG I 3* à Leipzig (Teubner) en 1901 [1965], voir LALLOT 1989, p. 34. La traduction du passage cité ci-après (p. 546, 6sq.) est de Jean Lallot (*op. cit.*, p. 139), avec quelques modifications mineures (ponctuation).

2. Cf. Apollonios Dyscole, *De la Construction*, voir LALLOT 1997, par exemple vol. 1, Γ §87, p. 235.

3. D. L.VII, 64 (traduction française sous la direction de Marie-Odile Goulet-Cazé, Paris [Le Livre de Poche], 1999, p. 832).

droits » (κατηγορήματα ὀρθά), par opposition aux prédicats « renversés » (ὑπτια) et à ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre (οὐδέτερα). Le lien avec ὀρθός/nominatif n'est pas supprimé, il est seulement distendu, dans la mesure où les prédicats en question s'entendent de l'ensemble formé par une forme verbale et un nominatif-sujet. Mais on assiste à un déplacement : la théorie ne s'intéresse pas au détail de ce couple, mais au rapport entre ce couple — conçu comme désignant un actant — et les autres actants impliqués dans la prédication¹. Les exemples donnés sont clairs : l'opposition entre « prédicat droit » et « prédicat renversé » est illustrée par ἀκούει ὀρθῶ διαλέγεται *versus* ἀκούομαι ὀρθῶμαι². Aucun nominatif ici, mais des formes verbales, car il n'y a pas de différence en grec, étant donné le problème soulevé, entre un groupe sujet au nominatif suivi d'un verbe et un verbe à un mode personnel. On peut donc aisément comprendre par quel processus intellectuel on est passé de κατηγορημα ὀρθόν à ῥήμα ὀρθόν, sans même évoquer l'éventuel processus mécanique, pourtant plausible du fait de la ressemblance des signifiants, qui aurait pu provoquer l'échange.

Expliquer les modalités d'un processus n'est pas donner sa cause. Nous nous contenterons sur ce point d'observer que les mots de la famille d'ἐνέργεια sont dotés d'une acception *stylistique* (d'ailleurs dérivée d'Aristote) dans la théorie des *idéai* : c'est la vivacité, la capacité d'évoquer un mouvement, une activité, et cela d'une manière très souvent visuelle, en raison d'une contamination ancienne avec le paronyme ἐνάργεια. Il y avait donc concurrence avec le sens grammatical de cette famille de mots. Ce que nous pensons, c'est que Tibérios a tranché en faveur de la stylistique et a choisi la formulation plus rare ῥήματα ὀρθά pour parler des verbes actifs — comme quoi la polyvalence des termes techniques a quand même des limites. Une confirmation de ce phénomène pourrait peut-être venir du fait suivant : si l'on compare la fiche sur ἄλλοίωσις (mutation) que Tibérios emprunte explicitement à Cae-

1. Cf. LALLOT 1989, p. 164-165.

2. D. L., VII, 64.

cilius de Calè-Actè¹, à la notice qu'Alexandre — dont on sait qu'il est tributaire de la même source — consacre à cette même figure², on constate que Tibérios, à la différence d'Alexandre, évite soigneusement d'utiliser le terme ἐνέργεια.

De plus — présomption fragile, déduite en partie d'un silence, mais aussi d'un détail qui n'est pas sans attirer l'attention —, dans la version de cette fiche fournie par Alexandre, il est question de diathèse verbale, car la *mutation* peut consister à passer de l'actif au passif, ou vice versa. La terminologie utilisée par Alexandre est la plus courante, c'est celle que l'on trouve chez des grammairiens comme Apollonios Dyscole : αἱ ἐνέργειαί vs τὰ πάθη. Sans doute était-ce aussi celle de Caecilius. Il arrive à Tibérios de recourir à cette notion de diathèse, au chap. 31, mais il utilise alors l'expression ῥήματα ὀρθά (verbes actifs) et dans sa version de la fiche de Caecilius sur la *mutation*, il s'abstient de toute référence à la diathèse. Comment expliquer cela autrement que par l'existence chez Tibérios d'une théorie du style où le mot ἐνέργεια a un sens non grammatical et par le fait que la cohabitation des deux sens eût créé une ambiguïté ?

Mais *quid* de la valeur stylistique de l'actif ? Elle dérive assez naturellement, croyons-nous, des cas les plus familiers de diathèse active. Les exemples donnés par Apollonios sont d'une violence rare³. Un autre scholiaste explicite la chose d'une manière peut-être un peu fantaisiste, mais suggestive, qui montre en quoi l'insistance procédant par une accumulation de verbes actifs est susceptible de conférer de la δεινωσις à l'expression :

La diathèse active est celle qui fait apparaître qu'on agit ; chez les philosophes, elle s'appelle δραστική et 'droite' (ὀρθή) [...], métaphore empruntée aux athlètes, le vainqueur d'un combat restant

1. *DFD*, chap. 47, p. 42-43 B. (= Caecilius, *περὶ σχημάτων*, fr. 75 Ofenloch) : Καὶ τὸ τῆς ἀλλοιώσεως σχῆμα εἰσάγει ὁ Καικίλιος, καὶ φησιν αὐτὴν γίνεσθαι κτλ.

2. Alexandre, *De figuris*, p. 33, 16 sq. Spengel III (= Caecilius, *περὶ σχημάτων*, fr. 75a Ofenloch).

3. Apollonios Dyscole, *De la Construction*, vol. 1, Γ § 148, 159sq. p. 254 ; 258 Lallot.

debout (ὄρθός) [...]. La diathèse passive est celle qui fait apparaître qu'on subit ; chez les philosophes, elle s'appelle renversée (ὕπτια), métaphore également empruntée aux athlètes, les vaincus se trouvant renversés¹.

L'avant-dernière occurrence de ῥῆμα dans le *DFD* (38,1) vient apporter la confirmation de cette équation entre ῥῆμα et κατηγορημα, tout en représentant une nouvelle extension de sens par rapport à nos catégories grammaticales habituelles. Il s'agit de la figure de variation (μεταβολή), que Tibérios définit et illustre de la manière suivante :

Μεταβολή δ' ἐστὶν ὅταν μὴ τὰς πτώσεις μόνον, ἀλλὰ καὶ τὰ ῥήματα μεταβάλλῃ οἷον· «τίς γὰρ συμμαχία σοῦ πράξαντος γέγονε τῇ πόλει; ποῖαι τριήρεις; ποῖοι νεώσοικοι; τίς ἐπισκευὴ τειχῶν; ποῖον ἵππικόν;» (P. 37 B.)

La variation, c'est quand on fait varier non seulement les cas mais les prédications, par exemple : « Quelle alliance ton action a-t-elle valu à la cité ? Quelle sorte de trières ? quelle sorte d'arsenaux ? Quelle restauration de remparts ? Quelle sorte d'unités de cavalerie² ? »

On reconnaît grâce aux exemples la figure mieux connue sous le nom de *polyptote*. C'est Caecilius, nous apprend Quintilien³, qui aurait isolé sous le nom de μεταβολή une polyptote faite du retour de mots de même nature mais différents à des cas eux aussi différents, et non du retour du même mot à des cas différents, comme dans la polyptote « normale ». Alexandre⁴ est l'héritier de cette théorie, qui parle sous le même nom et avec le même exemple, de μετάθεσις μορίων ὄλων... καὶ καθ' ἕκαστον κῶλον ἢ κόμμα (retour varié d'éléments entiers à chaque cōlon ou comma). L'intérêt de cette double attestation est qu'elle permet de supposer que la terminologie de Tibérios lui est personnelle. Or que constate-t-on ?

1. GG I 3, p. 401, 1 sq. Hilgard. Traduction de Jean Lallot (1989, p. 165).

2. Démosthène, *Sur la Couronne*, 311. La question s'adresse à Eschine, bien évidemment.

3. 9,3,38 = Caecilius, fr. 69 Ofenloch.

4. P. 35, 5-6 Sp. III.

On vérifie sans surprise que le mot « cas » s'applique, plus largement que dans notre terminologie habituelle, au « changement de forme d'un mot casuel, dont la syllabe finale prend tantôt une forme tantôt une autre¹ ». En changeant de genre, ποῖαι, ποῖοι et ποῖον changent de cas. Plus surprenant est le fait que des mots qui sont pour nous des adjectifs interrogatifs soient appelés des ῥῆματα. Mais il n'y a peut-être là qu'un corollaire du fait que ce terme ῥῆμα désigne la prédication dans son ensemble, sujet et verbe. La variation porterait en fait non pas sur ce que nous appelons adjectifs interrogatifs mais sur le syntagme τίς x (γέγονε). On constate d'ailleurs que les questions posées par Démosthène portent sur l'essence ou la qualité, deux catégories fondamentales chez Aristote. Le verbe γέγονε, énoncé une seule fois mais sous-entendu dans chaque comma, serait, si notre hypothèse est exacte, impliqué dans cette dénomination, dans la mesure où ce qui distingue le verbe du nom, c'est de — nous citons *Poétique*, 20,1457a 17-18 — προσσημαίνειν τὸν... χρόνον « signifier en plus le temps ». Un tel emploi de ῥῆμα pour désigner la prédication au sens le plus large est attesté plusieurs fois chez Aristote, notamment au chapitre 3 du *De interpretatione*. On peut citer la note *ad loc.* de Jean Tricot : « le ῥῆμα exprime l'acte de qualifier un sujet ou la qualification qu'on lui donne, plus généralement tout ce qu'on énonce d'un sujet². »

En somme, ῥῆμα désigne chez Tibérios tantôt une séquence linguistique indéterminée, tantôt un prédicat, c'est-à-dire ce qu'on dit dans le temps d'un sujet, que ce prédicat soit représenté, concrètement, par le verbe ou par le sujet. Ce groupe est susceptible de reprises variées, dans la μεταβολή. Pour donner de l'intensité au style, la prédication, sous les espèces du verbe, peut être « droite », non que le verbe soit au nominatif, mais parce qu'il indique une prédication « debout », c'est-à-dire active. Il est donc tout à fait clair que la perspective de Tibérios est plus sémantique que grammati-

1. LALLOT 1989, p. 139.

2. Note de J. Tricot à Aristote, *De interpretatione*, 16b (Paris [Vrin], 1994, p. 81).

cale et plus proche de la démarche philosophique que de l'analyse morphologique des grammairiens.

La prédominance de cette perspective sémantique est plus apparente encore dans la cinquième et dernière occurrence de ῥῆμα dans le *DFD* (45,2) :

Τὸ δὲ σχῆμα τῆς ἐπανόδου ἐστὶ παρὰ τῷ Καικιλίῳ. Γίνεται δὲ αὕτη ὅταν ὀνόματα δύο καὶ ῥῆμα προθέντες ἐπανίωμεν ἐπ' αὐτὰ καὶ ἐξηγάμεθα αὐτά, ὡς μήπω νοουμένου τοῦ λεχθέντος, οἷον εἴ τις λέγοι ὅτι «Νικίας καὶ Ἀλκιβιάδης ἐπὶ Σικελίας τὴν στρατείαν διέφθειραν», εἶτα ἐπανίων ἐπ' αὐτὰ λέγοι· «Ἀλκιβιάδης μὲν εὐτελεῖ τὸν πόλεμον καταλιπών, Νικίας δὲ ἀργῶς στρατηγήσας». Χρηῖται δὲ ἐπανόδῳ καὶ Θουκυδίδης ὁσάκις ἂν εἰς ἀσάφειαν ἐκ τῶν ὑπερβατῶν ἐκπίπτῃ. (P. 41-42 B.)

La figure d'épanode se trouve chez Caecilius. Elle naît quand, après avoir posé au préalable deux noms et un verbe, nous les reprenons et les développons, comme si le propos n'était pas encore compris. C'est comme si l'on disait¹ : « Nicias et Alcibiade firent échouer l'expédition de Sicile » et qu'en revenant là-dessus on dise : « Alcibiade en abandonnant la guerre lâchement (?), Nicias en commandant sans énergie ». Thucydide aussi se sert de l'épanode à chaque fois que les hyperbates le font tomber dans l'obscurité.

La première chose à établir est l'origine de cette formulation, puisque Tibérios déclare que cette figure « se trouve chez Caecilius ». Nous doutons fort que nous soyons dans une situation différente de la figure précédente et sommes convaincu que les termes employés portent la marque de Tibérios. Car on a conservé la définition d'Alexandre qui dépend lui aussi de Caecilius, et l'on n'y trouve pas ῥῆμα³. Cela étant dit, les noms sont, dans l'exemple,

1. Le potentiel s'explique par le fait que la suite n'est pas vraiment une citation mais un exemple forgé à partir du thème — l'échec de l'expédition des Athéniens en Sicile en 415 av. J.-C. — du livre 7 de Thucydide sur les guerres du Péloponnèse.

2. Texte et sens douteux. Spengel proposait de corriger εὐτελεῖ en ἀτελεῖ « sans la finir ».

3. P. 30, 22 sq. Sp. III : Ἐπάνοδος δὲ ἐστίν, ὅταν δύο ὀνόματα διάφορα προθέντες μήπω τοῦ νοῦ πέρας ἔχοντος, ἐπανίωμεν ἐπὶ τὰ προκειμένα καὶ τὸ λείπον τῷ νῷ προσαποδιῶμεν, ὡς ὁ Δημοσθένης, κτλ.

tous les deux sujets du ῥῆμα. Dans la mesure où ils sont appelés ὀνόματα, on peut déduire qu'ils sont envisagés en tant que classe morphologique, comme les ῥήματα d'ailleurs. La formulation de Tibérios paraît donc contredire l'équation ῥῆμα = κατηγορημα, parce que, s'il y avait prédication, les noms sujets seraient inclus dans les ῥήματα. Il nous semble que le problème trouve sa solution aisément. Ὀνόματα et ῥήματα sont des *membra disjecta* justement parce que la figure veut qu'il n'y ait pas encore prédication, c'est-à-dire sens autonome. Tout se passe comme si les éléments de l'énoncé propositionnel étaient lancés séparément, l'épanode (*retour*) ayant pour rôle de les fondre dans une prédication véritable. On a noté que, selon Tibérios, Thucydide se sert de cette figure pour éviter l'obscurité.

Après ῥῆμα, nous voudrions dire quelques mots de l'allégorie, dont la théorie invite à affiner l'interprétation de la « sémiotique » de Tibérios, si elle existe. Car avec l'allégorie, c'est aussi la théorie de la métaphore et de la propriété des mots qui se trouve impliquée.

Ἄλληγορία μὲν οὖν ἐστὶν ὅταν τῶν κυρίων τι ἐρμηνεύῃ τις ἐν μεταφοραῖς τὸ κύριον σημαίνειν δυναμέναις· πλεῖστον δὲ καὶ ἐναργέστατον παρ' αὐτῷ τὸ σχῆμα· ἐπὶ τοῦ Μειδίου· «τὸ γὰρ ἐπ' ἐξουσίαις καὶ πλούτῳ εἶναι πονηρὸν τεῖχος ἐστὶ πρὸς τὸ μηδὲν ἐξ ἐπιδρομῆς παθεῖν· ἐπεὶ περιαιρεθεὶς γε οὗτος τὰ ὄντα οὐδενός ἐστιν ἄξιος. Νῦν δ' οἶμαι τοῦτο προβέβληται.» Πάσας γὰρ ἐνταῦθα ἤρησε τὰς τοῦ τείχους εἰκόνας. (P. 26 B.)

Eh bien l'allégorie, c'est quand on exprime une part des objets visés à l'aide de métaphores capables de signifier leur objet propre. C'est une figure dont l'usage est chez lui [*sc.* Démosthène] extrêmement fréquent et facteur d'extrême évidence. À propos de Midias : « Sa méchanceté, érigée sur sa puissance et sa fortune, lui est une muraille qui le protège contre toute attaque-surprise, car à coup sûr, s'il est sapé dans sa richesse, cet individu ne vaut plus rien. Pour le moment, je pense, cela lui sert de rempart¹. » Toutes les images prises ici sont celles de la muraille.

1. Démosthène, *Contre Midias*, 138-139.

Avant toute recherche de parallèles et, éventuellement, de sources, cette traduction demande des explications. Plusieurs problèmes se posent ici : quelle est la portée du $\tau\iota$ restrictif au début ($\tau\omega\upsilon\upsilon\chi\upsilon\rho\acute{\iota}\omega\upsilon\upsilon\tau\iota$) ? quel est le sens exact de $\chi\upsilon\rho\acute{\iota}\omega\upsilon\upsilon$ dans les deux cas ? faut-il supposer l'ellipse d' $\delta\nu\omicron\mu\alpha$ et comprendre $\chi\upsilon\rho\acute{\iota}\omega\upsilon\upsilon$ sc. $\delta\nu\omicron\mu\alpha$ ou autre chose ? Que faut-il entendre par $\mu\epsilon\tau\alpha\phi\omicron\rho\acute{\alpha}$? pourquoi passe-t-on de $\epsilon\rho\mu\eta\nu\epsilon\upsilon\epsilon\iota\nu$ à $\sigma\eta\mu\alpha\acute{\iota}\nu\epsilon\iota\nu$?

Nous partirons de l'exemple (Démosthène, *Contre Midias*, 138-139), car une fois de plus, la définition n'a rien d'auto-suffisant. Cet exemple offre un cas de ce que nous appelons métaphore filée, qui suit en même temps deux « fils discursifs ». À un premier niveau, Démosthène dit que la méchanceté de Midias s'autorise de son influence politique et de sa fortune : elle dure tant qu'il est riche, mais il suffit qu'on lui prenne ses biens pour qu'il ne soit plus rien. Certains termes de ce propos, nous disons bien *certain*s termes, sont en correspondance *in praesentia* — car on est bien près de la comparaison explicite — avec une série de métaphores par analogie : la méchanceté est au-dessus, comme au sommet. L'association de méchanceté, d'influence et de richesse forme comme une muraille, dont la base serait la richesse. Ruiner Midias, cela reviendrait à saper la muraille, qui jusqu'à présent le protège contre les attaques-surprise, etc. Il y a deux choses à observer ici : la cohérence du domaine référentiel du deuxième niveau, de l'isotopie, si l'on préfère, mais aussi la hiérarchie très nette entre les deux niveaux. La muraille est une image, décomposée en plusieurs éléments — la forme, la fonction de cette muraille — mais cette image s'efface devant un propos principal plus complet : la méchanceté de Midias, et tous les termes de ce propos principal ne sont pas mis en correspondance avec un élément spécifique de l'image. On ne sait pas si la méchanceté, la richesse et les relations constituent des matériaux de construction distincts. C'est ainsi à nos yeux que s'explique le $\tau\iota$ $\tau\omega\upsilon\upsilon\chi\upsilon\rho\acute{\iota}\omega\upsilon\upsilon$. Sur le plan de l'intelligibilité, le second fil discursif est cohérent mais discontinu, c'est un secours, mais pas une fin. L'allégorie décrite ici n'a rien à voir avec l'allégorie philo-

sophique ou apologétique¹ où le premier fil discursif, explicite, est prétexte à un réseau figuré où se trouve le sens principal.

Autre problème : quel est le sens exact de *κύριον* ? Nous pensons que la formule « exprimer le *κύριον* » interdit ici de supposer l'ellipse d'*ὄνομα*, même si celle-ci s'impose dans les deux autres passages du traité où apparaît *κύριον*². Que pourrait bien signifier « exprimer un mot » ? D'ailleurs, la seconde occurrence de ce verbe *ἐρμηνεύειν* dans le *DFD* a pour régime *πρᾶγμα*³. Aussi faut-il voir dans *κύριον* l'objet, le référent, ce dont on veut parler. Une partie de ces objets sera exprimée, donc, par des « métaphores capables de signifier le propre ». Dans l'exemple, ce sera le mot *τείχος*, muraille. Ce que dit Tibérios est que cette métaphore — à savoir le mot muraille exprimant par transfert la richesse, etc. de Midias — doit conserver la capacité de désigner ce qu'elle vise proprement, à savoir... une muraille. La conséquence est que la métaphore signale, signifie deux objets : l'objet sur lequel elle a été transféré et l'objet qu'elle désigne en propre.

On voit également que *ἐρμηνεύειν* et *σημαίνειν* correspondent à des opérations différentes : *ἐρμηνεύειν* signifie exprimer, que ce soit directement ou indirectement, une pensée, une chose, etc. Cette expression procède à l'aide de termes qui peuvent quant à eux se démembrer en unités de signification, ainsi la métaphore qui renferme un sens figuré tout en conservant, en l'espèce, son sens propre.

Une telle définition de l'allégorie renferme des présupposés esthétiques : le sens figuré de la métaphore est le sens immédiatement compréhensible. De même, en français, une expression comme « se faire un rempart de quelque chose » ne suscite pas forcément une

1. Sur cette question, voir les articles, CHIRON 2004 et CHIRON 2005. Pour un recueil des principaux textes théoriques anciens sur l'allégorie rhétorique, voir HAHN 1967.

2. Voir 27, 1 Ballaira, cité *infra* et 35, 3 Ballaira, note 3.

3. Chap. 35, 1-4 Ballaira : *Περίφρασις δ' ἐστὶν ὅταν τῆς ἀπλῆς καὶ εὐθείας γινομένης ἐρμηνείας εὐτελοῦς οὐσης, μεταβαλόντες κόσμου ἕνεκα ἢ πάθους ἢ μεγαλοπρεπείας ἄλλοις ὀνόμασι καὶ πλείοσι τῶν κυρίων καὶ ἀναγκαίων τὸ πρᾶγμα ἐρμηνεύσωμεν, κτλ.*

image visuelle. Ce que rejette *a priori* Tibérios, c'est donc la métaphore comme ornement poétique. Au demeurant, il n'admet pas dans son traité la catégorie de trope, même s'il en cite certains. Il admet en revanche les métaphores lexicalisées. Quant à l'allégorie, qui tend à ranimer la métaphore comme trope doté d'une double signification, elle est acceptable pour ses capacités d'évocation visuelle et de clarté. On a remarqué que ce n'est pas de la beauté qu'elle procure, mais de l'ένάργεια.

Pour confirmer cette interprétation de la métaphore comme « terme employé au sens figuré », nous citerons la définition de la paronomase :

Παρονομασία δ' ἐστίν ὅταν, προειρημένου τοῦ κυρίου, παρονομάσῃ τις αὐτοῦ τὴν μεταφοράν, οἷον· « ἂν δ' ἀναλώσας λάθῃ, συνανάλωσε καὶ τὸ μεμνήσθαι τῆς τύχῃ τὴν χάριν » κτλ. (P. 28 B.)

La paronomase, c'est quand, le terme propre ayant été énoncé au préalable, on y juxtapose son emploi métaphorique, par exemple : « Mais si on le (*sc.* l'argent reçu) dépense à son insu, on dépense en même temps le souvenir de la reconnaissance due à la fortune¹ », etc.

Cette définition, plus aisément compréhensible que celle de l'allégorie en raison d'un emploi plus conventionnel de κύριον, distingue très nettement, pour un même terme, sens propre et sens figuré, et cela d'autant plus nettement que le mot est répété et inséré dans deux contextes différents (dépenser l'argent *vs* dépenser la reconnaissance).

En conclusion, nous dirons que Tibérios a des connaissances grammaticales, mais qu'il n'est pas grammairien et ne s'intéresse pas à la langue pour elle-même. Il répercute une vulgate qui remonte principalement aux philosophes anciens comme Platon, Aristote, les Stoïciens. Plus spécifiques sont ses emprunts aux rhéteurs philosophes qui ont élaboré la théorie des *idéai* stylistiques.

1. Démosthène, *Première Olynthienne*, 11. Démosthène compare la reconnaissance en politique au souvenir de l'argent reçu : « si on garde ce qu'on a reçu, on éprouve une grande reconnaissance à l'égard de la fortune, mais si... »

Beaucoup plus discrète et hypothétique est sa connaissance de grammairiens récents, ou relativement récents pour lui comme Apollonios. Mais jamais l'analyse du fonctionnement du langage ne prend le pas sur le souci de l'effet de sens. Cela fait du *DFD* une merveille — ou un monstre — d'allusivité. De même que les citations de Démosthène sont parfois faites de telle sorte qu'elles sont inintelligibles pour qui n'a pas la source en mémoire¹, de même que des appréciations stylistiques apparemment transparentes (beauté, éclat, intensité, énergie) ne prennent tout leur sens que rapportées à une doctrine précise, celle des *idéai* stylistiques, de même, les notations grammaticales demandent un travail d'exégèse des définitions, des exemples, avant d'être rapportées au contexte théorique particulier qui seul permet d'adopter finalement telle traduction plutôt que telle autre.

Bibliographie

- BALLAIRA G., 1968, *Tiberii De figuris Demosthenicis libellus cum deperditorum operum fragmentis*, Romae.
- BARATIN Marc & Françoise DESBORDES, 1981, *L'Analyse linguistique dans l'antiquité classique*. 1. *Les théories*, Paris (Klincksieck).
- CHIRON Pierre, 2003, « La doctrine critique du rhéteur Tibérios », *REG* 116, p. 494-536.
- CHIRON Pierre, 2004, « Allégorie et langue, allégorie et style, allégorie et persuasion : le témoignage des traités de rhétorique », dans Brigitte Pérez-Jean et Patricia Eichel-Lojkine (éd.), *L'allégorie de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Champion, p. 41-74.
- CHIRON Pierre, 2005, « Aspects rhétoriques et grammaticaux de l'interprétation allégorique d'Homère », dans G. Dahan et R. Goulet (éd.), *Allégorie des poètes, Allégorie des philosophes, Études sur la poétique et l'herméneutique de l'allégorie de l'Antiquité à la Réforme*, Paris, (Vrin, coll. « Textes et Traditions » n° 10), p. 35-58.
- CHIRON Pierre, 2006, « Tibérios citeur de Démosthène » dans L. Ciccolini, Ch. Guérin, S. Itic et S. Morlet (éd.), *Réceptions antiques*,

1. Voir CHIRON 2006.

- Paris (Éd. Rue d'Ulm, coll. « Études de Littérature ancienne », n°16), p. 107-129.
- HAHN R., *Die Allegorie in der antiken Rhetorik*, Inaug.-Dissert., Tübingen, 1967.
- ILDEFONSE Frédérique, 2004, « Ta skhèmata tès lexeos », dans *Skhèma/ Figura. Formes et figures chez les Anciens. Rhétorique. Philosophie. Littérature*. Actes du Colloque de Créteil et de Paris, édités par M. S. Celentano, P. Chiron & M.-P. Noël, Paris, Éditions Rue d'Ulm (coll. *Études de Littérature Ancienne*, vol. XIII), p. 143-157.
- LALLOT Jean, 1989, *La grammaire de Denys le Thrace*, traduction annotée Paris (Éditions du C.N.R.S.).
- LALLOT Jean, 1997, Apollonios Dyscole, *De la Construction* (syntaxe), 2 vol. : Introduction, texte, traduction (vol. 1), Notes et index (vol. 2) par J. Lallot, 2 vol., Paris (Vrin, coll. « Histoire des doctrines de l'Antiquité classique »).
- OFENLOCH E., 1907, *Caecilii Calactini fragmenta*, Leipzig (Teubner), [1967].
- PATILLON Michel, 1988, *La Théorie du discours chez Hermogène le Rhéteur. Essai sur les structures linguistiques de la rhétorique ancienne*, Paris (Les Belles Lettres, coll. « Études anciennes »).
- PERNOT Laurent, 1986, « Lieu et lieu commun dans la rhétorique antique », *BAGB* p. 253-284.
- ROBINS Robert H., 1986, « The *Techne grammatike* of Dionysius Thrax in its historical perspective. The evolution of the traditional European word class system », dans *Mot et parties du discours*, édité par Pierre Swiggers & Willy van Hoecke, Leuven (Leuven Univ. Pr., « La pensée linguistique, I »), p. 9-37.
- SOLMSEN F., (1936), art. « Tiberius » n°2, *RE VI A 1* col. 804.
- SPENGLER L., 1856, *Rhetores graeci*, t. III, Leipzig (Teubner).

Écriture, réécriture, doxographie : la théorie de la vision dans quelques textes latins

Béatrice Bakhouche

Les spécialistes de grammaire et de philosophie ne se sont guère intéressés aux expressions de la théorie de la vision dans la littérature latine. Il n'est que de voir l'ouvrage d'Anne Merker — issu de sa thèse — sur *La vision chez Platon et Aristote*¹ : la tradition des commentateurs platoniciens est totalement ignorée, et seuls apparaissent quelques commentateurs grecs d'Aristote. À cette aune, la tradition latine apparaît comme tout à fait inexistante. À tort, car les témoignages sont plus nombreux qu'on ne saurait le croire, témoignages que l'on trouve aussi bien chez les grammairiens que chez les philosophes.

L'ouvrage d'Anne Merker offre néanmoins une étude approfondie, fondée sur l'analyse précise des textes, de la théorie de la vision chez les fondateurs de deux des principales écoles de philosophie. Et, avant d'étudier la façon dont les différentes théories sont reçues à Rome, il conviendra de faire brièvement le point sur les différents systèmes.

1 Bref aperçu des principales théories de la vision chez les Grecs

Bien que divergentes sur de nombreux points, toutes les théories de la vision, depuis les présocratiques, reposaient sur un pré-requis commun : l'existence d'un mouvement de la lumière allant de l'œil

1. MERKER 2003.

vers les objets ou des objets vers l'œil, sans que l'on puisse trouver la moindre trace de coordination entre ces deux mouvements.

Pour les atomistes, la vision est une sensation passive, alors que, pour les autres, c'est au contraire un mouvement actif. Le principe est en effet le même pour toutes les sensations : ce sont les « simulacres » (en grec εἰδῶλα) émanant des objets qui viennent frapper l'organe des sens, d'où ce propos rapporté par Plutarque pour la vue :

Δημόκριτος Ἐπίκουρος κατὰ εἰδῶλων εἴσκρισιν οἴονται τὸ ὄρατικὸν συμβαίνειν¹.

Démocrite et Épicure pensent

La même remarque peut s'appliquer à tous les autres sens.

La théorie associée à Platon est généralement tirée de *Timée* 45C :

Quand... la lumière du jour entoure le flux issu des yeux, alors le feu intérieur qui s'échappe, le **semblable allant vers le semblable**, après s'être combiné avec la lumière du jour se constitue en un seul corps ayant les mêmes propriétés tout le long de la droite issue des yeux, quel que soit l'endroit où le feu qui jaillit de l'intérieur entre en contact avec le feu qui provient des objets extérieurs. Il se forme ainsi un tout qui a des propriétés uniformes en raison de son homogénéité ; si ce tout vient à entrer en contact avec quoi que ce soit ou si quoi que ce soit d'autre entre en contact avec lui, il en transmet les mouvements à travers tout le corps jusqu'à l'âme, et nous procure cette sensation grâce à laquelle précisément nous disons que « nous voyons² ».

On a donc la fusion de deux vecteurs lumineux qui, rencontrant les ondes venues des objets, les « réfléchissent » jusqu'à l'âme. Rien n'est dit sur ce fameux mouvement de réflexion : où a-t-il lieu ? selon quel angle ? ? ? La sensation sensorielle est simplement théorisée, mais sur le principe ontologique propre au platonisme à savoir

1. Ps.-Plutarque, *Placita* IV, 13, 901A-B.

2. Trad. L. Brisson, Paris, GF, (1992) 1995².

l'attirance réciproque de ce qui se reconnaît comme identique (cf. le groupe en caractères gras).

La conception des Stoïciens n'est pas très éloignée de celle des platoniciens, mais selon une modélisation géométrique différente :

La vision a lieu quand la lumière intermédiaire entre la faculté visuelle et l'objet se déploie en forme de cône [...]. La forme conique de l'air naît tout contre la pupille, et la base tout contre l'objet vu, de sorte que, grâce à l'air qui s'étend [dans l'intervalle], le message de ce qui est regardé se transmet comme par l'intermédiaire d'un bâton¹.

Un cône de lumière a pour sommet l'œil et pour base l'objet vu ; la vision naturellement a besoin de l'air ambiant, c'est-à-dire de la lumière du jour. Pour précis que soit le schéma, rien n'est dit cependant sur la façon dont le système fonctionne.

Si les « scientifiques » comme Euclide ou, plus tard, au II^e s. de notre ère, Ptolémée modélisent les systèmes établis par les philosophes, la théorisation de la vision est d'abord l'affaire, on le voit, des philosophes. Même les médecins n'ont pas l'air de s'intéresser à de tels principes. Galien, lui, se pose en fidèle disciple de Platon, comme l'indique le titre de son traité *Sur les doctrines d'Hippocrate et de Platon*, et d'ailleurs, dans son traité *Sur l'utilité des parties*², le traitement de choix qu'il accorde aux yeux n'est pas sans rappeler *Timée* 45B et c'est en philosophe platonicien qu'il porte d'emblée sa réflexion sur la vision à un niveau supérieur, celui du divin³. De fait, l'approche de la vision relève à la fois de la physique et de la psychologie, car la perception sensorielle, et spécialement la visuelle, est indissolublement liée à la question de l'âme. D'où l'importance particulière attribuée aux yeux et à la vision, et la part belle qui leur est faite par Platon dans le *Timée*. Quelle que soit la forme du support visuel, celui-ci pénètre jusqu'au siège de

1. Diogène Laërce VII, 157 (= SVF II, 867), LONG & SEDLEY (1987) 2001, p. 344.

2. Galien, *De usu partium* VIII, 5.

3. Cf. BOUDON 2002, p. 68.

l'âme qui décrypte l'image. Pour les platoniciens, la vision du sensible permet au sage d'accéder à l'intelligible ; pour les épicuriens, c'est parce que l'âme est intimement associée au corps et de même nature que lui que la sensation est possible, et, pour les stoïciens, la vision du monde permet de se convaincre de l'existence de la Providence divine qui préside à la création.

Ceux qui accordent une place prééminente aux yeux et à la vision et leur consacrent un développement plus long qu'aux autres sens sont également ceux qui défendent une conception finaliste du corps humain.

Les doxographes grecs, quant à eux, résument les théories des atomistes, des platoniciens ou des stoïciens, mais le système d'Aristote n'est jamais évoqué. Quelles sont donc les raisons d'un tel isolement ? Le Stagiritte est le seul à ne pas penser la vision comme un mouvement ; la théorie aristotélicienne de la vision en effet, comme la définit A. Merker ¹, « est commandée par une originalité plus fondamentale, qui consiste à substituer au mouvement, qui constitue l'élément essentiel des théories de la vision antérieures à Aristote, la notion d'acte ; originalité qui à son tour renvoie à une exigence encore plus fondamentale, à savoir dégager la possibilité pour la vision d'être une sensation instantanée, plus précisément achronique ». Et d'autre part, l'œil qui est « de feu » pour tous les autres philosophes, assez logiquement puisqu'il en sort une lumière, un « feu », un rayon lumineux, est considéré au contraire comme de l'eau par Aristote qui tente ainsi de faire correspondre un organe à un élément, soit l'œil à l'eau, l'oreille à l'air, le nez au feu et l'organe du toucher à la terre ². En fait ce présupposé philosophique d'ordre physique ne devait pas être très convaincant pour les Anciens.

Que trouvons-nous dans les textes latins ?

1. Cf. MERKER 2003, p. 166.

2. Cf. MERKER 2003, p. 154.

2 Les auteurs choisis : Aulu-Gelle, Apulée, Lactance, Macrobe et Calcidius

2.1 Des pédagogues

Parmi les auteurs latins qui ont accordé une place spécifique au problème de la vision, les uns se posent plus en « grammairiens » et les autres abordent la question en « philosophes ». Tous cependant présentent les différentes théories à la manière des doxographes. Les extraits qui suivent nous convaincront aisément que les philosophes attachent plus d'importance à la vue que les grammairiens : plusieurs sections de son commentaire sont consacrées par Calcidius (IV^e siècle) aux problèmes de la vue et de la perception des images. Quelques lignes suffisent au contraire à Aulu-Gelle (II^e siècle) pour rendre compte des trois principales théories — celles des stoïciens, d'Épicure et de Platon. Les raisons de ces différences sont claires : il s'agit, on l'a vu, d'un système complexe qui fait intervenir l'optique mais aussi la médecine et la psychologie, car la perception sensorielle est irréductiblement liée au problème de la connaissance et à celui de l'âme.

Les auteurs cités ci-après se veulent tous, de façon plus ou moins directe, des pédagogues. La finalité de leurs écrits est assez nettement didactique. Aulu-Gelle édite ses *Nuits Attiques* pour un public qu'il veut amuser et instruire à la fois. Apulée, dans son *Apologie*, axe sa défense sur ses intérêts de philosophe et n'hésite pas à faire montre, ici et là, de sa culture, de ses connaissances et de sa curiosité insatiable. Chez le professeur de rhétorique Lactance (III^e-IV^e s.), l'aspect didactique du *De opificio Dei*, nettement affirmé dès le début :

*... nunc profiteor nulla me necessitate uel rei uel temporis impediri quominus aliquid extundam quo philosophi sectae nostrae quam tuemur instructiores doctioresque in posterum fiant*¹...

1. Lactance, *De opificio Dei* 1,2 : « ... je déclare aujourd'hui qu'aucune contrainte d'ordre matériel ou temporel ne m'empêchera de produire un ouvrage qui puisse contribuer à accroître dans l'avenir la formation et le savoir des philosophes de la secte que nous défendons ».

se double d'une dimension nettement protreptique — appel à la conversion. Quant à Macrobe et Calcidius, le but poursuivi par l'un comme par l'autre est pédagogique : le premier dédie les *Saturnales* — comme le *Commentaire au Songe de Scipion* — à son fils Eustathe à qui il veut offrir « un bagage scientifique et comme une réserve de savoir¹ ». Calcidius enfin a entrepris la traduction et le commentaire de la première partie du *Timée* pour répondre à la demande pressante de son ami Osius — qui, sans doute beaucoup plus jeune que lui, était un personnage en vue très occupé, ce qui institue là encore des rapports maître-élève.

En dépit du caractère pédagogique — et donc un peu rapide, un peu superficiel — commun à ces exposés, y a-t-il un traitement différent de la question, suivant qu'on est grammairien ou philosophe ?

2.2 Les textes

Au II^e siècle, Aulu-Gelle consacre quelques lignes à la théorie de la vision :

De uidendi ratione deque cernendi natura diuersas esse opiniones philosophorum animaduertimus. Stoici causas esse uidendi dicunt radiorum ex oculis in ea quae uideri queunt emissionem aerisque simul intentionem. Epicurus afluere semper ex omnibus corporibus simulacra quaedam corporum ipsorum eaque sese in oculos inferre atque ita fieri sensum uidendi putat. Plato existimat genus quoddam ignis lucisque de oculis exire idque, coniunctum continuatumque uel cum luce solis uel cum alterius ignis lumine, sua ui et externa nixum efficere ut quaecumque offenderit inlustraueritque cernamus²...

1. Macrobe, *Saturnales*, Praef. 2 : ... *scientiae supellex, et quasi de quodam litterarum peno...*

2. N.A. 5,16 *De ui oculorum deque uidendi rationibus*, éd. R. Marache : « Nous remarquons que les opinions des philosophes sur la théorie de la vision et la nature de la perception visuelle sont opposées. Les stoïciens disent que la cause de la vision est l'émission [de rayons] à partir des yeux sur les objets qu'ils peuvent voir, et ne même temps une tension de l'air. Épicure pense qu'émane de tous les corps un flux constant, certains simulacres de ces corps eux-mêmes, qu'ils

Ce rapide exposé doxographique ne répond guère à la phrase liminaire : nous n'avons, dans la suite Stoïciens-Épicure-Platon, ni théorie ni mécanisme ; il s'agit tout au plus du principe général, pour trois grandes familles de philosophes, et qui se réduit en fait à l'origine du rayon visuel : émission (de l'œil ?) + tension de l'air, flux (cf. *afluere*) de « simulacres » jusqu'aux yeux, ou émission de rayons + lumière extérieure. La première et la troisième théorie se ressemblent beaucoup, et on n'apprend pas comment on passe de là à l'interprétation de ce qui est vu, c'est-à-dire de la perception à la connaissance, à l'interprétation de ce qui est vu. Les principes généraux des trois grandes familles de philosophes sont néanmoins bien cernés.

Sensiblement à la même époque, l'exposé d'Apulée se distingue de celui d'Aulu-Gelle par sa précision et sa technicité :

Num, ut ait Epicurus, profectae a nobis imagines uelut quaedam exuuiiae iugi fluore a corporibus manantes, cum leue aliquid et solidum offenderunt, illisae reflectantur et retro expressae contrarius respondeant, an, ut alii philosophi disputant, radii nostri seu mediis oculis proliquati et lumini extrario mixti atque ita uniti, ut Plato arbitratur, seu tantum oculis profecti sine ullo foris amminiculo, ut Archytas putat, seu intentu aëris coacti, ut Stoici rentur, cum alicui corpori inciderunt spisso et splendido et leui, paribus angulis quibus inciderant resultent ad faciem suam reduces atque ita, quod extra tangant ac uisant, id intra speculum imaginentur¹ ?

se portent dans les yeux et que la sensation visuelle se produit ainsi. Platon estime qu'une sorte de feu ou de lumière sort des yeux et que celle-ci, jointe sans interruption avec le jour solaire ou la lumière d'un autre feu, forte de sa puissance et de celle de la lumière extérieure, fait que nous percevons tout ce qu'elle a rencontré et illuminé... »

1. Apulée, *Apologie* 15, 11-14, éd. P. Vallette : « Est-il vrai, comme l'affirme Épicure, que des images partent de nous, comme de légers tissus se détachant des corps en un écoulement interrompu, et que quand elles rencontrent une surface dure et polie, elles rebondissent sous le choc et, renvoyées en arrière, apparaissent en sens inverse ? Ou, comme le soutiennent d'autres philosophes, sont-ce nos propres rayons, soit émanés du centre de notre œil et mêlés à la lumière du dehors de manière à ne faire qu'un avec elle, comme le pense Platon, soit simplement issus des yeux et n'ayant besoin d'aucun appui extérieur, selon l'opinion d'Archytas, soit maintenus par la pression de l'air, comme le supposent les stoï-

La perspective est ici légèrement différente puisqu'il est question de la vision dans les miroirs mais le principe général de la vue reste valide, et on retrouve, comme chez Aulu-Gelle, la convocation des rayons lumineux (un pour Épicure et Archytas, deux pour Platon et les Stoïciens), sans lien avec l'œil. Nous avons en revanche un exposé plus complet assurément (quatre références — Épicure, Platon, Archytas et les Stoïciens), mais aussi plus erroné : Apulée fait un contre-sens complet sur le système épicurien dans lequel les « images » ne partent pas de nous mais des objets de la vision. Il glose également le grec εἰδῶλον en *exuuiæ*, les dépouilles, c'est-à-dire ce qui se détache des corps.

Un siècle plus tard, Lactance, dans le *De opificio Dei*, en passant en revue toutes les parties du corps, est naturellement amené à parler des différentes parties du visage et, spécialement des yeux :

Per eas igitur membranas sensus ille qui dicitur mens, ea quae sunt foris transpiciat, ne forte existimes aut imaginum incursione nos cernere, ut philosophi disserunt, quoniam uidendi officium in eo debet esse quod uidet, non in eo quod uidetur, aut intentione aeris cum acie aut effusione radiorum, quoniam si ita esset, tardius quam oculos aduertimus uideremus, donec intentus aer cum acie aut effusi radii ad id quod uidendum esset peruenirent. Cum autem uideamus eodem momento temporis, plerumque uero aliud agentes nihilominus tamen uniuersa quae contra sunt posita tueamur, uerius et manifestius est mentem esse quae per oculos ea quae sunt opposita transpiciat quasi per fenestras perlucente uitro aut speculari lapide obducas. Et idcirco mens ac uoluntas ex oculis saepe dinoscitur. Quod quidem ut refelleret Lucretius, ineptissimo usus est argumento, si enim mens, inquit, per oculos uidet, erutis et effossis oculis magis uideret, quoniam euulsae cum postibus fores plus inferunt luminis quam si fuerint obductae. Nimirum ipsi uel potius Epicuro qui eum docuit effossi oculi erant, ne uideret effossos orbis et ruptas oculorum fibras et fluentem per uenas sanguinem et crescentes ex uulneribus carnes et obductas ad ulti-

ciens, sont-ce ces rayons qui, quand ils tombent sur un corps solide, brillant et poli, rebondissent suivant un angle égal à leur angle d'incidence, reviennent à la face d'où ils sont partis, et figurent à l'intérieur du miroir ce qu'ils touchent et voient au dehors ? »

*mum cicatrices nihil posse lucis admittere, nisi forte oculos auribus similes nasci uolebat, ut non tam oculis quam foraminibus cernere-mus : quo nihil ad speciem foedius, ad usum inutilius fieri potest*¹ !

La différence est sensible avec les deux premiers textes : on revient à l'anatomie pour relier les différents sens à leurs organes, mais est ici clairement affirmée la fonction gnoséologique de la vision. L'œil ne fonctionne dès lors que comme un instrument de l'esprit qui occupe dans cet extrait une place prééminente. D'autre part, les différentes sectes philosophiques ne sont pas précisées, Lactance enveloppant dans le même anonymat les épicuriens (*imaginum incur-sione*), les stoïciens (*intentione aeris cum acie*) et les platoniciens (*effusione radiorum*) et optant pour la toute-puissance de la *mens*.

Enfin, apparaît ici une dimension polémique étrangère aux extraits précédents, avec une attaque en règle contre Lucrèce-Épicure qui pousse le paradoxe à supposer une qualité de la vision inversement proportionnelle à l'acuité visuelle : c'est quand on est aveugle qu'on voit le mieux ! En fait, le rhéteur chrétien résume

1. Lactance, *De opificio Dei* 8, 10-13 : « C'est donc par ces membranes que le sens appelé esprit aperçoit ce qui est au dehors ; ne va pas croire (en effet) que nous voyons par l'incursion des images, comme l'exposent des philosophes, puisque la fonction de voir doit dépendre de ce qui voit et non de ce qui est vu, ni même par la tension et l'éclat de l'air ou par l'émission des rayons, puisque, s'il en était ainsi, nous verrions avec plus de lenteur que nous ne tournons les yeux, jusqu'à ce que l'air tendu et éclatât ou les rayons émis parvinssent à l'objet à voir. Or comme nous voyons en un même instant et que la plupart du temps, même en faisant autre chose, nous voyons néanmoins tout ce qui est placé en face de nous, il est plus exact et plus évident (de dire) que c'est l'esprit qui voit par les yeux ce qui est placé en face, comme à travers des fenêtres fermées par une vitre transparente ou une pierre spéculaire. C'est pour cela qu'on reconnaît souvent au regard l'esprit ou la volonté. Pour réfuter cela, Lucrèce a utilisé un argument de la dernière ineptie : "si en effet, dit-il, l'esprit voit par les yeux, il verrait davantage avec les yeux arrachés et crevés, puisque les portes arrachées avec leurs jambages apportent plus de lumière que si elles étaient fermées". C'est sans doute qu'on lui avait crevé les yeux ou plutôt à Épicure qui l'a formé, pour l'empêcher de voir que les yeux crevés, les fibres oculaires arrachées, le flot de sang dans les veines, les chairs qui poussent sur les blessures et les plaies finalement cicatrisées ne peuvent recevoir aucune lumière, à moins qu'il n'ait voulu que les yeux fussent créés semblables aux oreilles, pour que nous regardions moins par les yeux que par leurs orbites : rien ne saurait être plus laid d'aspect, plus inutile pour l'usage ».

et déforme la pensée de l'épicurien, prenant à la lettre une de ses exclamations ironiques. Il reste néanmoins que, pour l'épicurien, seul compte l'œil et pour Lactance seul compte l'esprit.

Chez Macrobe, nous retrouvons la dimension doxographique déjà rencontrée et une mise en scène polémique dirigée contre les épicuriens, puisque le texte de la *Saturnale* VII, 14 se présente comme une discussion entre l'épicurien Disarius et le fils de l'auteur, Eustathe :

§4 (Paroles de DISARIUS) — *Ergo censet Epicurus ab omnibus corporibus iugi fluore quaequam simulacra manare, nec umquam tantulam moram interuenire quin ultro ferantur inani figura cohaerentes corporum exuuias, quarum receptacula in nostris oculis sunt et ideo ad deputatam sibi a natura sedem proprii sensus recurrunt...*

§12-14 (Réponse d'EUSTATHIUS) — ... *Sed quid laboramus opinionem sic inanem uerbis uerberare, cum ipsa rei uanitas se refellat? Constat autem uisum nobis hac prouenire ratione. Genuinum lumen e pupula, quacumque eam uerteris, directa linea emicat. Id oculorum domesticum profluuuium, si repperit in circumfuso nobis aere lucem, per eam directim pergit quam diu corpus offendat : et si faciem uerteris ut circumspicias, utrobique acies uidendi directa procedit. Ipse autem iactus, quem diximus de nostris oculis micare, incipiens a tenui radice in summa fit latior sicut radii a pictore finguntur, ideo per minutissimum foramen contemplanus oculus uidet caeli profunditatem. Ergo tria ista necessaria nobis sunt ad effectum uidendi : lumen quod de nobis emittimus, et ut aer qui interiacet lucidus sit, et corpus quo offenso desinat intentio¹.*

1. Macrobe, *Saturnales* VII, 14, : « Épicure pense donc que de tous les corps, en un flux inépuisable, coulent certaines images et qu'il n'y a jamais le moindre retard pour que les tissus légers des corps, s'attachant en une vaine figure, ne soient emportés d'eux-mêmes, tissus dont les réceptacles sont dans nos yeux et qui reviennent pour cela au siège du sens qui leur est propre et qui leur a été attribué par la nature...

... Mais pourquoi peiner à battre en brèche par les mots une opinion si vaine, alors que la vanité même de la chose se donne le démenti ? Il est, de fait, établi que la vue nous arrive de cette façon. Une lumière innée brille en ligne droite de la pupille, de quelque côté qu'on la tourne. Ce flux personnel des yeux, s'il

À Épicure Macrobe fait succéder, sans en préciser l'appartenance philosophique, une théorie qui est en fait un mixte car, si le vecteur lumineux émanant de la pupille renvoie à Platon, l'image bien spécifique du cône (*iactus, quem diximus de nostris oculis micare, incipiens a tenui radice in summa fit latior*) est stoïcienne. Du reste, la comparaison avec les arts figurés (*sicut radii a pictore finguntur*) n'est pas seulement didactique ; elle constitue un référent culturel incontournable dans la mesure où, effectivement, nous avons conservé des peintures de personnages dont le regard est matérialisé par un cône¹.

C'est finalement chez Calcidius que se trouve l'exposé le plus complet des différentes théories afférentes à la vision. L'exégète consacre trois sections de son commentaire au *Timée* à la vue. En voici quelques extraits :

c. 236. — *Omnes qui rerum initia corpora censuerunt uel coetu innumerabilium minorum congesto inani uel perpetuorum continuata proceritate, dicunt uidere nos simulacrorum incursionibus ; fluidam quippe materiem formatas iuxta sui similitudinem exudare subtiles corporum fusiones, quae sunt uisibilium simulacra rerum, eaque cum uisus noster incurrerit, hausta et recepta meatibus transmittat ad eum per quem sentimus spiritum. At uero Heraclitus intimum motum, qui est intentio animi siue animaduersio, porrigi dicit per oculorum meatus atque ita tangere tractareque uisenda... Stoici uero uidendi causam in natiui spiritus intentione constituunt, cuius effigiem conii similem uolunt. Hoc quippe progressu ex oculorum penetrati, quae appellatur pupula, et ab exordio tenui, quo magis porrigitur, in soliditatem opimato exordio, penes id quod uidetur locata fundi omnifariam dilatarique uisus*

rencontre la lumière dans l'air qui nous entoure, se propage directement, par cette lumière jusqu'à ce qu'elle rencontre un corps : si tu tournes la tête pour regarder autour de toi, des deux côtés se présente en ligne droite le rayon visuel. L'émission visuelle que nous avons dit émaner de nos yeux, commençant par une fine racine, au sommet, s'élargit comme les rayons représentés par un peintre, et c'est pour cela que, contemplant par un trou tout petit, l'œil voit la profondeur du ciel. Donc ces trois choses nous sont nécessaires pour voir : la lumière que nous émettons de nous, l'air qui s'interpose à supposer qu'il soit lumineux, et le corps où s'arrête la tension (visuelle), quand nous le rencontrons... »

1. Cf. DUMONT 1989.

illustratione... Geometrae cum Peripateticis concinentes radii effusione uisum operari putant, cum per fulgidam lucidamque pupulae stolam in directum emicans radius serenam porrigit lineam, quae gyris oculorum circumuecta motibus dispergat undique lucem contemplationis... Ergo notae geometricae comparant quod uideatur et illuc uersum ferri censent uisus intentionem...

c. 245. — *Tribus ergo his concurrentibus uisus existit trinaque est ratio uidendi : lumen caloris intimi per oculos means, quae principalis est causa, lumen extra positum, consanguineum lumini nostro, quod simul operatur et adiuvat, lumen quoque quod ex corporibus uisibilium specierum fluit, flamma seu color, qui perinde est atque sunt omnia quibus propositum opus effici non potest, ut sine ferramentis quae sunt operi faciendo necessaria ; quorum si quid deerit, impediri uisum necesse est.*

c. 246. — *... Iuniores philosophi, ut non optimi heredes paternum censum in frustra dissipantes perfectam atque uberem sententiam, in mutilas opiniunculas ceciderunt*¹...

1. *In Tim.* : « Tous ceux qui ont pensé que les principes des choses sont des corps étroitement liés soit par assemblage d'innombrables corpuscules entassés dans le vide, soit par allongement d'éléments perpétuels, disent que nous voyons par des incursions de simulacres ; que la matière fluide exsude des flots subtils de corps, formés à sa ressemblance et qui sont les simulacres des corps visibles, et, quand notre vue les rencontre, après les avoir absorbés et reçus, elle les transmet par des passages au souffle par lequel nous sentons... Mais Héraclite, lui, dit que le mouvement intérieur, qui est tension de l'âme ou attention, s'étend à travers les passages des yeux et ainsi touche et atteint les objets visibles. Les stoïciens, de leur côté, placent la cause de la vision dans la tension du souffle naturel, qu'ils veulent représenter semblable à un cône : quand ce cône, de fait, part du fond des yeux appelé pupille et, de cette mince origine d'où il s'élargit davantage et grossit pour former un volume, il se place devant l'objet de la vision, se répand de tous côtés et se dilate par l'éclat de la vision... Les géomètres, d'accord avec les péripatéticiens, pensent que la vision s'opère par l'émission d'un rayon, quand, par la tunique lumineuse et brillante de la pupille, le rayon qui jaillit en ligne droite trace une ligne nette qui, enveloppant les cercles oculaires, répand de toutes parts, par ses mouvements, la lumière de la vision... Ils comparent donc ce qu'on voit au point géométrique ; ils sont d'avis que le vecteur du regard se porte de ce côté-là...

La vision provient donc de l'accord de ces trois éléments, et le principe de la vision est triple : la lumière du feu intérieur circulant par les yeux — c'est la cause principale —, la lumière placée à l'extérieur, apparentée à notre lumière, qui opère et aide en même temps, et une lumière également qui se répand des corps des espèces visibles, flamme ou couleur qui est comme tout ce sans quoi un

Les atomistes, Héraclite et les Stoïciens, les géomètres et les péripatéticiens, et Platon : c'est le seul de tous nos textes où nous ayons autant de références. Les différences entre les théories sont bien précisées : incursion des simulacres (atomistes), rayon visuel partant de l'œil pour toucher les objets (Héraclite), cône de vision (stoïciens) ; la théorie attribuée aux « géomètres » et aux péripatéticiens est en fait très proche de celle d'Héraclite ; énoncé comme une conclusion (cf. *igitur*), est rappelé le principe platonicien, et enfin les « jeunes » s'inscrivent en faux contre tous ces systèmes. Mais, en dépit de l'importance accordée à la vision (comme les extraits le montrent, le développement se poursuit sur une dizaine de chapitres), le mécanisme même de la vision — comment, par exemple, après leur rencontre les rayons lumineux reviennent-ils à l'œil ? — n'est pas davantage explicité. En revanche le net intérêt marqué par l'exégète pour la vision va au-delà d'une simple curiosité intellectuelle ; elle s'inscrit plus précisément, comme le laissent percevoir les dernières lignes, dans la perspective d'une controverse contemporaine avec des « jeunes » dont j'ai essayé de montrer ailleurs que c'étaient des sceptiques¹.

2.3 Ressemblances et différences

Si on compare ces textes, on peut noter un certain nombre de constantes, dont la plus évidente, pour le fond, est l'absence de référence directe à Aristote : seul, Calcidius cite les « péripatéticiens », mais en leur attribuant des idées étrangères à celles du maître du Lycée. On l'a déjà noté pour le monde grec, Aristote, en s'isolant par sa théorie des sensations, s'est trouvé exclu de la tradition doxographique. Tous les systèmes évoqués font de la vision une *ἐνέργεια* et non un *πάθος*.

ouvrage en projet ne peut se réaliser, par exemple sans les outils de fer qui sont nécessaires pour réaliser un travail ; si l'un d'entre eux fait défaut, la vision est nécessairement entravée.

... Les jeunes, comme les pires héritiers avec la fortune paternelle, dispersant en morceaux une pensée parfaite et féconde, sont tombés dans de petites théories tronquées ».

1. BAKHOUCHE 2006.

Sur le plan lexical d'autre part, les concordances sont remarquables pour *aeris intentio* (Aulu-Gelle, Lactance) ou *intentus aeris* (Apulée) ou *natiui spiritus intentio* (Calcidius) des Stoïciens, ou pour les simulacres épicuriens, définis comme *simulacra* (Aulu-Gelle, Calcidius) ou *imagines* (Apulée, Lactance, Macrobe), voire *exuuiaie* (Apulée, Macrobe).

De même, l'image du flot pour les simulacres épicuriens est presque partout présente, quoique sous des expressions différentes : *afluere* (Aulu-Gelle), *iugi fluore... manare* (Apulée, Macrobe), *fluidam* (Calcidius).

Les images, en outre, sans aucune concordance d'un texte à l'autre, signalent cependant une même visée didactique : ainsi de Lactance qui emprunte à Lucrèce l'image de la fenêtre mais en la déformant, ou de Macrobe qui se réfère au peintre et Calcidius à l'artisan qui travaille le fer, et pour qui, sans matière première, il n'est pas d'œuvre possible. Les préoccupations pédagogiques de ces auteurs se lisent dans l'utilisation de cet outil hautement utile pour l'enseignant : l'image, la métaphore.

Pouvons-nous, à ce stade de notre étude, établir des liens plus étroits entre les auteurs ?

3 Les enjeux de l'écriture

L'appauvrissement des théories par la tradition doxographique se lit dans les textes latins à travers l'absence de lien avec le mécanisme gnoséologique de la sensation. En dépit d'un certain nombre de points communs, les théories de la vision sont traitées d'une manière différente d'un texte à l'autre.

3.1 Les conditions de l'écriture

La réécriture doxographique est à l'œuvre dans le chapitre d'Aulu-Gelle dont le titre même — pour l'esprit sinon pour la

lettre — n'est pas sans rappeler celui de Plutarque : Περὶ ὁράσεως, πῶς ὁρῶμεν¹.

Les autres extraits en revanche témoignent d'un infléchissement de la donnée doxographique en fonction du projet de l'auteur. C'est ainsi qu'Apulée joue le rôle de son propre avocat dans le procès pour magie qui lui a été intenté par le second fils de son épouse, manipulé par son oncle. Or ce beau-frère est constamment présenté comme un rustre quasiment illettré. Il est donc facile à ce conférencier bien connu de se poser en philosophe éminent et en scientifique averti pour briller à peu de frais devant un public non-averti². Est-ce donc un lapsus que ce *profectae a nobis imagines* attribué à Épicure ou une méprise de quelqu'un qui connaît plus le platonisme que les autres doctrines philosophiques ? Personne apparemment n'a eu l'air de s'apercevoir de l'erreur, ni son juge... ni les éditeurs modernes³.

Au IV^e siècle, Lactance adresse à Démétrianus, un Chrétien comme lui, l'opuscule *De opificio Dei* pour convaincre son destinataire de l'action de la Providence divine dans la création de l'homme. Ce texte est l'occasion, pour le professeur de rhétorique, d'une violente attaque contre l'anti-providentialisme épicurien, à travers l'étude du corps humain dont le finalisme est maintes fois souligné. Lactance convoque — on le voit brièvement au début de notre extrait — des notions d'anatomie et de physiologie pour discuter des différents systèmes, en prenant position d'emblée sur la nature active de l'acte de voir : *quoniam uidendi officium in eo debet esse quod uidet, non in eo quod uidetur*. La charge anti-épicurienne est en fait une façon de combattre le matérialisme du Jardin pour défendre un certain spiritualisme propre à Lactance qui affirme la primauté de l'âme dans la sensation : *et manifestius est mentem esse quae per oculos ea quae sunt opposita transpicat*.

1. Ps. Plutarque, *Placita*, IV, 13.

2. C'est ce que dit HUNINK 1997, t. 2, comm. ad 15,11, p. 63.

3. Aucune note ne figure dans l'édition de P. Vallette (Paris, 1971) ; H. E. Butler et A. S. Owen (Oxford, 1914 = Hildesheim, 1967) consacrent une note au passage, sans s'apercevoir de l'erreur, de même que V. Hunink (1997).

Les éléments doxographiques sont donc intégrés à une écriture personnelle et orientée.

Si Macrobe, au siècle suivant, combat également le système épïcureien dans sa mise en scène des *Saturnales* d'une façon assez convenue, Calcidius, lui, s'inscrit au cœur d'une polémique propre à son temps et qui, si elle comporte des zones d'ombre, nous met cependant au contact de débats contemporains : il ne s'agit plus d'un savoir desséché à force de réduction et de résumé, mais de véritables enjeux épistémologiques. S'il y a utilisation — comme il se doit — de sources sans doute grecques, elles sont beaucoup plus riches que de simples résumés comme nous pouvons en trouver chez les doxographes grecs où chaque théorie est réduite à une phrase, et peuvent prendre les dimensions de traités ou de manuels de vulgarisation sur la question. Il n'est pas impossible que le commentateur du *Timée* ait lui-même utilisé des *commentarii* ou des *ὑπομνήματα*, comme le faisait déjà Cicéron.

Si donc les erreurs relevées chez Apulée mettent en doute la consultation d'une source digne de foi (l'orateur se sera fié à son propre savoir dont on voit dès lors les limites), les autres auteurs en revanche ont exploité un corpus qu'ils ont tantôt reproduit (Aulu-Gelle), tantôt soumis à leur projet d'écriture (Lactance, Macrobe, Calcidius).

3.2 Les filiations

Les filiations ont été parfois recherchées, mais restent sujettes à caution. Je reprends par exemple la conclusion de Rossetti¹ à propos du passage de Lactance, telle qu'elle est citée par M. Perrin, dans son commentaire :

Lactance, Aulu-Gelle et Calcidius ont utilisé une source commune latine, peut-être le *Tubéron* de Varron, comme le pense Brandt (dans « Lactantius und Lucretius », *NJPhP* 143, 1891, p. 225-259),

1. ROSSETTI 1928.

mais l'on ne peut exclure que Lactance ait consulté le *Commentaire* de Calcidius¹.

Trois remarques s'imposent. D'abord, comme l'a signalé M. Perrin, il est aujourd'hui avéré que Calcidius est postérieur à Lactance, donc la filiation proposée est impossible : il ne saurait avoir influencé le rhéteur ! D'autre part, les parallélismes lexicaux relevés déjà par l'érudit allemand comme significatifs ne le sont guère puisque les expressions *intentio aeris* ou *animi* ou *spiritus* sont traditionnellement appliquées à la théorie stoïcienne. En revanche *effusio radiorum* (repris par *effusi radii*) de Lactance trouve un écho chez Calcidius dans le groupe *radii effusio*, mais ici l'expression ne s'applique pas à la théorie de Platon mais à celle des « géomètres ». Enfin, il est toujours hasardeux de lier des textes à une source qui a totalement disparu comme le *Tubéron* de Varron.

M. Perrin, de son côté, relie, sans que sa démonstration soit convaincante, le passage de Lactance au premier livre des *Tusculanes* où, en 20, 46, l'Arpinate utilise également l'image de la *fenestra* ; ce pourrait être une simple réminiscence de la part d'un auteur fortement imprégné de culture cicéronienne, ou simplement un écho lexical associé aux *fores* (les portes) du texte de Lucrèce (III, 359-369) dont Lactance cite juste après une paraphrase tendancieuse.

Les seuls parallèles évidents et significatifs se trouvent dans les textes d'Apulée et de Macrobe pour la théorie épicurienne. C'est bien maigre. Il est peu vraisemblable cependant que Macrobe ait consulté Aulu-Gelle, même pour une entrée en matière qui devait servir de prétexte à l'offensive d'Eustathe. Comme, par ailleurs, le résumé d'Apulée est erroné, il est plus prudent de ne pas tirer d'une proximité ponctuelle des conclusions trop hasardeuses. Il n'est pas impossible en revanche que l'un et l'autre, à trois siècles d'intervalle, aient utilisé une même source ou reproduit l'enseignement de l'école à travers une formulation convenue.

1. PERRIN 1974, p. 314.

D'ailleurs, chez ces auteurs pétris de culture grecque, on sent un arrière-plan grec, et certains termes paraissent être des traductions du grec comme *e-missio* employé absolument chez Aulu-Gelle et qui n'est pas sans rappeler le grec ἔκ-χρῖσις dont il pourrait être le calque sémantique. Le champ lexical de l'écoulement, déjà relevé, est à rapprocher de ἀπορρέω. *Meatus*, chez Calcidius, est une traduction de πορός et, dans un contexte non technique, *iuniores* paraît calquer le grec νεώτεροι. Si filiation il y a, ce serait donc plutôt avec des modèles grecs, car il est avéré que tous ces auteurs connaissaient parfaitement la langue de Platon. Il est alors possible qu'ils aient traduit en paraphrasant, comme Aulu-Gelle. Mais le vocabulaire des doxographes grecs est déjà lui-même un lexique normalisé. Or la variété lexicale que l'on trouve dans les textes latins permet en revanche de voir assurément le traducteur à l'œuvre, mais surtout de mesurer, à partir de la transposition d'une terminologie grecque, la part d'originalité et de création des auteurs.

3.3 L'originalité latine

Quand on compare les doxographes grecs¹ et nos textes latins, la différence est assez grande : les Latins évoquent généralement les théories des principales écoles de philosophie, alors que les Grecs les associent à des individus et non à des groupes : ainsi trouve-t-on chez Stobée² les noms de Leucippe, Démocrite, Épicure, « certains » Académiciens, Posidonius, Empédocle, Estiaos de Périnthe, Timagoras, Straton, Aristagoras, Pythagore, Parménide, Platon, Alcmeon.

Pour autant, nos auteurs latins sont parfois les témoins uniques de théories dont ne parlent pas les Grecs. C'est le cas d'Archytas de Tarente cité par Apulée ; pour lui la lumière issue des yeux n'aurait pas besoin de support extérieur : *radii nostri tantum oculis profecti sine ullo foris amminiculo, ut Archytas putat...* C'est le cas

1. *DDG*, p. 403-404.

2. *DDG*, p. 403-404.

aussi d'Héraclite pour qui, selon Calcidius, le rayon visuel, sorti des yeux, va directement toucher les objets : *At uero Heraclitus intimum motum, qui est intentio animi siue animaduersio, porrigi dicit per oculorum meatus atque ita tangere tractareque uisenda.*

Enfin, la position anti-épicurienne de certains de nos auteurs vient aussi du fait que la vision est nécessairement perçue comme un phénomène actif et non comme une sensation passive. Par ailleurs, si le fondement ontologique de la vision exprimé par Platon τότε ἐκπίπτον ὁμοιον πρὸς ὁμοιον (*Tim.* 45C4) n'est vaguement exprimé que par Calcidius (... *lumen extra positum, consanguineum lumini nostro...*), il n'est négligé par les autres qu'au profit du rapport à l'âme, également exprimé par Platon à propos des yeux assurément¹, mais aussi du visage :

Διὸ πρῶτον μὲν περὶ τὸ τῆς κεφαλῆς κύτος, ὑποθέντες αὐτόσε τὸ πρόσωπον, ὄργανα ἐνέδησαν τούτῳ πάση τῇ τῆς ψυχῆς προνοίᾳ².

Les échos avec nos textes sont révélateurs : la vision y est en effet mise en relation avec l'âme. Plus que le stoïcisme où la vue sert à contempler l'œuvre de la Providence divine, c'est donc l'enseignement platonicien et précisément la physique du *Timée* qui occupe une place déterminante dans la formation des élites intellectuelles, dans l'Empire romain³. Le rapport entre l'acte de voir et l'âme est nettement formulé : les trois textes les plus tardifs s'inscrivent de fait dans un contexte manifestement polémique, où il s'agit de défendre becs et ongles le rôle de l'intelligence dans l'acte de voir et, par suite implicite, la place de l'âme rationnelle dans la tête, car c'était bien déjà le but du développement platonicien quand le philosophe attachait une importance particulière à cette sensation. Macrobie le dit sans ambages :

1. *Tim.* 45C cité *supra* cf. n. 3.

2. *Tim.* 45A6-8; trad. L. Brisson : « Voilà pourquoi, dans un premier temps, ils délimitèrent de ce côté-ci du pourtour de l'enveloppe de la tête, l'espace du visage ; puis ils y fixèrent des instruments de toute la prudence dont est capable l'âme ».

3. Sur le *Timée* dans le monde romain, cf. ΒΑΚΗΟΥΧΗ 1997, p. 1-31.

*Ergo uidere oculorum est, iudicare rationis*¹.

Chez Calcidius, la section sur la vue fait suite à celle sur *Causae cur hominum plerique sint sapientes, alii insipientes*². Le titre, qui est de l'auteur lui-même, par le jeu sur les antonymes *sapientes/insipientes*, met implicitement la vue en rapport avec la *ratio*, l'*hegemonikon* et, chez Platon, l'âme rationnelle siège de cette *ratio*.

Bref, ces quelques échantillons de la théorie de la vision dans la littérature latine sont intéressants à plus d'un titre. Développements doxographiques issus de la tradition didactique, ils offrent un langage convenu et les auteurs peuvent se contenter d'une réécriture insipide voire erronée. Mais ce n'est le cas que d'Aulu-Gelle ou d'Apulée. Au contraire, quand il s'agit de prendre part à une polémique entre les tenants de l'orthodoxie platonicienne et ceux qui dissocient la vue de l'âme et du cerveau, et la réduisent à un simple *παθός*, le ton se fait plus impérieux et l'originalité grandit, réduisant d'autant la part doxographique, dans un projet personnel qui implique une authentique écriture. Le dépassement de la doxographie se lit comme une construction pleinement maîtrisée, dans un projet éminemment personnel.

Pour autant, les uns comme les autres peuvent être les témoins uniques de théories dont les textes grecs n'ont pas conservé la mémoire.

Autant de bonnes raisons de reconsidérer la (prétendue) dette des Latins à l'égard du monde grec !

Bibliographie

DDG : H. DIELS, *Doxographi Graeci*, Berlin, (1879) 19654.

BAKHOUCHE Béatrice, 1997, « La transmission de la *Timée* dans le monde latin », in *Les voies de la science grecque*, éd. D. Jacquart, Genève, Droz.

1. *Sat.* VII, 14, 17.

2. « Pourquoi certains hommes sont sages et d'autres non ».

- BAKHOUCHE Béatrice, 2006, « La théorie de la vision dans *Timée* (45B2-D2) et son commentaire par Calcidius (IV^e s. de notre ère) », in *Electronic Journal of the International Plato Society* (USA).
- BOUDON Véronique, 2002, « La théorie galénique de la vision : couleurs du corps et couleurs des humeurs », in *Couleurs et vision dans l'Antiquité Classique*, L. Villard éd., PURouen, p. 65-75.
- DUMONT J.-P., « La stoïcienne d'Herculanum. Un regard au vestiaire des Thermes », in *Du Banal au merveilleux. Mélanges offerts à L. Jerphagnon, Les Cahiers de Fontenay* 55-56-57, ENS Fontenay, 1989, p. 63-75.
- HUNINK V., 1997, *Apuleius of Madauros Pro se de magia*, Amsterdam.
- LONG Anthony A. & David SEDLEY, 1987, *The Hellenistic Philosophers*, Cambridge, Cambridge University Press (tr. fr. par J. Brunschwig & P. Pellegrin, *Les philosophes hellénistiques*, Paris, GF-Flammarion, 2001).
- MERKER Anne, 2003, *La vision chez Platon et chez Aristote*, Academia Verlag, Sankt Augustin.
- PERRIN L., 1974, Lactance, *L'ouvrage du Dieu créateur* II, SC 214.
- ROSSETTI L., 1928, « Il *De opificio Dei* di Lattanzio e sue fonti », *Didaskaleion*, 6, p. 115-200.

Index nominum antiquorum

- Aelius Melissus, 112
Aelius Stilo, 112, 121
Aelius Théon, 24
Alcinoos, 44
Alexandre, 210, 211, 213
Ammonius, 159, 164
Antonius Julius, 96
Aphthonios, 24
Apollinaris, 99
Apollonios Dyscole, 8, 100,
208, 218
Apulée, 225, 234, 237
Archytas, 228, 238
Aristarque, 105, 112, 184
Aristophane, 21, 184, 197
Aristote, 57, 69, 73, 135-154,
158, 201, 205, 217,
221, 224, 233
Asinius Gallus, 112
Asinius Pollion, 102, 112
Athénodore, 70-72, 74-76, 78,
79
Auguste, 110
Augustin, 43
Aulu-Gelle, 9, 10, 84, 88, 89,
93-131, 225-227, 234
Aurelius Opilius, 112
Ausone, 18
Caecilius de Calè-Actè, 199,
210, 211, 213
Caesellius Vindex, 112, 114,
121
Calcidius, 225, 231, 233, 234,
237, 239, 240
Cassiodore, 44
Caton, 102, 106
Cécilius, 106
César, 82, 112, 115
Charisius, 80, 84, 131
Chrysippe, 55, 58, 184
Cicéron, 97, 101, 103
Cléanthe, 184, 196, 197
Cloatius Verus, 112
Cornutus, 10, 53, 101, 112
Cratès de Mallos, 106, 112,
184
David, 44

- Démosthène, 31, 200, 204, 212,
215, 218
Denys le Thrace, 8, 45, 113,
201, 207
Didyme Chalcentère, 31
Diogène de Séleucie, 58
Dion de Pruse, 43
Domitius, 124, 127, 128
- Elias, 44
Ennius, 108, 110
Épictète, 55
Épicure, 227, 228, 231
Épicuriens, 10
Erucius Clarus, 102
Eschyle, 144, 146
- Favorinus, 10, 104, 112, 117,
124, 127, 129
Fidus Optatus, 112
Flavius Joseph, 40
Fronton, 112, 115, 117
- Galien, 10, 223
Gavius Bassus, 112, 121
- Harpokration, 34
Héraclite, 233, 239
Hermogène, 24
Ps.-Hermogène, 206
Hérodote, 23
Hésiode, 21, 87
Homère, 21, 32, 33, 138, 150
Hortensius, 189, 191
Hygin, 112
Hypsicrate, 112
- Isidore, 44
Isocrate, 9, 44
- Jamblique, 57, 167
Jean Doxapatrès, 24
Julien, 15, 20
Julius Modestus, 112, 121
- Labeo Antistius, 122
Lactance, 225, 228, 234, 235,
237
Larcus Licinus, 112
Libanios, 15-48
Livius Andronicus, 108
Lucain, 54
Lucrece, 229
- Macrobe, 86, 87, 225, 230,
231, 234, 237, 239
Manilius, 103
Masurius Sabinus, 112, 121
Ménandre, 21
Mucius Scaevola, 103
- Néoplatoniciens, 159, 161
Nicolaos, 88
Nicolas de Myra, 24
Nigidius Figulus, 106, 108,
112, 115, 118, 120
- Origène, 56
- Perse, 54, 89
Phrynichos, 41
Pindare, 21
Platon, 9, 23, 44, 146, 158,
166-178, 201, 205,

- 217, 221-223, 227,
228, 231, 233, 239
- Plaute, 110
- Plotin, 69, 75
- Plutarque, 10, 160, 163
- Ps-Plutarque, 235
- Polémon de Laodicée, 40
- Porphyre, 10, 56, 89
- Priscien, 38, 131, 201
- Probus, 112
- Proclus, 166-178
- Protagoras, 44
- Ptolémée, 223
- Publius Lavinius, 112
- Quintilien, 8, 94, 96, 106, 107,
202, 211
- Salluste, 101, 108
- Scaurus, 112, 114, 115, 121
- Servius, 87
- Servius Claudius, 112
- Sextus Caecilius, 129
- Sextus Empiricus, 9, 23, 97
- Simplicius, 57, 71
- Sinnius Capito, 112
- Sisenna, 99
- Socrate, 20, 37, 38
- Stoïciens, 7, 44, 66, 100, 201,
217, 223, 227, 228,
233
- Sulpice Apollinaire, 112
- Sulpicius Apollinaris, 118
- Syrianus, 167
- Thémistios, 21
- Théon, 26
- Thucydide, 23, 214
- Tibérius, 199-218
- Tiron, 112
- Valerius Soranus, 112
- Varron, 82, 106, 112, 115,
121, 183-197
- Verrius Flaccus, 112
- Virgile, 53, 79, 80, 83, 84, 86,
87, 108
- Xénophon, 23
- Zénon, 58, 85



Cet ouvrage a été mis en pages par les
PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MÉDITERRANÉE
(*université Paul-Valéry, Montpellier 3*)
publications@univ-montp3.fr
www.PULM.fr

Dépôt légal : 3^e trimestre 2008

